Rapport de la 6e Réunion biennale du Comité des experts nationaux (NEC VI)
Cotonou, République du Bénin
23–25 juin 2008

Renforcement de la recherche rizicole en Afrique

Collaboration Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et SNRA

Réunion biennale, Centre du riz pour l'Afrique / Comité des experts SNRA Rapport N° 6

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) est une organisation de recherche panafricaine leader oeuvrant pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte de la sécurité alimentaire en Afrique par des activités de recherche, développement et partenariat. Il est l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole soutenus par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). C'est aussi une association de recherche intergouvernementale composée de pays membres africains.

Le Centre a été créé en 1971 par 11 États africains. À ce jour, il compte 24 pays membres couvrant les régions de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Le siège temporaire d'AfricaRice se trouve à Cotonou, Bénin et une partie du personnel de recherche est également basée au Sénégal, au Nigeria, en Tanzanie et en Côte d'Ivoire.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site www.AfricaRiceCenter.org

Siège temporaire et Centre de recherche
Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
01 BP 2031, Cotonou, Bénin
Tél. : (229) 21 35 01 88 ; Fax : (229) 21 35 05 56
Courriel : AfricaRice@cgiar.org

Station de recherche du Sahel

AfricaRice, B.P. 96,
Saint-Louis,
Sénégal

Tél : (221) 962 6493
(221) 962 6441
Fax : (221) 962 6491
Courriel : AfricaRice-sahel@cgiar.org

Station de recherche du Nigeria

c/o International Institute of
Tropical Agriculture (IITA)
Oyo Road, PMB 5320
Ibadan
Nigeria

Tél : (234-2) 241 2626
Fax : (234-2) 241 2221

Courriel : o.j.ajayi-ng@cgiar.org

Station de recherche de Tanzanie

c/o Mikocheni B/Kawe
PO Box 33581
Dar es Salaam, Tanzanie

Tél : (255) 222 775 568
(255) 744 788 495
Fax : (255) 222 700 092
Courriel : a.luzi-kihupi@cgiar.org

Station de recherche de Bouaké

01 BP 2551 Bouaké 01,
Côte d'Ivoire

Tél : (225) 31 63 25 78
Fax : (225) 20 22 01 33
Courriel : s.diatta@cgiar.org

Bureau de Côte d'Ivoire

01 BP 4029, Abidjan 01,
Côte d'Ivoire

Tél : (225) 20 22 01 10
Fax : (225) 20 22 01 33
Courriel : s.diatta@cgiar.org

Rapport de la 6e Réunion biennale du Comité des experts nationaux (NEC VI)
Cotonou, République du Bénin
23–25 juin 2008

Renforcement de la recherche rizicole en Afrique

Collaboration Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et SNRA

Réunion biennale, Centre du riz pour l'Afrique / Comité des experts SNRA Rapport N° 6

© Copyright Centre du riz pour Afrique (AfricaRice) 2010

AfricaRice exhorte les lecteurs à faire un bon usage de cet ouvrage. Une citation correcte est requise.

Citation :
Rapport de la 6e Réunion biennale du Comité des experts nationaux (NEC VI). 23–25 juin 2008, Cotonou, République du Bénin : Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). 225 pp.

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
BP 2031, Cotonou
Bénin

Tél. : 21 35 01 88
Fax : 21 35 05 56

Courriel : AfricaRice@cgiar.org

Site Internet : www.AfricaRice.org

Table des matières

1. Introduction 1
2. Rapport de synthèse : principales conclusions et recommandations 2
2.1 Cérémonie d'ouverture 2
2.2 Rapport du Directeur général d'AfricaRice (octobre 2007 – mai 2008) 2
2.3 Décisions et recommandations du CEN V, Résolutions du 26e Conseil des ministres (CM) ... 3
2.4 Rapport des États membres 3
2.5 Recherche et développement 5
2.6 Rapport des réseaux (ARI, CBF, INGER-Africa, ECARRN) 6
2.7 Questions stratégiques 6
2.8 Décisions et recommandations 7
3. Cérémonie de clôture 10
ANNEXE I : Rapport du Directeur général, AfricaRice (Oct 2007 – mai 2008) 11
ANNEXE II : Résolutions de la 26e session ordinaire du Conseil des ministres d'AfricaRice 29
ANNEXE III : Rapport des pays membres 35
ANNEXE IV : Ébauche du plan stratégique 2010–2015 d'AfricaRice 94
ANNEXE V : Ébauche du PMT 2009–2011 d'AfricaRice 109
ANNEXE VI : Rapport de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) 148
ANNEXE VII : Rapport du Consortium Bas-fonds (CBF) 165
ANNEXES VIII : Rapport du Réseau ouest et centre africain du riz (ROCARIZ) 169
ANNEXE IX : Rapport du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz en Afrique (INGER-Afrique) 181
ANNEXE X : Rapport du Réseau de recherche sur le riz pour l'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN) 186
ANNEXES XI : L'État des lieux au siège du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) en Côte d'Ivoire 199
Annexes XII : Cotisation des États membres 202
ANNEXE XIII : Programme post-masters 205
ANNEXE XIV : Tendances rizicoles publication conjointe, proposition de publication conjointe entre AfricaRice et les SNRA 207
ANNEXE XV : Atelier de Concertation pour le renforcement de l'échange des données statistiques et des informations sur l'économie du riz dans les États membres d'AfricaRice, Cotonou, 12–14 décembre 2007 209

Rapport de la 6e Réunion biennale du Comité des experts nationaux (NEC VI) Cotonou, République du Bénin 23–25 juin 2008

1. Introduction

Les Directeurs du CEN ou leurs représentants étaient présents :

Bénin
Burkina Faso
Cameroun
République centrafricaine
Tchad
Congo Brazzaville
Côte d'Ivoire (rapporteur)
Gambie (Rapporteur)
Guinée (Conakry)
Liberia
Mali
Mauritanie
Niger
Nigeria
Ouganda
Sénégal
Sierra Leone
Togo (Président CEN)

Absents:
République démocratique du Congo
Ghana
Guinée Bissau

Observateurs:
Égypte
CORAF
FARA
ExCo du GCRAI, Dr Baba Abubakar
ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest)

2. Rapport de synthèse : principales conclusions et recommandations

2.1 Cérémonie d'ouverture

Le Président du CEN Dr Comlan Agbobli a souhaité la bienvenue aux participants de la réunion. Le discours d'ouverture a été prononcé par Son Excellence Dr Roger Dovonou (ministre béninois de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche). Après avoir déclaré officiellement l'ouverture de la réunion, le ministre a exprimé sa satisfaction relative à la collaboration entre AfricaRice et le pays hôte et espère que cela perdure. Il a également mentionné certaines des mesures prises pour répondre à la crise alimentaire notamment la crise rizicole.

Dr Monty Jones (Directeur exécutif) du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) a félicité AfricaRice pour les réalisations effectuées et a personnellement adressé un message d'encouragements au DG d'AfricaRice pour avoir produit ces résultats en si peu de temps.

Dr Baba Abubakar, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture au Nigeria et représentant de l'Afrique au Comité des experts du GCRAI a adressé un message de félicitations au nom du gouvernement du Nigeria. Il a également réitéré le soutien de son pays au Centre et à ses initiatives.

2.2 Rapport du Directeur général d'AfricaRice (octobre 2007 – mai 2008)

Dr Papa A. Seck a présenté au CEN le statut du Centre depuis la dernière réunion :

- L'évaluation du Centre par la REPG qui a été réussie et bien accueillie à l'Assemblée générale annuelle du GCRAI ;
- La bonne santé financière du Centre avec le nombre de jours de réserve de plus de 90 jours ;
- L'expansion du mandat géographique d'AfricaRice qui vise à couvrir toute l'Afrique, ce qui fait du Centre une institution panafricaine ;
- La cohérence des services institutionnels entre IITA et AfricaRice, ainsi que l'alignement des programmes (AfricaRice-IRRI) qui se traduit par l'exécution conjointe de nouveaux programmes ;
- Des liens plus forts avec les Communautés économiques régionales (CER) ;
- La participation au TICAD IV en mars 2008 à Tokyo qui augurent bien pour le Centre ;
- Un programme post-master qui sera bientôt initié ;
- Le développement d'un plan d'initiative d'urgence en réponse à la crise ;
- Le développement d'un nouveau plan stratégique, d'une nouvelle structure de la recherche ;
- Les préparations concernant l'initiative présidentielle de Son Excellence le Dr Thomas Yayi Boni, grâce à laquelle le Centre pourra renforcer et approfondir son plaidoyer.

Résumé des discussions

- Le CEN a félicité le DG d'AfricaRice pour son impressionnante performance réalisée en si peu de temps
- Le CEN a jugé qu'il est essentiel que les ministres l'Agriculture des pays aient des liens forts avec les ministres des Finances pour que le règlement des contributions des États membres à AfricaRice soit garanti.
- Le CEN a encore une fois félicité l'expansion du nombre d'États membres qui passe à 22 pays en 2008

2.3 Décisions et recommandations du CEN V, Résolutions du 26e Conseil des ministres (CM)

Les conclusions, la motion et les résolutions du 26e Conseil des ministres ont été présentées par AfricaRice. Les décisions majeures ont été énumérées. La nécessité de poursuivre l'alignement programmatique avec IRRI et CIAT a été abordée. L'importance du renforcement des capacités de la recherche africaine a été également discutée.

2.4 Rapport des États membres

Les pays suivants ont fait des exposés : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Tchad, Ouganda, Congo, Togo, Côte d'Ivoire, République du Centrafrique, Guinée, Liberia, Gambie, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone. Il ya aussi eu une présentation du représentant de l'ONG japonaise Sasakawa.

Les présentations étaient articulées autour des axes suivants :

- Généralités
- Bilan 2007–2008
- Financement de la recherche
- Effectifs et structure du personnel scientifique
- Axes prioritaires de recherche (2008–2010)
- Priorités recherche (2010–2020)
- Impact du partenariat avec AfricaRice
- Contraintes prioritaires
- Rôles attendus d'AfricaRice
- Principales variétés diffusées
- Politique d'encouragement de la production nationale
- Contraintes majeures face à la crise alimentaire actuelle
- Mesures concrètes prises

De ces sessions, les observations suivantes ont été relevées dans la plupart des États membres :

- La faiblesse des capacités de recherche des systèmes nationaux et le vieillissement du personnel de recherche ainsi qu'un déséquilibre du genre ; avec une sous-représentation des femmes chercheurs.
- Le rôle attendu d'AfricaRice pour ces pays, touche principalement le développement de variétés améliorées, mais aussi le renforcement de capacités de recherche et institutionnelles des SNRA.
- La plupart des axes prioritaires de recherche touchent les aspects biophysiques et peu d'aspects socioéconomiques.
- L'Égypte est exportatrice de riz avec une production de un million de tonnes de riz usiné par an. Il a été suggéré que la majorité des États membres bénéficient de l'expertise de ce pays.
- Les pays en situation de post-conflit ont connu une chute drastique de la production du fait de la destruction des installations et équipements. Il est vital de réhabiliter la filière riz dans ces pays.
- Les principales contraintes relevées sont liées au manque de semences, de main-d'œuvre, à la faible mécanisation des périmètres rizicoles.
- Le manque de fiabilité des statistiques rizicoles qui sont pourtant d'importants outils d'aide à la décision.
- La question du désenclavement des institutions de recherche dans les domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) avec le soutien du CORAF, du FARA et d'AfricaRice a été abordée.
- SAKAWA : le représentant de cette ONG a fait une présentation des activités et de son approche qui peut être résumée en deux points :
  - Approche intégrée qui va de la plante à l'assiette du consommateur en passant par le développement de processus de transformation, de machineries post-récolte
  - Les partenariats à tous les niveaux avec les SNRA, les universités, les associations de paysans, les centres du GCRAI…

Résumé des discussions

- En ce qui concerne l'aspect agronomique, des écarts de rendements importants ont été enregistrés entre les différents pays et même au sein d'un même pays. À titre d'exemple l'Égypte enregistre en moyenne 9,8 tonnes par hectare, quant au Sénégal, la moyenne est d'environ 5 tonnes par ha (du fait de la majorité des exploitants qui récoltent 2 tonnes par hectare contre parfois 9 tonnes à l'hectare pour ceux qui ont des rendements exceptionnels).
- Il a été proposé d'identifier la corrélation entre les paquets technologiques et les rendements afin de retenir les meilleures techniques et des les diffuser pour accroître la productivité des petits exploitants.

- La faiblesse des financements alloués aux programmes rizicoles a été relevée, car souvent, le budget des États est accordé pour un ensemble de céréales ou spéculations, ce qui veut dire que la part du riz reste faible.
- À l'instar de l'Égypte, pays exportateur de riz, les États membres d'AfricaRice devraient adopter une approche intégrée dans la production de riz. Les aspects relatifs à la malherbologie, la pathologie, le suivi du calendrier cultural, ainsi que les technologies post-récoltes doivent être pris en compte.
- La question du manque de ressources humaines au sein des services nationaux a été soulevée. En effet, même si le financement des initiatives d'urgences est disponible, s'il n'ya pas la main-d'œuvre adéquate, les actions ne seront pas correctement menées et il n'y aura pas d'impact.
- Le rôle du secteur privé n'a presque pas été mentionné or, il reste un acteur essentiel, notamment dans les processus de transformation qui donnent plus de valeur au riz. En effet, il est possible de produire plus, mais si au final le produit commercialisé n'est pas de bonne qualité, il ne sera pas vendu.
- La maîtrise de l'eau a été classée parmi l'une des priorités, car sans cette ressource, il est impossible de produire du riz en quantité suffisante.
- Les différentes informations données par les États membres pourront alimenter le plan stratégique d'AfricaRice, mais également servir d'argumentaire pour obtenir davantage de financements du Japon en particulier.
- Une forte recommandation a été faite pour que les pays en situation de post-conflit bénéficient de soutiens très forts de la part de donateurs pour relancer la production de riz.
- Il faudrait qu'une bonne stratégie d'échange Sud-Sud soit mise en place entre les DG et les chercheurs des SNRA sur la recherche rizicole, et tout cela se fera sous le parrainage d'AfricaRice.
- Une variabilité en matière de politiques de recherche rizicole a été relevée, ce qui s'avère être un problème ; il faudrait donc harmoniser ces politiques. Des initiatives dans ce sens (politique agricoles et rizicole) ont été prises par des Communautés économiques régionales (CER) comme le CILSS et la CEDEAO et l'UEMOA. Mais aussi l'initiative présidentielle, Dr Thomas Yayi Boni qui a pour objectif d'harmoniser les politiques d'investissements et de commercialisation du secteur rizicole.

2.5 Recherche et développement

2.5.1 2010–2020 Plan stratégique

Le plan stratégique préliminaire 2010–2020 d'AfricaRice a été présenté par Dr Marco Wopereis, DGA d'AfricaRice, et les réactions ont porté sur le point suivant : les différents éléments présentés par les NARS lors de cette réunion du NEC doivent être pris en compte dans l'élaboration de ce plan stratégique (orientations de la recherche).

Des propositions pertinentes sur le Plan stratégique ont été faites par les participants et il a été décidé que les amendements soient faits dans les dix jours. Elles concernent les aspects agronomiques, socioéconomiques et touchent également les domaines de l'information et de la formation (les réseaux d'AfricaRice).

2.6 Rapport des réseaux (ARI, CBF, INGER-Afrique, ECARRN)

L'ARI, le CBF, le ROCARIZ, INGER-Afrique, ECARRN ont fait des présentations sur les activités des deux dernières années, leurs réalisations et perspectives. Il a été suggéré qu'AfricaRice et les systèmes nationaux soient plus dynamiques et que les informations soient partagées entre ces entités.

2.7 Questions stratégiques

2.7.1 Le siège d'AfricaRice, Côte d'Ivoire

Les locaux sont en bon états et les équipements opérationnels. La Côte d'Ivoire malgré la crise a fourni beaucoup d'efforts pour préserver cette structure. Il a été proposé que le gouvernement, ainsi que le peuple ivoirien soient remerciés pour avoir maintenu ces infrastructures. Par ailleurs, le gouvernement béninois doit être remercié pour avoir abrité et facilité les activités d'AfricaRice.

2.7.2 Cotisation des États membres

Il est essentiel que les DG des États membres suivent les dossiers de contribution. La cotisation des États membres est un acte d'appropriation qui permet d'affirmer aux institutions internationales qu'AfricaRice est un centre du GCRAI, mais aussi un Centre africain. Il a été suggéré que ce problème soit plaidé devant l'Union africaine en soulignant l'importance d'AfricaRice pour ces pays. Des moyens de mener le plaidoyer face aux parlements ont été proposés. AfricaRice devrait aller plus loin que les simples rappels de paiement des cotisations et souligner les éléments suivants :

- Engagement du Conseil des ministres ;
- Lien AfricaRice, NEPAD et UA ;
- Importance de l'appropriation pour l'atteinte de la sécurité alimentaire.

2.7.3 Divers

Programme post-master

Le Programme post-master est un élément de la nouvelle vision d'AfricaRice. Il vise à donner de l'expérience aux étudiants en les recrutant pour 2 ans, mais aussi à aborder la question du vieillissement des chercheurs. Sept postes seront pourvus dans un premier temps et les recrutements toucheront le Bénin et le Nigeria. (Phase Test).

Tendances rizicoles en Afrique
Les statistiques rizicoles sont peu fiables dans les pays membres. C'est ce qui a motivé en décembre dernier la tenue d'un atelier de concertation sur l'échange de données et d'informations statistiques sur la riziculture. Il en est ressorti que les pays doivent trouver une source de financement durable (budget national) pour financer la collecte et le traitement de données ; élément vital pour les initiatives en cours.

La proposition de publication conjointe AfricaRice/SNRA sur les « tendances rizicoles en Afrique » a également été mentionnée.

2.8 Décisions et recommandations
Le CEN est impressionné par les réalisations majeures enregistrées par le DG d'AfricaRice et son équipe dans un temps relativement court depuis sa prise de fonction, à savoir :

i) l'expansion géographique,
ii) l'augmentation des propositions de projets conjointes avec les SNRA,
iii) le développement d'une Initiative d'urgence comme réaction à l'actuelle crise alimentaire mondiale,
iv) le lancement d'un programme post-masters,
v) le fort plaidoyer pour les pays membres et AfricaRice dans les forums internationaux et locaux,
vi) la santé financière excellente du Centre

et félicite
Le Directeur général et son personnel pour ces actions concrétisées en si peu de temps.

Le CEN note avec satisfaction les démarches entreprises par AfricaRice pour mettre en place une nouvelle structure des programmes de recherche et développer un nouveau Plan stratégique 2010–2015.

Il recommande que :
Les consultations avec tous les partenaires soient approfondies et qu'AfricaRice fournisse tout le soutien requis pour cet important exercice.

Le CEN apprécie les démarches entreprises par le Centre en forgeant la cohérence des services institutionnels avec l'IITA au point qu'AfricaRice gère actuellement la Station de Cotonou, et est en outre impressionné par les démarches courageuses entreprises par AfricaRice pour réaliser une cohérence programmatique avec l'IRRI et le CIAT,
et recommande que :

Les initiatives soient pérennes et qu'AfricaRice implique autant que possible les SNRA des pays membres dans la mise en œuvre de projets conjoints.

Le CEN apprécie le fait qu'AfricaRice est devenu un vrai Centre panafricain par l'expansion géographique qui résulte de l'adhésion de nouveaux pays membres et exhorte :

AfricaRice à bien gérer cette expansion, à considérer aussi l'adhésion des pays de l'Afrique australe et de continuer à explorer activement les possibilités de se transformer en un Centre d'excellence de l'Union africaine tout en restant un centre du Group consultatif pour la recherche agricole (GCRAI).

Le CEN félicite l'Égypte pour son adhésion à AfricaRice et recommande que cette action se concrétise par l'exploration active et conjointe de toutes les synergies possibles qui peuvent être entreprises dans l'intérêt des deux entités.

Le CEN est très préoccupé par la faiblesse des effectifs du personnel affecté à la recherche rizicole et de son état de vieillissement dans l'ensemble des SNRA.
Il note que cet état de fait peut affecter la qualité des résultats, et prend acte des actions entreprises par le Centre pour démarrer le programme post-master.

Il recommande que ***:***
AfricaRice analyse les données disponibles au niveau du Centre afin d'identifier les besoins de formation, de cibler les donateurs en vue d'un développement accéléré des capacités humaines pour la recherche en Afrique et de rétablir l'unité de formation à AfricaRice.

AfricaRice fournisse les efforts nécessaires en vue de l'établissement d'un Portail d'information sur le riz pour l'Afrique (RIGA), action qui se traduira par une amélioration des échanges d'informations et des communications entre les acteurs de la recherche rizicole et les communautés de développement.

Le CEN constate la grande disparité entre les niveaux des rendements du riz dans les pays membres et recommande qu'AfricaRice analyse attentivement les raisons de ces écarts de rendement, partage l'information sur leurs causes et prenne par la suite des mesures proactives pour proposer des corrections.

Le traitement post-récolte et l'implication systématique du secteur privé du riz continueront d'être des contraintes majeures à la production du riz en Afrique.

Le CEN recommande qu'AfricaRice développe de façon agressive une stratégie à long terme pour lever cette contrainte de façon concertée avec les SNRA.

Le CEN est encouragé par la décision d'AfricaRice d'approfondir les politiques nationales dans la dynamique du riz avec les principaux décideurs politiques et recommande que :

AfricaRice s'implique activement dans la mise en œuvre de l'Initiative présidentielle qui sera lancée par Son Excellence Dr Thomas Yayi Boni (Président de la République du Bénin), tout en approfondissant le dialogue avec les CER et les groupes de paysans en Afrique

Le CEN a noté la pertinence et la diversité des acquis en matière de la recherche rizicole à travers les présentations des pays.

Il invite AfricaRice à capitaliser les acquis par l'élaboration d'un document de synthèse pour les rendre plus visibles et pour un partage mutuel des expériences entre les SNRA.

Le CEN reconnaît les efforts majeurs que fournissent les pays membres, en particulier ceux qui sortent des conflits, pour rétablir la production rizicole à la normale et recommande que :

Une attention particulière soit accordée aux pays post-conflits dans le cadre des activités d'AfricaRice.

La qualité de la semence reste une préoccupation majeure pour l'ensemble des pays membres.

Le CEN recommande que les formations dispensées aux pays membres en matière de semence par AfricaRice soient soutenues et exhorte AfricaRice à rechercher des financements pour soutenir une production accrue des semences de base et des semences à l'intention des SNRA et des paysans multiplicateurs.

Le CEN reconnaît que l'avenir de la riziculture en Afrique réside dans l'utilisation massive des bas-fonds :

Aussi recommande-t-il à AfricaRice de renforcer les efforts de recherche sur l'amélioration de la riziculture dans cette écologie par la gestion de l'eau, de la fertilité des sols et la prise en compte des aspects socio-économiques.

Le CEN prend acte de ce que les paiements de cotisations par les pays membres mettent AfricaRice en position favorable de négociation dans la recherche de financement avec les bailleurs de fonds.

Le CEN exhorte donc les pays membres à s'approprier leur outil qu'est AfricaRice par la mise à jour de leurs contributions annuelles.

Le CEN exprime ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple béninois pour l'accueil chaleureux, fraternel et l'hospitalité qui a été réservé à l'ensemble des participants. Une motion de remerciement est également adressée au gouvernement ivoirien pour avoir su préserver le siège d'AfricaRice à M'bé malgré la crise.

3. Cérémonie de clôture

L'allocution de clôture fut donnée par le DG d'AfricaRice qui a remercié la participation de cette réunion par les DG malgré la crise. Pour lui, les pays viennent à AfricaRice pour participer et contribuer aux questions importantes. Le DG d'AfricaRice a remercié le Président du CEN, l'ensemble des représentants des pays et leur a souhaité un bon retour. Des salutations ont été adressées au représentant nigérian du Comité exécutif du GCRAI. Enfin, Dr Agbobli a remercié le DG d'AfricaRice pour cette nouvelle façon de conduire les réunions du CEN, et a déclaré officiellement close la sixième réunion du Comité des experts nationaux.

ANNEXE I

Rapport du Directeur général, AfricaRice (Oct 2007 – mai 2008)

I. Réalisations et activités majeures

1.1 Une REPG réussie

Après avoir fait une revue approfondie de la performance d'AfricaRice dans tous les aspects de ses activités, le panel de la cinquième Revue externe des programmes et de la gestion (REPG) a présenté un rapport positif et a prédit un futur radieux pour AfricaRice, portrayant *« Un Centre de recherche rizicole plus fort et plus grand au service de toute l'Afrique subsaharienne (ASS), en collaboration avec l'IRRI et le CIAT, et les nombreux SNRA et partenaires internationaux d'AfricaRice. »*

Lors de la séance administrative de l'Assemblée générale annuelle (AGM) du GCRAI en décembre 2007, le Président du Panel de la REPG a présenté le rapport. De nombreux donateurs et partenaires, notamment la France, le Royaume-Uni, le Japon, l'Union européenne, la Belgique, le Canada, GFAR, l'Égypte, le Conseil scientifique et la Présidente du GCRAI ont félicité AfricaRice pour une évaluation réussie de la REPG.

Il a été officiellement consigné lors de la séance administrative que « AfricaRice est un modèle unique au sein du GCRAI ainsi qu'un bon exemple pour la troisième génération des centres du GCRAI et qui a un impact positif dans plusieurs pays ». Les membres ont salué les efforts d'AfricaRice visant à maintenir les normes de recherche de qualité malgré les troubles qu'elle a connus.

Dix-huit recommandations majeures ont été faites par la REPG en vue d'aider le Centre à améliorer sa performance. AfricaRice progresse dans la mise en œuvre des recommandations de la REPG et les progrès sont suivis de très près.

1.2 Conseil des ministres et réunion du Comité des experts nationaux

La 26e session du Conseil des ministres du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) s'est tenue avec succès en septembre 2007 à Abuja sous la présidence de Dr Abba Sayyadi Ruma, ministre de l'Agriculture et des Ressources Hydriques, de la République fédérale du Nigeria.

La session a inclu une réunion du Comité des experts nationaux présidée par Dr A.A. Ochigbo (DG de l'Institut national de recherche sur les céréales NCRI) qui a présenté ses recommandations au Conseil des ministres pour examen.

Le Conseil a approuvé les recommandations du CEN et a pris 17 résolutions. Les résolutions comprenaient les principaux points suivants :

- Approbation de la nouvelle vision d'AfricaRice, ce qui indique que les États membres se l'approprient totalement ;
- Approbation de l'adhésion de nouveaux États ;
- Appréciation des efforts de plaidoyer du Directeur général qui se sont traduits par une augmentation de la cotisation des pays membres ;
- Participation des organisations paysannes aux réunions du CEN en qualité d'observateurs ;
- Implication d'AfricaRice dans la production des pieds de cuve et des semences de base, ainsi que le développement et l'harmonisation d'une législation semencière en association avec les programmes nationaux ;
- Un partenariat plus étroit entre le CTA et AfricaRice dans la dissémination de l'information rizicole aux États membres ;
- Des liens plus forts avec les organisations sous-régionales et régionales (ECOWAS/ CEDEAO, CEMAC, UEMOA, CEAC) en vue de bénéficier de leur soutien ;
- AfricaRice doit être reconnue comme un Centre d'excellence de l'Union africaine, tout en restant un Centre international supporté par le GCRAI.

Remerciant sincèrement le Président du gouvernement du Nigeria pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de la session, le Conseil a approuvé l'accession du Togo à la présidence du Conseil pour les deux prochaines années.

1.3 Augmentation du nombre de membres

Dans le cadre du suivi des résolutions du Conseil des ministres de 2005 qui a encouragé AfricaRice à élargir son mandat géographique conformément à l'Acte constitutif d'AfricaRice, en début 2007, nous avons invité les pays d'Afrique orientale, centrale, australe et d'Afrique du Nord à adhérer à AfricaRice.

Quatre pays de l'Afrique centrale et orientale – République centrafricaine, République démocratique du Congo et Ouganda – ont envoyé leurs demandes d'adhésion qui ont été approuvées par la 26e session du Conseil des ministres tenue en septembre 2007 à Abuja, Nigeria.

Ainsi, pour la première fois depuis 1986, la carte d'AfricaRice a changé avec l'admission de ces quatre pays. Avec leur arrivée, le nombre des pays membres d'AfricaRice est passé à vingt-et-un (21). L'Ouganda est le premier pays de l'Afrique orientale à adhérer à AfricaRice.

En outre, l'Égypte a envoyé sa demande d'adhésion à AfricaRice ; cette décision sera finalisée le mois prochain. Nous continuerons de faire le plaidoyer en faveur de l'augmentation du nombre d'adhésions dans toute l'Afrique en vue de refléter le statut de « Centre du riz pour l'Afrique », tout en tenant compte de nos capacités réelles afin d'éviter de disperser nos efforts.

1.4 Augmentation des cotisations des États membres

Au fil des ans, AfricaRice a été sérieusement affectée par les faibles cotisations des États membres. Grâce à notre plaidoyer efficace, il y a eu des améliorations tangibles des montants des cotisations des pays membres en 2007 et 2008. Le montant reçu des pays membres en 2007 est l'équivalent du montant cotisé au cours des 10 dernières années.

Plusieurs pays ont réglé leurs arriérés (par exemple, le Nigeria a soldé ses 10 années d'arriérés). Le Bénin, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali ont aussi payé presque tous leurs arriérés. Certains pays ont payé une partie de leur cotisation pour la première fois (ex., Liberia, Guinée-Bissau, Togo et Niger). Un certain nombre de pays ont engagé le processus du paiement de leurs arriérés (Cameroun, Guinée, Sierra Leone, Burkina-Faso et Mauritanie). Même l'Ouganda, nouveau pays membre est à jour.

1.5 Situation financière saine

L'estimation de notre budget de 2008 montre un revenu d'environ 14 millions de dollars américains, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis la création d'AfricaRice. Cela correspond à une augmentation de 26 % du budget réel de 2007. AfricaRice pourrait entrer dans la tranche des budgets moyens, c.-à-d. supérieurs à 15 millions de dollars américains à la fin de 2008, si les grands projets qui sont dans le circuit se matérialisent (et pour lesquels nous avons une forte indication positive de la part des donateurs).

L'estimation du montant à transférer aux réserves a atteint pour la première fois 1,4 million de dollars américains. Ce montant contribuera à renforcer nos réserves totales pour la mise en œuvre des plans stratégiques du Centre. Cela portera les jours de durabilité des réserves à long terme et de solvabilité à court terme à plus de 140 jours contre 105 jours en 2007.

Appui au budget non restreint : En 2007, nous avons pu équilibrer notre budget grâce à :

- Un contrôle budgétaire strict et une discipline fiscale ;
- Une augmentation de l'aide des donateurs (USAID, Belgique, Banque mondiale, FIDA) ;

- Un appui constant du Japon ;
- L'ouverture de nouvelles sources potentielles de financement.

Augmentation du nombre de projets spéciaux : malgré notre modestie dans l'estimation des projets restreints, nous avons enregistré une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2007. Contrairement aux tendances passées d'AfricaRice où il y avait une faible proportion des projets restreints en termes de volume de financement, en 2007, nous avons réussi à faire approuver quelques projets au volume de financement important. Il s'agit entre autres d'une proposition IRRI/AfricaRice approuvée par la Fondation Bill et Melinda Gates et de deux propositions d'AfricaRice approuvées par le CFC et le FIDA.

1.6 Alignement des services institutionnels avec l'IITA

Toutes les fonctions des services institutionnels à Cotonou – Ressources humaines, Finance, Planification et Budgétisation, Technologies de l'Information, Opérations et Administration – sont gérées par AfricaRice depuis octobre/novembre 2007. Des réductions de coûts d'environ 20–25 % sont attendues à compter de 2009 et au-delà et nous allons suivre strictement cet aspect. Nous remercions le GCRAI et la Banque mondiale d'avoir soutenu ces opérations.

1.7 Alignement des programmes de recherche avec l'IRRI et le CIAT

L'alignement des programmes AfricaRice/IRRI/CIAT en vue de relancer le secteur rizicole en Afrique a été aussi un développement novateur et hautement salué par les donateurs et les partenaires africains. Après l'annonce officielle par AfricaRice, l'IRRI et le CIAT de l'alignement des programmes en décembre 2006, une réunion conjointe de planification a été organisée en mi-2007 à AfricaRice, Cotonou. À cette réunion conjointe ont participé plusieurs cadres de haut niveau de l'IRRI, du CIAT et d'AfricaRice, dont Dr Ren Wang, Directeur du GCRAI, qui était à l'époque Directeur général adjoint chargé de la recherche à l'IRRI. Cette réunion a été suivie par la signature d'une déclaration conjointe par les Directeurs généraux des trois centres.

Des thèmes communs pour des activités de recherche conjointe ont été identifiés : génomique, semences, post-récolte, ressources génétiques, gestion des ressources naturelles et chaîne de valeur. Par la suite, plusieurs propositions conjointes ont été soumises et approuvées, notamment une proposition de recherche de 19 millions de dollars américains de l'IRRI (développée conjointement avec AfricaRice) qui a été approuvée récemment par la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF).

La réunion de lancement de ce projet a eu lieu en mars 2008 à AfricaRice. Plus de 66 participants ont pris part à cette réunion y compris les DG de l'IRRI et d'AfricaRice, un représentant de BMGF, 20 participants de l'IRRI et un représentant des SNRA, principalement de 14 pays africains membres du projet.

1.8 Renforcement du partenariat avec les institutions françaises

Depuis 2007, plusieurs réunions ont été tenues entre AfricaRice et les institutions de recherche françaises (CIRAD, INRA, et IRD) au Bénin, en France et à l'AGM du GCRAI en vue d'explorer la possibilité de faire venir l'expertise française pour aider AfricaRice à mettre en œuvre certaines des recommandations de la REPG. Des propositions conjointes de recherche ont été développées et soumises aux donateurs. Un Protocole d'entente entre les deux organisations vient d'être signé en vue de formaliser la collaboration dans le domaine de la recherche.

1.9. Renforcement du partenariat avec la FAO

En 2007, le DG d'AfricaRice a rencontré le DG de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui lui a réservé un accueil chaleureux. Le DG de la FAO a fait preuve d'un soutien sans réserve à la nouvelle vision d'AfricaRice et a demandé un projet commun sur le renforcement des capacités des SNRA africains. Depuis cette visite, le DG de la FAO continue d'avoir un grand intérêt personnel pour les propositions de recherche conjointes FAO-AfricaRice et a donné des instructions spécifiques à son personnel afin qu'il soit tenu informé dans ce domaine.

Par conséquent, la FAO a envoyé à AfricaRice une liste complète de 7 projets de collaboration en cours ou de collaboration future FAO-AfricaRice, et AfricaRice suit de près ces projets. Ces projets portent sur le renforcement des capacités, les semences, le transfert de technologies et le protocole de Carthagène sur la biosécurité. Avec la FAO, la BAD et SG-2000, AfricaRice a récemment publié le « NERICA Compendium ». La FAO participe aussi activement aux réunions de l'ARI.

Récemment, le DG d'AfricaRice a visité la FAO pour discuter de l'Initiative d'urgence sur le riz du Centre avec le DG de la FAO. La FAO a approuvé avec enthousiasme la proposition d'AfricaRice et l'Initiative d'urgence sur le riz est conduite dans le cadre de l'Initiative de la FAO sur la flambée des produits alimentaires. Les représentants de la FAO ont participé à la réunion de formulation de l'Initiative d'urgence sur le riz à AfricaRice du 9 au 12 juin 2008.

1.10 Renforcement du partenariat avec le Centre de coopération technique agricole (CTA)

En vue de forger une bonne collaboration avec le CTA, le DG d'AfricaRice a rencontré son homologue du CTA en 2007, ainsi que ses différents Chefs de département pour discuter des possibilités d'un soutien financier du CTA aux principales conférences, à la formation et aux publications d'AfricaRice.

En 2007, le CTA a cofinancé la conférence sur le VIH/SIDA tenue à Cotonou et la publication des comptes-rendus du premier Congrès du riz en Afrique. Recevant une réponse favorable de la part du CTA, AfricaRice a développé et envoyé un certain nombre de propositions de recherche qui sont à l'étude.

Le CTA a montré un intérêt particulier en participant à la session du Conseil des ministres d'AfricaRice et était l'un des partenaires clés invités par le DG comme observateurs à la réunion du Comité des experts nationaux tenue avant la réunion du Conseil des ministres. Conformément à une résolution du Conseil des ministres, le CTA a accepté d'examiner favorablement toute requête du Conseil.

1.11 Plan régional d'action collective pour l'AOC

Pour éviter les chevauchements et les duplications des activités de recherche et des efforts des Centres du GCRAI travaillant en Afrique, des Plans régionaux d'action collective pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) et d'Afrique de l'Est ont été initiés par les Centres du GCRAI et leurs partenaires dans le cadre d'une nouvelle façon de « mener les activités » ensemble.

Pour l'AOC, le leadership est confié à AfricaRice. Des centres du GCRAI, avec les partenaires comme le FARA, le CORAF/WECARD et les SNRA, ont été impliqués dans le développement du Plan d'action pour l'AOC. Cinq programmes prioritaires conjoints ont été identifiés et approuvés par le FARA pour suivi. L'Alliance du GCRAI souhaite vivement faire avancer les Plans d'action régionale et des discussions sont en cours en vue d'un financement octroyé par l'Alliance.

1.12 Réunions FARA, GFAR, CORAF/WECARD & ASARECA

FARA & GFAR : Le DG a participé aux réunions du Conseil d'administration du FARA et du Comité exécutif du GFAR en sa qualité de représentant de l'Alliance.

Lors de la quatrième Assemblée générale du FARA, tenue en juin 2007 à Johannesburg, Afrique du Sud, le DG a été invité par le Secrétaire exécutif du FARA, Dr Monty Jones, à faire une brève présentation intitulée « Réponse au statut de 5 conditions pour faire fonctionner l'agriculture africaine. » Le DG est le représentant du GCRAI au Conseil d'administration du FARA.

CORAF/WECARD et ASARECA : Le DG a participé aux activités du CORAF/WECARD et de ASARECA et a participé au 20e anniversaire du CORAF/WECARD.

1.13 Une relation plus forte avec les communautés économiques régionales (CER)
Des efforts considérables ont été fournis en vue de renforcer les liens avec les communautés économiques régionales. Pour la première fois, l'UEMOA et la CEDEAO ont été invitées à participer au Conseil des ministres en tant qu'observateurs. Le DG a participé au sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO en janvier 2008 à Ouagadougou. Les négociations sont en cours en vue de développer un programme de collaboration relatif à la législation semencière, aux cours de formation, etc.

AfricaRice a été invité à participer à la réunion extraordinaire des ministres des Finances, du Commerce et de l'Agriculture des pays de la CEDEAO sur la crise alimentaire du 18 au 19 mai 2008 à Abuja. AfricaRice a contribué énormément au document de base qui a été donné aux ministres pour la réunion et la contribution d'AfricaRice a été bien reconnue. Un représentant d'AfricaRice a également participé à la réunion des experts tenue dans ce contexte.

AfricaRice a été invité à participer à la réunion de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique qui se tient du 24 au 26 juin à Niamey et à présenter un article sur les activités d'AfricaRice dans le domaine de l'intégration régionale. Un représentant a été envoyé à cette réunion.

1.14 Points saillants des visites dans les pays membres
Le DG a visité 15 États membres et a eu des sessions de travail avec les ministres chargés de la recherche agricole, les ministres des Finances et deux Premiers ministres. Les résultats de ces visites sont tangibles :

- Augmentation significative des cotisations des États membres
- Engagements pris par les États membres de mieux soutenir la recherche rizicole nationale

Quelques-uns des contacts récents sont mis en exergue ci-dessous :

Ouganda : Immédiatement après l'adhésion de l'Ouganda, premier pays membre d'Afrique de l'Est, le DG d'AfricaRice a effectué une visite spéciale dans ce pays au mois d'octobre pour transmettre l'appréciation du Centre au gouvernement et discuter des thèmes des activités de recherche conjointe avec le système national.

Le DG a été chaleureusement accueilli par le ministre de l'Agriculture qui a parlé en terme élogieux de la contribution du NERICA en Ouganda. En l'absence du Vice-président ougandais qui est un grand promoteur du NERICA dans le pays, le DG a rencontré son Directeur de cabinet.

Il a aussi eu des discussions fructueuses avec le DG de NARO (*National Agriculture Research Organization*). Pendant cette visite, le DG a saisi l'opportunité pour rencontrer le Secrétaire Exécutif de ASARECA, qui est basé en Ouganda. Le Secrétaire exécutif lui a assuré qu'il encouragerait fortement d'autres pays d'Afrique de l'Est à adhérer à AfricaRice et à plaider pour le développement du secteur rizicole dans la région.

Sénégal : En janvier 2008, une délégation d'AfricaRice, conduite par le DG, a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence le ministre de l'Agriculture du Sénégal. La délégation était accompagnée du DG de l'ISRA. Le ministre a exprimé un besoin urgent d'un soutien technique fort de la part d'AfricaRice pour contribuer à relancer la production nationale de riz dans le contexte de la stratégie et de la priorité nationale du gouvernement à atteindre l'autosuffisance en riz.

Le ministre a demandé au DG de l'ISRA de convoquer une réunion entre les organisations nationales de R&D travaillant sur le riz et AfricaRice afin de développer des plans de travail conjoints. Dans le cadre de cette réunion, le DGA-RD d'AfricaRice a présenté une note conceptuelle aux représentants sénégalais de la R&D à St-Louis, sur les contributions possibles d'AfricaRice au programme sénégalais d'autosuffisance en riz. AfricaRice est heureux que le gouvernement du Sénégal ait fourni deux motopompes pour l'irrigation (d'une valeur de 30 000 USD) en réponse à sa demande.

Visite du ministre libérien à AfricaRice-Cotonou : Son Excellence Dr Christopher Toe, ministre de l'Agriculture a visité AfricaRice le 2 octobre 2007 pour avoir des discussions exhaustives sur l'assistance technique que le Centre peut donner pour aider à restaurer le programme de recherche et développement rizicoles au Liberia, qui sort de plusieurs années de guerre civile.

Suite à cette visite et grâce à l'initiative personnelle de Son Excellence Dr Toe, plusieurs propositions conjointes d'AfricaRice et du SNRA du Liberia (CARI) ont été développées et soumises aux donateurs (PNUD, FIDA, Banque mondiale) pour relancer le secteur rizicole du pays.

Visite au Mali dans le cadre de l'Initiative sur le riz : Le DG d'AfricaRice, accompagné du DGA chargé de la recherche, a visité le Mali pour discuter des activités collaboratives d'AfricaRice en vue d'aider à juguler la crise rizicole dans ses pays membres. La délégation a rencontré Dr Adama Traoré, Secrétaire exécutif du CNRA (Conseil national de la recherche agricole au Mali) et Vice-président du Conseil d'administration d'AfricaRice. La délégation d'AfricaRice a effectué une visite de courtoisie à Son Excellence, le ministre de l'Agriculture, accompagnée de Dr Adama Traoré et de Dr Cissé de l'IER. Le DG a présenté l'Initiative

d'urgence sur le riz. Le ministre a bien accueilli l'Initiative qui compléterait l'initiative nationale riz. Des discussions de suivi ont eu lieu avec le DG de l'IER.

1.15 Réunion du Conseil d'administration de 2008

Lors de la réunion du Conseil d'administration d'AfricaRice tenue en mars 2008 à Cotonou, le Conseil a approuvé les orientations de la recherche proposées par le Centre en vue de relever urgemment les défis de la crise rizicole et du changement climatique. Il a également apprécié et félicité la Direction et le personnel pour une REPG réussie, exprimé sa satisfaction par rapport à l'amélioration des efforts de mobilisation des ressources et a approuvé le budget de fonctionnement d'AfricaRice, ainsi qu'une politique d'investissement prudente pour AfricaRice.

Le Président du Conseil d'administration, en consultation avec la Direction, a identifié des chercheurs internationaux de haut niveau des institutions de recherche avancées pour former un Comité consultatif auprès du Conseil d'administration en vue de maintenir la qualité de la recherche d'AfricaRice.

1.16 Initiative du changement de la gestion du GCRAI

Une revue externe du GCRAI est en cours. Un processus de réforme de sa structure, de ses opérations, de sa pertinence et de son impact a été initié. Ce processus a été entrepris en réponse au changement environnemental rapide, en particulier à cause de la baisse drastique du financement de la recherche stratégique agricole à long terme.

Une équipe de gestion du changement composée de quatre groupes de travail provenant d'une vaste gamme d'acteurs a été mise sur pied pour rendre le processus plus inclusif. Le FARA et le CORAF sont très impliqués dans toutes ces discussions. Beaucoup de questions sont débattues, y compris la création d'un fonds de recherche agricole que certains donateurs comme DFID et l'ACDI comptent financer.

Selon le Président du Conseil d'administration et du DG, AfricaRice reste entièrement engagé dans ces processus. Un économiste d'AfricaRice représente les jeunes chercheurs africains dans l'un de ces groupes de travail. Dans le processus de changement de la gestion, le DG servira de conseiller *ad hoc* aux groupes de travail.

1.17 Réunion de la TICAD IV

AfricaRice a été invité à prendre part à la réunion de la TICAD IV à Yokohama, Japon en mai 2008, du fait de l'importance spéciale que le Japon attache à AfricaRice dans le cadre du partenariat Asie-Afrique.

Le GCRAI avait demandé au Président du Conseil des ministres d'AfricaRice de prendre part à la réunion de la TICAD et de faire en son nom une déclaration de la TICAD IV, remerciant le Japon pour son soutien à la recherche du GCRAI et exhortant la communauté internationale à accroître l'investissement dans la recherche agricole compte tenu de la crise alimentaire. AfricaRice a beaucoup apprécié le soutien du DG de l'ITRA, Togo dans la facilitation de ce processus.

Le Président du Conseil des ministres et le DG d'AfricaRice ont été invités à prendre la parole lors du lancement de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), qui complètera les activités de l'ARI. Le DGA d'AfricaRice a participé aux réunions des experts de la TICAD et a fait une présentation sur le partenariat de la recherche AfricaRice-IRRI pour l'Afrique. Dans les actes de la TICAD, la recherche d'AfricaRice, en particulier le NERICA, a été hautement appréciée et a été mise en exergue dans le Plan d'action de la TICAD IV.

1.18 Initiative d'urgence sur le riz

AfricaRice, en partenariat avec la FAO, l'IFDC, le CRS, le FIDA et les partenaires nationaux, a lancé une Initiative d'urgence sur le riz dans le cadre de l'Initiative de la FAO sur la flambée des denrées alimentaires. Cette Initiative d'urgence vise à accroître significativement la production rizicole dans un certain nombre de pays pilotes en 2009 en vue de réduire les importations de riz et la fuite des devises étrangères qu'elle entraîne.

Elle vise particulièrement à améliorer l'accès des paysans aux semences de riz, aux engrais minéraux et aux meilleures technologies rizicoles. L'Initiative couvre 11 pays pilotes ; mais il est prévu que d'autres pays soient couverts dans une seconde phase. Un atelier de formulation du programme s'est tenu au début de ce mois à Cotonou pour développer les plans d'action et le budget par pays ciblé.

Les experts agricoles venus des pays pilotes et les représentants de la FAO, de l'IFDC, du CRS, du FIDA, de l'IRRI, de SG2000, de la BAD, du ROPPA, du PNUD, de USDA, de la BOAD, de AGRA, de BMGF et d'AfricaRice y ont pris part.

II. Points saillants de la recherche

2.1 Nouveau Directeur général adjoint chargé de la recherche et développement

À l'annonce du départ à la retraite de Dr Keya, le DG l'a remercié avec effusion pour sa sagesse et son abnégation au travail qui ont contribué au succès de la REPG. Dr Keya a été retenu comme conseiller du DG pour un an afin que ce dernier puisse bénéficier de sa longue expérience au sein de la communauté du GCRAI.

Avec effet dès décembre 2007, Dr Marco Wopereis a été nommé nouveau DGA chargé de la recherche après un rigoureux processus de sélection. Il apporte sa vision, son expérience et son dynamisme de jeunesse aux activités de recherche et de développement d'AfricaRice.

2.2 Nouvelle structure de la recherche

Le DGA a proposé une nouvelle structure rationalisée des programmes, remplaçant les deux programmes et six projets précédents. La nouvelle structure est composée de quatre programmes, chacun étant lié à un projet du PMT :

- Programme 1 : Amélioration de la diversité génétique et sélection en vue de produire des ressources génétiques adaptées aux environnements en mutation
- Programme 2 : Amélioration de la productivité de la riziculture et protection des écosystèmes
- Programme 3 : Multiplication des opportunités des paysans par les partenariats, les systèmes d'apprentissage et d'innovation
- Programme 4 : Politique rizicole et impact des technologies sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

La nouvelle structure a été approuvée par le Conseil d'administration et sera présentée au CEN.

Le rôle des groupes thématiques au sein de la Division de la recherche a été clarifié. Ils ne doivent se focaliser que sur les questions scientifiques à savoir : promouvoir la publication et la rédaction des propositions de recherche, organiser les séminaires sur des sujets spécifiques tels que les méthodologies de recherche, et s'impliquer dans le contrôle de la qualité par un système interne de revue des pairs et un comité de revue des publications.

Les groupes thématiques ont été restructurés comme suit :

1. Amélioration génétique (biotechnologie, stress biotiques et abiotiques, physiologie des plantes, phytopathologie, sélection, modélisation)
2. Gestion intégrée des ravageurs (entomologie, nématologie, phytopathologie, agronomie, modélisation)
3. Gestion des cultures et des ressources naturelles (agronomie, gestion de l'eau, hydrologie, pédologie, malherbologie, modélisation)
4. Sciences sociales (politique et économie institutionnelles, socio-économie, sociologie, anthropologie, modélisation)

Évaluation annuelle et termes de référence des chercheurs : En 2008, un processus d'évaluation annuel a été introduit pour tout le personnel scientifique et deux formulaires d'évaluation standard ont été préparés. Les termes de référence de tous les chercheurs ont été aussi développés et partagés avec eux.

2.3 Développement d'un nouveau plan stratégique

En réponse à la dynamique du secteur de la R&D rizicole et conformément à la nouvelle vision d'AfricaRice et aux recommandations de la 5e REPG, le DGA a initié le développement d'un nouveau Plan stratégique pour le Centre.

La première version a été partagée avec le Conseil qui a fait des commentaires approfondis et a approuvé le principe du Plan. Elle sera maintenant partagée avec le CEN, dont la contribution est extrêmement importante afin d'assurer que notre Plan stratégique réponde aux besoins de nos États membres. Dès que cette version sera finalisée et approuvée par AfricaRice et ses partenaires, elle remplacera le Plan stratégique qui a été développé en 2003.

2.4 Activités conjointes avec les SNRA en 2007

AfricaRice a poursuivi sa mission de collaboration étroite avec les SNRA. Quelques activités conjointes sont mises en exergue ci-dessous :

Missions et ateliers : Environ 110 visites ont été effectuées par des chercheurs d'AfricaRice dans les pays membres et 15 ateliers ont été organisés en 2007.

Transfert de technologies et production des semences :

- Six (6) vidéos de formation sur la production rizicole traduites dans différentes langues africaines et projetées au Bénin, Burkina Faso, Guinée, Gambie, Mali et Ouganda. On estime qu'environ 28 500 paysans ont été touchés à travers ces vidéos.
- 150 tonnes de semences de base produites et distribuées par l'ARI
- Facilitation de la production de 4 500 tonnes de semences certifiées dans 7 pays pilotes de l'ARI

Variétés homologuées en 2007

- Sénégal : 5 variétés Sahel
- Ouganda : 2 NERICA
- Éthiopie : 4 NERICA

Variétés adoptées en 2007

- Liberia : 4 NERICA
- Nigeria : 2 NERICA

2.5 Reconnaissance accrue et impact

AfricaRice et le NERICA ont continué de faire l'objet de publicité à l'échelle mondiale avec plus de 150 informations de presse en ligne sur AfricaRice et le NERICA publiées entre 2007 et 2008 sur *BBC, New York Times, The Economist, Le Monde, Jeune Afrique* et beaucoup d'autres médias internationaux, régionaux et africains.

Dans le contexte de la crise rizicole, le DG a présenté un certain nombre d'articles qui ont été publiés dans les médias en Afrique de l'Ouest et en France. Il a été aussi très repris par la presse de téléconférence du GCRAI, RFI, New Scientist, La Depêche, etc. De plus, un certain nombre de chercheurs d'AfricaRice ont vu leurs articles publiés dans les principaux médias internationaux et nationaux, dont *Reuters, Bloomberg, et l'Express*.

Les réalisations d'AfricaRice ont été reconnues aux plus hauts niveaux en 2007 et 2008 :

- Monty Jones, le père du NERICA, a été nommé une des personnes les plus influentes au monde par le Time Magazine.
- L'industriel béninois M. Tunde a reçu le prix de la FAO pour la promotion des NERICA.
- Un étudiant ivoirien d'AfricaRice en doctorat a remporté le prix Christian Doré.
- Deux jeunes femmes chercheurs lauréates du programme UNESCO-l'OREAL – une du Sénégal en 2007 et l'autre du Gabon en 2008.
- Deux stagiaires du Bénin ont gagné les prix CODESRIA pour leurs thèses.
- Un livre sur le secteur rizicole au Ghana dans lequel l'écophysiologiste d'AfricaRice, Dr K Futakuchi, a rédigé un chapitre avec Dr Sakurai (ancien chercheur d'AfricaRice) a remporté la 23e édition du Masayoshi Ohira Memorial Prize
- Le DG a reçu un Certificat d'honneur du CORAF/WECARD lors de la cérémonie de son 20e anniversaire « en reconnaissance de sa contribution significative au partenariat dans le domaine de la recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre. »
- Pour la deuxième fois consécutive, AfricaRice a reçu une note supérieure dans les indicateurs de mesure de la performance du GCRAI.

Dans son rapport de 2007, la FAO a reconnu officiellement que le NERICA a été un facteur majeur dans l'accroissement de la production rizicole en Afrique en 2006 (6 % de plus que le niveau de 2005). La FAO a souligné que des augmentations significatives de la production étaient enregistrées au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et au Togo. La FAO a aussi annoncé que le NERICA a été le principal facteur de l'augmentation de 5 % de la production rizicole en 2007 en Guinée. Le NERICA a été aussi mis en exergue à plusieurs reprises par la Banque mondiale, en particulier dans son rapport de 2008 sur le développement. Il a reçu les éloges du Japon, du FIDA et de l'AGRA.
Le rapport de la REPG a beaucoup apprécié les réalisations d'AfricaRice dans le domaine de la gestion intégrée des cultures et du développement des technologies pour les écologies de bas-fonds, irriguées et de plateau.

III Conclusion

Le système AfricaRice, qui inclut les SNRA comme partie intégrante, est positionné pour une accélération du progrès, mais il nous faut redoubler d'efforts parce qu'il n'y a pas de réalisations acquises d'avance et il y a des défis majeurs à surmonter.

Dans un futur proche, nous allons nous focaliser sur les principales priorités suivantes qui rendront le système AfricaRice plus fort et plus pertinent :

- La mise en œuvre efficace du Plan de l'Initiative d'urgence sur le riz FAO-IFDC-AfricaRice avec le soutien des donateurs, des SNRA et des partenaires au développement ;
- La préparation rapide de la conférence sur l'Initiative de Dr Yayi Boni ;
- Le développement d'une stratégie consistante de mise en œuvre des recommandations de la REPG ;
- L'utilisation des nouvelles approches d'évaluation des chercheurs en utilisant des lettres de mission ;
- La poursuite du processus de plaidoyer dans les pays membres en vue du paiement de tous les arriérés ;
- La finalisation du Plan stratégique d'AfricaRice ;
- La mise sur pied de l'unité de Marketing ;
- Le lancement du programme post-master.

ANNEXE A

L'AVENIR DE LA RIZICULTURE SE TROUVE EN AFRIQUE

Dr. Papa A. Seck
Spécialiste en politiques et stratégies agricoles
Directeur général du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

L'humanité fait actuellement face à une crise rizicole très grave qui, à n'en point douter, constitue une menace sérieuse au maintien de la paix sociale. À notre sens, Il ne s'agit nullement d'une surprise, car vu le capital de connaissances accumulées par l'homme, il est difficile, voir impossible de ne pas prévoir de tels phénomènes. Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) a, depuis au moins 2 ans, prédit une crise rizicole en Afrique à partir de 2008.

La dernière alerte date du Conseil des ministres des États membres tenu à Abuja en septembre 2007. Au cours de cette importante rencontre, le Directeur général d'AfricaRice avait fait une présentation intitulée ***«Crise rizicole en Afrique, mythe ou réalité ?»*** Il en était clairement ressorti que notre continent va vers de réelles difficultés d'approvisionnement.

En effet, l'Afrique représente 10 à 13 % de la population mondiale, mais absorbe 32 % des importations mondiales, et connaît un taux de croissance annuel de sa consommation d'environ 4,5 %. À cela, s'ajoute le fait que les stocks mondiaux sont au plus bas niveau depuis 25 ans, avec moins de 2 mois de réserve, dont la moitié se trouve en Chine.

Il convient aussi de souligner que des modèles économétriques avaient également estimé que les prix de 2008 seraient au moins le double de ceux de 2002. Enfin, l'offre connaît un rétrécissement graduel. À titre d'exemple, un grand pays producteur comme la Chine a perdu 4 millions d'hectares en 10 ans et pourrait chercher 10 % de ses besoins sur les marchés internationaux, soit 35 % des quantités qui y sont commercialisées. C'est en fait l'équivalent de la part de l'Afrique actuellement.

De nombreuses initiatives ont été prises par la plupart des gouvernements africains. Mais force est de constater et de souligner, qu'à l'instar des autres parties du monde, rien n'a pu arrêter le phénomène.

La crise rizicole est structurelle, elle risque d'être longue et pénible, car l'Asie est de moins en moins en mesure de nourrir le monde. Une analyse des 10 dernières années montre que la consommation mondiale augmente en moyenne de 1 % par an et la productivité de 0,5 %. Par conséquent, cette crise serait l'effet cumulé d'écarts enregistrés chaque année.

Nous avons une conviction : l'avenir de la riziculture se trouve en Afrique. Car ce continent, contrairement à l'Asie, a un potentiel immense non exploité repérable à travers ses vastes étendues de terres et ses ressources hydriques faiblement utilisées (Zambie, RDC, Sierra Leone, Mali, Sénégal, etc.). À titre illustratif, nous avons en Afrique au Sud du Sahara, 130 millions d'hectares de bas-fonds, dont 3,9 millions seulement sont cultivés.

Par contre en Asie, le pari n'est pas d'augmenter les superficies rizicoles, mais plutôt de les maintenir. En outre, la compétitivité de la production du riz local en Afrique au Sud du Sahara est établie. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les rendements obtenus en Thaïlande et au Vietnam, et ceux du Sénégal, du Mali et du Niger. Les préjugés concernant notre compétitivité-coût et notre compétitivité-qualité sont au « musée des idées périmées ». Les problèmes sont ailleurs.

Il faut une rupture : l'Afrique doit dépasser la logique de gestion des urgences au profit d'une véritable rationalisation de sa réflexion sur le devenir et engager des actions concrètes de relance. Vue sous cet angle, cette crise est plutôt une opportunité pour réfléchir et agir autrement en vue de nous nourrir localement et durablement. Par conséquent, une seule question se pose : quels sont les problèmes et que faire ?

À court terme, les mesures prises par certains gouvernements africains relatives à l'allègement de la fiscalité et à certains mécanismes visant la transparence des marchés sont fondées. Cependant, celles-ci doivent être plus ciblées en faveur des pauvres. En outre, les gouvernements doivent engager sans délai, une réflexion et mettre en place des actions à moyen et long terme. Car les équations vont se poser plus en termes de disponibilité de la ressource que son accessibilité.

Sous ce registre, les éléments suivants peuvent être avancés :

1. Augmenter significativement la part de la riziculture irriguée à haut rendement dans la production : actuellement, les superficies irriguées en Afrique représentent moins de 10 % contre plus de 50 % en Asie. La riziculture irriguée permet à la fois d'obtenir des rendements très élevés (de 3 à 4 fois plus élevés que le riz pluvial) et de pratiquer la double culture.

2. Promouvoir l'utilisation des variétés telles que les NERICA : (variété obtenue par AfricaRice grâce à un croisement entre le riz africain et le riz asiatique). Le NERICA permet une augmentation sensible des rendements dans certains écosystèmes, un cycle plus court (moins de 50 jours comparé aux variétés traditionnelles) et une valeur en protéine plus élevée de 25 % par rapport au riz importé. Il y a aujourd'hui 18 variétés de NERICA développées pour les plateaux et 60 pour les bas-fonds qui sont homologuées dans 20 pays africains. La

simplification et l'accélération des procédures d'homologation de ces variétés par l'adoption des méthodes participatives préconisées par AfricaRice, mérite d'être retenue dans tous les pays d'Afrique pour réduire de plusieurs années le processus d'adoption.

3. Améliorer l'accès aux semences améliorées : la disponibilité des semences reste l'une des contraintes majeures à l'utilisation réussie des variétés améliorées telles que les NERICA. Face à un tel problème, il faut, entre autres, les mesures suivantes : (i) adopter des lois standard sur les semences et définir des mécanismes efficaces de contrôle et de certification de semences, et assurer leur application, (ii) mettre en place un système de législation semencière pour encourager l'implication du secteur privé dans l'approvisionnement et le commerce de semences, (iii) renforcer les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) pour la production de semences de prébase et de semences de base.

4. Améliorer les pratiques culturales : AfricaRice et ses partenaires ont mis en évidence la possibilité d'augmenter les rendements en milieu paysan à travers une gestion intégrée de la campagne rizicole en proposant des alternatives allant de la préparation du terrain jusqu'à la récolte. Des gains de rendement d'une à deux tonnes par hectare ont été obtenus en système irrigué et en bas-fonds, sans augmentation significative des coûts de production ; les améliorations se trouvent surtout au niveau de la gestion de la fertilité et la lutte contre les adventices.

5. Diminuer les pertes à la récolte et post-récolte : les pertes au niveau de la récolte et post-récolte (en quantité et en qualité) représentent 15 à 50 % de la valeur marchande de la production. Par conséquent, la mise à la disposition des acteurs d'équipement performant et leur formation est le point de passage obligé pour réduire les pertes et améliorer la qualité, ainsi que l'établissement des liens entre les différents acteurs intervenant dans la chaîne de valeur rizicole.

6. Fortifier les systèmes de recherche et de vulgarisation et leurs liens : la mise en place d'une plateforme pour les acteurs rizicoles, d'un fonds d'appui au programme national rizicole et de financements adéquats aux systèmes de recherche et de vulgarisation rizicoles, nous semble des axes majeurs à considérer.

7. Massifier le soutien aux acteurs de la filière rizicole : il y a un dérèglement du commerce international. Jusqu'à une année récente, les 11 000 riziculteurs américains recevaient des subventions d'une valeur de 1,4 milliard de dollars par an. Par contre, les 7 millions de riziculteurs africains continuent de se battre dans un marché libéralisé sans aucune subvention et avec un accès limité au crédit, aux intrants et à l'information sur le marché.

En fait, il y a une évidence : les acteurs ruraux africains, tout comme ceux du reste du monde, ont besoin de soutien conséquent.

8. Améliorer notre infrastructure pour diminuer le coût élevé des intrants : d'une manière générale, les prix des engrais en Afrique sont 2 à 6 fois plus élevés que ceux d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord surtout liés aux coûts élevés des transports. Nous avons par conséquent des limites objectives pour une intensification intelligente en vue de doper la productivité rizicole africaine.

Conclusion

L'Afrique doit comprendre qu'il lui faut assurer une offre rizicole suffisante en quantité, satisfaisante en qualité, rémunératrice pour les producteurs et abordable pour les consommateurs les plus pauvres. C'est à ce prix seulement qu'elle peut éviter d'être un « otage » des cours mondiaux. Il n'y a pas de secret, on construit une agriculture compétitive et durable grâce à une combinaison intelligente de trois facteurs : technologies performantes, infrastructure de base et environnement assaini. Oui c'est possible d'inverser les tendances, mais à moyen terme.

ANNEXE II

Résolutions de la 26e session ordinaire du Conseil des ministres d'AfricaRice

Résolution 1. Félicitations au Directeur général d'AfricaRice

Le Conseil des ministres,

- Vu les efforts déployés par le Directeur général depuis sa nomination pour insuffler une nouvelle dynamique aux activités du Centre,
- Vu l'enthousiasme et l'élan impulsés au sein du Centre par la Nouvelle Vision du Directeur général, notamment en matière du renforcement de la compétitivité du Centre et de sa capacité de réponse aux préoccupations et attentes des États membres,

Félicite vivement le Directeur général pour son sens de responsabilité et pour son leadership.

Résolution 2. Alignement programmatique AfricaRice/IRRI/CIAT en Afrique

Le Conseil des ministres,

- Vu que le mandat d'AfricaRice, de l'IRRI et du CIAT renferme des activités de recherche et de développement de la filière rizicole,
- Vu que tous les trois Centres sont appuyés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI),
- Vu les résultats probants obtenus par l'IRRI en Asie, le CIAT en Amérique latine et AfricaRice en Afrique,

Salue le processus de matérialisation de l'alignement programmatique entre AfricaRice, l'IRRI et le CIAT pour une plus grande synergie et une complémentarité programmatique autour des besoins de la riziculture africaine.

Demande la poursuite et l'élargissement des activités de ces trois centres afin d'améliorer la performance de la riziculture africaine.

Résolution 3: Acquittement de la contribution des États membres

Le Conseil des ministres,

- Constatant les efforts accomplis par la Direction générale d'AfricaRice pour recouvrer la cotisation des États membres,
- Constatant la hausse significative des sommes recouvrées,

Félicite les États membres qui se sont acquittés de leur contribution.

Exhorte ceux qui ne se sont pas encore acquittés de leurs obligations statutaires à le faire.

Encourage le Directeur général à poursuivre son programme de visite de proximité.

Résolution 4. Mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds

Le Conseil des ministres,

- Constatant les résultats probants d'AfricaRice en matière de mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux,

Encourage le Conseil d'administration et la Direction générale d'AfricaRice à poursuivre leurs efforts pour l'accroissement et la diversification des sources de financements extérieurs du Centre.

Résolution 5. Expansion du mandat géographique d'AfricaRice

Le Conseil des ministres,

- Considérant la demande d'adhésion à AfricaRice formulée par certains États de notre continent,
- Compte tenu de la large dissémination et de l'adoption sur notre continent des biens publics internationaux générés par AfricaRice,
- Vu la vocation continentale d'AfricaRice « Centre du riz pour l'Afrique »,

Accepte la République Centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, et l'Ouganda comme États membres et leur adresse ses félicitations.

Résolution 6. Programme post-master

Le Conseil des ministres,

- Vu la nécessité de renforcer les capacités africaines en matière de recherche et de développement rizicoles,

Félicite le Directeur général d'AfricaRice pour cette initiative novatrice et demande sa mise en œuvre afin d'élargir les compétences africaines en matière de recherche scientifique.

Résolution 7. Production des semences de qualité

Le Conseil des ministres,

- Vu l'insuffisance de semences améliorées de riz en Afrique et la forte demande en semences de qualité y compris les variétés NERICA,

Encourage AfricaRice à poursuivre son implication dans la production de semences de prébase et de base en relation avec les SNRA.

Demande à AfricaRice de continuer à s'impliquer dans le processus de mise en place et d'harmonisation de la législation semencière au niveau régional.

Résolution 8. Unité de marketing et de communication

Le Conseil des ministres,

- Vu l'importance d'une stratégie de communication effective dans la recherche de financement,
- Vu la nécessité de renforcer le plaidoyer en faveur de la production et de la consommation du riz local,

Soutient la mise en place d'une Unité de Marketing et de Communication pour épauler la Direction générale et les chercheurs d'AfricaRice en matière de recherche de financement et de plaidoyer au profit de la riziculture africaine.

Résolution 9. Processus de réformes et d'alliances au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Le Conseil des ministres,

- Prenant acte du processus de réforme en cours au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI),

Appuie toute proposition visant à renforcer AfricaRice en tant que Centre d'excellence pour la recherche et le développement de la filière rizicole en Afrique.

Résolution 10. Coopération avec le Centre technique de Coopération agricole et rurale (CTA)

Le Conseil des ministres,

- Étant donné le rôle critique de l'accès à l'information dans tout processus de prise de décision,

Apprécie hautement le soutien apporté à AfricaRice par le CTA.

Encourage les deux institutions à renforcer leur coopération et à mettre en œuvre un plan de travail pluriannuel.

Résolution 11. Consultation des organisations de producteurs

Le Conseil des ministres,

- Conscient de la nécessité d'associer fortement les utilisateurs de la recherche,

Demande que les producteurs rizicoles, à travers leurs organisations, soient dorénavant associés en tant qu'observateurs aux délibérations du Comité des experts nationaux.

Résolution 12. Proposition de conférence internationale de haut niveau sur la filière rizicole africaine

Le Conseil des ministres,

- Compte tenu de l'importance stratégique du riz pour la sécurité alimentaire de l'Afrique,
- Vu le faible taux de satisfaction des besoins en riz en Afrique par la production domestique,
- Vu l'intérêt des initiatives actuellement en cours dans chacun de nos États membres pour accroître les productions domestiques,

Demande qu'AfricaRice mette tout en œuvre pour accompagner l'initiative du Président Boni Yayi appelant à une réflexion concertée sur les voies et moyens de promotion de la riziculture dans les pays membres.

Exhorte tous les pays membres à y participer pour de larges échanges sur les stratégies nationales.

Résolution 13. Maintien du siège d'AfricaRice en Côte d`Ivoire

Le Conseil des ministres,

Réaffirme que le siège d'AfricaRice reste M'bé (Côte d'Ivoire), et que le retour va être apprécié par des organes compétents en la matière.

Apprécie les efforts du gouvernement de Côte d'Ivoire pour la protection de la station d'AfricaRice à Mbé.

Encourage le gouvernement de la Côte d'Ivoire à continuer d'assurer la sécurité du personnel et des biens d'AfricaRice.

Résolution 14. Renforcement de la collaboration avec les institutions sous-régionales et régionales d'intégration

Le Conseil des ministres,

Encourage AfricaRice à œuvrer dans le sens d'une plus grande collaboration avec les institutions sous-régionales et régionales d'intégration (CEDEAO, CEMAC, UEMOA, CEAC) afin de bénéficier de leur soutien.

Résolution 15. AfricaRice, un Centre d'excellence de l'Union africaine

Le Conseil des ministres,

Réitère son engagement à entreprendre des démarches nécessaires pour qu'AfricaRice, tout en demeurant un Centre international supporté par le GCRAI, soit reconnu comme un Centre d'excellence de l'Union africaine

Résolution 16. Requête du Liberia

Le Conseil des ministres,

Prend acte de la requête d'annulation des arriérés de paiement de la contribution du Liberia.

Décide qu'AfricaRice mène une réflexion à ce sujet et propose en conformité avec sa constitution, des éléments de réponses afin de faciliter la prise de décision lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres au Togo.

Résolution 17. Présidence du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres,

Félicite le Togo pour avoir accepté d'assurer la présidence du Conseil des ministres jusqu'à la prochaine réunion prévue en 2009.

Félicite également la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau pour avoir accepté le rôle de rapporteur.

Remerciements à l'endroit de son Excellence le Président du Nigeria

Le Conseil des ministres,

- Vu l'importance des moyens mis à la disposition des organisateurs par Son Excellence Monsieur le Président du Nigeria et par son gouvernement,

- Vu la parfaite organisation du Conseil des ministres,

Exprime ses sincères remerciements à Son Excellence le Président du Nigeria, au gouvernement et au peuple frère du Nigeria pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé à l'ensemble des participants.

Fait à Abuja le 28 septembre 2007
Le Conseil des ministres

ANNEXE III

Rapport des pays membres

Situation de la capacité en recherche rizicole, de l'adoption des technologies et des priorités de recherche dans les pays membres du Centre du riz pour l'Afrique - telle que présentée par les Directeurs généraux ou leurs représentants de 22 Systèmes nationaux de recherche agricole en Afrique.

Contexte

La 6e réunion consultative régionale biannuelle du Comité des experts nationaux (CEN) du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) a eu lieu du 23 au 25 juin 2008 à Cotonou, Bénin. Le CEN est composé des Directeurs généraux des instituts nationaux de recherche agricole des 22 pays membres d'AfricaRice ou leurs représentants. Ce rapport résume les données et informations sur la recherche rizicole, l'adoption des technologies et la performance du secteur rizicole dans chacun des pays membres telles que présentées au cours de la réunion du CEN de 2008.

I. Capacité en recherche rizicole

Le nombre de chercheurs travaillant à un certain niveau sur le riz dans les pays membres d'AfricaRice est indiqué en tableau 1. Ces données doivent être prises avec précaution, car la plupart des chercheurs assurent de nombreuses autres tâches ne se limitant pas seulement au travail sur le riz. Les tableaux sont à revoir après l'estimation du temps alloué à la recherche rizicole. La répartition des chercheurs par niveau académique et sexe pour la partie de l'échantillon où des données sont disponibles, montre que sur 238 chercheurs hommes, 129 sont titulaires d'un doctorat, 95 d'une maîtrise et 14 d'une Licence. La majorité des chercheurs femmes dispose d'une maîtrise ; dans certains pays, on n'a pas mentionné de femmes dans le personnel de recherche.

Tableau 1. Nombre de chercheurs (hommes et femmes) impliqués à un certain niveau dans la recherche rizicole par pays membre d'AfricaRice

Pays	Hommes	Femmes	Total
Bénin	4	0	4
Burkina Faso	12	2	14
Cameroun	16	2	18
République centrafricaine	7	0	7
Congo	4	0	4
Côte d'Ivoire	8	0	8
Gambie	12	1	13
Mali	27	1	28
Mauritanie	8	0	8
Niger	7	0	7
Nigeria	27	2	29
Sénégal	7	0	7
Sierra Leone	18	3	21
Ouganda	9	0	9
Égypte	50	1	51
République démocratique du Congo	10	0	10
Guinée	8	2	10
Ghana	20	1	21
Tchad	5	0	5
Total	**259**	**15**	**274**

Tableau 2. Nombre de chercheurs (hommes et femmes) dans les SNRA par pays et par niveau académique

Sexe	Pays	Niveau			Total
		Licence	Maîtrise	Doctorat	
Hommes	Bénin	0	4	0	4
	Burkina Faso	0	3	9	12
	Cameroun	0	8	8	16
	République centrafricaine	0	6	1	7
	Congo	1	1	1	3
	Côte d'Ivoire	0	4	4	8
	Gambie	0	7	5	12
	Mali	1	16	10	27
	Mauritanie	0	8	0	8
	Niger	0	5	2	7
	Nigeria	0	4	23	27
	Sénégal	0	3	4	7
	Sierra Leone	0	13	5	18
	Ouganda	4	2	3	9
	Égypte	0	0	50	50
	République démocratique du Congo	2	8	0	10
	Guinée	5	1	2	8
	Tchad	1	2	2	5
	Total	**14**	**95**	**129**	**238**
Femmes	Burkina Faso	0	2	0	2
	Cameroun	0	2	0	2
	Gambie	0	1	0	1
	Mali	0	1	0	1
	Nigeria	0	2	0	2
	Sierra Leone	0	3	0	3
	Égypte	0	0	1	1
	Guinée	2	0	0	2
	Total	**2**	**11**	**1**	**14**

Figure 1. Nombre de chercheurs hommes et femmes de différents niveaux académiques

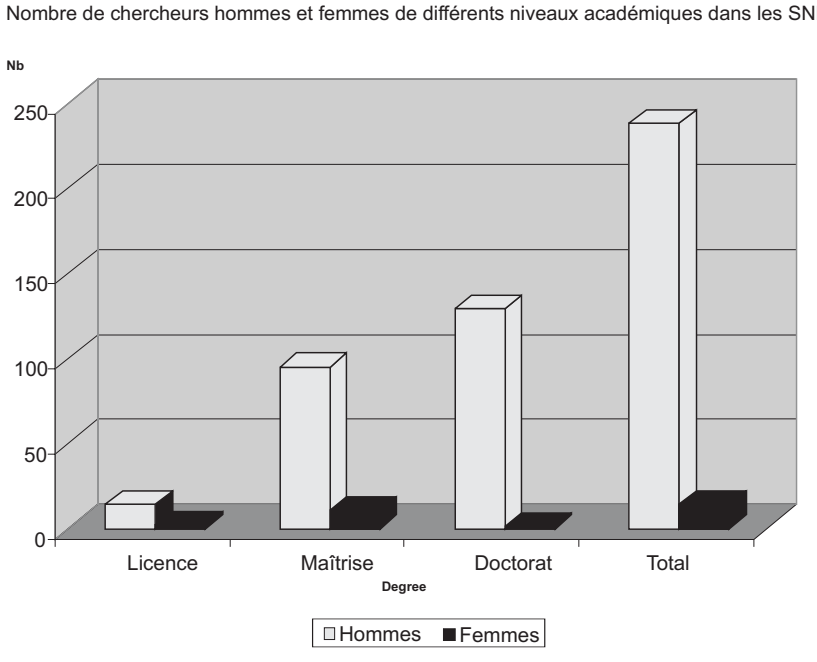

Le classement des chercheurs SNRAV par disciplines et sexe est édifiant. La grande majorité des chercheurs sont sélectionneurs – 118 hommes et 6 femmes. Toutefois, ceux-ci ne sont pas des sélectionneurs riz uniquement, ils travaillent sur plusieurs cultures, dont le riz. La deuxième catégorie la plus importante est constituée des spécialistes de la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM), 60 hommes pour 2 femmes. Puis viennent les chercheurs en gestion des ressources naturelles (GRN) 41 suivis des économistes (22). Dans ces groupes aussi, les chercheurs hommes sont plus nombreux. Les six groupes de disciplines suivants ont été formés conformément aux principales disciplines de la recherche : Sélection, IPM, GRN, Sciences sociales/Transfert de technologies (S/TT), Économie, et autres (Technologie alimentaire, Nutrition, Agro-météorologie).

Figure 2. Nombre de chercheurs par discipline

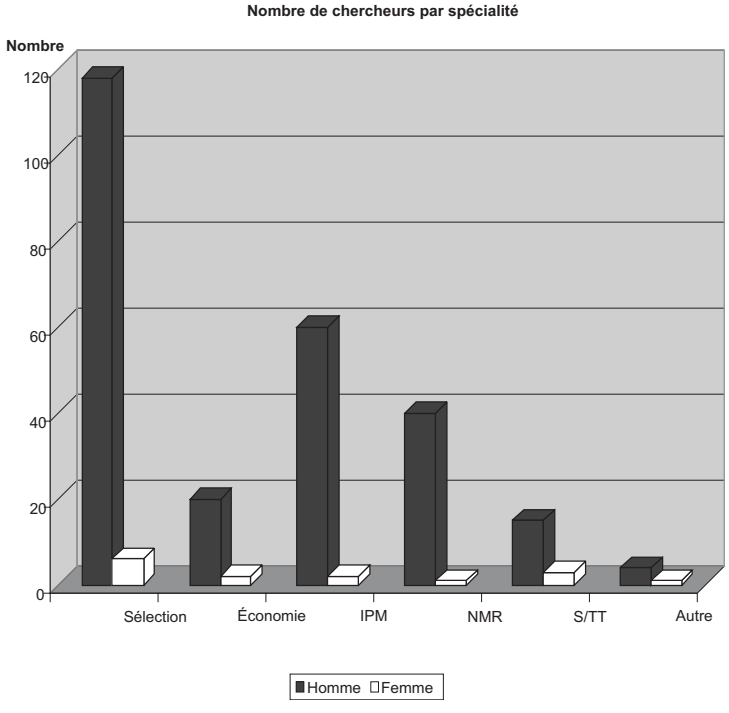

Figure 3. Âge moyen des chercheurs des SNRAV

L'âge moyen des chercheurs des SNRAV est d'environ 48 ans, avec des différences notables entre les pays. L'Ouganda a le personnel de recherche le plus jeune et le Sénégal le plus vieux.

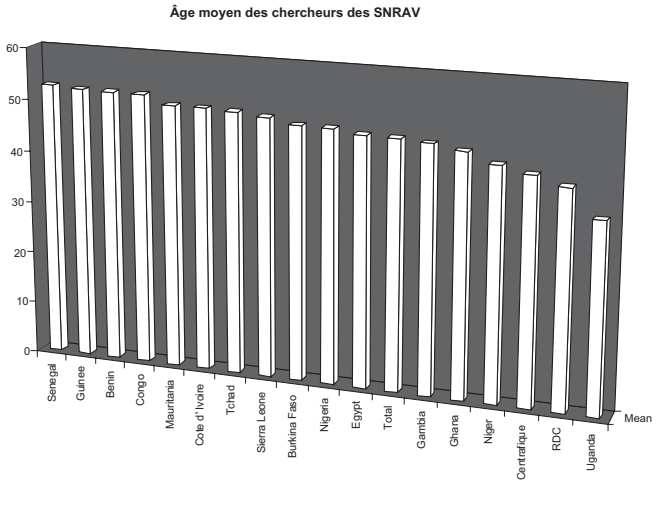

Tableau 3. Âge moyen des chercheurs des SNRAV

Pays	Moyenne	Nombre	Écart-type
Bénin	52	4	1,5
Burkina Faso	49	14	9,3
République centrafricaine	43	7	6,2
Congo	52	4	3,9
Côte d'Ivoire	51	8	3,9
Gambie	48	13	10,2
Mauritanie	51	8	9,7
Niger	45	7	4,5
Nigeria	49	22	6,9
Sénégal	53	7	4,8
Sierra Leone	50	21	10,4
Ouganda	36	9	7,1
Égypte	48	51	9,8
République démocratique du Congo	42	10	8,8
Guinée	52	10	3,8
Ghana	47	16	5,8
Tchad	50	5	4,8
Total	**48**	**216**	**8,6**

Les autres statistiques relatives à l'âge sont données en tableau 4, elles montrent que dans tous les pays, les chercheurs femmes sont plus jeunes que les chercheurs hommes. Alors que les différences entre les moyennes sont statistiquement significatives pour le genre et le niveau académique, elles ne le sont pas pour la discipline.

Tableau 4. Autres statistiques

Sexe	Âge moyen	Nombre	Écart-type
Hommes	48,2	204	8,50
Femmes	43,4	12	10,12
Total	**47,9**	**216**	**8,64**
Niveau académique			
Licence	47	15	8,4
Maîtrise	46	79	9,3
Doctorat	49	105	8,4
Total	**48**	**199**	**8,9**
Disciplines			
Sélection	48,2	95	8,8
Économie	44,8	16	8,1
IPM	49,7	49	8,0
GRN	45,8	33	9,4
S/TT	48,5	16	8,8
Autres	44,6	5	5,1
Total	**47,9**	**214**	**8,7**

L'âge moyen par sexe et par niveau académique montre que les femmes titulaires d'une licence sont en moyenne un peu plus âgées que leurs collègues hommes, alors que c'est le contraire pour le personnel titulaire d'une maîtrise. Pour l'échantillon total, les femmes chercheurs riz sont plus jeunes que les chercheurs hommes. Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi la plupart des chercheurs femmes stagnent au niveau de la licence : elles se marient et se retrouvent rapidement au sein de grandes familles, parfois il n'y a tout simplement pas d'opportunités d'entreprendre des études avancées.

Figure 4. Âge moyen des chercheurs SNRAV par niveau académique et par sexe

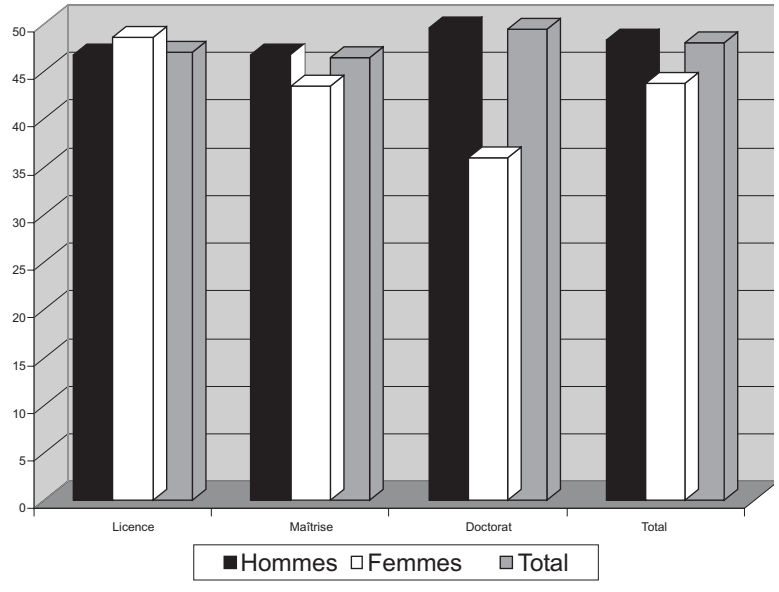

Figure 5. Boîte à moustaches de l'âge des chercheurs SNRAV en relation avec les disciplines

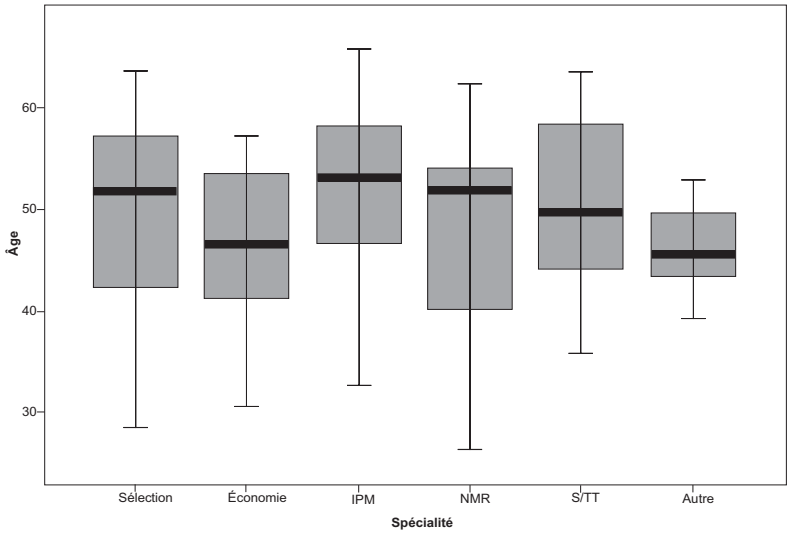

Figure 6. Boîtes à moustaches des chercheurs SNRAV en relation avec le niveau académique

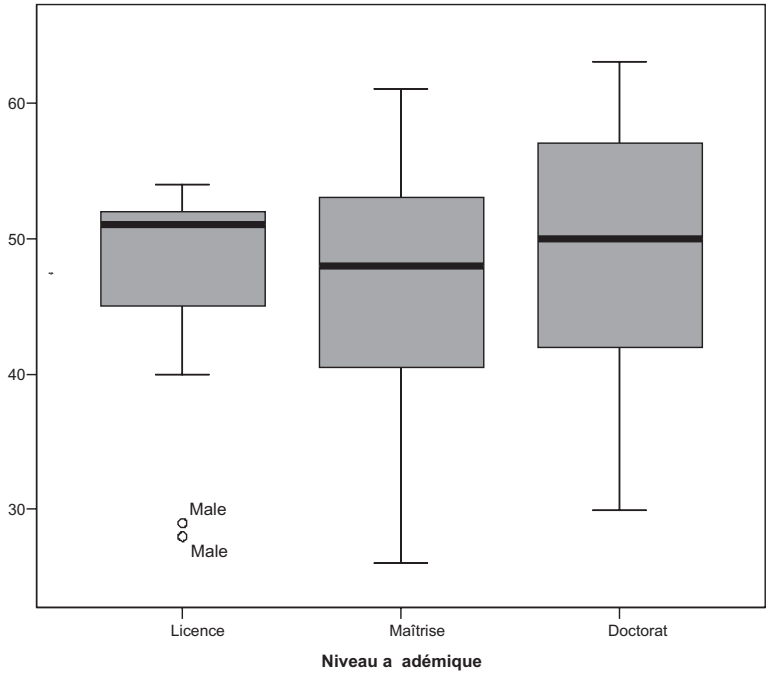

II. Budget approximatif alloué à la recherche rizicole

Le budget annuel approximatif alloué à la recherche rizicole présenté en tableau 5 montre des chiffres largement disparates, ce qui implique non seulement des priorités de recherche différentes par pays, mais aussi des difficultés à identifier clairement quelle part de projet ou de budget est allouée à la recherche rizicole. Les données reflètent ce qu'ont rapporté les Directeurs généraux des SNRA, mais elles sont à interpréter avec beaucoup de précautions.

Tableau 5. Budget alloué à la recherche par les pays membres

Pays	Budget	Unités	Monnaies	Taux par rapport au dollar US	Budget en dollars US
Bénin	100	Million	FCFA	500	200 000
Cameroun	25	Million	FCFA	500	50 000
République centrafricaine	1	Million	FCFA	500	2 000
Congo	3	Million	FCFA	500	6 000
Côte d'Ivoire	8	Milliard	FCFA	500	16 000 000
Égypte	6	Million	EGP	5.63183	1 065 373
Gambie	11	Million	Dollar US	1	11 000 000
Guinée	164,527		EURO	1.259	130 681
Liberia	1,3	Million	LRD	64	20 313
Mali	300	Million	FCFA	500	600 000
Mauritanie	100	Millier	Dollar US	-	100 000
Niger	20	Million	FCFA	500	40 000
Nigeria	68,5	Million	Naira	148	462 838
Sénégal	70	Millier	Dollar US	-	70 000
Sierra Leone	2	Milliard	Leone	-	677 966
Togo	5	Million	FCFA	500	10 000

Source : Réunion NEC, 23–25 juin 2008, Cotonou, Bénin

III. Variétés populaires les plus cultivées (locales et améliorées)

Les variétés populaires les plus cultivées dans les différentes écologies rizicoles ont été identifiées.

Variétés de riz de bas-fond les plus cultivées

Le tableau 6 présente une liste de 24 variétés de riz de bas-fond cultivées dans 11 pays, avec plusieurs pays cultivant les mêmes variétés améliorées de riz de bas-fond.

Tableau 6. Liste des variétés de riz de bas-fond les plus cultivées

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année d'homologation	Superficie (Estimation), ha
Bénin	11365	Bas-fond	ND	ND
	BERIS21	Bas-fond	ND	ND
	BL19	Bas-fond	ND	ND
	Gambiaka	Bas-fond	ND	ND
	IR841	Bas-fond	ND	ND
	WITA4	Bas-fond	ND	ND
Burkina-Faso	FKR19	Bas-fond	1994	Évaluation en cours
République centrafricaine	BG 90-2	Bas-fond	ND	ND
Côte d'Ivoire	Bouaké 189	Bas-fond	1977	-
	WAB 638-1	Bas-fond	1992	-
	WITA 9	Diverse	1992	-
Gambie	ROK 3	Plateau et bas-fond	1974	-
	ROK 31	Bas-fond (pluvial)	1978	-
Liberia	FKR 19	Bas-fond	-	-
Mali	BW 348	Bas-fond	-	-
	Khao dawk mali	Bas-fond	1999	-
	Mut 93 -2 -2- 4- 1	Bas-fond	1999	-
	Sik 131	Bas-fond	1999	-
	Swétassoké	Bas-fond	1999	-
Niger	SINTANE DIOFOR	Bas-fond	1970	-
Nigeria	FARO 44 (Sipi)	Bas-fond	1996	ND
	FARO 52 (WITA 4)	Bas-fond	2001	ND
Sierra Leone	ROK 3	Plateau et bas-fond	1974	-
	ROK 31	Bas-fond (pluvial)	1978	-
Togo	Dapango	Bas-fond	-	-
	IR 841 (aromatique)	Irrigué / Bas-fond	-	-
	TGR 203 /WITA 4	Bas-fond	-	-

Par exemple, FKR 19 est cultivée au Burkina Faso et au Liberia, IR841 au Bénin et au Togo et WITA 4 au Bénin, au Nigeria et au Togo (Tableau 7). Ceci pourrait être le résultat d'activités de recherche en collaboration entre AfricaRice et les SNRAV, essentiellement à travers le Groupe d'action Sélection. Ce tableau montre aussi le fait important que beaucoup de pays

n'ont pas d'information sur l'année d'homologation et le nombre d'hectares emblavés pour certaines variétés. Comme le potentiel de rendement et les superficies de culture des variétés sont des indicateurs de la contribution potentielle des variétés à l'amélioration de la production locale, des efforts doivent être fournis pour générer ce type d'information, même si cela doit commencer avec un projet pilote régional.

Tableau 7. Variétés de riz de bas-fond cultivées dans plusieurs pays

Nom de la variété	Pays	Écologie	Année d'homologation	Superficie (Estimation), ha
FKR 19	Liberia	Bas-fond	-	-
	Burkina-Faso	Bas-fond	1994	Évaluation en cours
IR 841 (aromatique)	Togo	Irrigué / Bas-fond	-	-
	Bénin	Bas-fond	ND	ND
WITA 4	Togo	Bas-fond	-	-
	Nigeria	Bas-fond	2001	ND
	Bénin	Bas-fond	ND	ND

Variétés de riz irrigué les plus cultivées

De nombreuses variétés de riz irrigué (50) sont cultivées (tableau 8) dans 9 pays (Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo). Parmi celles-ci, 16 sont cultivées en Égypte, le seul pays pour lequel des statistiques détaillées sont disponibles sur les superficies cultivées pour chaque variété (tableau 8). On avance l'hypothèse que ce manque d'information serait dû à plusieurs facteurs, dont le manque de suivi systématique du processus de diffusion et l'échange informel de semences de paysan à paysan.

Tableau 8. Variétés de riz irrigué les plus cultivées

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année d'homologation	Superficie (estimation) ha
Burkina-Faso	FKR14	Irrigué	1986	Évaluation en cours
	FKR28	Irrigué	1993	Évaluation en cours
	FKR16	Irrigué	1986	Évaluation en cours
Cameroun	ITA 300	Irrigué	-	-
	TOX 3145, 34, 3, 2	Irrigué	-	-
Égypte	GIZA 171	Irrigué	1970	5 000 000
	GIZA 172	Irrigué	1971	4 500
	REIHO	Irrigué	1984	200 000
	GIZA 181	Irrigué	1988	100 000
	GIZA 175	Irrigué	1989	400 000
	GIZA 176	Irrigué	1991	500 000
	GIZA 177	Irrigué	1995	112 000
	GIZA 178	Irrigué	1997	116 000
	SAKKA 101	Irrigué	1997	272 000
	SAKKA 102	Irrigué	1997	34 000
	EGYPTIAN YASMINE	Irrigué	1997	390
	SAKHA 103	Irrigué	2000	17 000
	SAKHA104	Irrigué	2000	126 000
	GIZA 182	Irrigué	2000	100
	BLACK RICE	Irrigué	2005	10
	HYBRID RICE	Irrigué	2006	2 500
Mali	Kogoni 91-1	Irrigué	1991	-
	Adny 11	Irrigué	1987	-
	BG 90-2	Irrigué	1985	-
	Wassa	Irrigué	1991	-
	Nionoka	Irrigué	2000	-
	Sahélika	Irrigué	1992	-
	Sambala malo	Irrigué	2004	-
	Jama Jigui (Leizong)	Irrigué	1999	-

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année d'homologation	Superficie (estimation) ha
Mauritanie	Jaya	Irrigué	1974	En régression
	IR 28	Irrigué	1974	En régression
	Sahel 108	Irrigué	1993	En régression
	Sahel 201	Irrigué	1993	En régression
	Sahel 202	Irrigué	1993	En régression
	IR 1529-680-3	Irrigué	2004	En régression
Niger	BG 90-2	Irrigué	1982	960
	IR1529-680-3	Irrigué	1971	4 067
	IR54	Irrigué	1982	-
	D5237	Irrigué	1952	-
	WITA 8	Irrigué	1997	1 120
	WITA 9	Irrigué	1997	319
Sénégal	Sahel 108	Irrigué	1994	-
	Sahel 201	Irrigué	1994	-
	Sahel 202	Irrigué	1994	-
	Jaya	Irrigué	-	-
	IRIS 529	Irrigué	-	-
	Sahel 202	Irrigué	-	-
	Sahel 201	Irrigué	-	-
	IKP	Irrigué	-	-
	ITA123	Irrigué	1997	-
	BG 90-2	Irrigué	1997	-
	BW248-1	Irrigué	1997	-
	BR51-46-5	Irrigué	1997	-
	TCS10	Irrigué	1997	-
Togo	IR 841 (aromatique)	Irrigué / Bas-fond	-	-
Gambie	BG 90-2	Irrigué	1985	1 000
	IET 3137	Irrigué	1987	3 000
	RAS1	Irrigué / Bas-fond	1989	4 000
	IR 64	Irrigué / Bas-fond	1989	500

Le tableau 9 montre les variétés de riz irrigué cultivées dans plus d'un pays : BG 90-2 au Mali, au Niger, en Gambie et au Sénégal ; IR 1529 en Mauritanie et au Niger ; Jaya, Sahel 108, Sahel 201 et Sahel 202 en Mauritanie et au Sénégal. Le système riz irrigué est relativement homogène, malgré la variation des conditions physiques du sol, des systèmes de gestion de l'eau et de la culture et des contraintes biotiques. Ainsi, les performances de ces variétés en conditions normales doivent être comparables à celles en champs paysans.

Tableau 9. Variétés de riz irrigué cultivées dans plusieurs pays

Nom de la variété	Pays	Écologie	Année d'homologation	Superficie (Estimation), ha
BG 90-2	Gambie	Irrigué	1985	1 000
	Mali	Irrigué	1985	-
	Niger	Irrigué	1982	960
	Sénégal	Irrigué	1997	-
IR 1529	Mauritanie	Irrigué	2004	En régression
	Niger	Irrigué	1971	4 067
Jaya	Mauritanie	Irrigué	1974	En régression
	Sénégal	Irrigué	-	-
Sahel 108	Mauritanie	Irrigué	1993	En régression
	Sénégal	Irrigué	1994	-
Sahel 201	Mauritanie	Irrigué	1993	En régression
	Sénégal	Irrigué	1994	-
Sahel 202	Mauritanie	Irrigué	1993	En régression
	Sénégal	Irrigué	1994	-

Variétés de riz de plateau les plus cultivées

Le tableau 10 montre que 38 variétés de riz de plateau (améliorées et locales) ont été mentionnées par 13 pays, les plus fréquentes étant NERICA 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 8, ainsi que WAB 56-50, WAB 56-104 et WAB 181-18. L'année de l'homologation variétale est une information cruciale qui manque souvent pour un certain nombre de pays (Cameroun, Congo, Liberia et Togo) et dans une certaine mesure la Côte d'Ivoire. L'estimation des superficies cultivées manque aussi pour cette écologie dans la plupart des pays. La mise au point et l'incorporation d'outils SIG vont certainement améliorer la collecte de données sur les superficies emblavées par variété. Un projet pilote coopératif est nécessaire dans ce domaine.

Tableau 10. Variétés de riz de plateau les plus cultivées

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année de l'homologation	Superficie (estimation), ha
Bénin	NERICA 1	Plateau	2004	-
	NERICA 2	Plateau	2004	-
Burkina-Faso	FKR 33	Plateau	1992	Évaluation en cours
	FKR 43	Plateau	2003	Évaluation en cours
Cameroun	NERICA 3	Plateau	-	-
	WAB 56-50	Plateau	-	-
République centrafricaine	IRAT144	Plateau	ND	-
	IRAT170	Plateau	ND	-
	IRAT213	Plateau	ND	-
	IRAT216	Plateau	ND	-
	TCS10	Plateau	ND	-
Congo	Dourado précoce	Plateau	-	500
	Igouape calelo	Plateau	-	1 000
	IRAT 144	Plateau	-	500
Côte d'Ivoire	Aziko	Plateau	-	-
	Digbeu Gbassou	Plateau	-	-
	Dogore	Plateau	-	-
	Gokli	Plateau	-	-
	IDSA 10	Plateau	1983	-
	IDSA 78	Plateau	1997	-
	IDSA 85	Plateau	1991	-
	Kimisere	Plateau	-	-
	Lokple	Plateau	-	-
	NERICA1	Plateau	1994	-
	NERICA2	Plateau	1994	-
	Non Non Non	Plateau	-	-
	WAB 56-50	Plateau	1989	-
Gambie	Peking	Plateau	1985	2 000
	NERICA (1-6)	Plateau	2005	800
	PRASANA	Plateau	1980	1 000
Liberia	NERICA1	Plateau	-	-
	NERICA2	Plateau	-	-
	NERICA4	Plateau	-	-
	NERICA7	Plateau	-	-
	NERICA8	Plateau	-	-

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année de l'homologation	Superficie (estimation), ha
Mali	Kumabani (WAB 189 B.B.B.8HB)	Plateau	2004	-
	NERICA4 (Dusu-suma)	Plateau	2004	-
	Sikasoka (WAB181 18)	Plateau	2004	-
	WAB56-104	Plateau	2004	-
Nigeria	ITA150	Plateau	1996	-
	NERICA1	Plateau	2003	-
Sénégal	IKP	Plateau		-
	Tox 728-1	Plateau	1997	-
	DJ 11-509	Plateau	1997	-
	DJ 8-341	Plateau	1997	-
Sierra Leone	DC Kono (Local)	Plateau		-
	ROK 17	Plateau	1978	-
	ROK 16	Plateau	1978	-
	ROK 3	Plateau et Bas-fond	1974	-
Togo	NERICA1 (aroma-tique)	Plateau	-	-
	NERICA4	Plateau	-	-
	Variétés O. glaber-rima	Plateau	-	-

NERICA1 est cultivé au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Liberia, au Nigeria et au Togo, alors que WAB 56-50 est cultivé au Cameroun et en Côte d'Ivoire (tableau 11). La connaissance de l'étendue de la diffusion variétale en termes de superficie cultivée est également importante dans ce cas pour une évaluation efficace du mécanisme à travers lequel les variétés ont été homologuées. Par exemple, les NERICA ont été introduites en Côte d'Ivoire en 1994, la même année à laquelle NERICA1 et 2 ont été homologuées dans ce pays.

Tableau 11. Variétés de riz de plateau cultivées dans plusieurs pays

Nom de la variété	Pays	Écologie	Année d'homologation	Superficie (estimation), ha
IRAT 144	Congo	Plateau	-	500
	République centrafricaine	Plateau	ND	-
NERICA 1	Bénin	Plateau	2004	-
	Côte d'Ivoire	Plateau	1994	-
	Gambie	Plateau	2005	-
	Liberia	Plateau	-	-
	Nigeria	Plateau	2003	-
	Togo	Plateau	-	-
NERICA 2	Bénin	Plateau	2004	-
	Côte d'Ivoire	Plateau	1994	-
	Gambie	Plateau	2005	-
	Liberia	Plateau	-	-
	Nigeria	Plateau	2005	-
NERICA 4	Liberia	Plateau	-	-
	Togo	Plateau	-	-
	Gambie	Plateau	2005	-
	Mali	Plateau	2004	-
WAB 56-50	Cameroun	Plateau	-	-
	Côte d'Ivoire	Plateau	1989	-

N.B : en Gambie, les superficies sous NERICA 1–6 sont estimées à 800 hectares et NERICA 1 et 2 couvraient plus de 186 000 hectares au Nigeria en 2007.

Variétés de riz de mangrove les plus cultivées

L'écologie riz de mangrove se retrouve essentiellement en Gambie, en Sierra Leone et au Sénégal et les variétés améliorées de riz de mangrove les plus cultivées sont les variétés Rok et WAR. Certaines de ces variétés sont aussi appropriées pour les bas-fonds et les boliland. Les variétés Rok ont été vulgarisées beaucoup plus tôt (1974–1978, 1982) que les variétés WAR (1997, 1992).

Tableau 12. Variétés de riz de mangrove les plus cultivées

Pays	Nom de la variété	Écologie	Année de l'homologation	Superficie (estimation), ha
Gambie	WAR77-3	Mangrove	1992	500
	ROK 5	Mangrove	1982	2500
Sénégal	WAR1	Mangrove	1997	-
	WAR77-3-2-2	Mangrove	1997	-
	WAR81-2-1-3-2	Mangrove	1997	-
Sierra Leone	Pa 3-Months	Bas-fonds, Mangrove	-	-
	Pa Gbessay (Local)	Bas-fonds, Mangrove	-	-
	ROK 10	Bas-fonds, Mangrove, Boliland	1978	-
	ROK 21	Mangrove	1978	-
	ROK 22	Mangrove	1978	-
	ROK 24	Bas-fonds, Mangrove	1978	-
	ROK 5	Bas-fonds, Mangrove	1974	-

WAR 77-3 est cultivée en Gambie et au Sénégal, alors que Rok 5 est cultivée en Gambie et en Sierra Leone (tableau 13).

Tableau 13. Variétés de riz de mangrove cultivées dans plusieurs pays

Nom de la variété	Pays	Écologie	Année d'homologation	Superficie (estimation), ha
WAR77-3	**Gambie**	Mangrove	1992	500
	Sénégal	Mangrove	1997	-
ROK 5	**Gambie**	Mangrove	1982	2500
	Sierra Leone	Bas-fonds et Mangrove	1974	-

IV. Variétés de riz homologuées / adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

La liste des variétés de riz irrigué homologuées ou adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007) (tableau 14) montre que beaucoup de variétés de riz irrigué sont cultivées dans les pays, ce qui illustre la richesse de la biodiversité des ressources génétiques de riz en termes d'années d'homologation et de nombre de variétés homologuées. Cependant, il manque des informations sur le rendement et les superficies cultivées. La Côte d'Ivoire cultive Bouaké 189, WITA 4 est cultivée au Bénin, au Nigeria et au Tchad, WITA 8 et WITA 9 sont cultivées au Niger alors que les variétés Sahel sont surtout cultivées au Sénégal.

Tableau 14. Variétés de riz irrigué adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Superficie (estimation), ha
Bénin	11365	Bas-fond/Irrigué	-	-	-
	BL19	Bas-fond/Irrigué	-	-	-
	INRAIS88	Bas-fond/Irrigué	-	-	-
	IR841	Bas-fond/Irrigué	-	-	-
	WITA 4	Bas-fond/Irrigué	-	-	-
Burkina Faso	FKR 49N	Bas-fond/irrigué	2005	-	Évaluation*
	FKR 56N	Bas-fond/Irrigué	2005	-	Évaluation*
	FKR 58N	Bas-fond/Irrigué	2005	-	Évaluation*
	FKR 60N	Bas-fond/Irrigué	2005	-	Évaluation*
Côte d'Ivoire	Bouaké 189	Bas-fond/irrigué	-	-	-

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Superficie (estimation), ha
Égypte	Black rice	Irrigué	2005	-	10
	Egyptian Yasmine	Irrigué	1997	-	390
	Giza 177	Irrigué	1995	-	112 000
	Giza 178	Irrigué	1997	-	116 000
	Giza 182	Irrigué	2000	-	100
	Hybrid rice	Irrigué	2006	-	2 500
	Sakha 102	Irrigué	1997	-	34 000
	Sakha 104	Irrigué	2000	-	126 000
	Sakha 101	Irrigué	1997	-	272 000
	Sakha 103	Irrigué	2000	-	17 000
Gambie	TNS 14	Irrigué/Bas-fond	1997	-	500
	TNS 19	Irrigué/Bas-fond	2000	-	400
Mali	Jama Jigui	Irrigué	1999	-	-
	NERICA-L-1-IER	Irrigué	2004	-	-
	NERICA-L-2-IER	Irrigué	2004	-	-
	Nionoka	Irrigué	2000	-	-
	Sambala malo	Irrigué	2004	-	-
Mauritanie	BG 380-2	Irrigué	-	-	-
	IR 3941	Irrigué	Dissémination	-	-
	IR 64	Irrigué	-	-	-
	ITA 222	Irrigué	-	-	-
	BG 400-1	Irrigué	-	-	-
Niger	CHIAN-NUNG SEN YU 30	Irrigué	2006	-	-
	KOGONI 91-1(GAM-BIAKA)	Irrigué	2006	-	76
	NERICA L-39	Irrigué	2007	-	50
	NERICA L-49	Irrigué	2007	-	107
	WAS4-B-B-9-1-4TGR48	Irrigué	2007	-	30
	WITA 8	Irrigué	1997	-	1120
	WITA 9	Irrigué	1997	-	319

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Superficie (estimation), ha
Nigeria	TOX 4004-43-1-2-1 (FARO 57)	Pluvial/Irrigué	2005	-	-
	Cisadane (FARO 51)	Pluvial/Irrigué	1998	-	-
	WITA 4 (FARO 52)	Pluvial/Irrigué	2001	-	-
Sénégal	Sahel 134	Irrigué	2006	-	-
	Sahel 159	Irrigué	2006	-	-
	Sahel 208	Irrigué	2006	-	-
	Sahel 209	Irrigué	2006	-	-
	Sahel 210	Irrigué	2006	-	-
	ITA 123	Bas-fond/Irrigué	1997	-	-
	BG 90-2	Bas-fond/Irrigué	1997	-	-
	BW248-1	Bas-fond/Irrigué	1997	-	-
	BR51-46-5	Bas-fond/Irrigué	1997	-	-
Tchad	Tox 728-1	Irrigué	-	4	-
	WITA 4	Irrigué	-	4,5	-

Variétés de riz de bas-fonds homologuées / adoptées au cours de ces dernières années (1997–2007)

Différentes variétés sont cultivées dans l'écosystème riz de bas-fond des différents pays. Cependant, certaines variétés de riz de bas-fond sont aussi cultivées dans les milieux riz irrigué (tableau 15). Dans le cas spécifique du Togo, des variétés NERICA de bas-fond sont cultivées en milieu irrigué (NERICA L-14, NERICA L-19, and NERICA L-20). WITA 4 et Bouaké 189 sont cultivées aussi bien en conditions de riz de bas-fond que de riz irrigué.

Tableau 15. Variétés de riz de bas-fond adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Superficie (estimation), ha
Bénin	11365	Bas-fond / Irrigué	-	-	-
	BL19	Bas-fond / Irrigué	-	-	-
	INRAIS88	Bas-fond / Irrigué	-	-	-
	IR841	Bas-fond / Irrigué	-	-	-
	WITA 4	Bas-fond / Irrigué	-	-	-
Burkina Faso	FKR 52	Bas-fond	2004	-	Évaluation en cours
	FKR 49N	Bas-fond / Irrigué	2005	-	Évaluation en cours
	FKR 56N	Bas-fond / Irrigué	2005	-	Évaluation en cours
	FKR 58N	Bas-fond / Irrigué	2005	-	Évaluation en cours
	FKR 60N	Bas-fond / Irrigué	2005	-	Évaluation en cours
Côte d'Ivoire	Bouaké 189	Bas-fond / Irrigué	-	-	
Gambie	TNS 14	Irrigué / Bas-fond	1997	-	500
	TNS 19	Irrigué / Bas-fond	2000	-	400
Guinée	Variétés CK	Bas-fond	-	-	
Mali	BW 348	Bas-fond	-	-	-
	Mut 93 -2 -2- 4- 1	Bas-fond	1999	-	-
	Sik 131	Bas-fond	1999	-	-
	Swétassoké	Bas-fond	1999	-	-
	Khao dawk mali	Bas-fond	1999	-	-
Sénégal	ITA 123	Bas-fond / Irrigué	1997	-	-
	BG 90-2	Bas-fond / Irrigué	1997	-	-
	BW248-1	Bas-fond / Irrigué	1997	-	-
	BR51-46-5	Bas-fond / Irrigué	1997	-	-
Tchad	BW 348-1	Bas-fond	-	4,5	-
	FARO 20	Bas-fond	-	3,7	-
	ITA 222	Bas-fond	-	5	-
Togo	WITA 4 (TGR 203)	Bas-fond	-	6–7	-
	NERICA L-14	Bas-fond	-	4–5	-
	NERICA L-19	Bas-fond	-	4–5	-
	NERICA L-20	Bas-fond	-	4– 5	-

Variétés de riz de plateau homologuées/adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

Plus de 38 variétés de riz de plateau, dont les séries NERICA et WAB ont été énumérées, (tableau 16) mais il manque des données sur le rendement et l'estimation des superficies cultivées. Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle technologie avancée et efficace pour la collecte des données et informations rizicoles à l'aide d'outils SIG pour rassembler rapidement ces importantes données.

Tableau 16. Variétés de riz de plateau adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Surface (estimation), ha
Bénin	IRAT136	Plateau	-	-	-
	NERICA 1	Plateau	2004	-	1500
	NERICA 2	Plateau	2004	-	1500
Burkina-Faso	FKR 43	Plateau	2002	-	Évaluation
	FKR 45N	Plateau	2005	-	Évaluation
	FKR 47N	Plateau	2005	-	Évaluation
	FKR 54	Plateau	2004	-	Évaluation
Congo	Dourado précoce	Plateau	1983	-	500
	Igouape cateto	Plateau	1985	-	1 000
	IRAT 144	Plateau	1990	-	500
Côte d'Ivoire	IDSA 10	Plateau	-	-	-
	IDSA 78	Plateau	-	-	-
	IDSA 85	Plateau	-	-	-
Gambie	ATM Sel 3	Plateau	2003	-	600
	NERICA 1,2,3,4, 5, 6	Plateau	2005	-	2 000
	P 105	Plateau	2006	-	-
	P 106	Plateau	2006	-	-
	WAB 56-50	Plateau	-	-	-
	WAB 56-104	Plateau	-	-	-
Guinée	NERICA 1	Plateau	-	-	-
	NERICA 2	Plateau	-	-	-
	NERICA 3	Plateau	-	-	-
	NERICA 4	Plateau	-	-	-
	Variétés CK	Plateau	-	-	-

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Surface (estimation), ha
Mali	NERICA 4 (Dususuma)	Plateau	2004	-	-
	WAB 181 18 (Sikasoka)	Plateau	2004	-	-
	WAB 189 …(Kumabani)	Plateau	2004	-	-
	WAB 56 104 (Jigifa)	Plateau	2004	-	-
Nigeria	ITA 321 (FARO 53)	Plateau	2003	-	-
	NERICA 1 (FARO 55)	Plateau	2003	-	-
	NERICA 2 (FARO 56)	Plateau	2005	-	-
	WAB189-B-B-B-8-HB (FARO 54)	Plateau	2003	-	-
Sénégal	DJ11-509	Plateau	1997	-	-
	DJ8-341	Plateau	1997	-	-
	TOX 728-1	Plateau	1997	-	-
Sierra Leone	NERICA 1	Plateau	-	-	-
	NERICA 3	Plateau	-	-	-
	NERICA 4	Plateau	-	-	-
	NERICA 6	Plateau	-	-	
	WAB 515-B-16A2-2	Plateau	-	-	-
	WAB 56-50	Plateau	-	-	-
	WAB 96-1-1	Plateau	-	-	-
Tchad	CT6240-12-2-2-3-6P	Plateau	-	2,3	-
Togo	NERICA 1 (aromatique)	Plateau	-	3–4	-
	NERICA 11	Plateau	-	3– 4	-
	NERICA 4	Plateau	-	3– 3,5	-
	NERICA 8	Plateau	-	3	-
	WAB 515-2-A (TGR 405)	Plateau	-	3–3,5	-
Ouganda	NARIC 1	Plateau	2002	-	-
	NARIC 2	Plateau	2002	-	-
	NERICA 1	Plateau	2007	-	-
	NERICA 10	Plateau	2007	-	-
	NERICA 4 (NARIC 3)	Plateau	2002	-	-
	NP 2	Plateau	1995	-	-
	NP 3	Plateau	1995	-	-
	UK 2	Plateau	1995	-	-

Variétés de riz de mangrove homologuées/adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

On fait état de la culture de riz de mangrove dans seulement trois pays d'Afrique de l'Ouest – la Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone. Les variétés de riz de mangrove récemment homologuées sont les différentes variétés WAR (AfricaRice Rokupr), mais il y a peu d'information sur les rendements et les superficies emblavées (tableau 17).

Tableau 17. Variétés de riz de mangrove adoptées au cours de ces dix dernières années (1997–2007)

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation	Rendement, tonnes/ha	Superficie (estimation), ha
Gambie	WAR77-3	Mangrove	1992	-	500
	ROK 5	Mangrove	1982	-	2 500
Sénégal	WAR 1	Mangrove	1997	-	-
	WAR 77-3-2-2	Mangrove	1997	-	-
	WAR 81-2-1-3-2	Mangrove	1997	-	-
Sierra Leone	WAR 115-1-2-2-1-B-B-1	Marécage de mangrove	-	-	-
	No 1BP 148	Marécage de mangrove	-	-	-
	WAR 77-3-2-2	Marécage de mangrove	-	-	-

V. État de la dissémination des variétés NERICA

Variétés de NERICA de plateau

Les variétés NERICA de plateau sont principalement cultivées en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Liberia, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo), Cameroun en Afrique Centrale et Ouganda en Afrique de l'Est. Le processus de diffusion a commencé en 2004–2005 en Afrique de l'Ouest et en 2002 en Ouganda. Les rendements rapportés vont de 2,5 à 5 tonnes/ha (tableau 18). Il n'existe pas beaucoup d'informations sur la superficie réelle cultivée, mais le Nigeria a rapporté une superficie estimée à plus de 186 000 hectares pour le NERICA1 et 2 en 2007 ; le Bénin a estimé environ 9 000 hectares et la Gambie plus de 3 000 hectares.

Tableau 18. État de la diffusion des NERICA de plateau

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation officielle	Nombre d'hectares	Rendement, Tonnes / ha	Commentaire
Bénin	NERICA 1	Plateau	2004	-	-	Variétés les plus populaires
	NERICA 2	Plateau	2004	-	-	Variétés les plus populaires
	NERICA 4	Plateau	2004	-	-	Variétés les plus populaires
	NERICA 1	Plateau		1 500	-	-
	NERICA 2	Plateau		1 500	-	-
	NERICA 4	Plateau		1 500	-	-
	NERICA 1	Plateau	2004	1 500	-	Homologuées/ adoptées au cours des 10 dernières années
	NERICA 2	Plateau	2004	1 500	-	Homologuées/ adoptées au cours des 10 dernières années
	NERICA 4	Plateau	2004	1 500	-	Homologuées/ adoptées au cours des 10 dernières années
Burkina Faso	NERICA 12 (FKR45N)	Plateau	-	Évaluation en cours	-	-
	NERICA 17 (FKR47N)	Plateau	-	Évaluation en cours	-	-
Cameroun	NERICA 3	Plateau	-	-	2,5–5	-
Côte d'Ivoire	NERICA 1	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 2	Plateau	-	-	-	-
Gambie	NERICA 1	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 4	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 6	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 22 (P 163)	Plateau	-	-	-	-

Pays	Nom	Écologie	Année d'homologation officielle	Nombre d'hectares	Rendement, Tonnes / ha	Commentaire
Guinée	NERICA 1	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 2	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 3	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 4	Plateau	-	-	-	-
Liberia	NERICA 1	Plateau	-	-	2,5–3,8	-
	NERICA 2	Plateau	-	-	2,5–3,8	-
	NERICA 4	Plateau	-	-	2,5–3,8	-
	NERICA 7	Plateau	-	-	2,5–3,8	-
	NERICA 8	Plateau	-	-	2,5–3,8	-
Mali	NERICA 4	Plateau	-	-	-	Dususuma
	WAB 56 104	Plateau	-	-	-	Jiguifa
	WAB 189	Plateau	-	-	-	Kumabani
	WAB 181 18	Plateau	-	-	-	Sikassoka
Nigeria	NERICA 1 (FARO 55)	Plateau	2003	186 411	-	Homologuées/ adoptées au cours des 10 dernières années
	NERICA 2 (FARO 56)	Plateau	2005	-	-	Homologuées/ adoptées au cours des 10 dernières années
Sénégal	NERICA	Plateau	-	-	-	PVS à Kolda et Kédougou - **74 variétés en cours de test**
Sierra Leone	NERICA 1	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 3	Plateau	-	820	-	Pour tous les NERICA de plateau
	NERICA 4	Plateau	-	-	-	-
	NERICA 6	Plateau	-	-	-	-

Pays	Nom	Écologie	Année d'homo-logation officielle	Nombre d'hectares	Rendement, Tonnes / ha	Commentaire
Togo	NERICA 1	Plateau	-	-	3 – 4	Parfumé
	NERICA 4	Plateau	-	-	3 – 3,5	-
	NERICA 8	Plateau	-	-	3	-
	NERICA 11	Plateau	-	-	3 – 4	-
Ouganda	NERICA 1	Plateau	2007	-	-	-
	NERICA 4 (NARIC 3)	Plateau	2002	-	-	-
	NERICA 10	Plateau	2007	-	-	-

Les variétés NERICA de plateau les plus populaires sont NERICA1, NERICA4, et NERICA2, qui sont cultivées dans les pays membres de l'ARI (Initiative africaine sur le riz) et en Ouganda.

Variétés NERICA cultivées en conditions irriguées

Au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal, les variétés de NERICA de bas-fond sont cultivées en conditions irriguées. Au Sénégal, trois variétés ont été sélectionnées et font l'objet d'essais PVS dans la vallée du fleuve Sénégal (tableau 19). Au Niger, deux variétés de NERICA de bas-fond (NERICA L-49 et L-39) sont cultivées sur 107 ha et 50 ha, respectivement, qui s'étendent dans tous les périmètres irrigués de la vallée du fleuve Sénégal. Au Burkina Faso, quatre variétés de NERICA irriguées (NERICA 13, NERICA L-41, NERICA L-20, et NERICA L-19) sont cultivées. Le Mali a adopté le NERICA L-1 et le NERICA L-2.

Tableau 19. État de la diffusion du NERICA irrigué

Pays	Écologie	Nom de la variété	Année d'homologation officielle	Nombre d'hectares	Rendement, Tonnes / Ha	Commentaire
Burkina Faso	Plateau / Irrigué	NERICA 13	-	Évaluation en cours	-	FKR49N
	Plateau / Irrigué	NERICA L-41	-	Évaluation en cours	-	FKR56N
	Plateau / Irrigué	NERICA L-20	-	Évaluation en cours	-	FKR60N
	Plateau / Irrigué	NERICA L-19	-	Évaluation en cours	-	FKR62N
Mali	Irrigué	NERICA L-1	-	-	-	-
	Irrigué	NERICA L-2	-	-	-	-
Niger	Irrigué	NERICA L-49	2008	107	-	Dissémination des NERICA dans tous les 46 périmètres irrigués
	Irrigué	NERICA L-39	2008	50	-	Dissémination des NERICA dans tous les 46 périmètres irrigués
Sénégal	Irrigué	NERICA	-	-	-	PVS dans la vallée du fleuve Sénégal– 3 variétés

Variétés de NERICA de bas-fond

Les variétés de NERICA de bas-fond sont cultivées au Bénin (150 hectares), au Burkina Faso, en Sierra Leone (22 hectares) au Sénégal, et au Togo (tableau 20). D'autres informations sont requises sur certains indicateurs techniques, dont le rendement, la superficie cultivée et l'année d'homologation officielle. Cependant, au Togo, une fourchette de 4 à 5 tonnes par hectare est donnée pour toutes les variétés de NERICA de bas-fond.

Tableau 20. Variétés NERICA de bas-fonds

Pays	Écologie	Nom de la variété	Année homologation officielle	Nombre d'hectares	Rendement, Tonnes / Ha	Commentaire
Bénin	Bas-fond	NERICA L-20	-	50	-	-
	Bas-fond	NERICA L-26	-	50	-	-
	Bas-fond	NERICA L-27	-	50	-	-
Sénégal	Bas-fond	-	-	-	-	PVS à Fatick et Kédougou (64 variétés en cours de test)
Sierra Leone	Bas-fond	NERICA L-19	-	22	-	-
Togo	Bas-fond	NERICA L-14	-	-	4, 0 – 5, 0	-
	Bas-fond	NERICA L-19	-	-	4, 0 – 5, 0	-
	Bas-fond	NERICA L-20	-	-	4, 0 – 5, 0	-
Burkina Faso	Bas-fond / Irrigué	NERICA 13	-	Évaluation en cours	-	FKR49N
	Bas-fond / Irriguée	NERICA L-41	-	Évaluation en cours	-	FKR56N
	Bas-fond / Irrigué	NERICA L-20	-	Évaluation en cours	-	FKR60N
	Bas-fond / Irrigué	NERICA L-19	-	Évaluation en cours	-	FKR62N

VI. Contraintes majeures à la production de riz

Les contraintes majeures à la production de riz sont principalement spécifiques au pays avec un niveau de lien aux priorités de développement du secteur rizicole de chaque pays. Les pays ont rapporté en moyenne quatre contraintes majeures à la production de riz. Les contraintes prioritaires sont résumées dans le tableau 21 et incluent le manque ou l'insuffisance de ressources humaines et le manque de financement durable de la recherche. D'autres contraintes majeures sont l'absence de politique nationale pour promouvoir la production rizicole, de même que le manque de capacité d'évaluation technique et économique.

Tableau 21. Principales contraintes à la production de riz (première priorité)

Pays	Principales contraintes à la production de riz (première priorité)
Bénin	Suite au non-recrutement de fonctionnaires, il y a un manque de ressources humaines au niveau des chercheurs et des techniciens de terrain
Burkina Faso	Absence de politique nationale pour promouvoir la production rizicole
Cameroun	Insuffisance de matériel génétique
Centrafrique	Faible capacité de recherche des chercheurs et des techniciens
Congo	Manque de ressources humaines
Côte d'Ivoire	Faiblesse du financement de la recherche
Égypte	Superficie et ressources hydriques limitées, tandis que la population et la demande augmentent
Gambie	Financement insuffisant et non durable de la recherche
Guinée	Manque de capacité pour l'évaluation technique et économique
Liberia	Manque de personnel formé
Mali	Financement durable de la recherche
Mauritanie	Manque de ressources humaines avec différents niveaux de qualification
Niger	Manque de ressources humaines en quantité et en qualité (chercheurs spécialisés)
Nigeria	Manque d'infrastructures d'irrigation
Sénégal	Problème de moyens financiers pour satisfaire la demande accrue pour les activités de recherche (pas spécifique au riz)
Sierra Leone	Financement insuffisant pour exécuter les projets de recherche
Togo	Insuffisance des ressources humaines
Ouganda	Insectes et maladies du riz de plateau (drosophiles, termites, foreurs des tiges, pentatome, cochenilles du riz, charançon du riz, pyriculariose du riz, pyriculariose du cou)

Les pays ont aussi rapporté certaines contraintes de seconde priorité (tableau 22). Les contraintes citées fréquemment dans la liste des premières priorités ont été répétées, toutefois des contraintes plus techniques ont été citées. On peut donc conclure que la masse critique en termes de capacité et de formation des ressources humaines, de financement durable des activités de recherche rizicole constitue des problèmes graves auxquels les différents pays sont confrontés.

Tableau 22. Principales contraintes à la production de riz (deuxième priorité)

Pays	Principales contraintes à la production de riz (deuxième priorité)
Bénin	Insuffisance de moyens financiers pour exécuter les programmes nationaux
Burkina-Faso	Insuffisance du financement des activités de recherche rizicole depuis la fin du programme PNDSA II (Programme national de développement des services agricoles), ROCARIZ, et autres réseaux
Cameroun	Financement insuffisant par rapport aux objectifs de recherche rizicole
Afrique Centrale	Manque de ressources financières
Congo	Manque de ressources financières
Côte d'Ivoire	Renforcement des capacités (humaines et équipement)
Égypte	Problèmes de salinité dans les zones côtières où les sources sont limitées pour la tolérance à la salinité
Gambie	Absence d'une approche multidisciplinaire à la recherche pour alléger le problème de la masse critique
Guinée	Définition d'un cadre politique
Liberia	Peu ou inexistence d'infrastructures et d'équipements
Mali	Le vieillissement du personnel
Mauritanie	Insuffisance d'infrastructures et d'équipement de recherche
Niger	Insuffisance de ressources financières allouées à la recherche rizicole
Nigeria	Manque d'électricité stable
Sénégal	Masse critique : manque d'expertise pour certains domaines de la recherche à cause de la « fuite des cerveaux » en faveur des universités, ONG, etc.
Sierra Leone	Absence d'expertise pertinente pour entreprendre de la recherche dans certaines disciplines, en particulier la recherche socio-économique
Togo	Insuffisance du financement
Ouganda	Coût de la main-d'œuvre

Le tableau 23 donne les contraintes de troisième et de quatrième priorité à la production rizicole. Il s'agit généralement de contraintes techniques auxquels les pays sont confrontés en plus des différents problèmes logistiques, notamment le manque d'équipement (équipement de laboratoire), transport, et les mauvaises infrastructures de recherche. On a tendance à oublier la recherche rizicole dans le plan général de développement du secteur agricole des pays. Cependant, puisque le riz est devenu une stratégie de réalisation de la sécurité alimentaire, les

investissements publics en faveur de la recherche rizicole doivent augmenter considérablement, malgré les différentes autres demandes sur les budgets des gouvernements. À long terme, les résultats de la recherche vont avoir un impact positif sur les objectifs de sécurité alimentaire des pays et contribuer ainsi à épargner les devises pour d'autres objectifs prioritaires.

Tableau 23. Principales contraintes à la production de riz (troisième priorité)

Pays	Principales contraintes à la production de riz (troisième priorité)
Bénin	Faible utilisation des résultats de la recherche due à la faible production nationale de riz
Burkina Faso	Contraintes biotiques : maladies (pyriculariose, flétrissement bactérien des feuilles, virus de la panachure jaune - RYMV, insectes foreurs de tiges, cécidomyie des galles du riz africain (AfRGM), adventices, nématodes des racines)
Cameroun	Nombre insuffisant de chercheurs, ce qui est disproportionné par rapport à la diversité des écologies
Centrafrique	Absence de politique nationale sur les semences
Congo	Manque de divers équipements et véhicules
Côte d'Ivoire	Changement climatique
Égypte	Le taux de mutation élevé du champignon de la pyriculariose nécessite un plan à long terme pour développer une variété dotée de multiples gènes de résistance
Gambie	Mise en œuvre inefficace du plan stratégique pour assurer la continuité
Guinée	Nécessité de conduire des études d'impact
Liberia	Financement limité
Mali	Insuffisance ou manque d'équipement (laboratoire de biotechnologie, phytopathologie et entomologie)
Mauritanie	Insuffisance des ressources financières
Niger	Insuffisance de l'équipement (laboratoires équipés)
Nigeria	Laboratoire de biotechnologie et de diagnostic sous-équipé. Une allocation budgétaire a été faite dans le budget de 2008 pour la mise à niveau du laboratoire
Sénégal	Conditions pour le transfert et l'adoption des technologies générées à travers la recherche rizicole
Sierra Leone	Piètres services d'approvisionnement en eau et électricité, manque d'équipement de laboratoire de base
Togo	Manque de soutien des donateurs
Ouganda	Sécheresse

Tableau 24. Principales contraintes à la production de riz (quatrième priorité et autres contraintes)

Pays	Principales contraintes à la production de riz (quatrième priorité et autres contraintes)
Bénin	Non-fonctionnement du système national d'homologation des semences et de leur catalogage
Burkina Faso	Contraintes des activités post-récolte et de l'amélioration de la qualité du riz produit localement à cause du manque d'équipement approprié et de la non-maîtrise des technologies post-récolte
Cameroun	L'étude du secteur rizicole n'a pas été entreprise en vue d'identifier clairement les principaux goulots d'étranglement.
Centrafrique	Faible capacité pour valoriser les innovations techniques
Congo	Formation du personnel
Côte d'Ivoire	Maîtrise de la gestion de la qualité post-récolte du riz local
Égypte	Difficultés à produire du riz hybride *Japonica* et à restaurer les *Japonica*
Gambie	Infrastructure de recherche inadaptée
Guinée	Le virus de la panachure jaune (RYMV)
	Méthodologie de recherche participative (PVS, PPB, etc.)
	Gestion de l'eau
	Gestion de la fertilité des sols
	Technologie post-récolte (qualité)
	Formation du personnel
Liberia	Faible structure de gouvernance
Mali	Manque d'expertise dans certains domaines de recherche (nématologie, BLB, physiologie, etc.)
Mauritanie	Système national de vulgarisation pas très efficace
Niger	Absence de politique nationale sur le riz
Nigeria	Capacité réduite du personnel à cause des départs à la retraite. Cependant, des dispositions sont prises au plus haut niveau pour recruter du personnel
Sierra Leone	Piètres mesures incitatives et attribution élevée du personnel, en particulier les jeunes chercheurs
Togo	Insuffisance de la logistique (transport, ordinateurs…)
	Implication des acteurs, questions de foncier, réduction des investissements publics

Pays	Principales contraintes à la production de riz (quatrième priorité et autres contraintes)
Ouganda	Disponibilité d'une rizerie
	Cécidomyie des galles du riz africain
	Main-d'œuvre
	Marketing
	Autres contraintes
	Compétences de production
	Quelea spp
	Striga
	Valorisation
	Disponibilité et connaissance des variétés
	Adventices

VII. Principales questions de recherche couvertes actuellement (2008–2010)

Le tableau 25 présente les principales questions de recherche couvertes actuellement dans la période 2008–2010 (court terme) par les différents pays.

Tableau 25. Principales questions de recherche rizicole (2008–2010)

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
1	**Bénin**	Sélection rizicole (résistance/tolérance aux stress biotiques et abiotiques ; qualité à la cuisson)
	Burkina –Faso	Sélection rizicole et sélection variétale : • Développement de variétés adaptées aux différentes écologies rizicoles (plateau, bas-fond, irriguée) avec de bonnes qualités à l'usinage et à la cuisson, à haut rendement stable, résistantes/ tolérantes aux maladies, aux insectes et aux stress abiotiques. • Valorisation des ressources génétiques locales en faisant le croisement *Oryza sativa* × *O. glaberrima* et le développement de variétés de types NERICA et de variétés ayant une bonne qualité (Basmati, parfumées).
	Cameroun	Sélection de variétés à haut rendement adaptées aux différentes écologies : résistance au froid, au RYMV, à la pyriculariose, et à la toxicité ferreuse.

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
	Centrafrique	Conservation et amélioration variétale : des variétés à haut rendement ciblant les différents systèmes de production, résistance aux stress biotiques (résistance aux maladies) et abiotiques (tolérance à la sécheresse).
	Congo	Sélection et amélioration variétale
	Côte d'Ivoire	Reconstitution et gestion des ressources génétiques, caractérisation des cultivars
	Égypte	Accroître la productivité et la production des sols salins et des sols pauvres
	Gambie	Amélioration variétale pour toutes les écologies
	Guinée	Amélioration variétale
	Liberia	Introduction, évaluation et multiplication de nouveaux matériels
	Mali	Accroître la production et la productivité du riz dans différentes écologies rizicoles par le développement et l'introduction de variétés à haut rendement ayant des grains de bonne qualité
	Mauritanie	Sélection variétale
	Niger	Introduction/développement et évaluation des nouvelles générations de NERICA pour les systèmes irrigués et les bas-fonds
	Nigeria	Développer des variétés de riz résistantes à la verse, de maturité précoce à moyenne, ayant un rendement élevé et résistantes/tolérantes aux ravageurs et aux maladies
	Sénégal	Gestion et de la fertilité des sols et amélioration des techniques culturales pour les systèmes irrigués, les plateaux et les bas-fonds
	Sierra Leone	Développement de variétés de riz à haut rendement et résistantes aux ravageurs et aux maladies et d'autres cultures (sorgho et légumes) ayant les caractéristiques préférées des consommateurs
	Tchad	RYMV (principale cause des pertes des cultures).
	Togo	Amélioration variétale : PVS pour la promotion des NERICA.
	Ouganda	Variétés adaptées et résistantes aux maladies
2	**Bénin**	Développement de technologies complémentaires à faible coût pour encourager les petits producteurs à utiliser les intrants et les résultats de la recherche
	Burkina Faso	Agronomie et techniques culturales : • Recherche sur la fertilisation du riz ; • Développement d'une recommandation spécifique à la fertilisation du riz ; • Valorisation des ressources naturelles (Burkina phosphate, matière organique).

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
	Cameroun	Évaluer les nouvelles variétés (NERICA)
	Centrafrique	Gestion intégrée des ravageurs
	Congo	Phytopathologie
	Côte d'Ivoire	Améliorer la productivité des cultivars locaux préférés
	Égypte	Accroître la productivité et la production des sols salins et des sols pauvres
	Gambie	Tolérance à la sécheresse (système de plateau)
	Guinée	Lutte contre les maladies et autres ennemis des cultures
	Liberia	Mettre en place une certification et législation semencière viable
	Mali	Gestion intégrée de l'eau
	Mauritanie	Compétitivité de la production du riz
	Niger	RYMV, BLB
	Nigeria	Développer des variétés de riz dotées de qualités culinaires et organoleptiques acceptables
	Sénégal	Lutte contre le stress dans les systèmes irrigués, de plateau et de bas-fond (salinité, alcalinité, températures, faible pluviométrie) par l'introduction de matériel adapté aux différentes écologies rizicoles
	Sierra Leone	Caractériser les environnements de production rizicole et développer des pratiques durables de gestion des cultures et de la fertilité des sols
	Togo	Conservation des ressources génétiques
	Ouganda	Développement de variétés tolérantes à la sécheresse
3	**Bénin**	Développement de la production participative des semences et de la certification
	Burkina Faso	Irrigation et gestion de l'eau • Irrigation du riz et gestion de l'eau, • Caractérisation agro-climatique du riz de plateau
	Cameroun	Développement de systèmes culturaux durables (par la recherche participative)
	Centrafrique	Amélioration des techniques de production
	Congo	Production et conservation des semences
	Côte d'Ivoire	Gestion de la fertilité en production rizicole : fertilisation organique et minérale
	Égypte	Exploiter et commercialiser les variétés de riz hybride >12 t/ha
	Gambie	Rendement et qualité du grain (système de bas-fond)
	Guinée	Éco-agriculture

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
	Liberia	Homologation des variétés aux paysans
	Mali	Systèmes culturaux et techniques culturales : Rotations des cultures et développement de petits équipements appropriés qui puissent aider
	Mauritanie	Lutte contre les adventices et les ravageurs du riz
	Niger	Recherche sur les variétés tolérantes/résistantes à la salinité du sol
	Nigeria	Améliorer les pratiques culturales pour la gestion de la riziculture
	Sénégal	Actualiser la connaissance sur le fonctionnement, les stratégies et le dynamisme du secteur rizicole dans le contexte de la crise alimentaire
	Sierra Leone	Comprendre les contraintes socio-économiques et les opportunités pour accroître la production, la transformation et la commercialisation
	Togo	Protection des plantes (adventices, maladies, insectes)
	Ouganda	Amélioration de la capacité de battage
4	**Bénin**	Développement de techniques de transformation du riz pour la valorisation des produits à base riz
	Burkina Faso	Agro socio-économie : • Analyse de la rentabilité collective de la recherche et de la vulgarisation rizicole, • Rentabilité collective des technologies développées
	Cameroun	Développement de techniques appropriées de gestion des cultures
	Centrafrique	Contribution au transfert de technologies : mettre en place les semences de prébase et les semences de base / renforcer le réseau de production des semences
	Congo	Transformation du riz
	Côte d'Ivoire	Définir la recommandation d'engrais appropriée pour les différentes écologies
	Égypte	Résistance génétique à la maladie de la pyriculariose qui a affecté les variétés à plus haut rendement (SK 101 et SK 104)
	Gambie	Tolérance à la salinité = Bas-fonds marécageux
	Guinée	Technologie post-récolte
	Liberia	Partenariat avec d'autres institutions et partenaires
	Mali	Gestion intégrée de la fertilité des sols et gestion intégrée des ravageurs (adventices, insectes, maladies)
	Mauritanie	Salinité et alcalinité des sols rizicoles
	Niger	Études d'impact et d'adoption des nouvelles technologies rizicoles
	Nigeria	Développer des méthodes efficaces d'amélioration de la fertilité des sols rizicoles

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
	Sénégal	Évaluation et introduction des variétés NERICA dans les systèmes irrigués, de plateau et de bas-fond
	Sierra Leone	Faciliter les systèmes efficaces et durables pour le transfert de technologies améliorées aux petits paysans et aux paysans moyens
	Togo	Gestion des systèmes de culture
	Ouganda	Amélioration de la qualité des grains
5	**Burkina Faso**	Protection des cultures : • Bio écologie / épidémiologie des principaux ravageurs et maladies du riz (insectes, nématodes, champignons, bactéries, virus, adventices) • Développement de paquets technologiques pour la gestion intégrée des ravageurs et des maladies, • Recherche sur les sources de résistance parmi les matériels locaux et ceux introduits, • Mécanismes moléculaires qui permettent au pathogène du RYMV de contourner la haute résistance du riz à la maladie
	Côte d'Ivoire	Développement de méthodes de gestion intégrée de la pyriculariose et du RYMV
	Égypte	Accent sur la production de riz plus propre avec moins d'eau et d'engrais
	Gambie	Recherche sur les stress biotiques dans les systèmes de plateau et de bas-fond
	Guinée	Étude du secteur rizicole
	Mali	Gestion des adventices aquatiques
	Mauritanie	Gestion de l'eau d'irrigation
	Nigeria	Développer des techniques appropriées de gestion des ravageurs et des maladies
	Togo	Gestion des bas-fonds, Évaluation des coûts de production
	Ouganda	Recherche sur la gestion des cultures actuelles
Autres priorités	**Côte d'Ivoire**	Optimisation du transfert de technologies Évaluation de l'impact des nouvelles variétés de riz
	Gambie	Maintien de la fertilité des sols =plateau/Bas-fond

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE RIZICOLE (2008–2010)
	Guinée	Études d'impact Ressources humaines Formation Équipements Valorisation des résultats Communication Renforcement des partenariats
	Nigeria	Développer des outils agricoles à petite échelle pour la production de riz Former les agents de vulgarisation et les paysans en technologies améliorées de production rizicole Améliorer les méthodes de transformation du riz
	Ouganda	Évaluation variétale pour identifier des variétés supérieures de plateau et de bas-fond, Variétés autres que les NERICA pour les conditions de plateau et de bas-fond Essais de réponses aux engrais Essais des taux de semis Lutte contre les adventices (pré-criblage des herbicides) Essais d'application de l'eau

VIII. Principales questions de recherche pour le futur (2011–2020) à aborder (long terme)

Tableau 26. Principales questions de recherche (2011–2020)

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE (2011–2020)
1	**Bénin**	Approche participative pour promouvoir l'utilisation des petites unités de transformation par les femmes
	Égypte	Maximiser le rendement / unité de surface (› 10 t /ha) en développant des variétés consanguines et des variétés hybrides
	Congo	Infrastructure de recherche appropriée
	Burkina Faso	Suivi des activités à court terme dans le domaine de la sélection et de l'amélioration variétale
	Côte d'Ivoire	Poursuite des activités de recherche entreprises pendant la période 2008–2010
	Ouganda	Adaptation des bas-fonds et des zones irriguées à haut rendement

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE (2011–2020)
	Mali	Accroître la production du riz par l'introduction et le développement de matériel très performant
	Niger	Développement / introduction et évaluation de la nouvelle génération de NERICA de bas-fond / irrigués
	Sénégal	Contraintes liées au sol, salinité, acidité, carence en nutriments ou toxicité (Casamance)
	République Centrafricaine	Études du secteur rizicole en vue d'améliorer la performance du secteur
	Liberia	Post-récolte et valorisation
	Sierra Leone	Développement de variétés de riz et d'autres variétés de cultures adaptables dotées de caractéristiques recherchées pour les systèmes agricoles à faible niveau d'intrants
	Mauritanie	Résistance biotique (insectes) et abiotique (climat)
	Nigeria	Formation des chercheurs et des techniciens en acquisition des compétences dans le domaine de la recherche rizicole
	Tchad	Utilisation du potentiel de terres cultivables à 39 millions d'hectares
	Togo	Amélioration variétale et production des semences
	Gambie	Adaptation au changement climatique (tolérance au froid, à la sécheresse et à la submersion)
2	**Bénin**	Gestion de la fertilité des sols et développement des doses économiques de fertilisation recommandée
	Égypte	Augmenter de 70 % la superficie couverte par les semences certifiées
	Congo	Renforcement de l'équipe de recherche
	Burkina Faso	Étude de l'évolution de la fertilité du sol sous différents niveaux de fertilisation et sous différents systèmes (plateau, bas-fond et irrigué)
	Côte d'Ivoire	Post-récolte (transformation / conservation / qualité)
	Ouganda	Développement de variétés tolérantes au froid
	Mali	Gestion durable de la fertilité des sols et meilleure amélioration de la gestion des systèmes culturaux
	Niger	Recherche sur le RYMV et le flétrissement bactérien des feuilles BLB
	Sénégal	Contraintes climatiques liées aux températures élevées et contraintes techniques liées au non-respect des opérations champêtres, de la qualité des semences, à l'inadéquation de l'équipement et de la faible capacité technique des producteurs

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE (2011–2020)
	République Centrafricaine	Sélection et développement du paquet technologique amélioré
	Liberia	Mécanisation et impact environnemental
	Sierra Leone	Réduction des exigences de la main-d'œuvre manuelle au champ par la mécanisation appropriée
	Mauritanie	Intensification de la riziculture (accroître l'intensité culturale : 2 cultures de riz par an)
	Nigeria	Développement de variétés dotées d'une résistance/tolérance à la cécidomyie des galles du riz africain (AfRGM), au virus de la panachure jaune du riz (RYMV) et à la toxicité ferreuse
	Tchad	Potentiel d'irrigation : 5,6 millions d'hectares
	Togo	Conservation des ressources génétiques
	Gambie	Collecte, entretien et conservation du matériel génétique
3	**Bénin**	Gestion des adventices dans le système de production du riz de bas-fond
	Égypte	Minimiser l'utilisation des engrains chimiques en améliorant l'utilisation efficace des engrais, l'utilisation des engrais composés et des engrais organiques
	Congo	Développement de variétés appropriées aux principales écologies
	Burkina Faso	Introduction et test d'équipements agricoles (pour la main-d'œuvre, le semis, le repiquage, l'application des engrais, …)
	Côte d'Ivoire	Marché / compétitivité
	Ouganda	Variétés précoces et parfumées
	Mali	Étude de la gestion de l'eau d'irrigation
	Niger	Recherche sur les variétés tolérantes / résistantes à la salinité des sols
	Sénégal	Contraintes biotiques liées aux ravageurs, aux maladies, aux adventices, aux oiseaux
	République Centrafricaine	Développement d'outils de prise de décision / gestion pour les périmètres rizicoles irrigués, en particulier les bas-fonds humides
	Liberia	Socio-économie & marketing
	Sierra Leone	Réduction des pertes des cultures dans le champ et après la récolte
	Mauritanie	Rentabilité économique
	Nigeria	Dissémination des variétés améliorées de riz, y compris les NERICA
	Tchad	Potentiel des eaux de surface et des eaux souterraines : 240 à 540 milliards de mètres cubes par an
	Togo	Amélioration des systèmes de cultures
	Gambie	Récupération de l'eau et petite irrigation

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE (2011–2020)
4	**Bénin**	Lutte contre les maladies et les ravageurs (oiseaux, rats, insectes)
	Égypte	Développer des variétés tolérantes à la sécheresse, à la salinité et à la chaleur et à haut rendement pour faire face à l'épuisement des sols dû au réchauffement de la terre
	Congo	Formation
	Burkina Faso	Gestion de l'eau d'irrigation et suivi des activités à court terme
	Côte d'Ivoire	Production des semences de prébase et des semences de base
	Ouganda	Variétés efficaces dans l'utilisation des nutriments
	Mali	Développement d'une gestion intégrée du BLB et du RYMV
	Mauritanie	Gestion de l'eau
	Niger	Études d'impact et d'adoption des nouvelles variétés
	Sénégal	Études financières et socio-économiques
	République Centrafricaine	Amélioration des techniques post-récolte
	Sierra Leone	Développement de systèmes de marché appropriés / durables pour les paysans
	Nigeria	Homologation des variétés de riz améliorées à haut rendement
	Togo	Lutte contre les maladies et les ravageurs
	Gambie	Améliorer la productivité des sols à problèmes
5	**Égypte**	Développer des lignées de riz qui sont résistantes à différents types de maladies du riz
	Burkina Faso	Protection des cultures et suivi des activités à court terme
	Ouganda	Bio-fortification du riz
	Mali	Développement de techniques de gestion intégrée des adventices
	Niger	Gestion de l'eau d'irrigation au niveau de la parcelle
	Nigeria	Conduire de la recherche appliquée axée sur le marché
	Togo	Soutenir la mise en valeur des terres propices à la production rizicole
Autres priorités	**Égypte**	Minimiser l'utilisation des engrais chimiques en améliorant l'utilisation efficace des engrais, l'utilisation des engrais composé et des engrais organiques Développer des lignées de riz résistantes aux différents types de maladies du riz Développer des variétés tolérantes à la sécheresse, à la salinité et à la chaleur et à haut rendement pour faire face à l'épuisement des sols dû au réchauffement de la terre

NIVEAU DE PRIORITÉ	PAYS	PRINCIPALES QUESTIONS DE RECHERCHE (2011–2020)
	Nigeria	Fournir des services techniques au secteur privé et à d'autres acteurs Établir des partenariats privés dans la chaîne de valeur du riz
	Togo	Promouvoir la commercialisation et la manipulation du riz
	Mali	Études de la gestion des cultures et des opérations post-récoltes au champ pour l'amélioration de la qualité du riz
	Niger	Inventaire et valorisation des bas-fonds Collecte et caractérisation agro-morphologique et moléculaire de *O. glaberrima* Recherche sur la compétitivité des variétés de riz avec les adventices

Les rôles principaux d'AfricaRice dans le soutien aux diverses priorités de recherche formulées par les pays

Tableau 27. Rôles principaux d'AfricaRice

PAYS	PRINCIPAUX RÔLES D'AFRICARICE
Bénin	AfricaRice devrait mettre en œuvre le plan de recrutement à court terme adopté lors de la réunion du Conseil des ministres tenue en septembre 2007 à Abuja.
	Soutenir les SNRA dans le développement de projets bilatéraux et de mobilisation de ressources en vue de leur mise en œuvre.
	Élaborer en collaboration avec les SNRA un programme de production de semence de prébase et de base en vue de soutenir les activités CBSS et de réaliser la relance de la production rizicole attendue initiée par les actions en cours.
	Soutenir l'établissement du comité national d'homologation variétale et créer un mécanisme durable de fonctionnement
Burkina Faso	Le soutien à la conservation des ressources génétiques et à la production de semences de prébase et de semences de base
	La coordination régionale des activités de recherche sur le riz et l'organisation périodique de rencontres scientifiques (Revue régionale sur la recherche rizicole).
	Le développement d'activités de recherche collaboratives regroupant plusieurs pays qui impliquent AfricaRice et les SNRAV dans le cadre d'un réel partenariat, c.-à-d. une coopération à tous les niveaux notamment la définition des rôles et des responsabilités, la planification des activités, l'allocation des ressources et des budgets.
	Une vision stratégique relative aux questions les plus essentielles auxquelles font face le secteur rizicole et des efforts concertés en vue de la résolution des contraintes (à titre d'exemple, la crise rizicole actuelle).

PAYS	PRINCIPAUX RÔLES D'AFRICARICE
Cameroun	Renforcer la coopération technique en vue de la mise en œuvre des projets de recherche.
	Soutien à la mobilisation des ressources.
	Accroissement de la biodiversité par l'introduction de davantage de variétés NERICA.
	Contribuer au renforcement des capacités des chercheurs et des acteurs locaux.
Centrafrique	Soutien direct et/ou plaidoyer en vue de renforcer la recherche rizicole.
	Formation des chercheurs et techniciens.
	Le transfert approprié de technologies pour les périmètres irrigués.
	Le renforcement des capacités dans le transfert de technologies.
Congo	Assistance technique
	Conseils
	Facilitation
	Appui
Côte d'Ivoire	Échange d'informations scientifiques et techniques.
	Échange de matériel génétique.
	Renforcement des ressources humaines (nombre de chercheurs et de personnel d'appui).
Égypte	Développer des variétés tolérantes aux stress biotiques et abiotiques.
	Accroître le niveau de résistance aux maladies par des méthodes de sélection classiques ou novatrices.
	Établissement d'un système de sélection navette entre AfricaRice et l'Égypte conformément au SMTA et système de quarantaine.
	Renforcement des capacités humaines pour les chercheurs riz égyptiens et africains.
Gambie	Renforcement de la capacité des SNRAV, notamment dans le domaine des sciences émergentes.
	Participer au renforcement du partenariat entre les acteurs dans le cadre de la recherche pour le développement.
	Renforcer le plaidoyer en vue d'investissements accrus dans la recherche rizicole et le développement.
	Fournir du matériel élite en vue de faciliter les efforts des SNRAV à l'adaptation au changement climatique.
Guinée	Échange de matériel génétique
	Renforcement de capacités institutionnelles : • Formation • Information technique et scientifique • Valorisation des résultats • Renforcement du partenariat • Mobilisation de ressources

PAYS	PRINCIPAUX RÔLES D'AFRICARICE
Mali	Renforcement du partenariat dans divers domaines : • Développement de projets collaboratifs • Mobilisation de ressources en vue du financement durable et à long terme pour couvrir les questions de recherche principales, • Missions de suivi
	Intensification de la formation dans divers domaines de recherche.
	Renforcement des capacités en infrastructures et équipements.
Mauritanie	Développement de méthodes et techniques d'irrigation en vue d'une meilleure gestion des ressources hydriques.
	Développement de nouvelles opérations techniques au champ en vue de l'intensification rizicole.
	Promotion de nouvelles technologies et nouvelles variétés qui contribuent à la réduction du coût de production, à l'accroissement de la productivité et de la profitabilité des ménages de riziculteurs.
	Sélection de variétés de riz dotées de la résistance aux maladies, à la salinité et aux températures élevées.
Niger	Fournir un appui aux SNRAV dans l'acquisition d'équipements modernes.
	Mobilisation de ressources en vue de la constitution d'une réserve destinée aux projets régionaux collaboratifs.
	Renforcement de la capacité des chercheurs (formation courte dans divers domaines notamment la biotechnologie).
	Renforcement et appui aux initiatives du ROCARIZ (4 R, tournées de suivi, etc.)
Nigeria	Allocation de bourses par la formation des chercheurs et techniciens en vue d'obtenir de nouvelles compétences ou de les améliorer.
	Échange continu de matériel génétique.
	Distribution et échange d'information et de littérature.
	Allocation de petites subventions pour la recherche collaborative par ROCARIZ, IVC, CFC, etc.
Sénégal	Efforts concertés en vue de lever les contraintes de la production rizicole en collaboration avec l'équipe d'AfricaRice de la station de recherche de Saint-Louis.
	Développement et soumission conjointe de propositions de recherche collaborative qui aborderont les contraintes identifiées à travers les efforts concertés.
	Formation des chercheurs pour répondre aux besoins de la recherche.
Sierra Leone	Faciliter le développement des systèmes d'information/communication en vue d'améliorer le transfert de technologies dans le pays.
	Faciliter la production de semences de prébase et de base, ainsi que la collaboration dans le développement de projets en vue d'atteindre les objectifs spécifiques de la recherche.
	Fournir l'accès au nouveau matériel amélioré en vue de répondre à la demande pour une productivité accrue avec un faible apport d'intrant dans le pays. Il s'agit d'une composante majeure du programme de recherche du centre de recherche agricole de Rokupr.
	Une collaboration plus forte dans les projets nationaux de recherche, notamment dans la facilitation des expertises en vue de l'exécution de la recherche nécessaire par la formation du personnel.

PAYS	PRINCIPAUX RÔLES D'AFRICARICE
Togo	Appui technique à la production de semences.
	Appui technique à la rédaction de la proposition de projet de recherche / développement collaboratif.
	Contribuer au renforcement des capacités techniques et scientifiques des chercheurs.
	Poursuite des activités d'AfricaRice liée au développement variétal au profit des SNRA.

IX. Politique actuelle de relance de la production locale de riz

Tableau 28. Politique actuelle de relance de la production locale de riz

PAYS	Politique actuelle de relance de la production locale de riz
Bénin	Promotion de la production de semences certifiées pendant la saison sèche dans les périmètres irrigués de Malanville, de la vallée de l'Ouémé, et le Zou en collaboration avec le secteur privé, les compagnies étatiques et les ONG.
	Subvention partielle des intrants, notamment les semences.
	Mise en valeur des bas-fonds par les infrastructures d'irrigation pendant la saison sèche (10 000 ha planifiés en 2008).
	Initier un programme d'urgence couvrant 7 500 ha en 2008 en vue d'apporter un soutien aux producteurs pour l'acquisition d'intrants agricoles.
Cameroun	Développement d'opérations techniques sur le terrain pour les conditions socio-économiques des producteurs.
	Production de semences à grande échelle de variétés très performantes.
	Formation et assistance technique fournie aux producteurs de semences locaux.
	Facilitation de l'accès des petits exploitants aux intrants agricoles (engrais, herbicides, pesticides…)
Égypte	Appui continu à l'approche de recherche pluridisciplinaire en vue du développement de variétés à haut rendement qui répondent mieux à l'application d'engrais et au stress hydrique (moins d'eau).
	Intensification de la recherche sur la gestion intégrée des cultures.
	Appui au système d'adoption de technologie en vue de disséminer de nouvelles informations depuis la recherche jusqu'aux paysans.
	Accroître le rôle du secteur privé dans l'industrie semencière.
	Accroître la proportion couverte par les semences de qualité.
	Améliorer la productivité des sols pauvres/peu fertiles et des sols salins.
	Disséminer des ensembles de recommandations en vue d'améliorer la productivité du riz.
	Optimiser l'utilisation des sous-produits.

PAYS	Politique actuelle de relance de la production locale de riz
Congo	La production de riz de bas-fonds a pu se faire avec la coopération de la Chine.
	Le gouvernement a pris la décision de réduire les taxes à l'importation sur les denrées alimentaires, notamment le riz.
	Depuis octobre 2008, CRAL a initié la multiplication des semences de NERICA et des autres variétés locales dans la zone de savane bimodale, les semences sont distribuées aux services agricoles et aux producteurs de semences.
Burkina Faso	Augmentation des superficies cultivées (mise en valeur des bas-fonds / réhabilitation, expansion des périmètres rizicoles irrigués, introduction du riz de plateau dans les systèmes à base coton).
	Services d'appui en vue de restructurer le secteur rizicole.
Côte d'Ivoire	Riz de plateau : Services d'appui en vue de l'organisation et de la gestion des coopératives Programme de base unique
	Riz irrigué : Développement de systèmes d'irrigation rizicoles Services d'appui en vue de l'organisation et de la gestion de coopératives Services d'appui en vue de la mécanisation des systèmes de production rizicole, fourniture d'intrants.
Mali	Une volonté politique avérée fera du pays un exportateur net de riz à l'horizon 2012 en suivant les étapes ci-dessous : Un grand programme de développement impliquant 50 000 hectares par an pour la production de riz irrigué, développement de 100 000 hectares par la CEN/SAD Initiative rizicole en vue de produire 1 600 000 tonnes de riz paddy Mise en œuvre d'un programme de soutien à la recherche dans le cadre du WAAP de la banque mondiale en vue de faire du Mali un centre spécialisé dans la production de riz
Niger	Pas de politique spécifique au riz actuellement malgré la multitude d'études conduites par plusieurs projets de développement mis en œuvre dans le secteur rizicole qui a montré la compétitivité du riz produit localement face au riz importé ; la compétitivité a été atteinte en terme de qualité organoleptique et nutritionnelle du riz local (PAFRIZ, 2006).
Sénégal	Un programme national en vue de l'atteinte de la sécurité alimentaire (PNAR) d'ici 2015, a été établi par le gouvernement sénégalais
	Le PNAR est renforcé par une nouvelle initiative appelée « *Great Agriculture Endeavor for Food and Abundance* » (GOANA) : la principale composante de cette initiative vise à produire 350 000 tonnes de riz blanchi (515 000 tonnes de riz paddy) à partir de 132 500 ha, dont 70 000 ha de plateau et 62 500 ha d'irrigué.

PAYS	Politique actuelle de relance de la production locale de riz
République centrafricaine	Le riz est une denrée prioritaire dans la diversification des cultures dans le cadre du document de stratégie de réduction de la pauvreté adopté lors de la table ronde des donateurs tenue à Bruxelles en octobre 2007.
	Appui à l'organisation des riziculteurs impliquant plusieurs organisations de femmes.
	Services d'appui fournis aux organisations de riziculteurs par la coopération technique chinoise et d'autres ONG (assistance technique, formation, fourniture d'intrants...)
Liberia	Assister les petits paysans dans l'accroissement de leur production (semences, intrants, machines, etc.).
	Un plus grand accès au marché pour les petits paysans (infrastructures rurales).
	Inciter la production à grande échelle de riz pour la commercialisation.
Sierra Leone	La politique actuelle d'incitation de la production de riz local en Sierra Leone est la suivante : Exonération d'impôts pour l'importation d'intrants destinée à la riziculture Apport de machinerie agricole aux producteurs locaux. Ce qui mène à la fourniture et à la location de tracteurs pour le labour et le hersage.
Mauritanie	Réhabilitation des périmètres de riz irrigués.
	Fourniture d'intrants agricoles à des prix abordables pour les producteurs (engrais, semences…).
	Flexibilité des procédures de crédits de campagne.
	Établissement d'une subvention/système de prix en tant que mesure incitative pour promouvoir les meilleurs producteurs.
	Établissement d'un fonds en vue de l'achat de la production locale.
Guinée	Établissement de politique semencière.
	Établissement de politique relative au régime foncier.
	Gestion de l'eau et de l'irrigation.
	Mécanisation
	Promotion des investissements privés.
	Facilitation de l'accès des petits paysans aux crédits et intrants.
Nigeria	Imposition de taxes de 100 % sur les importations de riz .
	Accroissement des taxes à l'importation de riz .
	Inauguration de l'initiative présidentielle sur la production, la transformation et l'exportation de riz.
	Inciter les paysans à former des coopératives en vue de faciliter l'octroi de crédit.
	Fourniture et subvention des engrais aux paysans.
	Livraison des intrants à temps opportun.
	Formation des paysans aux meilleures pratiques de production de riz.

PAYS	Politique actuelle de relance de la production locale de riz
Togo	Secteur public (projet PARTAM, projet Agome Glozu, services d'appui à la production de semences).
	Secteur privé (amélioration de la manipulation de produits et présentation des objectifs commerciaux).
Gambie	Soutien présidentiel aux initiatives foncières
	Opération nourrir la nation/soi-même.
	Larges campagnes de sensibilisation médiatique.
	Fourniture de machinerie et d'intrants aux paysans.

IX. Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008

Tableau 29. Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008

Pays	Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008
Bénin	Appui du gouvernement par les projets de développement et les budgets nationaux en vue de produire 2 000 tonnes de semences certifiées (à partir des semences de base qui sont actuellement produites) d'ici mars 2009.
	Formation des formateurs des services, projets et programmes de vulgarisation. La formation sera assurée par le personnel de recherche avec l'appui technique de la FAO, AfricaRice, FIDA, GTZ, et la BAD.
	Initiation d'un projet qui vise à établir un centre national pour la production de semences de base, le projet est soumis à la FAO pour financement.
	Recrutement en cours de personnel en vue de renforcer le département de recherche sur le riz.
	Implication de l'ONG japonaise JAICAF dans le processus de sélection de variétés de bas-fonds en vue de fournir d'ici 2009 des semences propres de variétés aux producteurs pour l'amélioration de leur production.
	Sensibilisation des différentes communautés de riziculteurs en vue d'accroître la superficie sous riz de plateau.
Cameroun	5 tonnes de semences produites au cours des 3 dernières années.
	Établissement des centres de production de riz à proximité des principales zones de production de riz.
	Revitalisation des associations de riziculteurs.
	Formation des agents de vulgarisation.
Égypte	Réduction du volume d'exportation de riz et accroissement des taxes sur le riz exporté en vue de saturer le marché local.
	À ce jour, les exportations de riz sont interdites jusqu'au 1er avril 2009.
	L'initiative égyptienne qui vise à collaborer avec AfricaRice et d'autres pays africains en vue de produire plus de riz pour le peuple africain.
	Le programme de recherche rizicole cherche une relation efficace avec le bureau de liaison d'AfricaRice basé au Caire.
	Le programme de recherche rizicole devrait fonctionner comme un centre de recherche rizicole sous-régional en Afrique de l'Est dans le cadre du mandat d'AfricaRice.
	Le programme de recherche rizicole organise un atelier du 23 au 26 août en vue de débattre de la future collaboration avec le Japon.

Pays	Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008
Burkina Faso	Sous la coordination du ministère de l'Agriculture.
	Des mesures ont été prises en vue de la distribution de semences et d'engrais aux producteurs pendant la saison humide de 2008.
	Formation / mise à jour des compétences des agents de vulgarisation (des périmètres irrigués et de bas-fond) dans les techniques d'intensification de la production rizicole.
	Suivi pendant la saison humide 2008 des agents de vulgarisation qui bénéficient des sessions de formation.
	Élaboration d'un programme de production de semences de base et de semences certifiées.
	Facilitation de la fourniture d'équipements agricoles post-récolte aux producteurs (batteuses, vanneuse, décortiqueuses).
	Incitation monétaire pour stimuler la production.
	Organisation du secteur rizicole.
Côte d'Ivoire	Réduction des taxes sur le riz importé.
	Programme d'urgence en vue de relancer la production locale (200 000 tonnes en 2008–2009 en 500 000 tonnes en 2010–2011).
	Production de semence de prébase et de base.
	Production de semences par les paysans producteurs de semences.
	Fourniture de soutien en vue de l'organisation et de la gestion des coopératives
	Développement des périmètres rizicoles irrigués.
	Fourniture de soutien à la mécanisation de la production rizicole.
	Facilitation de l'acquisition d'intrants.
Ouganda	Rénovation et développement des infrastructures en vue du criblage pour la sécheresse et le phénotypage, le stockage à froids et l'irrigation.
	Multiplication et maintien des semences de variétés homologuées.
	Renforcement des capacités en vue de la recherche rizicole (formation et recrutement du personnel).
	Évaluation des modes d'impact et d'adoption des petits paysans.
Mali	Subvention des engrais et des semences tous systèmes de production inclus avec une attention particulière sur l'intensification du riz de plateau par l'utilisation du NERICA4 (3 500 tonnes).
	Recrutement de 102 nouveaux membres du personnel en vue d'assurer une meilleure livraison de l'assistance technique aux producteurs.
	Fourniture d'équipements aux producteurs.
Niger	Réduction et suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les importations de riz.
	Facilitation de la disponibilité des NERICA et d'autres variétés améliorées de riz produites sur l'exploitation agricole de SADDIA.
	Assistance technique et conseils aux producteurs relatifs à la bonne gestion des cultures.

Pays	Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008
Sénégal	Proposition d'un programme de recherche multi-acteurs en vue de soutenir les programmes du gouvernement, notamment ISRA, AfricaRice, et d'autres acteurs.
	Implication effective du personnel de la recherche dans la mise en œuvre du Programme national d'autosuffisance alimentaire d'ici 2015 par la production semencière, le renforcement des capacités et le transfert de technologies.
	Implication du personnel de recherche dans GOANA (*Great Agriculture Endeavor for Food and Abundance*).
République centrafricaine	Consultation en cours avec les donateurs en vue du financement du secteur agricole.
	Amélioration de l'environnement social (paix et sécurité) dans les régions économiques en situation de conflit.
	La République centrafricaine est membre d'un consortium de trois pays centrafricains (Cameroun, Tchad, et la République centrafricaine) dans le cadre du projet NERICA financé par le CFC sous la supervision d'AfricaRice
	La République centrafricaine devient un État membre d'AfricaRice en septembre 2007.
Liberia	Janvier 2008 : taxes sur le riz suspendues
	Mars 2008 : taxes suspendues sur les intrants, la machinerie et les équipements agricoles
	Mai 2008 : établissement d'un groupe d'action (Initiative présidentielle spéciale sur le riz)
	Juin 2008 : lancement de la campagne « Retour à la terre ».
Sierra Leone	À ce jour, le ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Sécurité alimentaire (MAFFS) en Sierra Leone a déclaré un changement d'appui qui se détourne des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance vers les grands exploitants.
Guinée	Interdiction des exportations de riz.
	Importations de riz par le gouvernement.
	Suppression des taxes sur le riz importé.
	Subvention des engrais.
	Promotion des investissements privés.
	Fourniture des services de soutien au secteur rizicole dans le cadre d'une politique globale.
	Fourniture de services d'appui aux associations paysannes et à la recherche et développement.
	L'agriculture est prioritaire dans le programme national de développement économique.
Nigeria	Programme de formation des formateurs sur la production et la transformation de riz dans les six zones agro écologiques du pays.
	Promotion d'une agriculture commerciale par le partenariat public et privé.
	Production accrue de semences de prébase et de base de riz.
	Élaboration de guides sur la production et transformation de riz pour les paysans.

Pays	Actions concrètes posées pour réduire l'impact de la crise rizicole de 2008
	Planification d'importation de riz usiné dans l'immédiat.
	Mettre sur le marché du riz issu des réserves stratégiques.
Tchad	Mise en valeur des bas-fonds environ 2 000 hectares pour accroître les superficies cultivées.
	Accroissement des petits périmètres irrigués sur les sites potentiels.
	Subvention du coût des équipements agricoles.
	Réduction des taxes à l'importation sur l'engrais.
Togo	Atelier national en vue de la relance de la production agricole.
	Proposition de projet soumis au fonds de l'UEMOA.
Gambie	Promotion de la production de semence communautaire.
	Promotion de la production locale d'équipements agricoles.
	Fourniture de variétés au rendement élevé avec un faible apport d'intrants.

ANNEXES

Tableau 1. Nombre de chercheurs par pays et par spécialité

Sexe	Pays	Spécialité						Total
		Sélection	Économie	IPM	NMR	S/TT	Autres	
Homme	**Bénin**	4	0	0	0	0	0	4
	Burkina Faso	2	1	8	1	0	0	12
	Cameroun	12	0	3	0	1	0	16
	République centrafricaine	2	3	2	0	0	0	7
	Congo	1	0	1	0	0	1	3
	Côte d'Ivoire	4	2	2	0	0	0	8
	Gambie	4	1	4	3	0	0	12
	Mali	12	2	9	3	1	0	27
	Mauritanie	3	0	2	2	0	1	8
	Niger	1	1	3	2	0	0	7
	Nigeria	6	4	8	6	1	2	27
	Sénégal	3	1	1	1	1	0	7
	Sierra Leone	6	1	4	3	4	0	18
	Ouganda	7	0	1	0	1	0	9
	Égypte	31	0	8	9	2	0	50
	RDC	5	1	2	0	2	0	10
	Guinée	5	1	0	1	1	0	8
	Ghana	7	2	2	8	1	0	20
	Tchad	3	0	0	1	0	0	4
	Total	**118**	**20**	**60**	**40**	**15**	**4**	**257**
Femme	**Burkina Faso**	0	1	0	1	0	0	2
	Cameroun	2	0	0	0	0	0	2
	Gambie	0	0	0	0	1	0	1
	Mali	1	0	0	0	0	0	1
	Nigeria	0	1	1	0	0	0	2
	Sierra Leone	1	0	0	0	1	1	3
	Égypte	0	0	1	0	0	0	1
	Guinée	2	0	0	0	0	0	2
	Ghana	0	0	0	0	1	0	1
	Total	**6**	**2**	**2**	**1**	**3**	**1**	**15**

Légende : IPM = Gestion intégrée des ravageurs ; NMR = Gestion des ressources naturelles ; S/TT = Sociologie et transfert de technologie. Autres = technologies de l'alimentation, Nutrition, Agro-météorologie.

Tableau 2. Diplôme et spécialité des SNRAV par pays

Pays	Spécialité	Diplôme			Total
		Licence	Master	Doctorat	
Bénin	Sélection		4		4
	Total		**4**		**4**
Burkina Faso	Sélection		0	2	2
	Économie		2	0	2
	IPM		2	6	8
	NMR		1	1	2
	Total		**5**	**9**	**14**
Cameroun	Sélection		9	5	14
	IPM		1	2	3
	S/TT		0	1	1
	Total		**10**	**8**	**18**
Centrafrique	Sélection		2	0	2
	Économie		2	1	3
	IPM		2	0	2
	Total		**6**	**1**	**7**
Congo	Sélection	0	1	0	1
	IPM	0	0	1	1
	Autres	1	0	0	1
	Total	**1**	**1**	**1**	**3**
Côte d'Ivoire	Sélection		3	1	4
	Économie		0	2	2
	IPM		1	1	2
	Total		**4**	**4**	**8**
Gambie	Sélection		3	1	4
	Économie		1	0	1
	IPM		1	3	4
	NMR		2	1	3
	S/TT		1	0	1
	Total		**8**	**5**	**13**

Pays	Spécialité	Diplôme			Total
		Licence	Master	Doctorat	
Mali	Sélection	1	6	6	13
	Économie	0	2	0	2
	IPM	0	6	3	9
	NMR	0	3	0	3
	S/TT	0	0	1	1
	Total	**1**	**17**	**10**	**28**
Mauritanie	Sélection		3		3
	IPM		2		2
	NMR		2		2
	Autres		1		1
	Total		**8**		**8**
Niger	Sélection		0	1	1
	Économie		0	1	1
	IPM		3	0	3
	NMR		2	0	2
	Total		**5**	**2**	**7**
Nigeria	Sélection		0	6	6
	Économie		2	3	5
	IPM		2	7	9
	NMR		1	5	6
	S/TT		0	1	1
	Autres		1	1	2
	Total		**6**	**23**	**29**
Sénégal	Sélection		2	1	3
	Économie		0	1	1
	IPM		1	0	1
	NMR		0	1	1
	S/TT		0	1	1
	Total		**3**	**4**	**7**

Pays	Spécialité	Diplôme			Total
		Licence	Master	Doctorat	
Sierra Leone	Sélection		6	1	7
	Économie		1	0	1
	IPM		1	3	4
	NMR		2	1	3
	S/TT		5	0	5
	Autres		1	0	1
	Total		**16**	**5**	**21**
Ouganda	Sélection	4	1	2	7
	IPM	0	0	1	1
	S/TT	0	1	0	1
	Total	**4**	**2**	**3**	**9**
Égypte	Sélection			31	31
	IPM			9	9
	NMR			9	9
	S/TT			2	2
	Total			**51**	**51**
République démocratique du Congo	Sélection	1	4		5
	Économie	0	1		1
	IPM	0	2		2
	S/TT	1	1		2
	Total	**2**	**8**		**10**
Guinée	Sélection	5	1	1	7
	Économie	1	0	0	1
	NMR	0	0	1	1
	S/TT	1	0	0	1
	Total	**7**	**1**	**2**	**10**
Tchad	Sélection	0	1	2	3
	NMR	1	0	0	1
	Total	**1**	**1**	**2**	**4**

ANNEXE IV

Ébauche du plan stratégique 2010–2015 d'AfricaRice

Introduction

Le Plan stratégique du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) est en cours de révision pour prendre en compte l'évolution de la situation en Afrique due à la fois à l'influence des facteurs externes tels que la flambée des prix des produits alimentaires, la baisse des stocks mondiaux de riz, le changement climatique et les mutations continentales telles que la croissance démographique et la sophistication croissante des besoins des consommateurs urbains. Cette révision est également une réponse directe à la REPG de 2007 et au récent élargissement du mandat géographique d'AfricaRice avec l'admission de quatre États de l'Afrique de l'Est et du Centre comme membres (la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo et l'Ouganda). Depuis février 2008, le nombre total des États membres d'AfricaRice est de 21. En mars 2008, le Conseil d'administration d'AfricaRice a examiné et approuvé le plan de base. Le personnel de recherche d'AfricaRice a fait des contributions lors d'une réunion générale de recherche qui a eu lieu en mai.

1. Calendrier prévu

Mars-septembre 2008. Poursuivre la préparation des documents de base (données sur les stress biotiques et abiotiques ; enquêtes simultanées auprès des SNRA ; connaissance sur les écologies par pays) pour la justification scientifique du Plan stratégique révisé. *Calendrier détaillé dans l'Annexe B.*

Juin 2008. Le CEN fait une contribution au plan de base par des formulaires d'enquête.

Juin-décembre 2008. Consultation informelle à entreprendre avec le Conseil scientifique après les révisions faites sur la base des contributions du Conseil d'administration et du CEN.

Novembre 2008. Un atelier de consultation sera organisé pour les principaux acteurs rizicoles en Afrique [OSR (CORAF, ASARECA, SADC, FARA, NEPAD…), les Centres du GCRAI (IRRI, CIAT…); ROPPA; IRA].

Décembre 2008. Discussion informelle avec les membres du Conseil scientifique à l'AGM du GCRAI.

Mars 2009. Soumission du Plan stratégique au Conseil d'administration d'AfricaRice pour dernière consultation et approbation.

Août 2009. Les documents et les données clés de base du Plan (pas le plan lui-même) seront présentés au 2e Congrès du riz en Afrique, Dakar.

Septembre 2009. Soumission du Plan finalisé au Conseil des ministres pour approbation.

Novembre 2009. Copies imprimées et disponibles pour l'AGM du GCRAI.

2. Titres de travail

Profil du bol du riz africain pour relever le défi mondial de l'alimentation.

Relever le défi de la riziculture africaine.

3. Contenu

Déclaration du Président du Conseil d'administration d'AfricaRice

Préface

Le présent plan stratégique est conçu pour être conforme à la fois à l'analyse du Centre sur les changements rapides qui s'opèrent dans les contextes mondial et africain depuis la formulation du dernier plan en 2003 et pour servir de cadre à la flexibilité et à la capacité de réaction requises par les forces fluides et dynamiques en jeu en Afrique et dans le secteur rizicole.

AfricaRice elle-même cherche à devenir une force motrice dynamique pour assumer le rôle clé dans la réduction de la pauvreté, la réalisation de la sécurité alimentaire, de l'équité sociale, des moyens d'existence et des environnements sains qui aideront à construire la paix et la prospérité en Afrique. Ce plan stratégique recentré reconnaît donc l'impact attendu du changement climatique sur l'Afrique et les autres économies du secteur rizicole, la restructuration à long terme du marché mondial du riz, et la nécessité pour les Centres du GCRAI concernés par la riziculture de générer des synergies pour faire face au changement sans perdre de vue leurs missions générales.

En tant que Centre du riz pour l'Afrique, AfricaRice est plus que jamais la force motrice de la recherche et du développement rizicoles en Afrique. Son leadership a été bien reconnu dans le

rapport de la Cinquième Revue de la REPG en 2007 dans lequel il a été noté qu'AfricaRice a des programmes de recherche rizicole dans trois écosystèmes et travaille en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et nationaux et profite de plus en plus des liens avec l'IRRI et le CIAT. L'expansion du sous-secteur rizicole a été reconnue par les Organisations sous-régionales (OSR) telles que le CORAF/WECARD (Plan stratégique de 2000) par la CEDEAO et dans une étude faite par IFPRI-IITA/CORAF/WECARD comme étant potentiellement la meilleure force motrice du développement pour l'Afrique subsaharienne. Selon les termes du panel de la REPG, comme « locomotive qui va entraîner la croissance et la réduction de la pauvreté dans la sous-région ».

Depuis sa création, AfricaRice s'est véritablement concentrée sur la recherche rizicole et les questions relatives à la riziculture en étroite collaboration avec ses partenaires au sein des SNRA. Cette collaboration continue de s'améliorer, en particulier avec l'expansion du mandat géographique d'AfricaRice pour inclure des pays de l'Afrique de l'Est et du Centre. La recherche d'AfricaRice a mis le doigt sur l'impact des contraintes uniques à la production rizicole en Afrique, ce qui fait qu'il urge d'implanter la recherche de base et l'évaluation technologique dans la région où les impacts se font sentir.

L'Afrique est manifestement différente de par sa position dans le secteur rizicole mondial, à tous les niveaux depuis la production jusqu'au marché. L'ensemble du programme de recherche d'AfricaRice, en collaboration avec d'autres centres du GCRAI et conformément aux priorités du Système et avec ses partenaires dans le monde et en ASS, vise à transformer le secteur riz en un continuum prospère du « champ à l'assiette ». Continuum qui fournit les besoins nutritionnels et alimentaires d'une population jeune et en expansion et qui brise la chaîne de la pauvreté en générant la capacité de la production locale, la transformation et la commercialisation du riz et en réduisant rapidement la dépendance sur les marchés mondiaux. Cette expérience réussie va contribuer énormément à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies.

Les enjeux sociétaux

Le changement est en train d'altérer radicalement les environnements opérationnels et de la recherche d'AfricaRice. Il est clair que le riz s'est positionné pour être la céréale la plus consommée dans le monde et produite en général par des entreprises agricoles à petite échelle. Selon la FAO, la demande a augmenté en moyenne de 3,4 % par an au cours des 45 dernières années jusqu'en 2005. Cependant, cela a créé une situation mondiale où la consommation de riz a surpassé la production depuis 2000, entraînant l'épuisement des stocks mondiaux de riz à leur niveau le plus bas en 25 ans – quelque 10,5 millions de tonnes en 2007, ou environ deux mois d'approvisionnement.

Dans le même temps, l'augmentation des richesses en Inde et en Chine a entraîné une demande plus forte en viande, poussant de plus en plus le maïs dans le marché de l'alimentation du bétail. Le résultat a été la flambée des prix mondiaux des céréales – la tendance à la hausse du prix du riz a commencé en 2003 – et l'émergence simultanée de l'Afrique comme acteur principal sur le marché mondial du riz où elle importe maintenant 32 pour cent du riz commercialisé dans le monde. En Afrique, le riz est passé de sa position d'aliment de luxe à celle d'aliment de base du régime alimentaire des zones urbaines affectées par le déplacement des populations qui gagnent des revenus de plus en plus élevés.

Certaines des influences sur les prix mondiaux des céréales pourraient être passagères, notamment la demande en éthanol à partir du maïs, mais la perspective à long terme de la production rizicole en Afrique est soutenue par des signes selon lesquels la consommation asiatique va surclasser sa capacité de production. L'Asie représente 88 % de la consommation et 77 % des exportations. L'Afrique a des terres avec la capacité de produire suffisamment pour nourrir sa population et générer des revenus d'exportations en comblant les déficits dans l'approvisionnement mondial en riz (il faut donner ici des chiffres et des prévisions vérifiables).

Le riz offre à la communauté des donateurs l'opportunité de voir la recherche pour le développement traduite directement en nutrition améliorée et en bien-être – en particulier pour les enfants et les femmes – au niveau des familles productrices, et de voir les produits alimentaires de qualité contribuer à la mise en place d'une chaîne rizicole prospère avec des avantages économiques conséquents aux niveaux national et sous-régional. Une production rizicole plus efficace et rentable signifie plus d'argent dépensé dans l'éducation et les soins de santé par les familles paysannes pauvres.

L'Afrique fait partie des continents où peu de recherches sont menées en terme des conséquences potentielles du réchauffement de la planète – en particulier l'Afrique de l'Ouest, où la filière riz est la plus importante en Afrique subsaharienne. Cependant, la valorisation et la gestion de l'eau seront des questions majeures dans tous les modèles climatiques développés. Les besoins en compétition de l'agriculture et de l'explosion des populations urbaines deviendront de plus en plus évidents, de même que le besoin de lier l'expansion agricole à des méthodologies qui s'intègrent bien et durablement.

AfricaRice est entièrement engagée dans l'application de la biotechnologie dans le contexte africain et dans le renforcement des capacités avec les SNRA partenaires (voir l'encadré dans la section réalisations) sans aller jusqu'à la question politique sensible de la modification génétique. Cependant, si les décideurs politiques africains, les paysans et les consommateurs décident d'embrasser la révolution de la modification génétique, le Centre du riz pour l'Afrique est mieux placé pour apporter son expertise qui portera fruits de façon instantanée.

Le développement rapide des Nouvelles technologies de l'information et de la communication NTIC) en Afrique subsaharienne fournira de nouvelles opportunités intéressantes pour AfricaRice et ses partenaires de fournir l'information axée sur la demande et adaptée aux besoins spécifiques, tout en améliorant la capacité de communication et d'innovation des communautés paysannes et des transformateurs.

Réalisations du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

La recherche rizicole en Afrique est particulièrement bien servie à travers l'approche du partenariat adoptée par AfricaRice. Cela va se poursuivre tout au long de ce Plan stratégique pour faire fructifier la connaissance et les capacités des centres du GCRAI et des IRA coopérants de sorte qu'il soit adapté pour les partenaires des SNRA pour donner des solutions sur mesure à la multiplicité des conditions africaines. Comme recommandé dans la cinquième REPG, AfricaRice entreprend une expansion en phase en Afrique centrale, orientale et australe en réponse à la demande de ces régions, mais tout en maintenant une masse critique en Afrique de l'Ouest.

Depuis 2000, AfricaRice a développé et homologué 18 variétés de NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique) de plateau, 60 de bas-fond et 3 irriguées, en même temps que plusieurs variétés supplémentaires de *Oryza sativa*. Parallèlement, la diversité génétique de *O. glaberrima* a été révélée de manière sûre et le taux de succès pour le croisement interspécifique entre *O. glaberrima* et *O. sativa* – les parents des variétés NERICA– s'est beaucoup amélioré.

Les réalisations sous le précédent Plan stratégique doivent être référencées dans cette section par des encadrés contenant les détails des réalisations clés, y compris par ex. :

I. La création de BPI

- Développement et homologation des NERICA (-L) ;
- Déploiement de APRA-GIR en Afrique de l'Ouest et son adoption par la suite par Madagascar ;
- Connaissance approfondie des *glaberrima* ;
- Biotypes de la cécidomyie des galles africaine (AfRGM) ;
- Souches du virus de la panachure jaune (RYMV) ;
- Systèmes intégrés, c.-à-d. rizipisciculture, riz-légumes ;

II. Études d'impact

- Impact du NERICA sur les revenus des paysans et le bien-être des femmes et des enfants dans les familles pauvres (études du Bénin et de la Guinée) ;
- Adoption de l'ASI

III. Développement de la connaissance et de la capacité d'innovation

- Formation (nº. de personnes formées, nº. de pays impliqués) ;
- Étudiants en PhD, MSc (spécificité du genre) ;
- Production participative et utilisation des vidéos pour améliorer l'apprentissage en milieu rural (paysans et transformateurs) ;

Un grand nombre de ces succès ont été réalisés en étroite collaboration avec les SNRA, ou les outils et les méthodologies développées à AfricaRice sont transmis maintenant aux SNRA à travers les initiatives de renforcement des capacités qui sous-tendent la durabilité de la R&D et de la vulgarisation en ASS.

L'avènement des variétés NERICA, appuyé par de nouvelles technologies pour la production rizicole, a contribué sensiblement à l'augmentation de la superficie des terres allouées à la riziculture en ASS. Selon OSIRIZ (Observatoire international des statistiques rizicoles du CIRAD), l'Afrique a cultivé environ 9 millions d'hectares de riz en 2006, et il est prévu que la production, qui a dépassé 20 millions de tonnes pour la première fois, augmente de 7 % par an.

Mission d'AfricaRice

AfricaRice se positionne dans le contexte plus élargi du développement et de l'innovation de l'Afrique subsaharienne comme préconisé par le Programme global africain pour le développement de l'agriculture (CAADP) de l'UA-NEPAD et contribuera au pilier IV, dirigé par le FARA.

L'objectif du CAADP, 6 % d'augmentation annuelle de la production agricole sur 20 ans, est réalisable compte tenu des bases scientifiques nécessaires pour la productivité à long terme et la compétitivité et pour résoudre les problèmes de recherche agricole, de dissémination et d'adoption des technologies. L'orientation stratégique du FARA et les contributions sous régionales du CORAF/WECARD, ASARECA et SADC en vue d'améliorer la collaboration transfrontalière auront un effet synergique pour permettre à AfricaRice de continuer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. En attaquant directement l'insuffisance de la production agricole couplée à l'explosion démographique pour affaiblir l'indice du développement humain (IDH) en Afrique, AfricaRice contribuera à éliminer la pauvreté extrême et l'insécurité alimentaire que font ressortir l'IDH et à améliorer le bien-être de millions de personnes pauvres.

Il faut que les villes africaines soient épargnées des pires impacts de la flambée des prix des produits alimentaires mondiaux grâce à la production locale. Les pauvres agriculteurs ruraux ont besoin de pouvoir améliorer substantiellement leur état nutritionnel ainsi que sanitaire et financer une meilleure éducation qui donnera à la prochaine génération de meilleures

opportunités de briser les dernières entraves du sous-développement. Le développement de la riziculture et des secteurs connexes aura un impact considérable sur la compétitivité des économies africaines et permettra de réduire les besoins de dévier les devises étrangères précieuses pour importer la nourriture de base telle que le riz. À terme, la réalisation de la sécurité alimentaire dans les principaux pays producteurs de riz sur le continent et dans les pays limitrophes à travers le commerce régional et les excédents pourrait aboutir à des recettes d'exportation sur le marché mondial pour la filière riz en Afrique.

AfricaRice est convaincue de l'importance de l'articulation partagée des demandes et de l'élaboration des programmes en vue de créer des biens publics régionaux et internationaux et de développer une capacité de connaissance et d'innovation en Afrique. Cela se réalisera par des contributions proactives au développement et à la mise en œuvre des plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'en Afrique orientale et australe. AfricaRice va aussi promouvoir d'autres alignements et intégrations des activités de recherche avec le CIAT et l'IRRI dans le nouveau Consortium riz d'Afrique subsaharienne, en s'appuyant sur le partenariat fort d'AfricaRice avec les SNRA au sein des réseaux du ROCARIZ et de l'ECARRN. AfricaRice va aussi renforcer sa collaboration avec les instituts de recherche en vue de compléter la gamme d'expertise requise pour résoudre les questions de recherche pour le développement en Afrique subsaharienne. AfricaRice souhaite améliorer significativement la qualité, l'utilité et la disponibilité de la connaissance et de la technologie au sein du secteur rizicole en vue d'appuyer et d'améliorer le bien-être des pauvres en Afrique et de devenir la première source d'information sur le riz en Afrique subsaharienne.

Version préliminaire de la mission révisée d'AfricaRice

Être un Centre d'avant-garde proactif de recherche pour le développement répondant en partenariat aux défis et aux opportunités qui changent rapidement en vue de jouer le rôle clé dans le domaine de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de l'équité sociale, des moyens d'existence et des environnements sains.

Audit des défis de R&D et fixation des priorités (*voir liste préliminaire des questions clés ; Annexe A*)

Cette section abordera les questions majeures liées à la recherche, au développement au cadre dans lequel la R&D sera appliquée (renforcement des capacités, dissémination). Les défis en suspens pour le secteur riz en Afrique seront identifiés et classés par ordre de priorité dans le futur programme de recherche d'AfricaRice.
Les problèmes clés du développement de l'agriculture régionale sont : la détérioration de la base des ressources naturelles, les catastrophes naturelles et celles causées par l'homme,

la faiblesse des institutions et les politiques qui ne sont pas généralement favorables à la croissance agricole et au développement rural. La recherche est cruciale à la réalisation de l'énorme potentiel de la région pour satisfaire les besoins alimentaires escomptés.

Des scénarios seront explorés en tenant compte de questions clés telles que le coût et l'expansion, l'intensification et l'accent sur les écologies.

Stratégie à jour

La stratégie de recherche révisée d'AfricaRice sera basée sur l'exercice de fixation des priorités de la recherche c.-à-d. l'identification des défis majeurs de la R&D (thématiques, régionaux/ démographiques, écologiques…) ; les régions à cibler et les partenariats dynamiques à forger en vue d'un environnement panafricain en mutation. (*Voir Annexe B pour le modèle d'étude*)

L'ensemble de la stratégie sera axé sur la réduction de la pauvreté à travers la R&D rizicole (mission) et – compte tenu de la durée proposée pour ce Plan stratégique – orienté vers une importante contribution aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (voir vision). La mise en œuvre et la dissémination des biens publics internationaux produits comme résultat se fera d'abord par des partenariats stratégiques.

Perspective d'action

Cette section fera ressortir comment AfricaRice voit son positionnement le long du continuum R&D et son rôle continu dans l'effort global visant à contrecarrer les impacts inhibiteurs de la pauvreté et comment le Centre propose de traduire la planification stratégique en action.

On insistera une fois de plus sur la politique d'ouverture d'AfricaRice et son but affiché de mettre en œuvre à travers les partenariats aux phases de développement et de dissémination.

L'amélioration parallèle du budget et de la gestion de la qualité sera élargie en même temps que le calendrier et les propositions de recherche du Centre pour atteindre la masse critique nécessaire à AfricaRice (renforcement des capacités internes, détachement et développement du personnel ; renforcement des disciplines pour les conditions africaines) en vue de renforcer le rôle leader d'AfricaRice dans le domaine de la recherche rizicole en Afrique et permettre la mise en œuvre du Plan stratégique.

Une attention particulière sera accordée au positionnement géographique de la recherche ; à la mise en place d'un modèle de mécanisme de projet visant à stimuler le renforcement durable

des capacités; et le développement d'un Portail d'information sur le riz en Afrique (RIGA) en vue d'améliorer le partage de la connaissance et de technologies.

Annexes du Plan stratégique

A. Ressources d'AfricaRice disponibles en 2010
B. Tableau des changements majeurs

4. Annexes

Annexe A

Audit des défis de la Recherche et Développement

Défi	Continental	Ouest	Central	Oriental	Austral
Population					
Croissance démographique					
IDH					
Déficit alimentaire					
Productivité du travail					
Productivité de la terre et de l'eau					
Changement climatique					
Échec du marché					
Mauvais environnement politique					
Échec institutionnel					
Maladie humaine (VIH/paludisme, etc.)					
Instabilité politique & inégalité sociale					
Sensibilisation des gouvernements/ décideurs politiques					

RIZ

Défi	Continental	Ouest	Central	Oriental	Austral
Demande (Mt p.a.) 2010					
Augmentation demande (Mt & %)					
Approvisionnement local (Mt)					
Tendance approvisionnement					
Déficit actuel d'approvisionnement					
Déficit futur d'approvisionnement					
Tendance des prix du riz					

ÉCOLOGIES

Écologie	Continental	Ouest	Central	Oriental	Austral
Irriguée					
- Superficie					
- Superficie potentielle					
- Rendt. réel					
Rendt potentiel					
- Production réelle					
- Population rizicole réelle.					
- Disponibilité en eau					
- Potentiel d'utilisation de l'eau					
- Productivité de l'eau					
travail					
- Coûts de production du riz (total et par intrant)					
- Prix réel					
- Prix au producteur					
- Intensité culturale réelle					
- Intensité culturale potentielle					
- Coûts d'aménagement					
- Coûts de gestion & d'entretien					
Plateau pluvial					
Bas-fond					

Annexe B

Résolution des questions majeures de R&D (renforcement des capacités, dissémination)

Calendrier de l'enquête

1. Questionnaire général du retour d'information sur la vision et les déclarations de mission basé sur les mots-clés tirés des déclarations (voir document de fixation des priorités -Diagne *et al.*) – Diagne : avril 2008 – septembre 2009
2. Enquête au niveau des paysans et des villages sur les contraintes et les opportunités (biophysiques et socioéconomiques) – Diagne : mars – septembre 2008
3. Mise à jour continue des tableaux utilisés dans le projet BMGF–PMC
4. Traitement et analyse des données : septembre-décembre 2008
5. Tabulation et interprétation des données
6. Fixation des priorités–PMC : retraite de janvier 2009
7. Décision finale – EMC : février 2009
8. Présentation au Conseil d'administration – mars 2009

Principales questions de recherche

Atteindre l'autosuffisance en riz : outils politiques et technologiques requis

Innovations institutionnelles

- Renforcement des structures et des interactions entre les acteurs
- Trajectoires d'innovation (analyse du processus & intervention)
- Mécanismes d'i nclusion sociale (femmes/jeunes/ groupes marginalisés)
- Gestion de l'information et de la connaissance
- Apprentissage en milieu rural (méthodologies, relations avec le pouvoir, facilitation, système de connaissance locale, mécanismes de financement)
- Inclusion des paysans et des consommateurs dans le programme de recherche (paysans→ marchés ; consommateurs→qualité ; recherche→développement variétés)
- Innovations en vue de la valorisation, du marketing et du développement du marché
- Voies d'adoption et mécanismes de dissémination améliorés
- Liens entre les systèmes informels et les systèmes formels (terre/eau /main-d'œuvre)
- Systèmes semenciers
- Système de gestion post-récolte et de la qualité des grains
- Marchés des intrants

Gestion des ressources

- Optimisation de l'utilisation des ressources dans les systèmes intensifs (ressources naturelles, main-d'œuvre, mécanisation, capital)
- Intensification durable des systèmes à faible niveau d'intrants (inc. la mécanisation appropriée)
- Diversification (interactions temporelles-spatiales, systèmes intégrés, équilibre de l'utilisation de l'écologie)
- Productivité des ressources en eau
- Eau virtuelle (réduction de l'utilisation absolue de l'eau)
- Réduction du carbone dans les systèmes de riziculture (méthane, système sur brûlis, utilisation intégrale des cultures)
- Mise en valeur des services environnementaux
- Gestion des ressources communes
- Santé des sols et des cultures
- Gestion respectueuse de l'environnement (sols et cultures)
- Changement climatique (gestion du risque, réduction et adaptation aux écologies en mutation, stratégies culturales, résistance au changement climatique)
- Méthodes de recherche « intelligentes »
- Redéfinition des écologies

Technologie

- Agro-biodiversité (conservation et utilisation *ex situ* et *in situ* ; forte collection de base)
- Exploitation des singularités génétiques de l'Afrique
- Amélioration du potentiel de rendement des différentes écologies en mutation
- Stabilité spatiale et temporelle du rendement (détermination du phénotype des stress biotiques et abiotiques)
- Amélioration de la qualité des grains (qualité marchande, nutrition, qualité gustative)
- Qualité des semences (santé, viabilité)

Politique

- Création d'un environnement propice au développement du secteur rizicole
- Soutien au plaidoyer
- Systèmes d'aide à la décision pour guider les investissements publics et privés dans le secteur rizicole, identification des options politiques et des outils en vue de l'accroissement de la production
- Information à jour, fiable et pertinente sur les tendances du secteur riz
- Prédire l'impact des politiques alternatives, des technologies et des changements

institutionnels – et des facteurs externes – sur le secteur riz (scénarios incluant moyens d'existence, environnement, acteurs)

- Identification des options politiques qui favorisent l'intégration de petits paysans aux marchés
- Options politiques pour un meilleur fonctionnement des marchés des intrants et des produits (questions d'échec) au profit des pauvres
- Politiques semencières (homologation, DPI, législation, normalisation)
- Options politiques pour améliorer la performance post-récolte
- Options politiques pour améliorer l'accès des paysans à l'information et à son utilisation

Annexe C

Liste de contrôle des mots-clés du contenu du Plan stratégique

Genre
Participation
Zooming in–zooming out
OMD
Durabilité environnementale
Agro-biodiversité
Inclusion sociale
Changement climatique
Partenariats public-privé
BPI
Priorités du système du GCRAI
Liens avec les missions panafricaines : CAADP (Pilier 4) ; vision du FARA
Crises rizicoles
Chaîne de valeur : préférences des consommateurs
Accent mis sur le contrôle de la qualité institutionnelle : (PMT : certification ISO – laboratoires)
Post-récolte : qualité des grains
Systèmes semenciers
Aliments vs énergie/utilisations alternatives des terres
OGM
Potentiel du riz africain pour les écologies
Singularités africaines
Carte de la pauvreté
Post-conflit
Eau (conflit, contrainte, partage des ressources…)
Foncier
Intrants (crédit, infrastructure, semences, engrais)
Nutrition
Systèmes d'innovation
Questions institutionnelles
Futures variétés NERICA
Potentiels des écologies panafricaines (cibles de la recherche, facteurs humains et d'autres ressources, services/fonctions du milieu, ex. bas-fonds)
Amélioration de la connaissance et des perceptions des paysans
Rôle clé de la riziculture dans le système cultural
Trace du carbone en riziculture
Eau virtuelle : efficacité
Démographies en mutation : Exode rural
Intensification

ANNEXE V

Ébauche du PMT 2009–2011 d'AfricaRice

Le programme 1 : Fusion de la diversité génétique et de la sélection en vue de produire des ressources génétiques rizicoles adaptées aux milieux en pleine mutation.

Justification

Les rendements rizicoles en Afrique sont affectés par un grand nombre de stress abiotiques et biotiques. Les principaux stress abiotiques abordés dans ce programme sont la sécheresse, l'acidité, la salinité, la toxicité ferreuse et les températures extrêmes. Les principaux stress biotiques qui sont pris en compte sont : le virus de la panachure jaune (RYMV), le flétrissement bactérien des feuilles (BLB), la pyriculariose, la cécidomyie des galles du riz africain, les foreurs de tige et les termites. Dans ce projet, la sélection conventionnelle et la biotechnologie seront toutes les deux utilisées pour exploiter le riche réservoir des ressources génétiques présentes dans le fonds génétique du riz africain *O. glaberrima* autochtone, chez ses parents sauvages *O. barthii* et *O. longistaminata* ainsi que chez les variétés locales de *O. sativa*. Elles ont un fort potentiel d'utilisation en tant que source de résistances aux stress de la riziculture et comme source de teneur élevée en nutriment. Ayant été autrefois négligées et sous-utilisées, très peu d'informations sur ces variétés sont actuellement disponibles. Les outils de la biotechnologie peuvent révéler la diversité des gènes qui confèrent la résistance aux stress et d'autres caractères estimés utiles sur le plan agronomique se trouvant chez *Oryza* spp. et peuvent identifier des marqueurs moléculaires pour exploiter leur transfert par la sélection assistée par marqueurs. Les croisements interspécifiques créent des descendants qui peuvent être testés dans les zones à forte prédominance de ces principaux stress. La biotechnologie peut également contribuer à repousser les barrières de la stérilité du croisement de deux espèces différentes. Les paysans jouent un rôle clé dans la sélection des variétés adaptées aux conditions locales de culture et dans la fourniture d'un retour d'informations aux sélectionneurs. Les variétés interspécifiques introduites amélioreront fortement la diversité génétique des champs des paysans.

But

Améliorer le bien-être des producteurs et des consommateurs de riz en Afrique.

Objectif

Fournir aux paysans du matériel génétique de qualité supérieure, adapté aux conditions de culture et aux stress locaux ainsi qu'aux préférences des consommateurs.

L'approche de la recherche en vue de créer des biens publics internationaux

La création, l'évaluation, la diffusion et l'adoption des lignées et des variétés améliorées pour un impact nécessiteront plusieurs activités liées à la caractérisation du matériel génétique pour sa résistance/tolérance aux stress biotiques et abiotiques ainsi que pour la performance de son rendement et la qualité de ses aliments. Le projet utilisera les stratégies clé de l'approche du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) dans la Sélection variétale participative (PVS) par les paysans pour la recherche et pour le développement, et les SNRA pour la vulgarisation ; il mettra en œuvre son modèle de partenariat avec les SNRA et avec les réseaux de recherche et de développement (ECARRN et ROCARIZ), l'Initiative africaine sur le riz et les ONG. La création variétale inclura l'utilisation d'outils modernes clés de la sélection et de la biotechnologie, tandis que l'évaluation des variétés se fera à travers des essais de rendement régionaux pour assurer la diffusion dans les zones agro écologiques similaires à travers les pays. Par ailleurs, la collaboration avec de nombreuses institutions en Afrique, en Amérique, en Europe et en Asie assurera l'utilisation de matériel génétique amélioré non seulement en Afrique, mais aussi sur tous les autres continents.

Le mode d'impact

Le programme impliquera les SNRAV partenaires à toutes les étapes de la recherche. La participation des paysans et des utilisateurs finaux permettra de s'assurer que le matériel génétique est adapté aux conditions de culture des paysans et aux préférences des consommateurs, et que la recherche profite de leurs retours d'information sur la performance variétale. La création et la diffusion participative de lignées et de variétés améliorées aux paysans par les SNRAV, amélioreront les revenus et la sécurité alimentaire des principales zones productrices de riz pour des millions de paysans et dans des zones marginales et périurbaines en forte croissance. La création, l'évaluation et l'adoption de variétés de riz seront facilitées par les réseaux ROCARIZ et ECARRN ainsi que par l'Initiative africaine sur le riz.

Résultat 1 : Création d'une diversité génétique améliorée

Activités

1.1 Identifier, caractériser et soumettre plus de matériel génétique à l'évaluation de la performance liée aux stress environnementaux et à la composition des micronutriments en vue de créer une collection de base
1.2 Échanger et utiliser les ressources de sélection de l'ASS à travers INGER
1.3 Caractériser les gènes et les marqueurs moléculaires pour un matériel génétique de qualité supérieure

Résultat 2 : Des lignées et variétés de riz améliorées et stables dotées de grains de bonne qualité disponibles

Activités

2.1 Caractériser le matériel génétique et créer des lignées dont le rendement, la résistance/tolérance s'adaptent aux contraintes des plateaux
2.2 Caractériser le matériel génétique et créer des lignées dont le rendement et la résistance/tolérance sont adaptées aux contraintes des bas-fonds
2.3 Créer des lignées intra et interspécifiques variées sur le plan génétique
2.4. Améliorer la qualité nutritionnelle d'un matériel génétique de qualité supérieure

Résultat 3 : La connaissance améliorée des interactions G × E relatives aux stress abiotiques et biotiques est disponible

Activités

3.1 Caractérisation des gènes et des marqueurs moléculaires pour les stress biotiques et abiotiques
3.2 Caractérisation physiologique et morphologique du matériel génétique et de lignées sélectionnées pour faciliter la recherche de gènes de caractères d'intérêt
3.3 Déterminer la diversité spatiale et temporelle des stress abiotiques et biotiques

Résultat 4 : Renforcer la participation des paysans au développement de ressources génétiques rizicoles

Activités

4.1 La sélection variétale participative du matériel génétique rizicole adapté aux conditions locales (le jardin de riz)
4.2 L'identification des paysans par genre et des préférences des consommateurs
4.3 L'évaluation par les paysans du matériel génétique dans des sites multiples

5.0 L'évaluation ex-post de l'impact

5.1 L'adoption et l'impact du NERICA et des autres variétés améliorées de riz

Résultats

2009

- Création de populations et de lignées inter et intraspécifiques dotées d'un rendement amélioré, d'une résistance aux principaux stress abiotiques (acidité, toxicité ferreuse, salinité, sécheresse, froid) et aux stress biotiques (la pyriculariose, le BLB, le RYMV, l'AfRGM)

- Collection de variétés locales indigènes de riz et de leurs parents et leur caractérisation en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre
- Des NERICA compétitifs face aux adventices pour les bas-fonds pluviaux disponibles
- Les gènes/QTL associés à la résistance au flétrissement bactérien des feuilles (BLB) et à la résistance au AfRGM identifiés et appliqués par la SAM pour la résistance au BLB et à l'AfRGM.
- Évaluation du matériel génétique tolérant aux stress abiotiques dans les champs des paysans

2010

- Une connaissance améliorée de la diversité du pathogène du BLB
- Évaluation de lignées d'élite tolérantes à la sécheresse en Afrique de l'Ouest et diffusion
- Des lignées CSSL mises à la disposition des sélectionneurs en vue d'une évaluation régionale
- Création de lignées améliorées avec le pyramidage des gènes résistants à l'AfRGM, au BLB et au RYMV en utilisant les marqueurs moléculaires
- Identification de lignées tolérantes aux stress abiotiques (toxicité ferreuse, salinité, sécheresse, froid) par les paysans
- Identification des principaux mécanismes physiologiques et morphologiques associés aux stress abiotiques dans des milieux clés

2011

- Identification des QTL associés à la tolérance à la sécheresse, à la salinité, au froid et à la toxicité ferreuse
- Application de la SAM pour la tolérance à la sécheresse, à la salinité, au froid et à la toxicité ferreuse

Les bénéficiaires

Des millions de petits riziculteurs des tropiques subhumides chauds et humides de l'Afrique, en particulier les rizicultrices, qui auront accès à des technologies améliorées pour la riziculture de plateau. Des bénéfices généralisés pour les commerçants privés, les grands producteurs et les transformateurs, tandis que les partenaires nationaux de la recherche et du développement bénéficieront de nouvelles approches en vue d'augmenter la production et la productivité du riz.

Les liens du système

L'amélioration du matériel génétique 20 %
La collecte de matériel génétique 15 %

Les liens avec les plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre (programmes) et en Afrique de l'Est et australe (les programmes phares)

Le programme 1 – La promotion de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité

Le projet 1.1 La conservation et l'utilisation des ressources génétiques des cultures

Le programme 2 – L'utilisation de la génétique et des technologies pour assurer la sécurité alimentaire

Le projet 2.1 Amélioration génétique par application de la génomique

Le projet 2.2 Amélioration de la qualité nutritionnelle

Le programme phare 2 – Les ressources génétiques : l'exploitation de la diversité génétique pour améliorer les cultures, les arbres et le bétail

Les partenaires et leurs rôles

- L'IRD, l'Institut des ressources naturelles, l'université de Cornell, le CIRAD et le Centre John Innes – la création de matériel de source génétique en vue de l'utilisation dans les programmes de sélection et d'analyse moléculaire appliqués.
  L'IRRI, le CIAT – L'échange de matériel génétique et le partage de connaissance génomique.
- Le ROCARIZ et l'ECARRN, les SNRA – L'évaluation et l'adaptation des technologies, l'évaluation du matériel génétique, le renforcement des capacités, les PVS
- Les organisations paysannes et les ONG – L'évaluation et l'adaptation des technologies, l'évaluation du matériel génétique, le renforcement des capacités, les PVS
- Le Centre japonais de la recherche internationale pour les sciences agricoles (JIRCAS) – Les activités collaboratives de création de lignées interspécifiques
- L'université de Nihon – L'évaluation physiologique des variétés de riz
- ITA-Institut de technologie alimentaire (Sénégal), DTA Burkina Faso – Laboratoire d'appui à la qualité des grains

Les liens avec d'autres programmes du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

- INGER-Afrique pour l'échange du matériel génétique
- Le CBF pour la caractérisation multi-échelle des systèmes de bas-fonds

Budget (millions de $ US)
À prévoir

Le programme 2 : L'amélioration de la productivité rizicole par la protection des services de l'écosystème

Justification

En Afrique subsaharienne, le riz est cultivé dans quatre différentes écologies : dans des plateaux pluviaux, dans des bas-fonds avec divers niveaux de maîtrise de l'eau, en eau profonde et dans des mangroves marécageuses. Les deux dernières écologies, l'eau profonde et les mangroves marécageuses sont très importantes, mais ont une importance régionale limitée et ne figurent donc pas dans le programme de recherche d'AfricaRice. Le mandat de la recherche de ces écologies a été cédé aux chercheurs nationaux appuyés par le personnel d'AfricaRice. Les deux écologies restantes ont des contraintes et des opportunités mutuelles, mais aussi d'autres qui leur sont spécifiques. La riziculture couvre actuellement 6,7 millions d'hectares, 2,7 Mha (ou 37 %) sont consacrés aux écosystèmes de plateau, la plupart du temps dans les zones de la savane humide et des forêts humides, et représentent 19 % de la production totale de riz en ASS. Les rendements des plateaux sont affectés par de fréquentes sécheresses, une faible fertilité du sol (due à la carence de N & P) et par l'acidité des sols. La production du riz est aussi contrariée par les stress biotiques, notamment la pyriculariose, les foreurs de tige, les termites et les adventices. Le riz de bas-fonds est produit sur 4 Mha, dont les trois quarts sont pluviaux (représentant 48 % de la production totale de riz en ASS), tandis que le quart restant est irrigué (représentant 33 % du total de la production de riz en ASS). Le riz irrigué et les systèmes de production associés utilisent en général intensivement les intrants et sont orientés vers le marché. Les écarts entre les rendements obtenus et les rendements réalisables sont importants, même dans les systèmes qui utilisent intensivement les intrants. Les rendements réalisables avec une maîtrise totale de l'eau sont de l'ordre 7–9 tonnes ha^{-1}, tandis que les rendements réels du paddy dans les champs des paysans sont de 3–6 tonnes ha^{-1}. Le rendement réalisable sans maîtrise totale d'eau est de 4–5 tonnes ha^{-1}, tandis que le rendement réel est typiquement de 1–3 tonnes ha^{-1}. Pour combler l'écart des rendements, des options améliorées de culture et de GRN sont mises au point et adaptées pour lever les principales contraintes des systèmes rizicoles irrigués. Les principales contraintes sont le manque de maîtrise d'eau, la gestion des adventices et dans une moindre mesure la fertilité du sol, la toxicité ferreuse, la cécidomyie des galles du riz africain (l'AfRGM) et le virus de la panachure jaune du riz (RYMV). Les options de gestion intégrée des cultures et de GRN ciblant la conservation de l'eau, l'économie de travail, des gains en rendement et en produit de qualité, des coûts de production réduits, sont mises au point avec les paysans au champ et au niveau des villages. L'amélioration de l'utilisation efficace de l'eau peut considérablement contribuer à accroitre la productivité et la sécurité alimentaire des ménages, ainsi qu'à l'amélioration des opportunités de commercialisation. De plus, l'augmentation de la disponibilité de l'eau permet également d'avoir plus d'une culture par an. Toutefois, l'intensification de l'utilisation de la terre ne doit pas mettre en danger les services environnementaux des bas-fonds, tels que la

capacité de tamponnage de l'eau et la biodiversité naturelle. L'intensification peut aussi créer une recrudescence des nuisibles et des maladies, pendant que la dégradation de la base des ressources peut provoquer l'abandon du site. Les nouveaux enjeux incluent la compétition pour l'eau avec une augmentation de la demande à cause de l'urbanisation et de l'expansion des systèmes d'irrigation et du changement climatique qui peuvent conduire à une chute de la disponibilité de l'eau et à l'augmentation de la fréquence de la salinité et de l'alcalinité. Les systèmes intégrés, comme le riz et l'aquaculture, l'élevage, les légumes et les arbres fruitiers donnent enfin une panoplie d'opportunités d'intensification et de diversification qui génèrent des revenus additionnels et une nutrition améliorée pour la communauté paysanne.

But

Contribuer à la sécurité alimentaire et au bien-être des producteurs et des consommateurs de riz en Afrique.

Objectif

Améliorer la production et la productivité des systèmes rizicoles par l'intensification et la diversification en minimisant les effets négatifs potentiels sur les services environnementaux.

L'approche de la recherche dans la création de biens publics internationaux

Le programme a une vue générale du cadre de création et d'innovation des systèmes rizicoles en étroite collaboration avec le programme 3 et le programme 4. Aux niveaux régional et national, les enjeux et les opportunités d'intensification et de diversification des systèmes rizicoles sont identifiés, ainsi que leur performance actuelle et potentielle, l'accès aux marchés, la disponibilité de l'eau, la qualité du sol, etc. Des plateformes à partenaires multiples (PPM) incluant les SNRAV partenaires et d'autres partenaires sont établies pour assurer un cadre de programme de recherche conjoint et pour stimuler l'apprentissage conjoint. Les activités de recherche sont planifiées et mises en œuvre en partenariat avec les SNRAV partenaires, les Centres GC frères et les ORA de plusieurs pays, ainsi que dans des sites stratégiquement sélectionnés sur la base de thèmes de recherche conjointement identifiés et des priorités prévues par les PPM adaptées au plan stratégique et au PMT d'AfricaRice. L'approche par pays et par localisations multiples assure que les résultats obtenus restent valables dans des cadres biophysiques et socio-économiques généralisés. Elle permet également de faciliter la création de BPI comme les outils de modélisation de complexité variée, des cartes, des bases de données, des outils d'apprentissage et des outils de décision dans la gestion des ressources qui peuvent servir à diffuser à grande échelle les résultats des analyses d'impact *ex-ante*.

Modes d'impact

Les quatre résultats de ce projet sont très complémentaires et visent à améliorer la production et la productivité des systèmes rizicoles en minimisant les impacts négatifs potentiels sur les

services environnementaux et en renforçant par la même occasion la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en ASS. Les outils et les options de gestion créés dans le résultat 1 seront utilisés par les paysans et par les SNRAV partenaires en vue d'analyser l'importance relative des pertes de rendement (la variabilité spatiale et temporelle) et les pertes de rentabilité dues aux stress biotiques, pour identifier les outils de décision pour les paysans, pour réduire la dépendance sur les produits chimiques agricoles et pour minimiser l'impact sur l'environnement. Les résultats 2 et 3 se focalisent sur la création de connaissances et de capacités d'innovation qui visent à augmenter l'efficacité des systèmes rizicoles et à explorer les possibilités d'intensification et de diversification. Elles seront utilisées par les décideurs politiques, les SNRAV partenaires et les plateformes à partenariats multiples pour améliorer la production et la productivité des systèmes à base riz. Le résultat 4 fournira les méthodologies pour évaluer l'importance relative de différents biens et services environnementaux et créera les options de gestion pour limiter les impacts environnementaux négatifs du développement de systèmes rizicoles pour les utilisateurs directs ou indirects (par ex. en aval).

Résultats et activités

Résultat 1 : Les options de gestion intégrée des adventices, des ravageurs et des maladies disponibles

Activités

1.1 Créer les stratégies de GIR, notamment les foreurs de tige et la cécidomyie des galles du riz africain
1.2 Caractériser et intégrer les options de gestion de la pyriculariose dans les écosystèmes pluviaux
1.3 Déterminer l'impact et les options de lutte contre les adventices parasitiques du riz
1.4 Mettre au point des technologies de gestion intégrée des adventices, des ravageurs et des maladies du riz

Résultat 2 : Création d'options d'intensification durable des systèmes rizicoles

Activités

2.1 Évaluation des contraintes et des opportunités d'intensification des systèmes rizicoles
2.2 Adaptation de la riziculture aux effets des anomalies du climat en vue de préserver les productions futures
2.3 Création d'opportunités d'intensification et de génération de revenus pour les paysans pauvres
2.4 Accroissement de l'utilisation efficace des ressources des systèmes à fort apport d'intrants

Résultat 3 : Les opportunités rentables de la diversification des portefeuilles d'entreprises des paysans rendues disponibles

Activités

3.1 Évaluation des contraintes et des opportunités de diversification des systèmes rizicoles

3.2 Mise au point d'options en vue de l'exploitation de niches temporelles et spatiales en vue de l'inclusion de cultures à forte valeur

3.3 Mise au point d'options en vue de l'exploitation de niches temporelles et spatiales pour l'inclusion de l'aquaculture

Résultat 4 :Optimisation et sauvegarde des services environnementaux pour les générations futures

Activités

1.1 Développement d'une méthodologie d'évaluation de la productivité des ressources en eau

1.2 Développement de stratégies en vue de la réduction la dégradation environnementale due à la riziculture

1.3 Développement de méthodologies des processus multi-acteurs pour une utilisation équitable des ressources partagées

Résultats

2009

- Achever le lignage du pathogène de la pyriculariose pour tous les pays de l'Afrique de l'Ouest
- Diffusion d'options de gestion des termites respectueux de l'environnement aux SNRA
- Publication de l'étude sur la compétitivité des NERICA et de leurs parents face aux adventices
- Adoption d'options de gestion intégrée du BLB dans l'écosystème irrigué par les SNRA

2010

- Des stratégies améliorées de GIN contre le RYMV et l'AfRGM avec des options de gestion intégrée de la fertilité du sol à faible apport d'intrants mises à la disposition des SNRA
- Diffusion aux SNRA de NERICA de bas-fonds compétitifs face aux adventices
- Publication de l'étude sur la gestion intégrée des adventices dans les bas-fonds en Afrique de l'Ouest

- Adaptation et évaluation d'options de la GIN pour les systèmes rizicoles irrigués intensifs de 5 pays de la région du Sahel

2011

- Caractérisation des NERICA de plateaux, de leurs parents et des populations de cartographie pour la résistance et la tolérance au *Striga spp.*
- Publication du modèle conceptuel de l'évaluation de la productivité des ressources en eau

Bénéficiaires

Des millions de petits riziculteurs de plateau dans les tropiques subhumides chaudes et humides de l'Afrique, les riziculteurs pauvres des bas-fonds, ainsi que les ménages rizicoles et les organisations paysannes tout au long du système de bas-fonds-irrigué intensif, en particulier ceux qui ont accès aux intrants. Les riziculteurs sont à prédominance des femmes, qui auront accès aux technologies rizicoles améliorées. Des bénéfices plus importants généralisés iront aux grands producteurs, transformateurs et commerçants, pendant que les partenaires nationaux de la recherche et du développement bénéficieront de nouvelles approches d'accroissement de la production et de la productivité du riz.

Les priorités de recherche du système du GCRAI

Domaine de priorité 3 : Réduction de la pauvreté rurale par la diversification agricole et des opportunités émergentes pour des denrées et des produits à valeur ajoutée

3a – Augmentation du revenu par les fruits et les légumes – GRANDE
3b – Augmentation du revenu par le bétail – FAIBLE
3c – Amélioration du revenu par l'augmentation de la productivité de la pêche et de l'aquaculture – GRANDE
3d – Création durable de revenu par la forêt et les arbres – FAIBLE

Domaine de priorité 4 : Promotion de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources en eau, en terre et en forêt

4a –Promotion de la gestion intégrée de la terre, de l'eau et de la forêt au niveau paysage – GRANDE
4b – Appui et gestion des écosystèmes aquatiques pour l'alimentation et les moyens d'existence – MOYENNE
4c – Amélioration de la productivité de l'eau – GRANDE
4d – Promotion d'une intensification agro-écologique durable dans les milieux à faible et haut potentiel – GRANDE

Les liens avec les plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre (les programmes) et en Afrique de l'Est et australe (les programmes phares).

Le programme 2 – L'utilisation de la génétique et des technologies pour assurer la sécurité alimentaire

Le projet 2.1. La gestion intégrée des cultures, des insectes nuisibles, des maladies et des adventices

Le programme 3 – La réduction de la pauvreté rurale par la diversification agricole et les opportunités émergentes de denrées et de produits à valeur ajoutée

Le projet 3.1. L'intensification de la production de légumes

Le programme 4 – La réduction de la pauvreté par l'intensification et une meilleure productivité

Le projet 4.1. La gestion intégrée de la terre, de l'eau et de la forêt

Le projet 4.2. L'intensification agro-écologique durable dans les zones à faible et haut potentiel

Le projet 4.3. Amélioration de la productivité de l'eau en vue de la réduction de la pauvreté

Le programme phare 1 – La gestion intégrée des ressources naturelles

Les liens avec les autres programmes du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

- Le programme 3 : La création et l'évaluation de technologies avec le groupe d'action du ROCARIZ sur la GRN, l'IPM et les systèmes d'innovations.
- Le programme 4 : La promotion de politiques favorables, d'institutions et de programmes effectifs
- Le CBF : caractérisation à multiples échelles des systèmes des bas-fonds ; création d'options de gestion de l'eau à faible coût ; transfert et évaluation de technologies de gestion des cultures et des ressources dans des milieux spécifiques.

Les partenaires et leurs rôles

- Le CIRAD (France) – Projet conjoint sur l'adaptation au changement climatique, appuyé par l'entomologiste et l'agronome des légumes
- L'université Gaston Berger (Sénégal) – La validation des outils de simulation, formation
- L'université de Hohenheim (Allemagne) – Le projet conjoint sur l'adaptation au changement climatique
- L'IRD (France) – Appuyé par le pathologiste des plantes travaillant sur le BLB
- Les Groupes d'action du ROCARIZ et de l'ECARRN : les SNRA, les organisations paysannes et les ONG – L'évaluation et l'adaptation des technologies rizicoles et de GIC
- L'institut des ressources naturelles, le Royaume-Uni – La gestion des adventices, des nématodes et du RYMV
- L'université de Wageningen (Pays-Bas) – L'adaptation des outils de simulation et la dégradation de l'environnement, formation
- L'université de Géorgie (États-Unis), l'université de la Floride (États-Unis) – L'adaptation des outils de simulation.

Budget (millions de USD)

À prévoir

Le programme 3 : La création d'opportunité par les systèmes de partenariats, d'apprentissage et d'innovation

Justification

L'importance des partenariats dans la création des technologies et dans leur diffusion est communément reconnue. Satisfaire les priorités du système du GCRAI sans une forte collaboration pour dynamiser les initiatives d'AfricaRice sera quasiment impossible même si elles concernent la conservation de ressources génétiques et de la biodiversité sous-utilisées (PS1a), l'utilisation de l'amélioration génétique pour produire des aliments à coût réduit ou initier le changement institutionnel et des améliorations politiques essentielles nécessaires à la réduction durable de la pauvreté et de la faim (PS5). En vue d'améliorer l'efficacité générale du système d'innovation rizicole, la complémentarité des compétences, de la connaissance et de l'expertise doit être recherchée. Malgré cette reconnaissance, une meilleure compréhension des forces qui animent les relations institutionnelles permettra d'élaborer de futures stratégies de R&D favorables au développement des pauvres (PS5a, 5c, 5d). Les études d'impact ont révélé que le taux relativement faible de l'adoption du NERICA est principalement dû à l'accès limité des paysans à la semence, qui lui aussi est dû aux faibles capacités nationales et à une panoplie de facteurs sociaux, institutionnels et politiques. Des modèles d'organisation doivent être créés et évalués pour améliorer les secteurs semenciers formels et informels ainsi que leurs interactions. Étant donné que très peu d'analyses existent sur les stratégies d'intervention à élaborer, la documentation des systèmes semenciers nationaux et locaux en Afrique mérite une attention particulière. Le rôle aussi de la jeunesse et des femmes marginalisées dans la création et la diffusion des technologies, notamment dans les pays post-conflit, doit être examiné et renforcé.

Durant ces dernières années, la production de riz en ASS a connu un taux de croissance annuel de 6 %. Alors que de plus en plus de paysans commencent à cultiver le riz, la demande de technologies, d'informations et de formation devient plus importante. Les services nationaux de la vulgarisation et les ONG doivent aborder la complexité des milieux agro-écologiques et socioculturels, qui contribuent à l'insuffisance d'approches de vulgarisation du sommet vers le bas. Depuis 2001, AfricaRice a mis au point la méthodologie de l'Apprentissage participatif et de la recherche-action (APRA) pour améliorer l'apprentissage social de la production de riz dans les bas-fonds. Ses impacts sur les besoins des moyens de subsistance des paysans doivent être évalués en profondeur pour que des mécanismes d'ajustement et de diffusion à grande échelle soient élaborés. Par ailleurs, le potentiel de la fusion des approches participatives avec l'apprentissage de technologies médiatisées sera très important pour les décideurs politiques, les donateurs et les agences de développement. Outre l'amélioration de la connaissance des semences et de la gestion des cultures, le secteur rizicole post-récolte doit aussi être renforcé pour améliorer la qualité du riz local. Pendant que le cadre du marché et de politiques est

évalué ailleurs à AfricaRice, ce programme créera principalement les stratégies et les outils en vue d'améliorer les partenariats et les institutions de la création et de la diffusion de technologies. Le portail des informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA) proposé, sera crucial dans l'amélioration de l'efficacité et de l'impact sur toute la filière riz de la région et dans le suivi des recommandations de la cinquième REPG d'AfricaRice.

Par les réseaux et la plateforme du RIGA, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et de la recherche sera améliorée, la capacité sera renforcée et la diffusion de technologies rapides et efficaces aux utilisateurs finaux sera facilitée. Les investisseurs de la filière pourront également prendre des décisions informées. Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), en partenariat avec ASARECA, a lancé le Réseau de la recherche rizicole de l'Afrique de l'Est, du Centre et australe (ECARRN), avec un coordinateur basé à Dar es Salaam, Tanzanie. Le ROCARIZ est un réseau de recherche rizicole d'AfricaRice/CORAF (WECARD) /SNRAV et un réseau de développement pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. En l'an 2000, les groupes d'action d'AfricaRice ont fusionné avec le réseau rizicole du CORAF pour former le ROCARIZ qui est aujourd'hui bien implanté comme le premier mécanisme de collaboration régionale en recherche rizicole et développement. L'Initiative africaine sur le riz (ARI) a été créée pour assurer une diffusion rapide des NERICA et des technologies complémentaires pour satisfaire la demande croissante de riz à travers l'ASS. Au cœur de l'ARI se trouve la création de plateformes de partenaires et de nouvelles formes de partenariats pour mettre les producteurs, les transformateurs et les détaillants du riz en contact direct avec la recherche et d'autres acteurs du développement de la filière riz.

Le Conseil scientifique a apprécié l'approche de partenariat d'AfricaRice et la participation beaucoup plus active des universités de la région, mais il s'est interrogé sur l'effectivité de ces partenariats et sur leur apport aux PS du GCRAI. Les réseaux et les partenariats sont des structures opérationnelles du système général d'innovation, ainsi le programme 3 utilise une approche de recherche de systèmes d'innovation pour apporter plus de précisions sur leurs rôles et leurs pertinences. Avec de plus en plus d'acteurs dans la filière riz en Afrique, une meilleure compréhension des rôles en mutation et des modèles d'interactions contribueront à améliorer la performance générale du système. L'approche de la recherche adoptée par le programme 3 produit des résultats qui sont directement utilisés par la PS5 (amélioration des politiques et facilitation de l'innovation institutionnelle pour soutenir la réduction durable de la pauvreté et de la faim). Les objectifs du programme 4 d'AfricaRice visent principalement les politiques et les impacts, tandis que le programme 3 étudie principalement les acteurs, les institutions et les mécanismes en se focalisant sur la semence, l'apprentissage et les chaînes de la valorisation.

But
Améliorer les moyens d'existence des populations rurales et urbaines par le renforcement des partenariats, des mécanismes d'apprentissage effectif et un meilleur fonctionnement des systèmes d'innovation rizicole.

Objectif
Améliorer l'effectivité des processus qui animent la mise au point et la diffusion de technologies durables.

L'approche de la recherche dans la création des biens publics internationaux
Ce programme a une importante composante de développement et permet une recherche particulière sur les processus qui animent les activités, les réseaux et les partenariats. Pour y parvenir, le programme s'appuiera fortement sur les approches de recherche des systèmes d'innovation et les BPI créés dans le cadre de ce programme seront principalement axés sur la connaissance. Les réseaux de recherche participent à la production des résultats de tous les programmes d'AfricaRice, mais dans le programme 3 ils seront principalement considérés comme les acteurs (ou les mécanismes) et seront par conséquent feront eux-mêmes l'objet de recherche sous la perspective des systèmes d'innovation. Les partenariats seront évalués en termes d'apport effectif à la mise au point et à la diffusion de technologies rizicoles. Le portail d'informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA) sera un BPI clé d'AfricaRice pour les générations futures qui s'appuiera intégralement et qui renforcera la base du partenariat d'AfricaRice et son *modus operandi*.

En vue d'analyser les systèmes semenciers, une analyse des acteurs sera faite comme point de départ. Les types de liens et leur effectivité seront identifiés et les institutions qui animent les partenariats et les réseaux seront analysées. La réflexion participative et les ateliers de documentation seront organisés pour aider les équipes nationales à cultiver l'esprit analytique, pour enfin asseoir la culture de l'apprentissage. Pour étudier les systèmes semenciers rizicoles, la pertinence de leur pauvreté et l'effectivité de différentes approches participatives dans la création et la diffusion des technologies, une approche techno graphique de la recherche sera utilisée en partenariat avec les instituts de recherche avancée, les universités nationales et les ONG.

Les outils économétriques, une analyse des moyens d'existence durables et d'autres méthodes des sciences sociales seront utilisés dans l'apprentissage sur l'inclusion sociale des systèmes de production des technologies plus tacites (par ex. la GIC/ICM, la semence et le traitement post-récoltes) et les institutions animant les chaînes de valorisation du riz.
La connaissance créée renforcera et alimentera les autres programmes d'AfricaRice. Les résultats seront aussi liés au REPCA et participeront à la réalisation des priorités fixées par le FARA ainsi que le (système de priorités 5A et 5C) GCRAI.

Les BPI attendus du programme 3 sont : (1) un portail d'informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA) ; (2) une connaissance du rôle et de l'effectivité des réseaux et des partenariats dans les systèmes d'innovation rizicole ; (3) des stratégies pour une production et la diffusion effective de semences de qualité du niveau national au niveau paysan, incluant des mécanismes liant les systèmes semenciers formels et informels ; (4) un livre de référence revu par les pairs sur des études de cas des systèmes semenciers rizicoles en Afrique. Elles seront présentées en même temps que des chapitres plus génériques liés aux politiques semencières, aux facteurs socioculturels et autres principaux influençant ce secteur ; (5) des aperçus de l'effectivité, de la pertinence du genre et des questions d'équité sociale de plusieurs méthodes d'apprentissage et de diffusion à grande échelle ; et (6) les outils de renforcement des capacités et les stratégies d'amélioration de la chaîne de valeur du riz.

Les modes d'impact

Les réseaux jouent le rôle de courtiers entre la recherche et les utilisateurs finaux. En fonction de leur zone d'influence, les réseaux se focalisent fortement sur le renforcement de la capacité, dont les SNRAV sont les directs bénéficiaires. La connaissance des variétés de riz, des écosystèmes rizicoles, des acteurs, des réseaux, des institutions et des politiques sera incorporée au portail des informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA) et influencera la communauté de la recherche en général et les différents acteurs de la filière riz, dont les décideurs politiques et le secteur privé (résultat 1). L'importance des mécanismes pour l'établissement de systèmes semenciers favorables au développement des pauvres (résultat 2) est double : elle concerne à la fois la mise au point et la diffusion des variétés améliorées, dont les NERICA, mais aussi la génération de la connaissance sur le fonctionnement des systèmes semenciers formels et informels. Les semences de NERICA et les données passeport sont distribuées à la communauté internationale. En transférant des technologies améliorées comme le NERICA aux paysans, les réseaux contribuent à l'amélioration de leurs moyens d'existence. Le NERICA offre également des opportunités additionnelles de commercialisation, notamment aux femmes productrices de semences, ainsi les revenus générés sont utilisés pour scolariser les enfants et pour réduire la pauvreté. Une expansion du savoir-faire dans la production et la distribution des semences, ainsi qu'une meilleure compréhension des points d'entrées réels des communautés rurales améliorera l'accès des paysans pauvres aux semences avec des impacts positifs sur leurs moyens d'existence. Le résultat 2 sera directement utilisé par les décideurs politiques, le secteur privé et les SNRAV. La connaissance sur l'établissement de systèmes semenciers favorables aux pauvres a une pertinence mondiale. Les acquis des CBSS profiteront aux organisations intermédiaires et aux paysans ainsi qu'à informer des sélectionneurs d'AfricaRice. Les résultats sont liés à la PS1 et alimentent le projet 1.3 de REPCA (gestion communautaire des ressources génétiques pour de meilleures stratégies de moyens d'existence). Les outils d'éducation agricoles et les modes d'apprentissage conduisant à des systèmes effectifs d'apprentissage ruraux (résultat 3) seront distribués à une gamme

variée d'agences de développement et de services nationaux de vulgarisation. Les vidéos et les publications s'y rattachant concernant leur production, leur diffusion à grande échelle et leur impact sont actuellement utilisées comme matériel de conférence dans différentes grandes universités du monde et seront distribuées aux universités africaines. La question du mode de diffusion à grande échelle des approches participatives et d'amélioration de l'apprentissage rural est pertinente pour les décideurs politiques, les universitaires et les praticiens. Les acquis seront distribués dans la communauté du savoir. Étant donné que ce résultat est lié au PS 5C, il est également important pour la communauté du GCRAI en général. Les stratégies et les outils d'amélioration de la chaîne de valeur du riz (résultat 4) seront particulièrement importants pour le secteur privé et plusieurs organisations de développement qui cherchent à renforcer la chaîne de valorisation du riz.

Les résultats et les activités

Le résultat 1. Les partenariats et les réseaux en vue de promouvoir le développement de la filière riz

Activités

1.1 Catalyser la formation de plateformes nationales de partenaires rizicoles
1.2 Favoriser les interactions à l'intérieur et entre les réseaux en vue du partage de la connaissance et des alignements programmatiques
1.3. Créer un portail d'informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA) en vue d'améliorer l'effectivité et l'impact de la recherche et du développement

Le résultat 2. Les mécanismes d'établissement de systèmes semenciers favorables aux pauvres

Activités

2.1 Améliorer la diffusion des semences de prébase et de base ainsi que des variétés améliorées de riz
2.2 Évaluer les mécanismes d'échanges entre les systèmes semenciers rizicoles formels et informels, y compris le CBSS
2.3 Évaluer les innovations des paysans et leur rôle dans la gestion et la conservation des RGP
2.4 Évaluer l'inclusion sociale des institutions et des politiques affectant les systèmes semenciers
2.5 Documenter le système semencier rizicole africain

Le résultat 3. Les outils de formation agricole et les modes d'apprentissage

Activités

3.1 Évaluer l'inclusion sociale et l'effectivité des approches d'apprentissage participatif
3.2 Explorer les mécanismes d'institutionnalisation et de diffusion à grande échelle des innovations et de la connaissance locale
3.3 Renforcer les capacités nationales de création et d'utilisation de l'APRA, de la vidéo et des émissions de radios rurales
3.4 Renforcer le fonctionnement des instituts de formation agricole et des centres d'apprentissage ruraux

Le résultat 4. Les stratégies et les outils de renforcement de la chaîne de valeur du riz

Activités

4.1 Évaluer les facteurs qui affectent la diffusion et l'adoption des technologies post-récoltes
4.2 Explorer les opportunités de génération de revenu et renforcer les capacités locales de valorisation
4.3 Mettre au point des outils analytiques et de décision, tels que les entreprises en ligne
4.4 Faciliter et documenter les innovations institutionnelles du système d'innovation post-récoltes

5. L'évaluation de l'impact *ex-post*

5.1 L'impact du CBSS
5.2 L'impact de l'APRA
5.3 L'impact de l'apprentissage en groupe appuyé par la vidéo

Résultats

2009

- Initiation d'un portail d'informations rizicoles pour l'Afrique (RIGA)
- Publication des données passeport du NERICA et des technologies complémentaires
- Création d'un kit multimédia sur la production des semences de prébase et de base
- Analyse des systèmes semenciers communautaires dans deux pays
- Évaluation technique et institutionnelle des impacts de l'APRA et de l'apprentissage médiatisé par la vidéo
- Traduction des vidéos rizicoles dans trois nouvelles langues et diffusion auprès de 100 000 paysans

- Production de deux vidéos sur les modules clés de l'APRA
- Identification, documentation et catalogage des innovations rizicoles locales
- Publication d'une étude de cas sur la mise au point et la diffusion de technologies post-récoltes

2010

- Engagement des partenaires de six pays dans l'élaboration et la mise à jour du contenu du RIGA
- Production par cinq pays de leur propre semences de prébase et de base
- Des plateformes nationales rizicoles opérationnelles dans au moins cinq pays
- Création de stratégies pour des systèmes semenciers rizicoles effectifs aux niveaux national et local
- Utilisation de l'APRA et de l'apprentissage en groupe appuyé par la vidéo dans au moins 15 pays
- Élaboration et utilisation de supports d'apprentissage ouverts et à distance dans au moins cinq pays
- Documentation des innovations institutionnelles dans les systèmes d'innovation post-récoltes

2011

- Engagement de trois autres pays dans l'élaboration et la mise à niveau du contenu du RIGA
- Identification de mécanismes de financement du secteur public-privé pour l'expansion du RIGA
- Production par trois autres pays de leur propre semence de prébase et de base
- Publication du livre sur les systèmes semenciers rizicoles africains
- Utilisation de l'APRA et de l'apprentissage en groupe appuyé par la vidéo dans au moins 20 pays

Les bénéficiaires

Les petits riziculteurs, les producteurs et commerçants de semences, les petits, moyens et grands transformateurs, les habitants des zones rurales et urbaines, les ONG/OC, les universités, les centres de formation professionnelle et les SNRAV à travers l'Afrique.

Les partenaires et leurs rôles

- Les institutions nationales : ANADER, CNRA, OVDL, NARI, LADEP, CRI, MOFA, IRAG, SNPRV, INRAB, INERA, IRAD, DGRST, IRAF, NARI, CSIR, SARI, IRAG, INPA, IER, CNRADA, INRAN, NCRI, ISRA, NARCC, RRS, ITRA, FOFIFA, NARO, KARI, NARES – qui renforcent leurs capacités nationales de production de semence ; supervisent et évaluent les activités ; et font la recherche sur le fonctionnement des systèmes semenciers et des institutions rurales
- Les groupements rizicoles – qui influencent le programme de recherche en participant à différents modes de recherche participative et d'apprentissage (PVS, CBSS, APRA et vidéo)
- Les ONG – qui renforcent les capacités locales dans la production des semences et du riz et dans la transformation ; dans la diffusion à grande échelle et dans l'évaluation des approches d'apprentissage participatif
- Le secteur privé en ASS – qui créent des structures, fournit des ressources financières et humaines pour l'évaluation des technologies et des approches méthodologiques
- Les universités – qui contribuent à la recherche en sciences sociales et au renforcement de capacité de haut niveau, à l'évaluation des supports d'apprentissage ouverts et à distance
- Les OSR (FARA, CORAF, ASARECA) – qui facilitent les cadres politiques pour la recherche et la diffusion
- Les organisations internationales et intergouvernementales (IRRI, CIAT, CABI, COL) – qui gèrent la connaissance et les réseaux d'apprentissage

Les liens avec le système

Amélioration du matériel génétique 10 %
Des systèmes de production durable 15 %
Les politiques 10 %
Amélioration des institutions 65 %

Les liens avec les plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre

Le programme 1 – La promotion de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité

Le projet 1.3. La gestion communautaire des ressources génétiques pour de meilleures stratégies de moyens d'existence

Les liens avec les autres programmes du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Le programme 1 :	Relayer la diversité génétique et sélection pour produire des ressources génétiques adaptées aux changements du milieu
Le programme 2 :	Amélioration de la productivité de la riziculture par la protection des services de l'écosystème
Le programme 4 :	Les politiques rizicoles et l'impact des technologies sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

Budget (millions USD)

2009 2,0 $ **2010** 3,0 $ **2011** 3,5 $

Le programme 4 : L'impact des politiques et des technologies rizicoles sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

Justification

La stratégie de l'augmentation de la production du riz dans presque toute l'Afrique s'est traditionnellement focalisée sur l'augmentation du rendement en négligeant le rôle des politiques, des marchés et des institutions dans la création de toute une chaîne de valeur du riz. L'importance des changements dans les politiques commerciales nationales et internationales ainsi que leurs effets sur la compétitivité du riz domestique et l'apport de la filière riz à la création de revenus et de l'emploi, à la sécurité alimentaire et au bien-être, n'ont pas autrefois reçu l'attention qu'ils méritaient. Une profonde compréhension du cadre politique, social, institutionnel et du marché dans lequel évoluent la production et la commercialisation du riz est vitale dans la création de stratégies pour des filières riz compétitives dans un contexte de demande sans cesse croissante de riz. De même, étant donné l'importance relative des importations de riz en Afrique subsaharienne (ASS) et la nécessité de rendre la qualité du riz localement usiné conforme au riz importé pour satisfaire la demande des consommateurs, il est impératif d'intégrer ces facteurs dans la recherche rizicole des programmes de développement pour proposer des options de politiques basées sur des données concrètes aux décideurs politiques pour une filière riz domestique durable. Il est également important de comprendre et de convenablement prendre en compte le rôle incontournable des femmes dans le développement des filières riz en ASS.

Par ailleurs, avec moins de 8 % de la production mondiale du riz commercialisé sur les marchés internationaux et avec les principaux pays exportateurs en Asie soumis à des changements structurels, une dépendance sur les importations pour satisfaire les besoins de consommation en riz en ASS s'exposera à un approvisionnement externe imprévisible et à des chocs de prix. Par conséquent, il y a un besoin urgent de création d'une plus profonde compréhension des scénarios probables de développement de la filière riz dans la région et de ses implications pour la pauvreté, mais aussi sur le plan social, économique et environnemental [les systèmes de priorités du GCRAI (PS) 3a, 4c, 4d]. Cette analyse permettrait de rendre prioritaire l'alternative des investissements dans la recherche et le développement pour promouvoir les stratégies de renforcement du développement durable d'une filière riz en Afrique orientée vers le marché (PS5b). La nécessité d'évaluer systématiquement les impacts des changements techniques et institutionnels sur la filière riz y est directement liée (PS5a), avec un accent particulier sur la productivité, la rentabilité et la pauvreté aux niveaux individuel, communautaire et national (PS3a, 5c, 5d).

But

Améliorer le revenu et la sécurité alimentaire en Afrique par un développement durable de la filière riz provoqué par une adoption généralisée de technologies rizicoles, de pratiques améliorées de culture, des politiques favorables, des institutions et des programmes effectifs.

Objectif

Produire des connaissances fondées sur des données et des informations concrètes pour appuyer la création de technologies rizicoles dictées par la demande, les politiques et les institutions en vue d'améliorer les moyens d'existence, la nutrition et le développement économique.

Modes d'impact

Les trois résultats de ce projet se renforcent chacun et contribuent à la génération de connaissance, de méthodologies et de stratégies favorables à la création de systèmes de production rizicole compétitifs en ASS, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus et du développement économique. Les outils mis au point dans le résultat 1 seront d'abord utilisés par les chercheurs d'AfricaRice et par leurs collaborateurs des SNRA dans les instituts nationaux de recherche agricole, les universités et les ministères pour fixer les priorités de recherche et de développement. Il s'agira d'évaluer l'impact de la recherche agricole, des projets de développement, des changements politiques et institutionnels, pour prévoir les scénarios probables de développement de la filière riz de la région, ainsi que leurs implications pour la pauvreté et leurs implications économiques et environnementales. Le volet du renforcement des capacités du résultat 1 sera mise en œuvre par le partage de la connaissance et de l'expertise dans le domaine de l'analyse des politiques et de l'évaluation de l'impact avec les partenaires des SNRA à travers des réseaux, des groupes de formations organisés, des programmes de chercheurs visiteurs, la supervision conjointe des thèses des étudiants, l'appui (physique et par courriel) et la mise en œuvre conjointe des études et des publications. Les retombées de cette plateforme d'amélioration à multiples facettes seront la disponibilité d'une masse critique de chercheurs des SNRA, d'analystes des politiques dans la région dotés de compétences et d'expertises étendues nécessaires en vue de mettre en œuvre le programme de recherche en sciences sociales dans les différents plans à moyen terme de recherche agricole régionale. Par ailleurs, avec la plateforme de renforcement de capacité du résultat 1, les méthodologies, les outils et les modèles élaborés dans le résultat 1 peuvent être largement évalués, validés et utilisés par les collaborateurs des SNRA qui seront aussi les partenaires clés des études des résultats 2 et 3.

Le résultat 2 fournit la connaissance sur les effets micro et macro des politiques commerciales internationales et régionales sur la production rizicole, sur la commercialisation et le commerce domestique. Il contribue également à identifier les politiques de production et

de commercialisation, ainsi que les dispositions institutionnelles et structurelles en vue de promouvoir la compétitivité du riz cultivé par les petits riziculteurs. De même, l'évaluation d'impact *ex-ante* et *ex-post* des technologies post-récoltes génère des connaissances et des méthodologies pour une diffusion à grande échelle des innovations. La connaissance créée par ce résultat sera utilisée par les paysans, les ONG, les services nationaux de vulgarisation, les meuniers de riz et les commerçants pour améliorer les interventions post-récoltes, la commercialisation et les décisions d'investissement.

Tous les résultats de la recherche de ce projet seront diffusés dans des publications, des brèves sur les politiques, des séminaires et des ateliers destinés aux décideurs politiques des organisations sous-régionales et régionales (CEDEAO, UEMOA et UA) ainsi que la communauté scientifique internationale. Par ailleurs, des résultats pertinents de recherche convenablement présentés seront mis à la disposition des organisations paysannes organisées (ROPPA, associations de riziculteurs) pour contribuer au plaidoyer politique et à améliorer la production et la commercialisation durable du riz local. La connaissance directement et indirectement générée par les trois résultats aboutira : à la formulation et à la mise en œuvre de meilleures politiques ainsi qu'à l'émergence de meilleures institutions liées ou non au marché qui stimuleront les investissements publics et privés dans le développement durable des filières riz ; à la création de nouvelles opportunités de marché pour le riz localement produit ; à l'augmentation de la participation des riziculteurs au marché en général et des rizicultrices en particulier, à l'augmentation des approvisionnements nationaux des pays d'ASS en aliments ; à la réduction de la dépendance de l'ASS au riz importé ; à la création d'emplois valorisants dans et hors de la filière riz dans les zones rurales et urbaines. Ces retombées, lorsqu'elles seront réalisées, feront à leur tour la promotion de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté en ASS et contribueront significativement par la même occasion à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en ASS.

L'approche de la recherche dans la création de Biens publics internationaux

Les activités de recherche et de renforcement de capacité dans ce projet ont été identifiées sur la base d'une analyse des contraintes et d'exercices rigoureux de fixation des priorités impliquant les SNRAV partenaires et d'autres acteurs. Cette approche implique les utilisateurs finaux de la recherche sur les politiques dans l'identification du problème ainsi que dans le processus de recherche. Chaque activité de recherche est planifiée et mise en œuvre dans plusieurs pays sur la base des thèmes et des priorités de la recherche définies dans le plan stratégique et le plan à moyen terme d'AfricaRice en utilisant des méthodologies communes au cadre conceptuel, à la collecte des données et à l'analyse. Toutes les études sont mises en œuvre par les SNRA et AfricaRice assure le financement, la formation, l'appui et la coordination. L'approche par pays et par localisations multiples adoptée pour la collecte des données permet que : 1) les résultats des pays et des localisations soient comparables et facilement agrégés à

travers les pays, 2) les conclusions et les acquis des études soient généralisés hors des pays de l'étude, et 3) les recommandations du projet soient diffusées dans les domaines adéquats de la recommandation. Ces domaines pourraient être, par exemple : (a) l'écologie de la production (plateau, bas-fond et irrigué), (b) taille de l'exploitation (petite, moyenne et grande) et (c) les politiques de groupe (UEMOA et pays non membres de l'UEMOA).

Par cette plateforme de collaboration étroite avec les SNRA qui combine le renforcement de la capacité et la mise en œuvre conjointe des activités de recherche avec l'accès direct aux politiques qui animent le processus à travers le Conseil des ministres, AfricaRice se retrouve dans une position d'avantage comparatif pour diriger la mise en œuvre de la recherche sur les politiques rizicoles aux niveaux régional et continental. Et ce, dans le but de produire des stratégies pratiques de production à long terme et de développement de la filière riz en ASS qui assurent l'adoption des résultats de la recherche sur les politiques.

Résultat et activités

Le résultat 1, les outils, les méthodes et une capacité améliorée pour l'évaluation d'impact, l'analyse des politiques et la fixation des priorités

Activités

1.1 Mettre au point des outils et des méthodes pour l'évaluation d'impact, l'analyse des politiques et la fixation des priorités
1.2 Prévoir la demande et les modèles d'approvisionnement de riz en Afrique dans le cadre de différentes politiques et scénarios de commercialisation
3.3 Évaluation *ex-ante* de l'impact social, économique et environnemental des changements technologiques rizicoles aux niveaux national et régional
3.4 Renforcement de la capacité des SNRAV dans l'analyse des politiques et dans l'évaluation d'impact

Résultat 2. Les options des politiques et des institutions rizicoles pour une production compétitive du riz domestique

Activités

2.1 Identifier les politiques et les institutions qui augmentent la participation et les bénéfices de la commercialisation du riz par les paysans pauvres et par les groupements de femmes sur le marché
2.2 Identifier les politiques et les institutions qui améliorent l'accès du petit riziculteur au marché des intrants agricoles

2.3 Analyser les politiques commerciales agricoles et leurs effets sur les moyens d'existence des riziculteurs et sur le développement de la filière riz ainsi que les économies nationales des pays d'Afrique subsaharienne

Le résultat 3. Des systèmes post-récoltes améliorés pour une production de riz local compétitive

Activités

3.1 Évaluer les systèmes post-récoltes et identifier les institutions de promotion des marchés pour un riz de qualité
3.2 Évaluer la chaîne de valeur du riz et développer des stratégies de stimulation des investissements dans la filière riz et d'émergence des petites entreprises de transformation du riz
3.3 L'évaluation de l'impact *ex-ante* des systèmes rizicoles améliorés post-récoltes et de la qualité du grain sur la compétitivité du riz local et sur la pauvreté

4.0 L'évaluation de l'impact *ex-post*

4.1 L'adoption et l'impact de technologies post-récoltes améliorées
4.2 L'impact de la commercialisation du riz sur le genre et la pauvreté
4.3 L'impact du riz local et de la libéralisation du commerce international sur les moyens d'existence des ruraux, sur la pauvreté et sur la croissance agricole

Les objectifs de résultats

2009

Résultat 1

- Création d'un modèle de prévision de la demande et de l'approvisionnement du riz en Afrique dans le cadre de différentes politiques et scénarios de commercialisation.
- Formation d'au moins 15 chercheurs des SNRA aux méthodes d'évaluation d'impact
- Formation d'au moins 10 chercheurs des SNRA aux méthodes d'analyse des politiques.

Résultat 2

- Documentation de la nature et de l'ampleur de l'inégalité du genre dans les systèmes rizicoles irrigués de trois pays
- Analyse des politiques commerciales agricoles et de leurs effets sur la filière riz et sur les économies nationales de trois pays

Résultat 3

- Achèvement de l'évaluation d'impact *ex-ante* de l'amélioration de la qualité du grain sur la compétitivité du riz domestique pour un nouveau pays

L'évaluation de l'impact ex-post

- Évaluation de l'adoption et de l'impact des variétés de NERICA® dans quatre nouveaux pays (lien avec le projet 1).
- Évaluation de l'impact de la recherche sur les politiques d'AfricaRice-NISER 2002–2004 au Nigeria

2010

Résultat 1

- Vulgarisation des outils économétriques pour l'évaluation d'impact et leur diffusion dans une plus large communauté de recherche par Internet.
- Formation d'au moins 15 chercheurs des SNRA aux méthodes d'évaluation d'impact
- Formation d'au moins 10 chercheurs des SNRA aux méthodes d'analyse des politiques.

Résultat 2

- Documentation de la nature et de l'ampleur de l'inégalité du genre dans les systèmes rizicoles irrigués de deux nouveaux pays
- Analyse des dysfonctionnements du marché des systèmes semenciers rizicoles de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que des dispositions politiques et institutionnelles pour la création des systèmes semenciers nationaux et régionaux proposés.

Résultat 3

- Achèvement de l'évaluation de l'impact *ex-ante* de l'amélioration de la qualité du grain sur la compétitivité du riz local d'un nouveau pays

L'évaluation de l'impact **ex-post**

- L'évaluation de l'adoption et de l'impact des variétés du NERICA dans toute l'Afrique subsaharienne (lien avec le projet 1).
- Évaluation de l'impact des outils d'apprentissage facilités par la vidéo sur la diffusion et l'adoption des innovations agricoles de deux pays (lien avec le projet 6).

2011

Résultat 1

- Un cadre en vue de l'évaluation de l'impact de la stimulation de la demande dans le pays d'origine et du marquage des produits sur le bien-être des producteurs et des consommateurs
- Formation d'au moins 15 chercheurs des SNRA aux méthodes d'évaluation d'impact
- Formation d'au moins 10 chercheurs des SNRA aux méthodes d'analyse des politiques

Résultat 2

- Les options des politiques pour les pays d'ASS confrontés à un marché rizicole mondial déformé et étroit
- Évaluation de l'impact de l'accès au crédit sur la planification et la production et sur la facilitation des intrants de la riziculture irriguée dans les systèmes rizicoles irrigués

Résultat 3

- Achèvement de l'évaluation de l'impact *ex-ante* de l'amélioration de la qualité du grain sur la compétitivité du riz domestique d'un nouveau pays

L'évaluation de l'impact ex-post :

- Mise à jour et finalisation de l'évaluation de l'adoption et de l'impact des variétés de NERICA en Afrique subsaharienne (lien avec le projet 1).
- Évaluation de l'impact des outils d'apprentissage facilité par la vidéo sur la diffusion et l'adoption d'innovations agricoles dans deux pays (lien avec le projet 6).

Les liens avec le système

Collecte de matériel génétique 0 %
Amélioration de matériel génétique 0 %
Systèmes de production durables 15 %
Politiques 75 %
Amélioration des institutions 10 %

Les liens avec les plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre (programmes) et en Afrique de l'Est et australe (Les programmes phares)

Le programme 5 L'utilisation du pouvoir du marché pour aider les paysans de l'AOC

Le projet 5.1 : Les options politiques et institutionnelles pour améliorer la gouvernance liée à l'agriculture (méthodes, outils et les mécanismes)

Le projet 5.2 : Les politiques, les institutions pour un meilleur fonctionnement des marchés domestiques et régionaux, ainsi qu'un commerce mondial respectueux des chaînes d'approvisionnement du petit paysan

Le programme phare 3 – Les informations et la connaissance en vue d'améliorer la formulation des politiques et de stratégies favorables pour un revenu et une croissance de la productivité plus important.

Les liens avec les autres programmes d'AfricaRice

- Le programme 1 : L'évaluation de l'adoption et de l'impact des variétés améliorées
- Le programme 2 : L'identification des facteurs sociaux, économiques, politiques et institutionnels qui influencent la gestion des ressources naturelles
- Le programme 3 : L'évaluation des pratiques post-récoltes sur la chaîne de valeur du riz

Le CBF : Collaboration sur le transfert de technologies en utilisant la méthodologie de l'APRA

Les partenaires et leurs rôles

- Le groupe d'action des sciences économiques du ROCARIZ dans les pays membres – La mise en œuvre d'études couvrant plusieurs pays ;
- Les SNRA, le CORAF, l'UEMOA, la CEDEAO – Les études des politiques régionales et l'intensification « des meilleures pratiques des politiques » ;
- Les bureaux de planification dans les pays membres – La mise en œuvre des études sur plusieurs pays et l'adoption de politiques nationales ;
- Les universités nationales : UCA – Les études nationales sur les modes de diffusion des technologies post-récoltes ;
- Les instituts de recherche avancée : le CIRAD, l'université de McGill, l'université de Wageningen, élaboration de méthodologies de recherche, de modèles et de publications conjointes ;
- La FAO ; l'USAID – Les études nationales et régionales, l'organisation d'ateliers pertinents sur les politiques
- Les centres du GCRAI : l'IFPRI, l'IITA, l'ICRISAT, l'IRRI – les activités, les ateliers et les publications conjointes
- Oxfam Canada ; ROPPA, Cotonou – Le plaidoyer politique aux niveaux national, régional et de l'OMC.

Budget (millions de USD)

2009 0,8 $ **2010** 0,8 $ **2011** 0,8 $

Le Consortium pour la mise en valeur durable des agro écosystèmes des bas-fonds en Afrique subsaharienne (CBF)

Introduction

Le Consortium pour la mise en valeur durable des agro écosystèmes des bas-fonds en Afrique subsaharienne ou Consortium Bas-fonds (CBF) a été créé en 1993 pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de l'Afrique de l'Ouest relatifs à la pauvreté et à la sécurité alimentaire d'une part, et à la dégradation de la base des ressources naturelles d'autre part. Ce fut un des premiers programmes éco régionaux du GCRAI ; le CBF a commencé à fonctionner à plein régime en 1994 avec le recrutement d'un coordinateur. Le nombre de membres à progressivement augmenté passant des sept pays initiaux pour à un total de 12 pays d'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie et le Togo). Aujourd'hui, cinq centres du GCRAI y sont engagés [Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), l'Institut international pour l'agriculture tropicale (l'IITA), l'Institut international pour la recherche sur l'élevage (ILRI), l'Institut international pour la gestion de l'eau (IWMI), et WorldFish, ainsi que cinq institutions de recherche et de développement [Le Conseil Ouest et centrafricain de la recherche et du développement agricole (CORAF), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'université de Wageningen et le Centre de recherche (WUR) ainsi que le Centre mondial des légumes (AVRDC)]. Au cours de la phase 1 du CBF (1994–1999), de vastes travaux de caractérisation biophysique et socio-économique ont été faits sur 18 sites clés. En l'an 2000, la seconde phase du Consortium a démarré. Au cours de cette phase, les activités du projet CBF ont été intégrées au programme 3 (Politiques et développement rizicoles) du Centre du riz pour l'Afrique.

Les objectifs de recherche de la phase II (2000–2005) se sont focalisés sur quatre thèmes principaux : la caractérisation des dynamiques d'utilisation des bas-fonds ; la mise au point et l'évaluation de technologies pour des systèmes de production améliorés et la gestion des ressources naturelles ; les aspects socio-économiques et des politiques d'amélioration des systèmes d'utilisation des terres des bas-fonds ; ainsi que les processus de diffusion de technologies et les modes d'impact de la mise en valeur des bas-fonds. En septembre 2004, le CBF a fait l'objet d'une évaluation externe pour la troisième fois de son histoire. Les recommandations de cette revue externe demandée par le Centre (CCER) ont servi de directives pour le cadre du plan stratégique de la phase 3 du CBF. Les acteurs ont utilisé les recommandations du CCER comme directives pour rédiger le nouveau plan stratégique lors de l'atelier annuel tenu en avril 2005. La première version a été présentée au comité de gestion du Consortium en septembre 2005. Les acteurs ont identifié quatre principaux thèmes de recherche pour la phase 3 : 1) accroissement de la productivité des bas-fonds, 2)

la réduction des impacts négatifs affectant les services de l'écosystème, 3) les bénéfices issus des réalisations passées et le transfert de technologies, incluant les innovations locales, et 4) le renforcement systématique de la capacité des acteurs. Les nouveaux résultats du PMT présentés ci-dessous sont fondés sur ces thèmes de recherche. La première version du nouveau PMT libre a été présentée à l'atelier annuel à Serekunda, en Gambie, en mai 2006 et a été approuvée par le comité de gestion du Consortium.

Justification

Plus des deux tiers des 725 millions d'habitants que compte l'Afrique subsaharienne gagnent moins de 2 dollars américains par jour. Avec un taux de croissance démographique qui dépasse le taux de croissance régional de la production alimentaire, l'avenir des pauvres de l'Afrique demeure précaire. Hormis l'insécurité alimentaire et la pauvreté généralisée en ASS, les problèmes environnementaux deviennent de plus en plus dramatiques, différenciés par l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. Les sols cultivés perdent leur fertilité inhérente et sont soumis à l'érosion du fait de la surexploitation et des pratiques inappropriées de gestion des terres. Les forêts tropicales sont détruites à une allure alarmante pour satisfaire les demandes croissantes en terres cultivables, en fourrage et en bois de chauffe. Cependant, les bas-fonds constituent une ressource de terre très largement inexploitée et prometteuse et sont estimés à 190 millions d'ha (ils sont aussi dénommés, terres humides, *dambos*, les marécages, *fadamas*, *vleis,* etc.). Les bas-fonds se définissent comme les franges supérieures des systèmes de fleuves. Un bas-fond comprend le lit mineur et les plaines mineures inondables qui peuvent être submergés pendant toute une partie de l'année, leurs franges hydro morphiques et les pentes contigües de plateau ainsi que les crêtes qui contribuent aux ruissellements et les fuites jusqu'au lit mineur. En fonction du pays, seuls 10–25 % des bas-fonds sont actuellement utilisés pour la production agricole. Depuis sa création il y a 12 ans, le CBF a accumulé une expérience significative dans la compréhension et la gestion des bas-fonds en AOC. Des progrès considérables ont été faits dans la documentation des technologies de gestion d'eau à faible coût et dans l'élaboration de systèmes d'informations et d'outils d'aide à la décision en vue de l'exploitation des bas-fonds (PS5d). Il est maintenant temps de bénéficier de cette expérience et de se concentrer sur le transfert de la connaissance acquise. Pour le transfert de technologies, le CBF a adopté la méthodologie de l'apprentissage participatif et de la recherche-action (APRA) qui a été créée en concertation avec le projet d'appui du FIDA (Adaptation participative et diffusion des technologies pour les systèmes rizicoles). Le CBF continue de collaborer avec le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) sur la création de la méthodologie de l'APRA avec une attention particulière sur la gestion intégrée des ressources naturelles. Cette collaboration constitue un fondement solide en vue de l'expansion des activités du CBF vers l'Afrique de l'Est et australe avec en prime la volonté politique continue et l'engagement des communautés à travailler en coopérative dans l'exploitation des bas-fonds et des terres humides. Une utilisation raisonnée et durable des ressources naturelles et des

fonctions des terres humides offre une première opportunité d'assurer la sécurité alimentaire et environnementale d'un nombre significatif de pauvres ruraux (PS3, 4). Le CBF possède un avantage comparatif et joue un rôle dans les programmes challenges sur l'ASS ainsi que ceux sur l'eau et l'alimentation. Dans les cinq prochaines années, le CBF continuera à se focaliser sur les systèmes intégrés de valorisation tels que les cultures-élevage, riz-poisson, riz-légumes (PS3) et accordera une plus grande attention aux questions relatives à la biodiversité (PS1) avec une participation active continue des SNRA et de la communauté de donateurs.

But

Améliorer les moyens d'existence des communautés rurales par l'adoption et par l'utilisation de technologies durables qui réalisent le potentiel de la production des bas-fonds en ASS.

Objectif

Créer des technologies adéquates pour aider les paysans à augmenter de façon rentable la productivité des bas-fonds tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

L'approche de la recherche dans la mise au point de Biens publics internationaux

Les biens publics internationaux (BPI) du CBF peuvent être classés en six grandes catégories : les outils de décision (1), les recommandations sur les politiques (2), les bases de données (3), les technologies agricoles (4), les manuels, les modules de formation et les fiches techniques (5) et les publications scientifiques (6). Les outils de décisions et les recommandations sur les politiques s'appliquent (BPI 1–2) aux questions complexes de mise en valeur des bas-fonds. Elles impliquent différentes disciplines (par ex. de l'hydrologie aux sciences économiques) et des niveaux hiérarchiques (du ménage paysan au gouvernement central) et exigent des considérations fondamentales (par ex. la biodiversité naturelle *contre* l'intensification des cultures; une mise en valeur complète ou partielle). Ces outils et recommandations seront les principales retombées des différents travaux de recherche ainsi que des symposiums et ateliers à participation nationale et internationale.

Par des études de terrain, les bas-fonds de différentes zones agro-climatiques sont sélectionnés et les paysans, les chefs de village, les décideurs locaux ou régionaux, les professionnels des ONG, des SNRA et des agences de développement bilatéral sont interviewés et confrontés à différents scénarios. Par le biais des informations géographiques sur les bas-fonds, les vallées potentiellement propices ou vulnérables peuvent être identifiées. Cette base de données du SIG peut être combinée à des informations sur les perceptions des acteurs et des trajectoires de développement pour créer un puissant outil. Les outils et les recommandations seront publiés dans des symposiums, sur des sites web et diffusés dans des publications et des CD.

Les bases de données (BPI 3) sont les résultats des caractérisations biophysiques et socio-économiques des bas-fonds menées par les membres nationaux du consortium, par des informations géographiques des images satellites et des mesures GPS, ainsi que des informations météorologiques d'instituts partenaires. Ces bases de données sont publiquement accessibles sur le site web du CBF.

Les technologies agricoles (BPI 4) et les pratiques culturales améliorées seront mises au point, évaluées et validées par différentes études expérimentales. Pour le développement et l'évaluation de ces technologies, une recherche participative de terrain sera appuyée par des expériences contrôlées en station. Les technologies seront validées à travers des essais au champ à des multi locaux avec une vaste sélection de paysans. La principale méthodologie utilisée par ce processus sera l'apprentissage participatif et la recherche-action (APRA) développée par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). Les nouvelles technologies validées et les pratiques agricoles seront diffusées dans des manuels, des modules de formation (APRA), des fiches techniques, des ateliers, des actes de symposiums et des publications scientifiques (BPI 5–6). Ces supports seront facilement mis à la disposition des paysans, des services de vulgarisation et des centres de recherche.

Les modes d'impact

Quatre résultats sont utilisés pour montrer l'impact maximal des activités du consortium. Les retombées de l'augmentation de la productivité des agro écosystèmes des bas-fonds (résultat 1) consistent en l'adoption d'un plus grand nombre de technologies rentables aboutissant à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. La réduction de l'impact négatif sur les services environnementaux (résultat 2), l'adoption des recommandations pour une gestion des bas-fonds respectueuse de l'environnement, qui abouti à un environnement plus durable. Le transfert de réalisations passées et d'innovations locales (résultat 3) qui s'appuie sur la connaissance disponible au sein du CBF, ainsi que dans les communautés des bas-fonds en vue d'optimiser l'impact par la mise à disposition de technologies d'utilisation adéquate et familière de la terre et d'options d'aménagement des bas-fonds. Le renforcement des capacités des acteurs des bas-fonds (résultat 4) sauvegarde la durabilité des efforts du projet par une expertise plus affirmée sur l'aménagement des bas-fonds.

Les résultats et les activités

Le résultat 1 : Les options en vue de l'augmentation de la productivité des agro écosystèmes des bas-fonds disponibles

Activités

1.1 Mise eu point de cultures et de technologies de gestion des ressources améliorées naturelles
1.2 Optimisation de l'utilisation des ressources naturelles par l'adoption de systèmes intégrés
1.3 Amélioration de la sécurité alimentaire par la diversification agricole
1.4 Formulation de politiques d'aménagement durable des bas-fonds

Le résultat 2 : Élaboration de méthodes pour la réduction des impacts négatifs affectant les services de l'écosystème

Activités

1.1 Évaluation de la gestion locale de la biodiversité comme ressource commune
1.2 Évaluation des alternatives à l'utilisation de produits agro chimiques et leur impact
1.3 Anticipation des effets du changement climatique sur la gestion des bas-fonds
1.4 Formulation de politiques pour des pratiques dans les bas-fonds respectueux de l'environnement

Le résultat 3 : Établissement de référentiels des réalisations passées et des innovations locales

Activités

1.1 Diffusion des résultats du projet pour la valorisation des réalisations passées
1.2 Mise au point de bases de données et d'outils de décision pour l'aménagement des bas-fonds
1.3 Promotion de l'apprentissage participatif et de la recherche-action pour la GIRN dans les bas-fonds
1.4 Identification, évaluation et intensification des innovations locales prometteuses

Le résultat 4 : Renforcement des capacités des acteurs des bas-fonds

Activités

1.1 Renforcement du partenariat entre les SNRAV et les instituts internationaux
1.2 Organisation d'ateliers de renforcement des capacités
1.3 Promotion systématique de la formation diplômante des acteurs du CBF

Les objectifs de résultats

2009

- Publication du modèle conceptuel de l'évaluation de la productivité des ressources en eau
- Publication de l'étude sur l'effet de *Rhamphicarpa fistulosa* sur le riz
- Mise au point et validation de deux nouveaux modules de l'APRA sur la gestion des cultures pérennes
- Publication de l'étude sur les causes de l'abandon des bas-fonds.

2010

- Publication du rapport de validation sur la pisciculture communautaire
- Développement de stratégies effectives de lutte contre les adventices sans herbicides
- Homologation de NIVISA pour six pays membres du CBF

2011

- Publication du rapport final de l'étude sur la pisciculture communautaire
- Compilation et publication de quinze années de recherche du CBF

Les bénéficiaires

Les acteurs des bas-fonds, les SNRAV, les ONG, les agents gouvernementaux locaux et les décideurs politiques.

Les partenaires et leurs rôles

Cinq Centres du GCRAI sont membres du CBF : Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) en tant que Centre hôte, l'IITA, l'ILRI, l'IWMI et WorldFish. Tous les Centres participent à l'atelier annuel au cours duquel les activités sont planifiées et liées au CBF par les projets collaboratifs existants ou futurs.

Les projets spéciaux – tels que le projet communautaire de pisciculture (voir ci-dessous) au Mali ; les systèmes nationaux d'informations sur les bas-fonds en Afrique au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Togo ; et les variétés améliorées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Nigeria – sont coordonnés ou exécutés par les membres du CBF. Les SNRA suivants sont membres du CBF : l'INRAB au Bénin ; l'INERA au Burkina Faso ; l'IRAD au Cameroun ; le CNRA en Côte d'Ivoire ; SARI et CRI au Ghana ; l'IRAG en Guinée ; l'IER au Mali ; NCRI au Nigeria; LWDD en Sierra Leone ; l'ISRA au Sénégal ; l'IRAT au Togo et NARI en Gambie.

Les organisations sous-régionales CORAF, la FAO et les IRA, notamment le CIRAD, l'ITC, Wageningen UR et le Centre mondial des légumes sont les membres internationaux du CBF. Ils prennent part à la planification de la recherche, à la formulation des projets et au renforcement des capacités des membres nationaux.

Les liens avec les programmes challenges
Le CBF et WorldFish sont partenaires de l'IFPRI dans le PC du projet « eau et alimentation Pisciculture communautaire dans des systèmes irrigués et dans des plaines inondables saisonnières ».

Les nouvelles initiatives
Une nouvelle proposition pour un projet collaboratif dénommé « Valorisation des légumes traditionnels sous-utilisés cultivés dans les systèmes rizicoles de bas-fonds de l'Afrique de l'Ouest » a été soumise à nouveau en 2008. Le but général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'éradication de la malnutrition par l'élaboration de la connaissance sur les caractéristiques, la distribution et le potentiel du développement et de l'utilisation des ressources génétiques des plantes sous-utilisée en Afrique de l'Ouest. C'est une nouvelle collaboration entre le CBF, AfricaRice, l'IITA, l'INRAB (Bénin), CRI (Ghana), l'IER (Mali) et l'ISRA (Sénégal).

La synergie entre le CBF et le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
Il existe une forte synergie entre le CBF et le Centre hôte. La collaboration se matérialise entre le CBF et le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) dans le programme 2. Le CBF a adopté l'apprentissage participatif et la recherche-action (APRA) du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) comme méthodologie de transfert des technologies de bas-fonds. L'APRA a été créé en étroite collaboration avec un autre projet du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) dénommé : Adaptation participative et la diffusion de technologies pour les systèmes à base riz (PADS).

Les liens avec les programmes du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
- Le programme 2 : L'utilisation de technologies améliorées pour l'évaluation/diffusion dans les bas-fonds
- Le programme 3 : Le groupe d'action du ROCARIZ sur la GRN et les systèmes d'innovation
- Le programme 4 : La promotion de politiques favorables, des institutions et des programmes efficaces

Les priorités de recherche du système du GCRAI

Domaine de priorité 2 – Produire plus d'aliments de meilleure qualité à faible coût par l'amélioration génétique

2a – Maintenir et améliorer les rendements et le potentiel de rendement des aliments de base – MOYENNE
2b – Améliorer la tolérance aux stress abiotiques sélectionnés – MOYENNE

Domaine de priorité 3 – Réduction de la pauvreté rurale par la diversification agricole et les opportunités émergentes de denrées et de produits à valeur élevée

3a – Augmenter le revenu issu des fruits et des légumes – ÉLEVÉE
3b – Augmenter le revenu issu de l'élevage – ÉLEVÉE
3c – Améliorer le revenu par l'accroissement de la productivité de la pêche et de l'aquaculture – ÉLEVÉE
3d – Création durable de revenu des issus forêts et des arbres – ÉLEVÉE

Domaine de priorité 4 – Promotion de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources en eau, des terres et de la forêt

4a –Promotion de la gestion intégrée des terres, de l'eau et de la forêt au niveau paysage – ÉLEVÉE
4b – Appui et gestion des écosystèmes aquatiques pour l'alimentation et les moyens d'existence – ÉLEVÉE
4c – Amélioration de la productivité de l'eau – ÉLEVÉE
4d – Promotion durable de l'intensification agro écologique dans les milieux à faible et haut potentiel – ÉLEVÉE

Domaine de priorité 5 – Amélioration des politiques et facilitation des innovations institutionnelles pour appuyer durablement la réduction de la pauvreté et la faim

5d – Améliorer les options de la recherche et du développement pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité rurale – ÉLEVÉE

Les Objectifs du millénaire pour le développement

Le CBF participe à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en abordant les OMD 1, 3, 7 et 8. En travaillant par conséquent sur les modes de développement dans les pays les plus pauvres du monde, l'apport du CBF à la réalisation de l'OMD 1 est évident. La grande majorité des paysans des bas-fonds sont des femmes. En formant ces femmes, le CBF participe à leur autonomisation et par conséquent à la réalisation de l'OMD 3. Le Thème 3 du nouveau plan stratégique aborde les effets de l'aménagement des bas-fonds sur la biodiversité et l'environnement (OMD 7), tandis que la création des partenariats (OMD 8) reste la pierre angulaire du CBF. La zone d'intervention du CBF participe à la réalisation des priorités de recherche du système du GCRAI et des objectifs du millénaire pour le développement.

Objectifs du millénaire pour le développement		Priorités du système du GCRAI				
		1	2	3	4	5
1	Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim	+	++	++	++	++
2	Réaliser l'éducation primaire pour tous					
3	Promouvoir l'égalité du genre et autonomiser les femmes		++	++	++	++
4	Réduire la mortalité infantile	+	+	+	+	+
5	Améliorer la santé maternelle	+	+	+	+	+
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies		++			++
7	Assurer la durabilité de l'environnement	++	++	+	+	++
8	Créer un partenariat mondial pour le développement	++	+		++	++

Les liens avec le système

Collecte de matériel génétique 5 %
Amélioration de matériel génétique 5 %
Systèmes de production durables 40 %
Politiques 25 %
Amélioration des institutions 25 %

Les liens avec les plans régionaux d'action collective en Afrique de l'Ouest et du Centre (les programmes) et en Afrique de l'Est et australe (les programmes phares)

Le programme 2 – Utilisation de la génétique et des technologies pour l'atteinte de la sécurité alimentaire

Le projet 2.3. La gestion intégrée des cultures, des insectes nuisibles, des maladies et des adventices

Le programme 3 – Réduction de la pauvreté rurale par la diversification

Le projet 3.1. Intensification des légumes en AOC

Le projet 3.2. Développement de l'industrie de plantes fruitières en AOC

Le programme 4 – Réduction de la pauvreté par l'intensification et une meilleure productivité

Le projet 4.1. La gestion intégrée des terres, de l'eau et de la forêt au niveau du paysage

Le projet 4.2. L'intensification durable agro-écologique dans des zones à faible et haut potentiel

Le projet 4.3. L'amélioration de la productivité de l'eau pour réduire la pauvreté

Le programme phare 1 – La gestion intégrée des ressources naturelles

Le programme phare 2 – Ressources génétiques : l'exploitation de la diversité génétique pour améliorer les cultures, les arbres et le bétail

Budget (en millions de USD)

2008	**1,8**	**2009**	**1,8**	**2010**	**1,8**

ANNEXE VI

Rapport de l'Initiative africaine sur le riz

Dr Inoussa Akintayo
Coordinateur régional du réseau

Introduction

Le riz occupe de nos jours une place prépondérante dans l'alimentation de la plupart des populations de l'Afrique subsaharienne (ASS). Le marché mondial du riz connaît actuellement un sérieux problème d'approvisionnement qui pourrait avoir des retombées négatives sur nos pays, dont une grande partie des besoins en riz est assurée par les importations. L'autosuffisance en riz en ASS doit nécessairement passer par une augmentation de la production. Les actions de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) s'inscrivent donc dans ce cadre.

À l'instar de l'année 2006, la campagne 2007 a connu un succès tant au niveau de la coordination régionale que dans les pays pilotes. En effet, plus de 100 tonnes de semences de base ont été produites et distribuées ou réservées pour la campagne 2008, plus de 6 500 tonnes produites au niveau des pays, des techniciens et paysans ont été formés en production de semences et en approche PVS. Les technologies d'accompagnement développées antérieurement (période de désherbage, date d'application d'engrais, densité de semis, etc.) ont été transférées aux utilisateurs.

La force du partenariat et celle de la sensibilisation ont porté très loin l'écho du NERICA avec pour conséquence son adoption massive dans plusieurs nouveaux pays, dont le Libéria. On note aussi la présence des ONG et du secteur privé dans la production. Les exemples de TUNDE S.A. et Songhaï au Bénin, et celui de M. Togola au Mali sont particulièrement impressionnants.

S'agissant de la coordination, les réunions statutaires ont été organisées, le suivi des activités effectué dans les pays pilotes, les contacts avec les bailleurs maintenus, des ressources mobilisées afin d'étendre la diffusion des NERICA vers d'autres pays. Le détail de ce qui précède sera présenté dans les lignes qui suivront et fera l'objet de notre rapport annuel 2007.

1- À propos de l'ARI

S'appuyant sur le succès de la Guinée, AfricaRice et ses partenaires ont conjugué leurs efforts pour créer un mécanisme permettant la dissémination des NERICA et autres variétés améliorées de riz en Afrique subsaharienne. Leurs efforts ont abouti au lancement de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) en mars 2002.

L'ARI fournit un cadre idéal pour les Objectifs du millénaire pour le développement. Le principal objectif de l'ARI est la promotion et la dissémination des NERICA et autres nouvelles variétés de riz et technologies d'accompagnement en Afrique subsaharienne où elles peuvent avoir une contribution significative dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. L'objectif immédiat est de faire adopter les NERICA et les technologies complémentaires par les paysans par l'amélioration des politiques et marchés agricoles et une approche orientée de façon pragmatique.

L'ARI est dirigée par un Comité directeur comprenant un représentant de chacun des pays pilotes, un représentant des pays non pilotes, deux représentants d'AfricaRice, un de Sasakawa Global 2000 (SG2000), un du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) représentant la communauté des donateurs, un représentant du Forum africain pour la recherche agricole (FARA), un représentant des organisations paysannes choisi dans un pays membre, et le coordonnateur du secrétariat de l'ARI.

La BAD appuie la phase pilote des activités de diffusion des NERICA qui est exécutée à travers le Projet multinational de dissémination du riz NERICA dans sept (7) pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria et Sierra Leone). D'autres bailleurs notamment, le PNUD, le Japon, le CFC contribuent aux activités de l'Initiative.

2. Transfert de technologie et support à la production

2.1 - Transfert de technologie

2.1.1- Production et distribution de semences

• ***Au niveau de la coordination régionale***

Plus de 108 tonnes de semences de prébase et de base ont été produites en 2007 par l'unité de coordination régionale. Ces semences ont été distribuées non seulement aux pays pilotes, mais aussi à plusieurs autres qui en ont fait la demande et une partie conservée pour la campagne 2008. L'évolution de la production et la distribution des semences sont présentées sur les figures 1 et 2 et dans le tableau 1.

• ***Au niveau des pays pilotes***

En 2007, la production des semences a connu une nette augmentation dans l'ensemble des pays pilotes, avec un taux de croissance de plus de 387,60 %. En effet, la production de semences de base et de semences certifiées qui était de 1 677,53 tonnes en 2006, est passée à 6 502,116 tonnes en 2007.

En somme, sur un total de 10 887,12 tonnes de semences de base et de semences certifiées, produites par l'ensemble des pays entre 2005 et 2007, le Bénin a produit 190 tonnes de semences , dont 63 tonnes, en 2007 ; la Gambie 3 588,5 tonnes, dont 2 389,5 en 2007 ; le Ghana 981,622 tonnes, dont 445,68 en 2007 ; la Guinée 1 712,76 tonnes, dont 756,5 en 2007 ; le Mali 547,301 tonnes, dont 310,436 en 2007 ; le Nigeria 1 649,137 tonnes, dont 878,637 en 2007 et la Sierra Leone 2 217,753 tonnes, dont 1 300 tonnes en 2007.

On note alors une avancée considérable des pays à mettre à la disposition des producteurs des semences de qualité, en quantité suffisante.

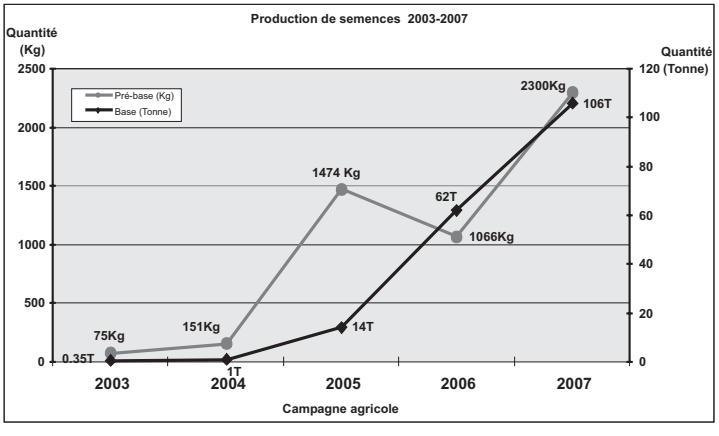

Figure 1. Évolution de la production de semences de 2003 à 2007

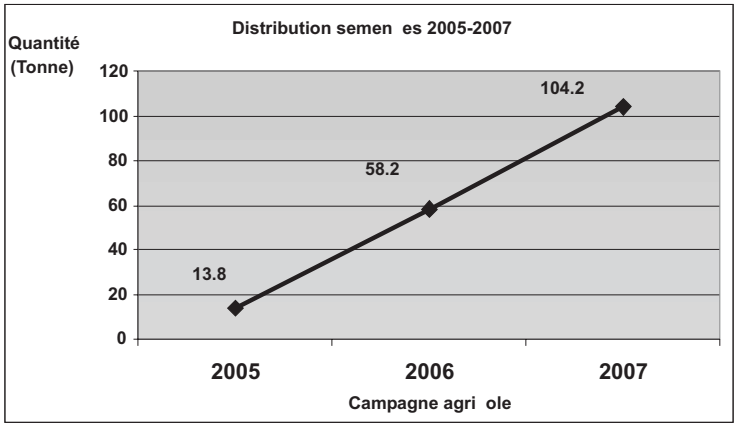

Figure 2. Évolution de la distribution de semences de 2005 à 2007

Tableau 1. Distribution de semences dans des pays en 2007

Pays	Quantité (Kg)
Bénin	2 113
Éthiopie	55
Guinée	238
Inde	17
Liberia	57
Mali	70
Nigeria	100 029
Ouganda	402
Sénégal	4
Sierra-leone	500
Togo	325
AfricaRice	357
Total	**104 168**

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production de 2005 à 2007.

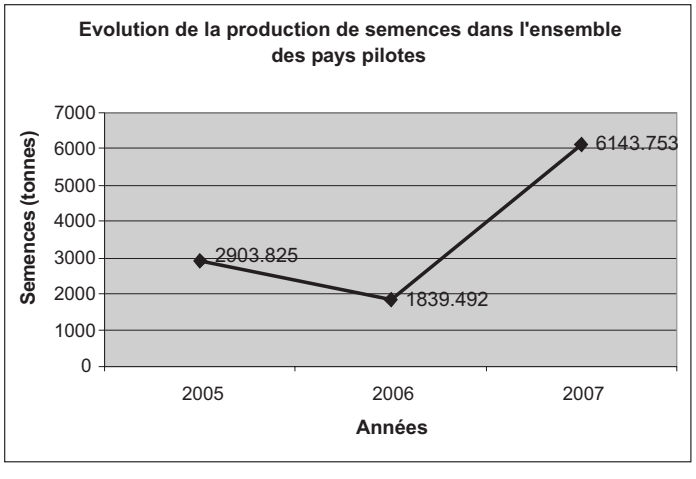

Figure 3. Évolution de la production de semences dans l'ensemble des pays pilotes entre 2005 et 2007

2.1.2 Maintenance variétale et tests variétaux

La maintenance variétale des 18 NERICA de plateau a été réalisée en vue de la conservation de leur pureté génétique. Dans le cadre de l'identification de nouvelles variétés plus prometteuses, 67 lignées élites ont été évaluées et comparées au NERICA 11 (témoin). À l'issue des résultats obtenus, une Classification ascendante hiérarchisée (CAH) a permis de regrouper les lignées en trois classes par rapport aux variables étudiées (tableau 2). La classe 1 est celle des lignées supérieures au témoin NERICA 11, la classe 2 est celle des lignées identiques au témoin et la classe 3 celle des lignées inférieures au témoin. Ces lignées seront de nouveau évaluées lors des campagnes prochaines pour confirmation. Notons que les lignées ont été testées dans des conditions pas trop favorables à la culture du riz (sol sablonneux, pluviométrie aléatoire, présence de nématodes, etc.).

Tableau 2. Lignées élites évaluées en saison humide 2007 à Cotonou, Bénin

Pedigree	Hauteur à Maturité	Nombre de talles/ Plant	Nombre de Panicules/ Plant	Nombre de Grains/ Panicule	Nombre de Ramifications Primaires	Type botanique	Classe
WAB 775-52-2-2-HB	107	5	5	151	12	Sativa	1
WAB 450-11-1-1-P50-HB	106	6	4	171	14	Interspécifique	1
WAB 450-24-2-2-P33-HB	102	3	2	117	10	Interspécifique	2
WAB 880 SG14	103	7	6	120	12	Interspécifique	3
WAB 880 SG37	110	6	4	119	12	Interspécifique	3
WAB 880 SG38	117	6	4	124	11	Interspécifique	3
WAB 880 SG38-1	116	6	5	128	12	Interspécifique	3
WAB 880 SG70	114	5	4	145	13	Interspécifique	3
WAB 880-1-38-13-1-P1-HB	101	6	5	97	10	Interspécifique	2
WAB 880-1-38-20-14-P3-HB	101	6	4	102	11	Interspécifique	2
WAB 880-1-38-20-26-P2-HB	102	6	5	113	12	Interspécifique	2
WAB 891 SG36	113	6	5	102	11	Interspécifique	3
WAB 952-B-47AB.1	107	5	4	144	15	Sativa	3
WAB 537-14-4-1-1-1-HB	107	7	7	113	11	Sativa	3
WAB 375-B-12-H3-1	123	4	4	141	12	Sativa	3
WAB 919-72-4-1-HB	103	5	5	139	12	Sativa	3
WAB 775-21-5-2-HB	118	5	5	123	11	Sativa	3
WAB 778-19-1-1-2-HB	104	8	8	107	12	Sativa	2
WAB 569-27-3-1-1-HB	110	6	6	125	11	Sativa	3
WAB 569-35-1-1-1-HB	118	8	5	118	9	Sativa	3
WAB 759-54-2-2-HB	106	6	6	105	12	Sativa	2
WAB 880-SG47	100	5	3	162	15	Interspécifique	1
WAB 450-I-B-P-135-HB	98	5	5	104	13	Interspécifique	2
WAB 891SG33	102	5	4	87	12	Interspécifique	2

Pedigree	Hauteur à Maturité	Nombre de talles/ Plant	Nombre de Panicules/ Plant	Nombre de Grains/ Panicule	Nombre de Ramifications Primaires	Type botanique	Classe
WAB 905-B-4A1.1	116	5	4	162	14	Sativa	1
WAB 951-B-181AB.1	119	7	6	100	12	Sativa	3
WAB 718-27-2-1-HB	133	8	5	112	11	Sativa	3
WAB 450-12-2-BL1-DV1	127	6	5	105	11	Interspécifique	3
WAB 788-18-2-1-HB	109	7	5	105	12	Sativa	3
WAB 706-68-3	123	7	7	94	10	Sativa	3
WAB 711-137-3	117	5	5	105	11	Sativa	3
WAB 748-11-2-HB	108	6	6	107	12	Sativa	3
WAB 767-2-4-1-HB	113	9	8	113	12	Sativa	3
WAB 450-11-1-1-P28-4-HB	100	7	6	116	11	Interspécifique	2
WAB 901-7A2.1	104	5	4	152	14	Sativa	3
WAB 923-B-6A1.1	108	7	6	114	11	Sativa	3
WAB 960-B-11A1.1	88	7	7	103	10	Sativa	2
WAB 915-B-3A1.1	108	6	6	96	11	Sativa	2
WAB 963-B-12A1.2	91	5	5	111	11	Sativa	2
WAB 910-B-4AB.1	90	5	4	107	9	Sativa	2
WAB 897-B-B-B-B-24	85	4	3	122	12	Sativa	2
WAB 707-32-3-1-HB	84	6	4	100	10	Sativa	2
WAB 712-56-4-1-HB	120	6	6	91	9	Sativa	3
WAB 36-54	77	8	7	103	8	Sativa	2
WAB 715-51-4-1-HB	131	4	4	117	11	Sativa	3
WAB 709-18-1-1-HB	96	5	4	75	9	Sativa	2
WAB 969-40-1-HB	96	5	5	115	12	Sativa	2
WAB 759-33-1-2-HB	95	6	5	85	8	Sativa	2
WAB 326-B-B-19-H1-H1-HB	75	4	3	137	12	Sativa	2
CT 7242-16-9-4-2-1P	87	8	7	114	13	Sativa	2
WAB 721-13-4-1-HB	89	4	4	274	12	Sativa	1
WAB 880-1-38-20-15-P2-HB	101	5	4	114	12	Interspécifique	2
WAB 880 SG50	91	4	3	94	8	Interspécifique	2
WAB 881-10-37-18-13-P1-HB	111	3	3	126	12	Interspécifique	3
WAB 881-SG1	109	4	4	295	11	Interspécifique	1
WAB 616-53-4-3-1-1-HB	80	4	4	111	11	Interspécifique	2
WAB 450-I-B-P-422-HB	99	3	2	180	11	Interspécifique	1
WAB 902-B-14A1.1	85	4	4	108	11	Sativa	2
WAB 340-B-B-2-H2	101	5	4	100	8	Sativa	2
WAB 721-10-2-1-HB	106	8	6	69	9	Sativa	2
ARCCU12Fa1-L2P2-38-1	95	7	5	156	15	Interspécifique	1

Pedigree	Hauteur à Maturité	Nombre de talles/ Plant	Nombre de Panicules/ Plant	Nombre de Grains/ Panicule	Nombre de Ramifications Primaires	Type botanique	Classe
ARCCU12Fa1-L2P2-6-1	84	9	6	129	12	Interspécifique	2
ARCCU12Fa1-L2P2-14-1	101	5	7	113	11	Interspécifique	2
ARCCU12Fa1-L2P2-83-1	105	3	5	117	11	Interspécifique	3
ARCCU12Fa1-L6P6-30-1	90	4	3	190	13	Interspécifique	1
ARCCU12Fa1-L6P6-36-1	81	5	4	114	12	Interspécifique	2
ARCCU12Fa1-L2P2-41-1	84	7	5	126	10	Interspécifique	2
WAB 450-16-2-BL2-DV1	94	6	6	127	9	NERICA 11	2

2.1.3 Technologies d'accompagnement

• Au niveau de la coordination régionale

Le développement de technologies complémentaires se poursuit au niveau de la coordination. Quelques résultats préliminaires (notamment la dose d'engrais et le régime de fertilisation, le régime de désherbage, etc.) sont en cours de confirmation. Des expérimentations réalisées sur NERICA 4 ont montré que l'application de NPK deux semaines après semis favorise mieux le tallage.

La première application de l'urée 35 à 40 jours après semis (plus précisément lorsque la taille de la 3e feuille avant la feuille paniculaire dépasse celle de la 4e) permet d'accroître le nombre de grains par panicule. Enfin, la deuxième application d'urée 56 jours après semis (plus précisément lorsque les gaines de la 2e et de la 3e feuille avant la feuille paniculaire sont au même niveau) favorise sensiblement le remplissage des grains et de ce fait permet d'obtenir un rendement élevé.

La coordination a également développé des recettes à base de NERICA. Un document sur ces recettes a été produit et distribué. La fiche descriptive des 18 NERICA déjà nommés est en phase d'achèvement. Une fiche technique sur la culture des NERICA est réalisée et se trouve à l'étape d'impression.

•Au niveau des pays pilotes

Le développement des technologies d'accompagnement est également en cours dans tous les pays pilotes, où certains résultats sont déjà disponibles. Au Mali par exemple, un semoir à deux rangs a été mis au point. Il offre l'opportunité de minimiser l'emploi de la main-d'œuvre et d'ensemencer 1 ha en une journée de 8 heures à un taux moyen de 50 kg/ha de semences et 150 kg/ha de NPK. Cette technologie réduit le coût de semis de 60 000 FCFA à 15 000 FCFA par hectare soit de 75 %.

Au Bénin, l'utilisation des roulettes pour le semis a été expérimentée. Les paysans ont apprécié et adopté la densité 0,30 m x 0,10 m. Cette densité facilite l'entretien des parcelles, ont-ils affirmé. En Gambie, une batteuse manuelle a été mise au point pour les petits producteurs. Des informations sur les périodes optimales d'apport d'engrais et de désherbage, ainsi que des dates de semis dans les pays sont en cours d'expérimentation.

2.1.4. Sélection variétale participative

De nouvelles variétés de NERICA en voie d'adoption

En 2005, les 7 pays pilotes du Projet multinational de diffusion des NERCA ont reçu de la coordination régionale, un lot de nouvelles variétés prometteuses [58 intraspécifiques (Sativa) et 33 interspécifiques (NERICA)] pour des tests de Sélection variétale participative (PVS). Les résultats de ces tests ont montré une fois de plus que les NERICA répondent mieux aux aspirations des paysans.

En guise d'exemple, suite à la PVS conduite par le Bénin en 2005, 10 des 91 variétés introduites ont été choisies par les paysans, puis multipliées en contre-saison pour des tests en milieux paysans. En 2006, les variétés choisies ont été semées en milieu réel sous la gestion du paysan. En effet, 100 tests ont été installés dans 10 villages des deux zones du projet à raison d'un test par producteur. Ensuite, une session de test de dégustation, sur la base des mets courants et des habitudes alimentaires dans les zones du projet, a été organisée pour apprécier la qualité organoleptique de ces 10 meilleures variétés précédemment choisies. Au terme de tous les différents tests réalisés, trois variétés ont été finalement retenues :

- V62 = WAB 660-1-26-20-16-P2-HB (NERICA)
- V68 = WAB 660 SG 26 (NERICA)
- V81 = WAB 691 SG 26 (NERICA)

Les sélections effectuées par les paysans au Mali sur le même lot de matériels ont porté sur treize lignées. Les principaux critères de sélection étaient entre autres la productivité, le tallage, l'état sanitaire et la précocité. Les variétés les plus fréquemment sélectionnées ont été :

- WAB 929-B-1A1-1 (Sativa)
- WAB 905-B-2A1-1 (Sativa)
- WAB 880-SG-42 (NERICA)
- WAB 880-1-32-1-2-P1-HB (NERICA14)
- WAB 880-SG-37 (NERICA)

Il faut signaler que le haut rendement n'a pas été le critère essentiel pour le choix du matériel. Ainsi, la WAB 880-SG-14 (NERICA) qui a donné le rendement le plus élevé (4750 kg/ha) a été moins fréquemment sélectionnée.

La liste des pays ayant adopté ou homologué les NERICA s'allonge remarquablement ainsi que le nombre de variétés par pays (tableau 3). Il en est de même pour les superficies cultivées qui ne cessent de croître. Le cas le plus spectaculaire vient de l'Éthiopie où la superficie sous NERICA est passée de 2 000 ha en 2006 à 12 000 ha en 2007.

Tableau 3. Variétés de NERICA de plateau adoptées/homologuées dans certains pays de l'Afrique subsaharienne

PAYS	NERICA																		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Total
Bénin	A	A		A				A*											3
Burkina Faso												H	H		A		H	A	5
Rép. Congo										A									1
Congo RD				A		A	A												3
Côte d'Ivoire	H	H	A	A	A														5
Éthiopie	H*	H*	H	H															4
Gambie	A	A	A	A	A	A	A												7
Ghana	H	A																	2
Guinée	H	H	H	H	H	H	H												7
Kenya	A*			A*						A*	A								4
Madagascar			A	A															2
Mali				H				A	A					A				A	5
Nigeria	H	H	A					A											4
Ouganda	H*		A	H						H*									4
Sierra Leone	A	A	A	A	A	A													6
Soudan				A			A												2
Liberia	A*			A*			A*	A*											4
Togo	A		A	A															3
Total	12	8	9	14	4	4	5	3	1	3	1	1	1	1	1	0	1	2	

NB : A = adoptée ; H = homologuée ; A*= adoptée en 2007 ; H*= homologuée en 2007

2.2 Support à la production

Afin d'appuyer davantage la production du NERICA, la coordination régionale a entrepris une forte campagne de sensibilisation et de mobilisation à l'endroit du secteur privé, des

ONG, et des hommes politiques. La coordination peut se réjouir de la décision de plusieurs gouvernements, notamment celui du Bénin, à faire de la promotion du riz NERICA l'une de leurs priorités dans leur politique de diversification de l'agriculture. En effet, sous instruction du gouvernement, la Société nationale de promotion agricole (SONAPRA), à travers l'approche de production de semences à base communautaire (CBSS), a pu installer environ 80 hectares de parcelles de semences certifiées et espère mettre à la disposition des paysans plus de 200 tonnes de semences certifiées pour le compte de la campagne 2008, soit plus de 4 000 ha de superficie supplémentaire à couvrir. De même, l'engouement de TUNDE S.A. à promouvoir le riz NERICA ne s'est pas estompé. En 2007, sur les 77 communes que compte le pays, il a couvert 55 communes où il a financé l'installation en milieu paysan des parcelles de démonstration de NERICA. Il faut noter qu'aujourd'hui, le NERICA gagne de plus en plus la confiance des paysans. Le Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin (CCR-B) a de son côté bénéficié d'un financement de l'ONG Oxfam-Québec Bénin pour la mise en œuvre d'un projet de production de semences, dont la phase pilote est en cours d'exécution. À travers ce projet, l'amorce d'un processus devant conduire le CCR-B à une autosuffisance en matière de semences de riz est envisagée.

Le gouvernement du Libéria a sollicité l'appui de la coordination dans la mise en place d'un projet de production de semences et l'a invitée à participer à la foire nationale pour y présenter les variétés de NERICA et les produits dérivés du riz.

Par ailleurs, dans la plupart des pays pilotes, des journées portes ouvertes, des émissions radiophoniques en langues locales, sur l'importance et la production du riz ont été organisées afin de susciter plus l'engouement des paysans pour la production de riz.

Le processus de réalisation des infrastructures communautaires et des pistes de desserte est en cours. Les sites d'implantation sont déjà identifiés, les dossiers d'appel d'offres sont lancés et la réalisation effective des infrastructures pourra débuter incessamment dans tous les pays pilotes.

3. Renforcement des capacités

Plusieurs types de formations ont été organisés par la coordination en 2007 pour renforcer la capacité technique des SNRA, des ONG et du secteur privé. C'est ainsi que :

- Vingt (20) techniciens venant des pays pilotes ont été formés en évaluation d'impact.
- Une formation cofinancée par la BAD, JICA et le PNUD a été également organisée sur les techniques de multiplication de semences et a connu la participation de dix-neuf (19) techniciens des pays pilotes.

- Onze (11) techniciens venant de six pays de l'Afrique de l'Ouest ont suivi un mois de cours de formation sur le « Développement des capacités de recherche en vue de l'évaluation des NERICA en Afrique de l'Ouest ».

Outre les formations organisées directement par la coordination régionale, elle a aussi facilité des formations à l'échelle nationale. Ainsi, sur la demande de la coordination nationale du Mali, vingt (20) transformatrices ont été formées en préparation des produits à base de NERICA. Au Bénin, la coordination régionale a participé, en collaboration avec la SONAPRA, à la formation de 80 paysans leaders sur les techniques de production de semences certifiées.

Tableau 4. Récapitulatif du nombre de personnes formées par la coordination régionale et les coordinations nationales de l'ARI de 2004 à 2007

Type de participants	2004		2005		2006		2007		Total
	Africa-Rice	Pays	Africa-Rice	Pays	Africa-Rice	Pays	Africa-Rice	Pays	
Étudiants	-	-	-	27	-	204	-	435	666
Techniciens	25	-	40	181	30	391	60	653	1380
Paysans	-	-	-	675	-	1587	80	4134	6476
Femmes	-	-	-	260	-	823	30	1970	3083
Transformatrices	-	-	-	0	-	-	20	-	20

4. Mobilisation de ressources

Afin d'accroître et d'étendre la diffusion des NERICA dans d'autres pays, la coordination a développé de nouveaux projets à savoir :

- « Amélioration de la compétitivité du riz en Afrique centrale (2,5 millions de dollars américains) » : le projet a été soumis au CFC qui l'a déjà approuvé. Les préparatifs pour sa mise en œuvre sont en cours. Le projet concerne trois pays, à savoir le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine et durera 4 ans.
- « Allègement de la pauvreté en milieu rural par l'accroissement de l'accès des petits paysans aux semences de riz améliorées en pays post-conflit : cas du Liberia » (300 000 dollars américains) : le projet a été soumis au PNUD et est en cours d'étude.

5. Coordination

La réunion annuelle du comité de pilotage et des experts a été organisée avec la participation de tous les acteurs. Les rapports d'activités des pays ont été présentés et ont fait l'objet de discussions. À cet effet, un document de synthèse des réalisations à cette date et de la réunion a été produit.

En ce qui concerne le suivi du projet dans les pays pilotes, plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées. La coordination a pu visiter tous les 7 pays au moins une fois au cours de l'année 2007 (Gambie, Mali, Sierra Leone, Nigeria, Bénin, Ghana et Guinée). Elle a aussi participé à la réunion du comité de pilotage de certains pays. Les visites ont permis de constater l'étendue des progrès réalisés, surtout au niveau du transfert de technologie et de la mobilisation du secteur privé. Elles ont également permis de discuter avec les autorités afin d'attirer leur attention sur le retard dans l'exécution de certaines activités programmées dans le projet de la BAD, notamment la construction des pistes et des magasins.

Les transferts de fonds pour les activités couvertes par le don dans les pays ont été faits suivant les requêtes et après vérification des pièces justificatives des dépenses précédentes. La situation des décaissements à ce jour est présentée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 5. État des décaissements pour les pays membres (don) au 15 mars 2008 (dollars américains) sur l'exercice de 2007

Pays	Budget annuel	Décaissement	Solde	Pourcentage décaissement (%)
Bénin	33 568,57	29 931,97	3 636,60	83
Gambie	38 289,15	38 289,15	0,00	100
Ghana	38 289,15	38 289,15	0,00	78
Guinée	35 841,45	30 000,00	5 841,45	84
Mali	38 289,15	38 289,15	0,00	100
Nigeria	63 815,26	30 000,00	33 815,26	47
Sierra Leone	38 289,15	37 000,00	1 289,15	97
Total	**286 381,88**	**241 799,42**	**44 582,46**	**84**

Au vu de l'état des décaissements au 30 avril 2008, seuls la Gambie, le Mali, la Sierra Leone et la Guinée ont pu consommer leur crédit. Il est souhaitable que les autres pays pilotes fassent un effort dans ce sens, afin que les objectifs de départ soient atteints.

La coordination a reçu durant la période en revue, la visite de la Banque africaine de développement (BAD). Lors des discussions, l'envoyé de la Banque a salué l'effort fourni par la coordination et les résultats obtenus à ce jour.

Il a cependant déploré un déficit de communication entre les coordinations nationales et la coordination régionale (des rapports et autres documents sont envoyés à la BAD par des coordonnateurs nationaux sans qu'ils ne soient au préalable visés par la coordination régionale).

Signalons que la coordination régionale est assurée par un coordonnateur assisté d'un assistant de programme et d'un technicien. Au niveau des pays, le personnel est composé comme suit : un coordonnateur, un responsable de suivi et évaluation et un comptable.

6. Partenariat et journées portes ouvertes

Des partenariats existants ont été renforcés, notamment au Bénin avec Songhaï, TUNDE S.A., la SONAPRA et l'ONG OXFAM-Québec Bénin. De nouveaux partenariats ont été établis avec la FAO en Ouganda et au Togo avec la Société AVEPALM. La coordination a participé aux journées portes ouvertes dans les pays pilotes, notamment au Nigeria, au Mali, au Bénin et en Gambie.

7. Enjeu du moment

Face à l'expansion rapide des NERICA et à la visibilité effective de leurs impacts sur l'amélioration substantielle du niveau de vie des paysans en milieu rural, plusieurs gouvernements s'intéressent davantage à la promotion de sa culture. Cependant, le goulot d'étranglement reste la disponibilité en quantité suffisante de semences de bonne qualité. La coordination régionale a reçu récemment des demandes importantes de semences. Ces demandes proviennent des gouvernements, des organes de développement, des ONG, des paysans individuels et groupes de paysans, et du secteur privé.

Pour satisfaire ces besoins pressants de semences exprimés de part et d'autre, certains privés non qualifiés se sont transformés en producteurs de semences, ce qui pose aujourd'hui l'épineux problème de prolifération de semences hors-normes. La coordination faisant acte de cet état des choses, trouve qu'il reste encore d'importants défis à relever, notamment la responsabilisation des gouvernements à la mise en place d'un système fluide, moins coûteux, ouvert et durable de production de semences de qualité. C'est dans ce cadre que des sessions de formation en techniques de multiplication de semences sont organisées pour renforcer les capacités des différents acteurs afin de résoudre ce problème de semences.

8. Quelques expériences réussies en 2007

À l'instar des années précédentes, beaucoup d'informations positives nous sont parvenues sur le NERICA en 2007.

Au Mali, M. Bakary Togola a pu obtenir un bénéfice de plus de 100 000 dollars américains de la vente des semences NERICA. Il a augmenté sa superficie sous NERICA passant de 4 ha en 2004 à 60 ha en 2006, et 80 ha en 2007.

En Gambie**,** des retraités et des paysans ont affirmé que la culture du NERICA leur a été bénéfique. « Maintenant nous sommes en mesure d'envoyer presque tous nos enfants à l'école, » a déclaré M. Oumar Bojang, Secrétaire de l'association paysanne Yirima Kafo à Jambur. Grâce à la culture des NERICA, les membres de Yirima Kafo comptent 180 femmes et 20 hommes à travers l'appui du projet BAD. L'association a fait un bénéfice d'environ 4 000 dollars américains en 2006. Elle a aussi pu ouvrir un compte bancaire.

Au Bénin, une étude d'impact couvrant 24 villages réalisée par AfricaRice et ses partenaires a montré les impacts positifs de l'adoption du NERICA sur les moyens d'existence de certains paysans. De meilleures récoltes avec des rendements plus élevés ont permis aux paysans producteurs de NERICA de gagner plus d'argent pour financer l'écolage, les soins médicaux et une meilleure alimentation. Le taux de fréquentation scolaire dans la zone de l'étude a augmenté de 6 % et les familles paysannes étaient en mesure de dépenser un supplément de 20 dollars américains dans les dépenses scolaires par enfant et de 12 dollars américains dans les soins de santé par enfant malade.

Selon la FAO, la production du riz a sensiblement augmenté en 2007 en Afrique de l'Ouest grâce à la diffusion des variétés NERICA. Le cas le plus frappant est celui de la Guinée où la production a augmenté de 5 % par rapport à 2006, la plus haute augmentation dans l'Histoire grâce à l'adoption des variétés NERICA.

9. Budget 2008

9.1. Projet multinational de diffusion des NERICA (BAD)

• Transfert de technologie :	98 395,45 USD
• Don SNRA :	368 717,00 USD
• Coordination :	100 518,32 USD
Total (1) :	**567 630,46 USD**

9.2. Renforcement des capacités pour la diffusion des NERICA (PNUD)

- Production de semence 5 000,00 USD
- Revue annuelle/Atelier : 27 000,00 USD

Total (2) 32 000,00 USD

9.3. Amélioration de la compétitivité du riz en Afrique Centrale (CFC)

AfricaRice : 346 128,00 USD
SNRA : 275 400,00 USD
Pour les activités suivantes :

- Production de semence
- Renforcement des capacités
- Enquête de base
- Coordination

Total (3) : 621 528,00 USD

Grand Total (1+2+3) 1 221 158,46 USD

Conclusion et perspectives

L'année 2007 aura marqué son passage par des événements heureux qui mettent en exergue l'intérêt des paysans à adopter les variétés du riz NERICA. Ainsi, selon la FAO, la production du riz a sensiblement augmenté en 2007 en Afrique de l'Ouest grâce à la diffusion des variétés de NERICA. La coordination régionale s'en réjouit et convie tous les acteurs à se mobiliser davantage pour le combat commun, celui de la sécurité alimentaire. Elle encourage les coordonnateurs nationaux à redoubler d'efforts pour que l'année 2008 connaisse plus de succès et qu'une solution soit vite trouvée pour la réalisation des travaux de construction de pistes et de magasins. Le problème de disponibilité durable de semences de qualité, étant un défit à relever, la coordination souhaite qu'au niveau de chaque pays, des mesures soient prises pour la mise en place d'un système semencier fiable et durable. La crise alimentaire actuelle et les demandes de semences qui en résultent nous interpellent tous. L'ARI augmentera dans la mesure du possible sa production de semences en 2008 et au-delà.

ANNEXE

Publications

- Ikeda R.. Sokei Y. Akintayo I. (2007) Reliable multiplication of seed for NERICA varieties of rice*, Oryza sativa L.* Genet Resour Crop Evol 54:1637–1644

- Oikeh S. O., Abaidoo, R.C., Houngandan, P., Rahimou, I., Niang, A., and Akintayo I. Integrated soil fertility management involving promiscuous dual-purpose soybean and upland NERICA enhanced rice productivity in the savannas. AfricaRice MS: 070707. *Nutriments Cycling in Agroecosystems.*

- Akintayo I. (2007) The African Rice Initiative: history and achievements. *International Rice Commission Newsletter* vol. 56

- Rice-based recipes for rural and urban households in Africa

Présentations aux conférences et réunions

- Akintayo I. « *The African Rice Initiative and NERICA Dissemination* » présenté à Tokyo, Japon, septembre 2007

- Akintayo I. **«** *The African Rice Initiative For Improved Rice Dissemination* » présenté au séminaire de la FAO, Accra, Ghana 28–30 mai 2007.

- Akintayo I. **«** *The African Rice Initiative for improved Rice Dissemination* » présenté au cours de formation en production de semences, Porto-Novo, Bénin, août 2007.

- Akintayo I. **«** *Status of NERICA dissemination: 2007 situation* » Ouganda, novembre 2007.

- Akintayo I. **«** *Report of African Rice Initiative Coordinator* » présenté à la 27e session ordinaire du Conseil des ministres, Abuja, Nigeria, 27–28 septembre 2007.

- Akintayo I. **«** *The African Rice Initiative For Improved Rice Dissemination* » présenté à la réunion d'alignement IRRI-AfricaRice-CIAT, Cotonou, Bénin, juin 2007.

- Akintayo I. **«** *NERICA Dissemination in SSA: Status and Way Forward* » présenté à la cinquième réunion du Comité de pilotage de l'ARI et de la réunion des experts, Cotonou, Bénin, 23–25 avril 2007.

- Akintayo I. « *The African Rice Initiative for Rice Develop Sector: Development in SSA* présenté à la réunion sur la politique africaine de recherche, Cotonou, Bénin, juin 2007.

- Akintayo I. « *Status of Implementation of NERICA Dissemination Project in pilots countries* » . Kaduna 2007.

- Oikeh, S.O., Houngnandan, Rahimou I., Touré A., Niang A., Abaidoo R. C. and Akintayo I. (2007). Integrated soil fertility management involving promiscuous dual-purpose soybean and upland NERICA enhanced rice productivity in the savannas. P. 89. In Bationo *et al.* (ed.) Symposium Abstracts. Innovation as Key to the green Revolution in Africa: Exploring the Scientific Facts. AfNet/TSBT/CIAT, Nairobi, Kenya.

ANNEXE VII

Rapport du Consortium Bas-fonds (CBF)

Dr Paul Kiepe
Coordinateur

À propos du Consortium

Pendant ses 15 années d'existence, le Consortium Bas-fonds a généré des activités scientifiques et techniques sur les bas-fonds à travers une plateforme d'échange entre les partenaires aux niveaux national, régional et international dans chaque pays membre. Le CBF a stimulé le renforcement des capacités nationales dans la caractérisation des bas-fonds, dans les questions d'approche de leur mise en valeur et dans la mise en valeur durable des écosystèmes de bas-fond. Grâce au développement de cette expertise, le CBF a contribué à la dynamique nationale sur la mise en valeur durable des bas-fonds.

Les deux principaux donateurs, la France et les Pays-Bas ont cessé de financer le CBF à partir de décembre 2006. La Banque mondiale est restée le seul donateur du consortium en 2007. D'autres fonds sont venus des projets restreints, tels que : « Amélioration durable de la productivité de la riziculture dans les bas-fonds en Afrique de l'Ouest » (SPIRIVWA), « Pisciculture communautaire » (CBFC) et « Lutte contre les ravageurs à base de fourmis » (ABPC).

Les activités se sont poursuivies dans la plupart des pays membres et les Unités nationales de coordination (UNC) ont envoyé un certain nombre de propositions de recherche. Cependant, la majorité de ces propositions n'étaient pas conformes aux recommandations de l'évaluation externe commandée par le Centre sur le CBF. La phase III se concentre exclusivement sur les projets pluriannuels transfrontaliers, alors que le nombre de propositions de projets transfrontaliers venant des pays membres du CBF est encore en deçà des attentes.

2. Progrès à ce jour

Hormis trois projets restreints susmentionnés, il y a un projet transfrontalier pluriannuel réussi nommé : « Système national d'information sur les bas-fonds d'Afrique » (NIVISA).

2.1 Gestion et partage de la connaissance

Le projet NIVISA rassemble toutes les données géo référencées sur les bas-fonds de chaque pays dans une base de données relationnelle. Le projet est actuellement opérationnel dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Guinée et Togo. Le Mali a été le dernier pays à adhérer tandis que la base de données du Burkina Faso a été finalisée.

2.2 Technologies développées, validées et disséminées

- Livre : Manuel technique d'aménagements de bas-fonds rizicoles au Burkina Faso (2006)
- Vidéo : Aménagements des bas-fonds rizicoles du Burkina Faso (2007)
- Base de données : Système national d'information sur les bas-fonds du Burkina Faso (2007)

2.3 Renforcement des capacités et mobilisation de ressources

- Formation sur l'utilisation de la base de données sur les résultats de l'inventaire des bas-fonds (NIVISA-TG), Lomé, juin 2006 ;
- Formation sur l'utilisation de la base de données sur les résultats de l'inventaire des bas-fonds (NIVISA-BF), Ouagadougou, août 2007 ;
- Formation des formateurs en apprentissage participatif et en recherche-action pour la gestion intégrée de la riziculture, Umuahia, Nigeria, mai 2007 ;
- Formation des formateurs en Apprentissage participatif et en recherche-action pour la gestion intégrée de la riziculture, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, mai 2007 ;
- Formation sur la construction de la base de données sur les résultats de l'inventaire des bas-fonds (NIVISA-ML) Sikasso, Mali, juillet 2007.

3. Dotation en personnel

Unité régionale de coordination

Nom	**Affiliation**	**Fonction**
Paul Kiepe	AfricaRice	Coordinateur
Carine Kan	AfricaRice	Secrétaire
Jonne Rodenburg	AfricaRice	Malherbologiste
Marcel Meijs	Contrat terminé	Spécialiste du SIG
Moussa Mahaman	Décédé	Spécialiste du SIG
Philip Idinoba	Contrat terminé	Agronome

Unités nationales de coordination

Nom	Affiliation	Pays
Gustave Dagbenonbakin	INRAB	Bénin
Youssouf Dembélé	INERA	Burkina Faso
Julius Takow	IRAD	Cameroun
Camillle Koffi	CNRA	Côte d'Ivoire
Ebenezer Annan-Aful	CRI	Ghana
Baourou Mansare	IRAG	Guinée
Abdoulaye Hamadoun	IER	Mali
Samuel Bakare	NCRI	Nigeria
Modou Sene	ISRA	Sénégal
Mohamed Kandeh	LWDD	Sierra Leone
Ansumana Gibba	NARI	Gambie
Alami Adou Rahim	ITRA	Togo

Comité de pilotage du Consortium

Nom	Affiliation	Fonction
Ansumana Gibba	NARI	Président
Paul Kiepe	AfricaRice	Secrétaire (non-votant)
Ebenezer Annan-Aful	CRI	Membre
Abdoulaye Hamadoun	IER	Membre
Gustave Dagbenonbakin	INRAB	Membre
Moise Sonou	FAO	Membre
Bruno Lidon	CIRAD	Membre
Pieter Windmeijer	WUR	Membre
Vincent Mama	CORAF	Membre
Marco Wopereis	AfricaRice	Membre *ex-officio*

Le Comité de pilotage du Consortium (CPC) s'est réuni en septembre 2006 à Cotonou pour examiner et approuver le budget. Puisqu'il n'y avait pas de financement à grande échelle du consortium, le CPC ne s'est pas réuni en 2007. Le prochain atelier du CBF est prévu pour septembre 2008 et sera combiné avec une réunion du CPC.

4. Perspective

Plusieurs nouvelles initiatives ont été entreprises jusqu'ici. Deux notes conceptuelles à l'échelle du consortium ont été envoyées respectivement au gouvernement du Japon et à l'Union européenne. Les deux initiatives seront examinées lors du prochain atelier annuel prévu du 22 au 25 septembre 2008 à Cotonou.

5. Budget et projets financés en 2006–2008

5.1 Budget global 2006–2008

Agence de financement	2006	2007	2008
Pays-Bas	360 000	180 000	-
France	75 000	-	-
Banque mondiale	40 000	75 000	27 200
Pisciculture à base communautaire	26 241	26 241	26 241
SPIRIVWA	-	402 748	161 729
Lutte contre les ravageurs à base de fournis	10 000	10 000	20 000
Total	**511 241**	**693 989**	**235 170**

5.2. Projets de valorisation financés en 2007

Pays	Projet	Montant
Burkina Faso	Finalisation et valorisation de la base de données sur les bas-fonds au Burkina Faso par l'organisation d'un atelier national	5 615 USD
Mali	Démarrage de l'inventaire et des enquêtes ainsi que de la collecte de données pour la construction de la base de données sur les bas-fonds au Mali	15 625 USD
Togo	Finalisation et valorisation de la base de données sur les bas-fonds au Togo à travers l'organisation d'un atelier national	9 921 USD

5.3. Étudiants formés en 2006–2007

Pays	Titre	Diplôme
Bénin	Étude des expériences d'aménagement hydroagricole des vallées de l'Ouémé et du Zou à Zagnanado et Covè (Justin Djagba)	Ingénieur Agronome
Bénin	Innovations paysannes pour la gestion intégrée des adventices dans les rizicultures des communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué au Bénin (Benjamin Kouazoundé)	Ingénieur Agronome
Bénin	Riziculture des bas-fonds au Bénin : évaluation des problèmes phytosanitaires causés par *Rhamphicarpa fistulosa* dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué (Norliette Zossou)	Ingénieur Agronome

5.4. Étudiants encadrés en 2007–2008

Actuellement, quatre étudiants sont encadrés dans le cadre de leurs masters ; trois de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et un de l'Université de Bamako (Mali).

ANNEXE VIII

Rapport du Réseau ouest et centre africain du riz (ROCARIZ)

Dr Lawrence T. Narteh
Coordonnateur

1. Résumé

Le ROCARIZ a pu tenir ses promesses envers ses membres au fil des ans malgré une réduction drastique de son financement qui a affecté de façon négative son bon fonctionnement. Le présent rapport couvre la période juillet 2006 – mai 2008 et fait ressortir les modestes réalisations du réseau dans les domaines du test, de la dissémination et de la validation des technologies dans quelques pays membres. Depuis septembre 2006, il y a eu une tentative d'inclure systématiquement les pays jusqu'ici « non actifs » tels que la Mauritanie, le Cameroun et la Côte d'Ivoire dans les opérations du réseau, bien que les tentatives d'inclure le Liberia et la Guinée Bissau connaissent quelques difficultés.

La participation impressionnante de 55 chercheurs de ROCARIZ au Congrès du riz en Afrique (Tanzanie, août 2006), la participation active des chercheurs aux visites de suivi au Sénégal et en Mauritanie (octobre 2007), la formation ciblée des chercheurs des SNRA en méthodologie d'évaluation d'impact et le programme de formation sur les semences au Togo (septembre 2006) des opérateurs semenciers locaux, attestent de la détermination des membres du réseau d'assurer que le ROCARIZ demeure une machine viable pour AfricaRice. Outil qui permet de travailler en partenariat avec les chercheurs de ses pays membres en vue de réaliser l'impact dans le domaine des sciences rizicoles.

Des articles scientifiques de haut niveau ont été reçus à la Revue régionale de la recherche rizicole (4R) en 2004 et au Congrès du riz en Afrique en 2006, et le grand intérêt que les chercheurs nationaux et leurs homologues d'AfricaRice ont montré dans la conduite des Programmes des chercheurs visiteurs montrent que la synergie entre AfricaRice et le réseau fonctionne et doit être encouragée.

AfricaRice recherche actuellement un donateur pour soutenir le poste de coordonnateur et des activités connexes du réseau, car les fonds provenant jusqu'ici du donateur principal, l'USAID, ont été gelés. Lorsque les fonds seront obtenus, il serait possible pour le réseau de retrouver sa lueur d'antant, bien que sous une différente configuration.

À propos du réseau

Le Réseau ouest et centre africain du riz (ROCARIZ) est le réseau riz d'AfricaRice/CORAF–WECARD/SNRA qui génère et dissémine les technologies rizicoles pertinentes aux utilisateurs finaux à travers le Groupe d'action (GA) sélection, le GA gestion des ressources naturelles (GRN), le GA gestion intégrée des ravageurs (IPM), le GA économie et le GA transfert participatif des technologies et innovations (GA PITT). Un Comité de pilotage, composé des chercheurs des SNRA et de deux représentants d'AfricaRice, est chargé d'approuver le plan de travail et le budget du coordinateur, ce qui aboutit au décaissement de petites subventions de recherche et aux activités de formation ciblant les partenaires des SNRA. Dans le cadre du processus de gestion de la recherche, le coordonnateur de ROCARIZ – en collaboration avec d'autres programmes externes d'AfricaRice, le Réseau international pour l'évaluation génétique du riz en Afrique (INGER-Afrique), et l'Apprentissage participatif et la recherche-action (APRA) – conduit une visite de suivi multidisciplinaire avec les chercheurs des SNRA et les riziculteurs, dans les pays membres en vue d'évaluer les activités de recherche et de développement du réseau.

Normalement, le plan stratégique du ROCARIZ prévoit un cycle de financement de deux ans (Cela a cependant changé de manière drastique à cause de la faible disponibilité des fonds et les fonds sont décaissés annuellement) qui permet aux chercheurs des SNRA et aux agents de développement de faire des études sur les systèmes rizicoles pour atteindre les objectifs suivants :

- Accroître la diversité génétique du riz dans la région ;
- Accroître la productivité et la production de riz dans la région tout en conservant les ressources naturelles ;
- Rendre les outils, les techniques et les mécanismes disponibles aux SNRA en vue de renforcer la capacité de recherche et développement (R&D) et de transférer les technologies ;
- Renforcer le partenariat entre les acteurs en vue du transfert participatif efficace des technologies et du développement du marché.

Depuis 1999, année de création du ROCARIZ jusqu'à ce jour (2008), de nombreuses activités ont été réalisées grâce à l'appui financier de l'USAID et de l'Union européenne (UE). Cependant, depuis janvier 2005, le financement du réseau s'amenuise et par conséquent ses activités connaissent une réduction, car le principal donateur, l'USAID, et le principal acteur, le CORAF ont proposé un changement majeur dans ses opérations. Cela a sérieusement affecté le budget de fonctionnement à des niveaux très bas. Par exemple, en 2006 et 2008, il n'y a pas eu de financement.

2. Progrès faits jusqu'ici

Le réseau a fait des avancées significatives pendant la période en revue 2006–2008 en mettant en œuvre des projets sélectionnés dans certains pays à travers le programme de subventions compétitives. Le gel du financement du réseau a entraîné une réduction drastique de ses opérations. Des efforts ont été fournis pour inclure les pays tels que la Guinée Bissau, le Liberia, le Tchad et la Côte d'Ivoire malgré l'insuffisance des fonds pour exprimer tout le potentiel du réseau afin de pouvoir assumer toutes ses fonctions et accomplir sa mission.

On pourrait cependant noter les principales réalisations suivantes :

- Le réseau a sponsorisé 55 chercheurs des pays membres pour qu'ils participent au Congrès du riz en Afrique (31 juillet– 4 août 2006) à Dar Es Salaam, Tanzanie.
- Le groupe d'action économie a organisé deux ateliers de formation en Tanzanie et au Ghana en 2006 et 2007 respectivement où 23 chercheurs des SNRA ont été formés.
- Le groupe d'action économie a supporté trois (3) chercheurs visiteurs pour travailler avec l'économiste chargé de l'évaluation d'impact à AfricaRice pour rédiger des articles scientifiques sur la base du travail fait précédemment dans leurs pays respectifs.
- Une visite de suivi a été organisée en octobre 2007 au Sénégal et en Mauritanie pour échanger les points de vue scientifiques et techniques avec les nombreux opérateurs sur le terrain (CORAF, ISRA, SONADER, FEPRODES, etc.), et beaucoup d'acquis ont été obtenus.
- Des réalisations modestes ont été faites dans le domaine du test des technologies et de l'évaluation d'impact dans la plupart des pays au sein de tous les cinq groupes d'action.

2.1 Gestion et partage des connaissances

À part la formation localisée et les programmes de chercheurs visiteurs qui ont été organisés, le réseau n'a pas pu tenir des réunions régulières des groupes d'action et beaucoup d'autres programmes de formation liés aux disciplines comme le souhaitaient les membres.

Pendant la période en revue, le réseau a participé au Congrès du riz en Afrique (31 juillet–4 août 2006). Le Congrès a eu lieu à Dar Es Salaam, Tanzanie et a enregistré la participation d'environ 212 participants/experts. Le ROCARIZ a sponsorisé 55 participants, bien qu'un total de 77 participants était venu d'Afrique de l'Ouest. À la fin des débats de 5 jours, les experts ont souligné quatre prérequis pour la révolution verte à base riz en Afrique : Politique, renforcement des capacités, technologies et infrastructure. Plus de 100 résumés ont été reçus (voir publications).

Par la suite, 66 articles scientifiques complets ont été reçus de la part des chercheurs et des décideurs politiques qui ont participé au Congrès du riz en Afrique. Ces articles sont en cours

de publication dans *African Crops Science Journal* à l'Université de Makerere (Kampala, Ouganda). Huit ont été sélectionnés et le reste (52) est publié comme comptes-rendus des conférences.

Principales publications

1. La version française et anglaise des comptes-rendus de l'atelier sur la toxicité ferreuse dans les systèmes à base riz en Afrique de l'Ouest tenu en mars 2003 à Cotonou (Bénin) a été publiée. Cette publication est conforme aux matériels de sensibilisation publique sur la gestion des ressources naturelles (GRN). Quatorze articles ont été publiés dans ce livre.

2. Les comptes-rendus de la troisième revue régionale de la recherche rizicole (4R) tenue en 2004 à Accra au Ghana ont été aussi publiés. Les aspects sur la sélection et l'amélioration du riz, la gestion intégrée des ravageurs (IPM), la gestion des ressources naturelles (GRN), la socio-économie et le transfert de technologies ont été publiés. Vingt-huit articles revus par les pairs ont été publiés.

Autres publications

1. Narteh, L.T., Winslow M., Youm O. and Keya S. O. (2006). Partner-driven agricultural research-for-development networks in West Africa: the case of ROCARIZ. KM4DJournal. 2(2): 84-90. www.km4dev.org/journal

2. Narteh, L.T., Millar D. and Beks B. (2006) (Editors). Abstracts: Africa Rice Congress. Theme: Beyond the First Generation NERICAs in Africa: Paradigms and partnerships for the next decade. July 31 – August 4, 2006. AfricaRice, Cotonou, Bénin. www.AfricaRice.org.

3. Narteh, L.T., Millar D. and Beks B. (2006) (Editors). Proceedings of the the 3rd regional rice research review (4Rs 2004). AfricaRice, Cotonou, Bénin. www.AfricaRice.org.

4. Audebert, A., Narteh L.T., Kiepe P., Millar D. and Beks B. (2006) (Editors). Iron toxicity in rice based system in West Africa. In Press. Africa Rice Centre (AfricaRice). www.AfricaRice.org

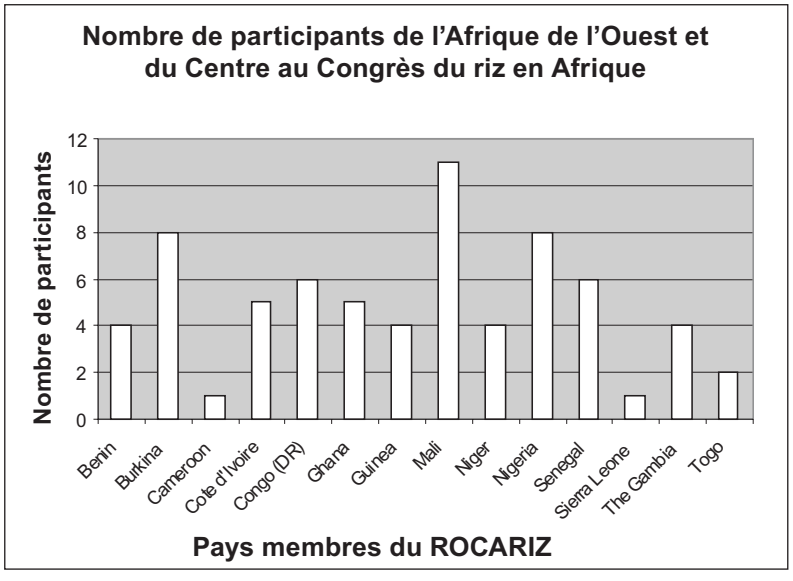

2.2 Technologies développées, validées et disséminées

Résultats des Groupes d'action

1. Sélection

Des études menées au Burkina Faso révèlent que dans les bas-fonds ou dans les plaines inondables, les rendements se sont situés entre 4,73 et 4,28 t ha^{-1}, tandis que dans la zone hydromorphe, les rendements variaient entre 4,58 et 4 t ha^{-1}. Dans les zones irriguées, les rendements se sont situés entre 2,13 et 2 t ha^{-1}. Les variétés les plus performantes ont été les suivantes : L-2-4, WAS 161 B 9 3, WAS 161 B -5-3, avec un rendement moyen de 3,6 t ha^{-1} et un cycle moyen de 88–100 jours.

Mauritanie : Quarante-deux lignées fixées de bas-fond ont été testées à M'Pourie près de Rosso dans la vallée du fleuve Sénégal du côté de la Mauritanie en utilisant une approche de sélection variétale participative. Dans l'ensemble, les niveaux de rendement enregistrés atteignaient jusqu'à 9,2 tonnes ha^{-1} (WAS 63-22-5-9-10-1) et le rendement le plus faible enregistré était de 2,7 tonnes ha^{-1} (WAS 173-B-B-10-6-5) bien que WAS 197-B-6-3-11 ait produit le plus grand nombre de talles par m^2 (568) et que WAS 173-B-B-10-6-5 ait enregistré le plus faible nombre de talles par m^2 (232). Il a fallu 120–124 jours à 9 des lignées testées pour arriver à maturité et semblent être la classe modale, bien qu'il a fallu 98 jours à deux variétés pour arriver à maturité.

Ghana : huit variétés de riz ont été évaluées dans des pépinières d'observation à Nobewam,

Ghana en 2004 et 2005. Les descendances des variétés de bas-fonds (entrées) WAS 186-B-8-B-2 et WAS 161-B-9-1-FKR 1 ont montré des symptômes graves de toxicité ferreuse qui n'étaient pas le bronzage caractéristique. Les symptômes ont été inversés lorsque les plantes durement affectées ont été déracinées et mises en pots, après les périodes de sécheresse. La teneur en fer (Fe) des racines et des feuilles inférieures de WAS 161-B-9-1-FKR 1 et de la variété tolérante Bouake189 était de 0,5 mg kg^{-1} pour les deux variétés, mais les feuilles supérieures de la première variété avaient 450 mg kg^{-1} tandis que celles de la dernière avaient 506 mg kg^{-1}. Les niveaux de manganèse (Mn) étaient de 112, 162 et 134 mg kg^{-1} respectivement pour les racines, les feuilles inférieures et les feuilles supérieures de la variété tolérante Bouaké189. La variété sensible WAS 161-B-9-1-FKR 1 avait des valeurs correspondantes de 9,6, 6,2 et 0,4 mg kg^{-1}. Cette variété pourrait donc être comparée à d'autres témoins sensibles à la toxicité. L'étude a aussi révélé qu'il y a eu une infestation grave au virus de la panachure jaune du riz (RYMV) en 2005 qui a entraîné le jaunissement, le rabougrissement et la perte totale du rendement des plantes affectées. Le site convient donc comme site sensible au RYMV.

2. Gestion intégrée des ravageurs (IPM)

Au Niger, la compétitivité face aux adventices de 12 lignées de bas-fond et des variétés inter et intraspécifiques de riz a été évaluée à Sébéri à 35 km au sud de la capitale Niamey. L'expérimentation a été conduite pendant la saison humide de 2005. Les paramètres évalués incluent la biomasse des adventices séchées à l'air et le rendement en grains du riz. Les résultats indiquent la supériorité de tous les niveaux de rendement des variétés dans les parcelles désherbées – 4,22 t ha^{-1} contre 3,76 t ha^{-1} pour le rendement en grains. La biomasse moyenne enregistrée des adventices était de 4,54 t ha^{-1} pour le témoin non désherbé et 3,72 t ha^{-1} pour les traitements désherbés.

Dans la savane guinéenne du Ghana, deux expérimentations ont été réalisées pendant la saison des cultures de 2005 pour évaluer les réponses de deux variétés de NERICA à l'interférence des adventices dans les plateaux de Nyankpala près de Tamale dans la zone écologique de la savane guinéenne du nord. De façon générale, dans les deux expérimentations, l'infestation aux adventices 6 semaines après le semis (SAS) ou la hauteur des plantes déprimées significativement (à 12 et 15 SAS), l'indice de la surface foliaire (ISF), le nombre de talles par m^2, le poids de la paille à la récolte et le rendement en grain ont été les paramètres mesurés. En maintenant les deux variétés NERICA sans adventices jusqu'à 6 SAS, la hauteur des plantes, l'ISF, le nombre de talles par m, le poids de la paille et le rendement en grains étaient similaires à ceux des variétés maintenues sans adventices pendant tout le cycle de la culture (à 12 et 15 SAS). La période critique de l'interférence des adventices chez les deux variétés de NERICA dans l'écologie de plateau était en général similaire et se situait entre 3 et 6 SAS. Il s'agit là d'un guide important pour le programme de dissémination du riz NERICA au Ghana et les paysans cibles sur la bonne période de lutte contre les adventices pour maximiser le rendement

en grains. L'infestation des adventices pendant toute la saison a entraîné une réduction du rendement en grains de 66 % et 72 % respectivement chez NERICA1 et NERICA2, ce qui laisse supposer une vulnérabilité apparente de la culture à l'infestation aux adventices. La fréquence et la composition des adventices dans les deux localités étaient semblables avec une moyenne de 66 % de plantes feuillues, 23 % d'herbe et 11 % de carex. Les adventices les plus dominantes étaient *Brachiaria lata, Celosia laxa, Cleome rutidosperma, Commelina africana C. benghalensis, Cyperus* spp.*, Digitaria horizontalis, Mitracarpus villosus, Mollugo nudicaulis, Paspalum scrobiculatum* et *Scoparia dulcis.*

Côte d'Ivoire : des activités de recherche ont été menées en 2007 dans le périmètre rizicole de la coopérative départementale des riziculteurs (CODERIZ) de Tiassalé (Côte d'Ivoire) pour évaluer 16 génotypes qui ont la même résistance au champignon de la pyriculariose et au virus de la panachure jaune du riz (RYMV). Les résultats n'ont montré aucune différence statistiquement significative dans la gravité et la fréquence de la pyriculariose chez les lignées testées. Sur une échelle de 1 à 7 (1 = plus faible infestation et 7 = infection la plus grave), l'infestation moyenne a été notée entre 1 et 3. Bouake189, le témoin a enregistré un niveau d'infestation de 2,75 ce qui confère la résistance à la pyriculariose.

Gestion des ressources naturelles

Mali : l'évaluation agronomique a montré que le dosage recommandé par la recherche combiné aux matières organiques (fumier 5 t ha^{-1}) a produit le rendement le plus élevé en paddy (6 t ha^{-1}), suivi du dosage standard de la vulgarisation (5,5 t ha^{-1}) et du dosage des paysans (5 t ha^{-1}). L'évaluation économique partielle montre que le traitement du dosage standard est plus économique avec une marge bénéficiaire de 346 717 CFA/ha et un ratio de profit/coût de 0,40. Le dosage recommandé a produit une marge bénéficiaire de 277 085 CFA/ha avec un ratio de 0,36 par rapport à 179 245 CFA/ha et un ratio de 0,28 pour le dosage des paysans. L'utilisation des variétés améliorées nécessite un suivi rigoureux des régimes d'application des engrais pour la durabilité du système. L'étude a conclu que le niveau optimum de fertilisation du sol en vue de la rentabilité nécessite une restitution des éléments minéraux utilisés par les cultures de riz de même qu'une application consistante des engrais minéraux et de la fumure organique.

Économie

Études d'impact (Économie) au Mali : la zone irriguée de l'Office du Niger (ON) est la principale zone de production du riz et une plateforme de crédit agricole du pays. L'accès durable des paysans aux services financiers dans la zone du projet a été identifié comme étant un problème majeur. Des études ont été menées en vue d'identifier les niveaux d'endettement. Cent soixante-dix-sept (177) opérateurs répartis dans 14 villages de la zone des opérations de l'ON ont été impliqués dans l'étude. L'analyse et les résultats ont montré que l'endettement

a affecté toutes les catégories d'opérateurs. Cependant, les taux d'endettement étaient en moyenne de 30 000 et 60 000 CFA/ha. Il est plus élevé chez les opérateurs des parcelles non réhabilitées. Les causes étaient à la fois endogènes et exogènes. Les causes endogènes étaient liées à la faiblesse du crédit alloué et à la non-conformité aux calendriers culturaux, mais aussi le manque d'équipement agricole. Les facteurs exogènes sont liés aux changements socioéconomiques, à la pluviométrie aléatoire et au manque de consultation entre les institutions financières locales.

ROCARIZ dans les études de base de l'ARI

Dans le cadre des efforts d'AfricaRice dans la dissémination des NERICA aux petits exploitants en Afrique, le Centre, à travers l'Initiative africaine sur le riz (ARI), a reçu un financement pour supporter la dissémination des semences améliorées de riz dans sept pays pilotes. ROCARIZ sert de voie utile en tant que réseau pour faire de la recherche sur les études de base. C'est ainsi que le projet intitulé : *Impact ex-post et ex-ante des NERICA et des technologies complémentaires* a été lancé. Le ROCARIZ avait déjà formé les chercheurs nationaux en méthodologie d'évaluation de l'impact, ce qui a été une opportunité pour le réseau de mener cette activité de recherche. Ainsi, le Groupe d'action économie a reçu et distribué 42 000 dollars américains à travers le secrétariat aux sept pays pilotes de l'ARI dans la sous-région. Chacun des instituts de recherche a reçu 6 000 USD. La subvention a été allouée aux pays suivants : Gambie, Guinée, Sierra Leone, Ghana, Bénin, Mali et Nigeria. Par la suite, le Ghana, le Nigeria, le Mali et le Bénin ont reçu des fonds supplémentaires du PNUD pour supporter davantage la collecte des données sur la base d'une demande faite par le chercheur national sur l'ampleur du travail à exécuter.

2.3 Renforcement des capacités

(A) Formation en méthodologie de l'évaluation d'impact, 7–9 août. 2006, Dar es Salaam, Tanzanie

Pendant la période de la revue, 13 chercheurs principalement issus du réseau ont été formés en méthodologie d'évaluation d'impact. L'atelier d'apprentissage de 3 jours a initié les participants aux toutes dernières méthodes et derniers outils de la recherche agricole. Les sessions de l'atelier ont porté sur les questions conceptuelles, les modèles économétriques et les questions pratiques liées à la conception des enquêtes ainsi qu'à l'organisation et à la gestion des données d'enquête.

Objectif

La formation visait à équiper les chercheurs en sciences sociales des pays pilotes de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) afin qu'ils puissent mesurer scientifiquement l'impact de la dissémination des nouvelles variétés de riz dans les différentes écologies rizicoles des pays respectifs. Les participants étaient donc, pour la plupart, issus des régions de l'Afrique de l'Ouest où un projet de dissémination des NERICA est en cours.

Tableau 1. Liste des pays et le nombre de participants qui ont pris part à l'atelier sur la méthodologie de l'évaluation d'impact. (Dar es Salaam, 31 juillet–4 août 2006)

Pays	Nombre
1. Bénin	1
2. Gambie	1
3. Ghana	1
4. Mali	2
5. Nigeria	2
6. Sénégal	1
7. Sierra Leone	1
8. Tanzanie	2
9. Togo	1
10. Ouganda	1
Total	**13**

Le Groupe d'action économie a aussi organisé un atelier à Accra (Ghana) pour former 13 chercheurs des SNRA sur une méthodologie avancée de l'évaluation d'impact. Le cours qui a eu lieu du 23 au 25 août a réuni des participants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, de Gambie, de la Guinée et du Nigeria. Les personnes ressources étaient d'AfricaRice et de l'Université d'Ibadan (Nigeria). Les principaux sujets suivants ont été abordés :

- Cadre conceptuel de l'analyse d'impact
- Cadre conceptuel de l'analyse ex-ante- et ex-post et ses implications pour l'application de la méthodologie
- Économétrie
- Utilisation des logiciels ACCESS, SPSS, STATA et introduction à ATE

Les participants ont été par la suite pleinement engagés sur le terrain pour la collecte des données dans le cadre des enquêtes de base de l'Initiative africaine sur le riz (ARI).

(B) Formation des formateurs en production des semences de riz au Togo, Kpalimé (Togo), 4–8 septembre 2006

L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), en collaboration avec l'Institut de conseil et d'appui techniques (ICAT), a sollicité le ROCARIZ à travers la direction d'AfricaRice pour un cours de formation sur la production de semences. Le cours ciblait les opérateurs semenciers sur le terrain qui iront par la suite former d'autres producteurs de semences de niveau inférieur.

Objectif : Maintenir les chercheurs togolais au fait des tendances actuelles en matière de production des semences, de législation, de stockage et de commercialisation.

Résultat : Les participants ont apprécié les questions actuelles sur la production des semences et une proposition de recherche devrait être développée pour un Système semencier communautaire (CBSS) pour supporter le système de production des semences au Togo.

Chercheurs visiteurs

1. M. Abdoulaye Fall de l'ISRA du Sénégal a visité AfricaRice et a travaillé pendant un mois pour rédiger un article sur le thème : L'impact du crédit sur la productivité du riz au Sénégal (avril 2006 – mai 2006).
2. Yenizié Koné de l'IER, Mali a visité AfricaRice et a travaillé sur le thème : L'évaluation de l'impact de l'utilisation du crédit sur les exploitations familiales de l'office du Niger, Mali : Analyse à partir d'un modèle de ménage agricole.
3. Lamin Dibba de NARI, Les NERICA de Gambie en Gambie : Preuve de deux études de cas sur l'adoption et l'impact : (Nov. 2007–février 2008).

Visite de suivi de ROCARIZ

Une visite de suivi a été effectuée au Sénégal ainsi qu'en Mauritanie et a eu lieu du 22 au 28 octobre 2007. Elle a permis aux chercheurs qui y ont pris part de bien comprendre les contraintes auxquelles sont confrontés les riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal (VFS) et a contribué à fixer les priorités d'intervention dans le domaine de la recherche et du développement. Cette visite a permis aux responsables du réseau de discuter avec les Directeurs des programmes de recherche du Sénégal et de la Mauritanie des voies à suivre pour lever les contraintes auxquelles les paysans et tous ceux qui sont impliqués dans le secteur rizicole sont confrontés. Les principaux acteurs tels que l'ISRA, le CORAF, AfricaRice (St Louis), GTZ, TripleAID, CNARDA et SONADER (Mauritanie) ont clairement montré leur engagement et leur intérêt à travailler et à tisser des liens étroits avec le ROCARIZ.

Le problème de la salinité dans la région de Fatick au Sénégal, la question des semences et la nécessité d'une action officielle afin d'assurer l'homologation à temps des nouvelles variétés après plusieurs années de tests, ont été les premiers domaines principaux à être portés à l'attention du réseau. Dans la VFS, les paysannes n'étaient pas bien intégrées dans la riziculture, bien que FEPRODES (St-Louis) serve de modèle unique. La formation des paysans et la nécessité d'évaluer le rôle des paysans dans la production et la vente des semences à d'autres paysans ont été considérées comme activités importantes et nécessitent une étude plus approfondie en vue de documenter notre compréhension et de disséminer à grande échelle le mécanisme de production des semences « paysan à paysan ». Le flétrissement bactérien des feuilles demeure un problème majeur dans la vallée et la variété de riz Sahel 202 semble être la plus affectée. Les nombreuses leçons tirées lors de la visite de suivi devraient aider le réseau à élaborer les principaux programmes de recherche et développement pour les paysans de la VFS.

3. Dotation en personnel (Unité de coordination et Comité de pilotage)

Le leadership (Comité de pilotage, CP) du réseau a changé depuis août 2006. Dr Yacouba Doumbia (IER, Mali) a remplacé M. Godwin Olaniyan (WIN, Nigeria et Mme Peinda Gueye (FEPRODES, Sénégal) comme président du Groupe d'action transfert de technologies. De même, Mme Vivian Ojemohon (NCRI) a remplacé M. Sékou Diawara (IRAG, Guinée) pour le Groupe d'action économie. La représentation d'AfricaRice n'a pas changé bien que la Direction du Centre ait été informée de la nécessité de revoir le mandat des responsables qui y siègent. Le CORAF a annoncé la nomination de Dr Ernest Asiedu comme coordonnateur du réseau des céréales qui vient d'être formé. Il est basé à Dakar, Sénégal. Dr Mamadou Coulibaly (IER, Mali) est le Président du CP et représente le Groupe de sélection. Dr Blaise Kaboré et Dr Zacharie Segda (INERA, Burkina Faso) représentent respectivement le Groupe de gestion intégrée des ravageurs (Groupe IPM) et le Groupe de gestion des ressources naturelles (Groupe GRN). Ci-dessous le résumé de ces différents poste :

Résumé des leaders des Groupes d'action du ROCARIZ, leurs pays, leurs institutions et la date de leur élection.

Nom	Pays	Groupe d'action	Année d'élection
Mamadou Coulibaly	IER, Mali	Sélection	2004
Yacouba Doumbia	IER, Mali	TT TF	2006
Vivian Ojemohon	NCRI, Nigeria	Économie	2006
Blaise Kaboré	INERA Burkina Faso	IPM	2004
Zacharie Segda	INERA, Burkina Faso	GRN	2004

Les statuts du réseau stipulent que les membres du CP soient renouvelés à travers un processus d'élection lors de l'Assemblée générale biennale (AGM). Dans la pratique, la prochaine réunion devrait avoir lieu en 2008. Avec le financement précaire du réseau, cela ne semble pas possible et il se pourrait qu'on examine le changement des membres lors du Congrès du riz en Afrique qui est provisoirement prévu en juillet 2009 à Dakar, Sénégal. Les postes des coordonnateurs seront examinés par la direction d'AfricaRice en consultation avec le CORAF.
Résumé des activités du Comité de pilotage

- Réunion (avril 2005)
- Pas de réunion (2006)
- Réunion (mars 2007)
- Visite de suivi (Niger, Burkina & Mali, 2005)

- Visite de suivi (Sénégal et Mauritanie, 2007)
- Congrès du riz en Afrique (juillet – août 2006)
- Sélection des Projets (42 en 2005 ; 8 en 2007)

Perspectives d'avenir

Avec la réalisation du Plan stratégique du CORAF qui est basé sur le processus du CAADP, on s'attend à ce qu'il y ait de nouvelles sources de financement pour relancer le réseau. Avec l'actuel financement très limité, il y a une réduction des activités du réseau. Revigorer le réseau comme par le passé reste un défi. Le mandat du coordonnateur du ROCARIZ expire en décembre 2008, et il sera décidé de la forme que le réseau prendra à partir de janvier 2009. Les options possibles peuvent être envisagées :

- Maintien du réseau dans sa forme actuelle avec un financement d'AfricaRice jusqu'à ce qu'on retrouve un autre donateur.
- Le bureau de coordination est « réduit » avec une supervision du bureau du DGA afin de maintenir les coûts à un niveau supportable et pouvoir servir les cinq (5) Groupes d'action.
- Évaluer comment le réseau peut fonctionner sous le Consortium riz d'Afrique subsaharienne (SARC) proposé sous l'alignement des programmes IRRI/AfricaRice/CIAT.
- Une combinaison des options ci-dessus.

Résumé du rapport financier du ROCARIZ pour la période janvier – décembre 2007*

Voyage et frais de subsistance (local et international)	12 985 USD
Transfert aux SNRA	30 253 USD
Visite de suivi	41 125 USD
Chercheurs visiteurs	44 035 USD
Matériel de bureau et opérations	8 760 USD
Frais généraux (25 %)	34 288 USD
Total	**171 443** USD

* Financement non reçu en 2006

ANNEXE IX

Rapport du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz en Afrique (INGER-Afrique)

Dr Eklou A. Somado
Coordinateur

À propos du réseau : Historique

En 1995, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) a initié le Programme international de test du riz (IRTP). Il s'agit d'un programme systématique mondial entre les centres du CG et les programmes nationaux de recherche rizicole pour la collecte, la distribution et le test des matériels génétiques du riz à grande échelle. Ce programme a été revu et est devenu le Réseau international pour l'évaluation génétique du riz (INGER).

En 1985, INGER a été réorganisé pour obtenir un mandat régional – INGER–Asie/Global (s'occupait aussi des besoins au niveau mondial ; sous la responsabilité de l'IRRI), INGER-Amérique latine et les Caraïbes, sous la responsabilité du CIAT, et INGER-Afrique supervisé par le Centre du riz pour l'Afrique, mais encore abrité par l'IITA au Nigeria.

En 1990, il a été décidé de transférer INGER-Afrique au siège d'AfricaRice. En attendant que cette décision prenne effet, AfricaRice et ses partenaires nationaux ont décidé en 1991 de lancer les groupes d'action sur l'amélioration variétale. Ces groupes visent à soutenir les activités de sélection rizicole dans les principales écologies rizicoles, notamment les plateaux et les bas-fonds pluviaux, les périmètres irrigués et les mangroves.

Les opérations de INGER-Afrique ont été transférées à AfricaRice en 1997. Au début, INGER était financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres donateurs. Actuellement, chaque Centre supporte ses activités INGER.

Les objectifs globaux d'INGER consistent à relier les programmes nationaux d'amélioration du riz en Afrique et les centres internationaux de recherche agricole et de promouvoir la diversité génétique pour différents écosystèmes. Cela se fait concrètement par l'échange à l'échelle mondiale, l'évaluation et l'utilisation de matériels de sélection améliorés provenant de différentes sources à travers le monde.

Cette approche novatrice d'échange de matériel génétique a accéléré la dissémination et l'adoption de nouvelles et meilleures variétés en Afrique au cours des dernières années et a contribué à augmenter la biodiversité au niveau des communautés paysannes. Les données ont montré qu'une décennie (1994–2004) d'échange et de test du matériel génétique par INGER-Afrique a abouti à environ 200 variétés améliorées. Ces variétés sont en cours de sélection à travers INGER-Afrique, homologuées et cultivées par les paysans en ASS.

2. Progrès faits jusqu'ici

Pendant toutes ces années, les activités suivantes ont été menées : (i) traitement des semences, stockage, composition des essais et expédition ; (ii) formation des paysans à la production des semences communautaires ; (iii) évaluation d'impact et études/analyse des résultats de la biodiversité ; (iv) atelier de revue et de planification de INGER ; et (v) formation des chercheurs des SNRA en analyse et en interprétation des données.

2.1. Gestion et partage de la connaissance

Variétés supérieures de riz dotées d'une résistance au stress, partagées et testées à grande échelle en Afrique

INGER-Afrique satisfait aux besoins en matériel génétique de plus de 30 pays d'Afrique subsaharienne (SSA), en multipliant, en purifiant et en envoyant les semences de variétés améliorées initialement reçues de différentes sources à travers le monde. Ces semences sont testées par les sélectionneurs des programmes nationaux et les meilleures lignées sont homologuées pour être cultivées par les paysans. Avant la crise ivoirienne en 2002, en moyenne 3 000 échantillons de semences avaient été envoyés aux différents acteurs en ASS.

Entre avril 2007 et mars 2008, lorsqu'AfricaRice a décidé de redynamiser INGER-Afrique, le réseau a répondu aux besoins en matériel génétique de 12 pays en ASS et de 3 autres pays d'Asie et d'Europe par la multiplication et la purification de 1 747 accessions de matériel de plateau pluvial, de bas-fond pluvial et de périmètre irrigué. Ces accessions avaient initialement été développées par les sélectionneurs d'AfricaRice ou reçus de différentes sources à travers le monde (IRRI et CIAT). Ce chiffre dépasse de 20 % le total distribué au cours de la même période en 2006–2007, avant la nomination du coordinateur de INGER-Afrique en 2007 (figure 1). Cette tendance à la hausse a été attribuée au soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui a fourni les fonds de démarrage de 20 000 dollars américains dans le cadre du processus d'alignement IRRI-CIAT-AfricaRice. Ce petit coup de pouce a contribué à relancer l'échange du matériel génétique de riz par l'intermédiaire de INGER-Afrique.

En 2007, 956 échantillons de semences ont été envoyés dans les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris le Bénin, le Burkina Faso, la Sierra Leone, le Nigeria et le Liberia. Parallèlement, 791 échantillons ont été envoyés dans les pays d'Afrique orientale, centrale et australe, notamment l'Éthiopie, la Tanzanie, le Kenya, le Congo, l'Ouganda, le Rwanda et la RD Congo. La grande partie de ce matériel a été envoyée pour être testé dans des essais de sélection variétale participative dans différentes écologies et les lignées les mieux adaptées seront homologuées pour être cultivées par les paysans locaux. Sur demande, 69 échantillons de semences ont été aussi envoyés au Japon, en Corée du Sud et au Royaume-Uni au cours de la même période.

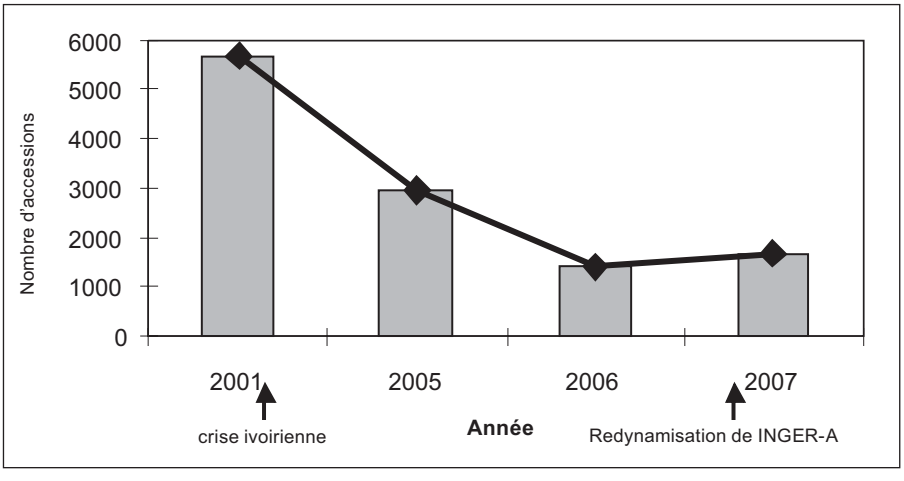

Figure 1. Évolution de la distribution du matériel génétique par INGER-Afrique telle qu'affectée par le soutien financier limité dû à la crise ivoirienne.

2.2. Technologies développées, validées et disséminées

Dissémination du matériel génétique testé avec succès à travers la gestion, la multiplication et la conservation par les paysans/communautés

Les paysans et les groupes de paysans ont été formés pour produire, gérer et conserver leurs propres semences de variétés améliorées/homologuées en vue d'accélérer leur diffusion et leur adoption. En 2002, avant la crise ivoirienne, INGER–Afrique avait continué de former les paysans en collaboration avec les ONG locales (OVDL et ACOPCI) œuvrant dans le projet de semences communautaires en Côte d'Ivoire. INGER-Afrique a fourni 2 tonnes de semences et 1 tonne de pieds de cuve de deux variétés améliorées de plateaux à chacune des deux ONG. INGER-Afrique et ses ONG alliées ont formé les paysans dans la région ouest

du pays en techniques de production et de gestion des semences. Les semences produites par ces paysans ont servi à étendre les activités de formation à d'autres paysans. Au total 40 tonnes de semences de NERICA1 et de NERICA2 ont été distribuées aux paysans pour être produites dans sept régions de la Côte d'Ivoire. Plus de 6 000 familles paysannes de 200 villages dans tout le pays ont été impliquées dans cette activité. Ces paysans représentaient des groupes de paysans dont les membres sont en majorité des femmes. Ils ont été sélectionnés attentivement pour servir comme producteurs de semences communautaires. Cette alliance avec les ONG locales et l'implication active des paysans ont accéléré la dissémination rapide de ces variétés modernes dans le pays. Malheureusement, la guerre a sérieusement affecté certains de ces groupes de paysans dans le Nord et l'Ouest du pays. Des rapports font état de la destruction totale des banques de semences pendant la guerre. Le Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice) participa à la reconstruction post-conflit de la production de riz dans le pays par la restauration du matériel génétique des paysans précédemment collecté et conservé dans les banques de gènes d'AfricaRice.

2.3. Renforcement des capacités et mobilisation des ressources

Renforcement des capacités des SNRA dans plusieurs localités dans le test au champ du matériel amélioré

L'analyse des données a été identifiée comme l'une des contraintes à la sélection rapide et efficace des variétés par les sélectionneurs des SNRA. Dix-huit sélectionneurs des SNRA des pays d'Afrique de l'Ouest et d'AOCA ont pris part au programme de formation. Ils venaient des pays suivants : le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Nigeria, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo, la République démocratique du Congo, le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Tanzanie, le Mozambique et le Kenya. Pendant ce cours, les capacités des SNRA ont été renforcées dans l'utilisation des outils statistiques et mieux équipées pour interpréter les résultats de recherche. Le programme de formation visait à améliorer la qualité des méthodologies des essais au champ et les essais multilocaux impliquant les lignées élites et les variétés améliorées en station et en milieu paysan.

3. Dotation en personnel et réseautage

Le réseautage s'établit avec les membres des programmes des SNRA, les centres internationaux (CIAT et IRRI) qui participent à la sélection des lignées élite et des donneurs de gènes dans un groupe coordonné par INGER-Afrique. Les semences sont multipliées et purifiées à AfricaRice, rassemblées en différentes pépinières et envoyées aux SNRA partenaires à leur demande. Les SNRA partenaires évaluent ces pépinières pour adaptation aux différentes écologies rizicoles

en vue des stress biotiques et abiotiques. Les meilleurs matériels génétiques sont sélectionnés par les SNRA en vue de l'homologation directe comme variétés commerciales aux paysans ou utilisées comme parents dans les programmes d'hybridation.

Depuis que INGER-Afrique a été redynamisé, les activités du réseau sont coordonnées par un chercheur nommé par AfricaRice en avril 2007. Cependant, pour que le réseau puisse revenir rapidement à son fonctionnement à plein régime comparable à celui d'avant la crise ivoirienne en 2002, il faut plus d'agents, notamment un assistant de recherche et des techniciens de terrain et de laboratoire.

4. Perspective

Maintenant qu'AfricaRice s'est élargie pour couvrir toute l'Afrique, il y a aussi un besoin urgent d'étendre les activités d'INGER-Afrique aux régions orientales et australes du continent, tout en consolidant ses acquis en Afrique de l'Ouest et du Centre. Par conséquent, le test régional des variétés se poursuivra et même se renforcera pour couvrir plus de pays en Afrique orientale, centrale et australe. Les pays tels que l'Ouganda, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine ont adhéré récemment à AfricaRice et leur participation active permettra de consolider les activités d'INGER-Afrique dans la sous-région. De meilleurs moyens proactifs seront recherchés en vue de renforcer INGER-Afrique, y compris la recherche des financements, l'amélioration de la qualité et la documentation des données, ainsi que la formation des paysans et des SNRA.

5. Résumé du budget proposé (1 000 USD)

Postes	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Total**
Coûts du personnel (Coordinateur INGER-Afrique + 2 agents d'appui)	120	122	124	366
Production, traitement et envoi des semences par AfricaRice à 34 pays d'ASS	30	30	20	80
Fournitures (y compris le test sanitaire des semences)	10	10	10	30
Équipement 1	30	2	2	34
Voyage et visites de suivi 2	5	10	40	55
Ateliers et formation 3	60	40	60	160
Publications et communication	5	10	10	25
Subventions compétitives aux SNRA pour le test variétal et la production des pieds de cuve 4	60	80	60	200
Sous-total	312	304	316	932
Coûts indirects (25 %)	78	76	79	233
TOTAL	**390**	**380**	**395**	**1 165**

ANNEXE X

Rapport du Réseau de recherche sur le riz pour l'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN)

Dr Ashura Luzi-Kihupi
Coordinatrice régionale

1. À propos du Réseau

Le Réseau riz d'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN) fonctionne comme l'un des 17 Réseaux, programmes et projets (RPP) de l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA). La composition d'ECARRN est similaire à celle de l'ASARECA, comprenant 10 pays : Burundi, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Ouganda. Depuis sa création en janvier 2005, ECARRN reçoit un soutien financier et technique de l'ASARECA et du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). Cependant, à partir d'octobre 2007, l'ASARECA est passé du mode d'opération de Réseau à celui de Programme. Dans le nouveau plan opérationnel de l'ASARECA, les 17 RPP ont été fusionnés en sept programmes qui sont : cultures principales, cultures non principales, élevage et pêche, agro-biodiversité, gestion des ressources naturelles et foresterie, politique et plaidoyer, renforcement des capacités, adoption, information et intégration de la recherche agricole pour le développement (IAR4D). Les activités rizicoles sont maintenant au sein du Programme des cultures principales (Programme 1). Par conséquent, le réseau est maintenant supporté entièrement par AfricaRice.

Le bureau de coordination de l'ECARRN est basé à l'Institut de recherche agricole de Mikocheni, Dar es Salaam, Tanzanie. À travers la recherche pour le développement (R4D), l'ECARRN vise à accroître l'efficacité de la recherche rizicole dans la sous-région d'Afrique orientale et centrale (AOC) en vue de faciliter la croissance économique, la sécurité alimentaire et la compétitivité des produits exportés par un système de production rizicole productif et durable. La mission de l'ECARRN est de contribuer à l'amélioration de la productivité, à la valorisation et à la compétitivité du secteur riz dans la sous-région de l'AOC par le développement et la dissémination des connaissances et des technologies régies par la demande.

Le Réseau a un Comité directeur régional (CDR), composé de 14 membres, dont 10 sont des pays membres. Les membres *ex-officio* incluent : un représentant du Secrétariat de l'ASARECA, un représentant d'AfricaRice en tant qu'institution hôte, un représentant de

l'IRRI, des représentants des donateurs, et des représentants d'autres instituts de recherche avancée qui peuvent être cooptés. La structure de ce comité est décidée et revue régulièrement par l'atelier régional des acteurs afin d'assurer une représentation adéquate des pays membres et des catégories d'acteurs qui sont membres du réseau. Il a été envisagé que le CDR se réunirait une fois par an tandis que l'atelier des acteurs se tiendra une fois tous les deux ans.

Le CD a pu se réunir chaque année sauf en 2008, tandis que l'atelier des acteurs ne s'est réuni qu'une fois en décembre 2005.

La présidence du CDR est tournante entre les pays membres sur une base annuelle conformément à la pratique au sein de l'ASARECA. Chaque année, le Comité directeur élit un vice-président qui assume la présidence l'année suivante. Le président, le vice-président, un membre et la coordinatrice régionale forment un Comité exécutif qui peut être appelé à prendre des décisions au nom du CDR en cas d'urgence entre les réunions du CDR.

Dans le Plan à moyen terme (PMT) 2008–2010 d'AfricaRice, l'ECARRN se trouve dans le Projet 6 : Partenariat, système d'apprentissage et d'innovation avec les résultats suivants :

1. Amélioration des partenariats et des réseaux en vue de promouvoir le développement du secteur rizicole
2. Amélioration des systèmes semenciers en faveur des pauvres
3. Renforcement des systèmes d'apprentissage en milieu rural
4. Renforcement du secteur post-récolte

2. Progrès faits jusqu'ici

Depuis la dernière session du Comité des experts nationaux d'AfricaRice qui s'est tenue en juin 2006 à Cotonou, les résultats suivants ont été obtenus. Veuillez noter que le progrès a trait au PMT 2007–2009 d'AfricaRice.

2.1. Gestion et partage de la connaissance

Réunions du Comité directeur régional
L'ECARRN a organisé deux réunions du Comité directeur le 5 août 2006 et le 29 juin 2007. Le nombre de questions examinées et les recommandations faites incluent l'approbation des plans de travail du réseau, des budgets et des stratégies de mobilisation des ressources. Toutes les réunions ont enregistré une participation massive des membres venus des SNRA, d'AfricaRice, de l'IRRI et de l'ASARECA.

Congrès du riz en Afrique
AfricaRice, à travers son Réseau Ouest et Centre africain du riz (ROCARIZ), a organisé du 31 juillet au 4 août 2006 à Dar es-Salaam, le tout premier Congrès du riz en Afrique

en collaboration avec l'ECARRN et le ministère tanzanien de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des Coopératives (MAFC) pour tracer la voie de la recherche et du développement rizicoles en ASS. Le Congrès a enregistré une forte participation avec plus de 200 participants, dont d'éminents chercheurs riz venus du monde entier et a reçu une excellente couverture médiatique tant en Afrique, que hors d'Afrique. Au total, 66 participants étaient venus des pays de l'AOCA.

Création de la base de données des chercheurs riz et réseautage

Le réseau a créé une base de données sur les chercheurs riz d'Afrique de l'Est et du Centre. Cela a permis de renforcer la collaboration entre les chercheurs de la région. À ce jour, il existe 113 chercheurs (titulaires de masters et de doctorats) qui travaillent dans le secteur rizicole dans la région.

Collaboration ECARRN et JICA/AICAD, IRRI

L'ECARRN, JICA/AICAD, MAFC et le ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles (MANR) de Zanzibar ont mis en place le Comité technique pour la dissémination des variétés NERICA. Un Comité similaire a été aussi mis en place au Kenya où l'ECARRN est aussi membre. Ce comité est financé par JICA/AICAD. Un Comité national de pilotage sur le riz a été aussi mis sur pieds en août 2007 en Éthiopie avec l'appui financier et technique de l'Association Sasakawa Afrique.

Pendant la période que couvre ce rapport, il y a eu un renforcement de la collaboration entre AfricaRice et l'IRRI en utilisant l'ECARRN comme la plateforme pour la mise en œuvre des activités de recherche et développement rizicoles en AOC par les partenaires et les donateurs au développement. Un certain nombre de propositions de recherche en collaboration avec les deux centres ont été préparées et soumises à différents donateurs.

Publications

Le Bureau de coordination (BC) a imprimé et distribué environ 200 livrets et CD résumant les comptes rendus de l'atelier de fixation des priorités tenu en décembre 2005 et d'autres informations sur les activités du réseau à différents acteurs. L'UC a reçu de l'IRRI et distribué aux chercheurs des CD sur la Banque de connaissance du riz. Ces CD contiennent des informations sur les principaux résultats de recherche et les technologies de l'IRRI. Le BC a aussi reçu et distribué des CD d'AfricaRice sur la santé des semences et l'étuvage du riz.

Avec l'assistance de la Fondation Rockefeller, le réseau a créé la page web à l'adresse www.africancrops.net/ricenetwork. AfricaRice a aussi créé une page web pour ECARRN à l'adresse www.warda.org/partnership/ecarrn .

2.2. Technologies développées, validées et disséminées

Multiplication et distribution du matériel génétique

Les semences de 90 variétés de riz de plateau (*Oryza sativa* L.) reçues du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) ont été multipliées à l'Institut de recherche agricole, KATRIN, Ifakara, Tanzanie et à Ruvu Rice Farm près de Dar es-Salaam. À Ruvu, 18 NERICA de plateau, 60 NERICA de bas-fond, des variétés *sativa* de plateau d'AfricaRice et d'autres variétés locales améliorées de riz ont été semées pour démonstration lors du Congrès du riz en Afrique. Soixante-dix-huit lignées de NERICA (60 variétés de bas-fonds & 18 variétés) de plateau, ainsi que les semences de 22 autres variétés *sativa* de plateau obtenues de ces essais de multiplication ont été distribuées aux collaborateurs dans la région pour évaluation en Éthiopie, au Soudan, en Tanzanie, au Kenya, en Ouganda, en RD Congo, à Madagascar et au Burundi. En Tanzanie, les semences ont été distribuées et testées à Mbeya, Ifakara, Dakawa, Morogoro et Zanza. À travers la participation des paysans, plusieurs variétés NERICA sont identifiées et dans certains pays sont adoptées par les paysans. Par exemple en Ouganda, le NERICA4 a été homologué et maintenant plus de 13 000 ha sont sous NERICA4.

Le NERICA1 et le NERICA10 ont été homologués en Ouganda en 2007. Quatre variétés NERICA (NERICA1, 4, 10 et 11) ont été recommandées comme variétés qui conviennent aux conditions kenyanes et les essais nationaux de performance (ENP) sont en cours. Les NERICA1, 2, 3 et 4 ont été homologués en Éthiopie pour la région de Somalie en 2007. En République démocratique du Congo, les NERICA4, 5 et 7 sont en cours de test dans les champs paysans et seront bientôt homologués. En Tanzanie, les NERICA1, 2, 3, 4, 7 et WAB 450-12-2-BL1-DV4 ont été sélectionnés pour être testés en champs paysans. Le tableau 1 montre l'état de la dissémination des NERICA dans les pays de l'ECARRN.

Tableau 1. État de la dissémination des NERICA et autres variétés améliorées en AOC

Pays	Variétés et état	
Ouganda	NERICA4 homologuée > 13 000 ha cultivés NERICA1 & 10 homologuées en 2007 Différences lignées NERICA dans PVS qui se poursuit pour le bas-fond et le plateau	
Kenya	NERICA1, 4, 10 & 11 sous ENP	
Éthiopie	NERICA1, 2, 3 & 4 homologuées dans la région de Somalie, 2007 NERICA8-18 en cours d'évaluation	
RD Congo	NERICA4, 5 & 7 Différentes lignées NERICA	En cours d'évaluation en champs paysans PVS se poursuit
Tanzanie	NERICA1, 2, 3, 4, 7 & WAB 450-12-2-BLI-DV-4 recommandées pour l'évaluation au champ Différentes lignées de NERICA de plateau et de bas-fond recommandées pour les essais de multiplication Mwangaza et Kalalu (variétés résistantes au RYMV) homologuées en Tanzanie en 2005	
Rwanda, Congo Brazzaville	Différentes lignées NERICA en cours d'évaluation	
Soudan et Burundi	Différentes lignées NERICA en cours d'évaluation à la station	

Les essais de sélection variétale participative (PVS) sont en cours en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie, en RD Congo et au Congo Brazzaville avec le soutien d'ECARRN. Soixante-sept lignées interspécifiques de plateau et 72 NERICA de bas-fond sont évalués en PVS. Le projet est financé par AfricaRice et reste sous la supervision de Dr Moussa Sié.

Développement d'une stratégie IPM pour lutter contre l'adventice parasite Ramphicarpa fistulosa (Hoschst) *en riziculture de bas-fond*

Le chercheur visiteur de l'ECARRN a mené une étude pour étudier l'ampleur du problème de l'adventice parasite *Ramphicarpa fistulosa* en vue de développer la meilleure stratégie pour lutter contre cette adventice. Les autres objectifs de l'étude étaient :

- Identifier les méthodes locales de lutte contre les adventices ;
- Étudier le niveau de connaissance des paysans sur la biologie des adventices et les mesures de lutte ;
- Identifier les facteurs sociaux liés à la production rizicole.

L'étude a été réalisée en octobre 2007 dans deux districts le long du Lac Malawi, qui sont Mbinga et Kyela où les adventices sont rapportées comme étant l'une des contraintes majeures à la production rizicole. Au total, 64 paysans ont été interviewés. Les résultats ont classé *R. fistulosa* comme le problème majeur des adventices dans les champs des paysans suivi du riz sauvage *Oryza longistaminata.* Il a été aussi montré que tous les paysans interviewés connaissaient cette adventice et qu'ils l'ont vue dans les champs de riz inondés. De plus, la majorité des paysans ne connaissaient pas la biologie de l'adventice et les meilleures mesures de lutte. Les méthodes utilisées par les paysans pour lutter contre les adventices sont : le désherbage manuel, le déplacement des cultures et l'application de l'herbicide 2-4D.

2.3 Renforcement des capacités et mobilisation de ressources

Cours / ateliers de formation

Le cours de formation sur la rédaction de notes conceptuelles et les propositions de recherche, *Dar es Salaam, du 8 au 12 mai 2006 :* dix-huit chercheurs des SNRA qui ont manifesté un intérêt en soumettant des notes conceptuelles (NC) en réponse à la tranche A du système de subvention compétitive (CGS) (financement ouvert à tous les RPP de ASARECA) et à la tranche B du système de subvention (CGS) (financement qui est spécifique au RPP dans le cas de l'ECARRN) et le représentant d'AfricaRice ont participé à ce cours. Ce cours avait pour but de développer et de renforcer la capacité des chercheurs des SNRA collaborateurs et des partenaires dans le développement et la rédaction des propositions de recherche axées sur la demande et convaincantes pour remporter des subventions compétitives. Quatre NC pour la tranche A du CGS et une pour la tranche B ont été préparées et soumises à ASARECA. AfricaRice a aussi soumis une NC pour la tranche C (dirigée par les institutions des SNRA qui ne sont pas de la sous-région, ex. Centre du GCRAI). Sur ces cinq propositions soumises, deux ont été acceptées C.-à-d. un pour la tranche A et un pour la tranche B.

Cours sur l'évaluation d'impact à Dar es-Salaam, du 7 au 9 août 2006 : l'économiste d'AfricaRice (économiste de l'évaluation d'impact), les coordinateurs du ROCARIZ et d'ECARRN ont organisé ce mini atelier sur la méthodologie de l'évaluation d'impact, après le Congrès du riz en Afrique. Sur les 16 participants, trois étaient de la Tanzanie et de l'Ouganda.

Cours de formation régionale sur la riziculture au Centre de formation agricole Kilimanjaro (KATC) du 18 au 28 juin 2007 : le réseau a organisé le cours régional de formation sur la production rizicole. Y ont pris part 20 chercheurs riz, des techniciens et des vulgarisateurs des SNRA, du secteur privé et des ONG de 10 pays : Kenya, Ouganda, Éthiopie, Soudan, Madagascar, RD Congo, Tanzanie continentale, Zanzibar, Rwanda, Burundi et Mozambique. Les participants du Mozambique étaient sponsorisés par le bureau de l'IRRI en AOA. Le

principal objet du cours de formation était d'améliorer la compréhension, la connaissance et les compétences des chercheurs, des techniciens, de la vulgarisation et des professionnels du développement rizicole y compris le secteur privé sur l'importance et l'évolution du secteur rizicole en Afrique, les meilleures technologies de production et de post-production/qualité des grains, ainsi que des méthodes pour améliorer la production, la productivité et la valeur marchande du riz en Afrique. Les dernières technologies de gestion de la production et post-production/ qualité des grains et des méthodes pour améliorer la production, la productivité et la valeur marchande des NERICA en Afrique orientale et centrale ont été mises en exergue. Les personnes ressources étaient venues de l'Université de Dar es-Salaam, d'AfricaRice, de JICA et de KATC.

Réunions /ateliers auxquels ont participé la coordinatrice régionale et le personnel du BC
Le personnel de coordination a participé à un certain nombre de réunions régionales, d'ateliers et de conférences depuis 2006. La coordinatrice a représenté AfricaRice à un certain nombre de réunions dans la région de l'AOC. Elle a participé aux réunions et ateliers en même temps que d'autres coordinateurs des RPP où elle a représenté les intérêts de l'ECARRN, de l'ASARECA et d'AfricaRice. Ci-dessous, certaines des réunions auxquelles la coordinatrice a participé pendant la période que couvre ce rapport :

1. 32e Réunion du Comité des Directeurs de l'ASARECA et de l'Assemblée générale annuelle, 30 février 2006, Entebbe, Ouganda
2. Symposium sur la santé des semences en développement agricole (SHAD), 4–6 avril, SUA, Morogoro, Tanzanie.
3. Réunion consultative des RPP de l'ASARECA, du 30 mai au 2 juin 2006, Nairobi, Kenya
4. 5e Réunion biennale du Comité des experts nationaux d'AfricaRice, du 19 au 20 juin 2006, Cotonou, Bénin
5. Réunion consultative de l'ASARECA pour développer le plan opérationnel de l'ASARECA, 20–23 juin 2006, Entebbe, Ouganda
6. 34e Réunion du CD de l'ASARECA, 12–15 septembre 2006, Entebbe, Ouganda
7. Deuxième atelier sur la gestion de l'eau en agriculture en Afrique orientale et australe (IMAWESA), 18–22 septembre 2006, Maputo, Mozambique
8. Atelier de S & E de l'ASARECA, 24–26 septembre 2006, Mombasa, Kenya
9. Atelier PVS d'AfricaRice, du 30 octobre au 2 novembre 2006 Cotonou, Bénin
10. Journées scientifiques d'AfricaRice, 13–17 novembre 2006 à Cotonou
11. Atelier de S & E de l'ASARECA, novembre 2006, Dar es Salaam, Tanzanie
12. Atelier ASARECA TUUSI, 7–9 février 2007, Entebbe, Ouganda
13. Atelier sur la rédaction des propositions de recherche, du 28 mai au 2 juin 2007, Cotonou, Bénin
14. Visite de terrain de la REPG/EPMR, 12–15 juin 2007, Ouganda

15. 5e atelier sur la promotion du NERICA au Kenya, AICAD, Nairobi, Kenya. 26–27 juillet 2007
16. 3e réunion du Conseil d'administration de l'ASARECA, 23–25 juillet 2007
17. Suivi des activités de PVS, 7–9 août 2007, Ouganda
18. Atelier national à l'intention des chercheurs et encadreurs en riziculture, ARI, KATRIN, Ifakara, 13–15 août 2007
19. Atelier national sur la riziculture, Addis Ababa, Éthiopie, 21–22 août 2007
20. 2e atelier TUUSI, principes et engagement, 24 août 2007, Entebbe, Ouganda
21. Atelier du Programme de planification stratégique de l'ASARECA sur l'agro-biodiversité et la biotechnologie, Entebbe, Ouganda, 8–10 octobre 2007.
22. Atelier sur le Plan stratégique et la fixation des priorités du Programme des cultures de base de l'ASARECA, du 30 octobre au 3 novembre 2007, Entebbe, Ouganda
23. Session ordinaire du Conseil des ministres d'AfricaRice, 27–28 novembre, 2007

Réunions/ateliers auxquels ont participé les chercheurs de la région de l'ASARECA

- La coordinatrice et un participant de Tanzanie ont aussi pris part à la réunion du Comité technique sur le NERICA à l'AICAD, Nairobi. L'ECARRN est membre de ce comité, qui vise à améliorer la distribution du NERICA en Afrique de l'Est. Le comité est financé par JICA/AICAD.
- Deux chercheurs riz de Tanzanie ont participé au cours de formation sur la sélection du riz : jeter les bases de la seconde révolution verte, à l'IRRI en août 2007.
- Deux participants de l'Ouganda ont pris part à une Concertation technique sur la mise en place d'un système d'échanges de données statistiques et d'informations sur les économies rizicoles des pays membres d'AfricaRice, organisée du 12 au 14 décembre 2007 à Cotonou, Bénin.
- De même, deux chercheurs riz d'Éthiopie et du Burundi ont pris part à un cours de formation sur les fondements de la science rizicole organisé par AfricaRice en collaboration avec l'Université de Nagoya, Japon. Le cours a eu lieu à Cotonou du 26 novembre au 14 décembre 2007.
- Un participant de Tanzanie a pris part au forum sur les politiques rizicoles organisé à l'IRRI, Philippines du 18 au 19 février 2008.
- Huit participants de l'Ouganda, de Tanzanie, du Kenya, d'Éthiopie et de Zambie ont participé au cours de formation sur la production de semences fondée sur la recherche en vue de la productivité du riz, du 10 au 21 mars 2008 à Songhai, Porto-Novo, Bénin. Le cours était conçu pour renforcer l'alignement des programmes de recherche du CIAT, de l'IRRI et d'AfricaRice en Afrique.
- Les sélectionneurs riz de la région ont participé à la première réunion du réseau des sélectionneurs riz organisée par le Programme pour une révolution verte en Afrique (AGRA) du 21 au 23 avril 2008 à Entebbe, Ouganda.

- Récemment, les chercheurs riz de la région ont participé à l'atelier du réseau des chercheurs riz à Chokwe, Mozambique du 12 au 16 mai 2008 dans le cadre de la mise en œuvre du projet IRRI-AfricaRice-FIDA.
- Dans le cadre du renforcement des capacités, le Réseau a accordé une subvention à M. Elijah Sawe, étudiant en master à l'Université de Moi, pour un total de 4 000 dollars américains pour soutenir son projet de recherche intitulé : « Effects of Maturity Stages, Grain Position and Packaging on Quality of NERICA Rice Seed. » Il a été demandé au bénéficiaire de soumettre les résultats de ce projet à l'unité de coordination qui les mettra à la disposition des acteurs intéressés.

Propositions de recherche approuvées

Deux projets CGS de ASARECA avec le soutien de l'ECARRN ont été approuvés et devraient être mis en œuvre en 2007. Un projet sous la tranche A du CGS intitulé « Options de gestion intégrée pour le système cultural durable riz/légumes » et un autre projet sous la tranche B du CGS intitulé « Amélioration des moyens d'existence par les pratiques de gestion intégrée de la riziculture de bas-fond pluvial ». Le projet de la tranche A sera mis en œuvre en Tanzanie et en RD Congo tandis que le projet de la tranche B sera mis en œuvre en Tanzanie. Cependant, le financement de ces projets a été suspendu à cause de la restructuration de l'ASARECA et de son nouveau plan de fonctionnement des programmes. Nous attendons un retour d'information sur la suite de ces projets plus tard cette année.

Un nouveau projet IRRI-AfricaRice, financé par le FIDA, intitulé « Réduction de la pauvreté en milieu rural par l'amélioration de la production rizicole en Afrique orientale et australe », a été approuvé. Ce projet va couvrir six pays, notamment le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. L'atelier de lancement de ce projet aura lieu du 3 au 4 juillet 2008 à Nairobi, Kenya. Un autre projet IRRI-AfricaRice financé par BMGF et intitulé « Riz tolérant au stress pour les paysans pauvres en Afrique et en Asie du Sud » a été approuvé. Les pays d'AOCA couverts par ce projet sont l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. La réunion de planification de ce projet a été organisée du 25 au 28 mars 2008 à Cotonou, Bénin. La mise en œuvre a démarré.

Propositions de recherche soumises

- L'assistant technique a soumis une proposition de recherche intitulée « Réponse Physiologique du NERICA de plateau à l'application d'azote et à l'espacement des plantes » au IFS pour financement. Malheureusement, ce projet n'a pas été accepté.
- Améliorer la productivité du riz et les moyens d'existence des petits paysans dans les pays post-conflit du Burundi, du Rwanda et de la RD Congo : Consolider la paix par la riziculture. Cette proposition de recherche a été soumise par AfricaRice au gouvernement belge. Malheureusement elle n'a pas été acceptée.

L'Unité de coordination a aussi facilité :

- L'échange du matériel génétique IRRI/AfricaRice ;
- Les visites de différents chercheurs d'AfricaRice, de l'IRRI et d'autres organisations du pays et hors du pays ;
- La participation des chercheurs riz de la région aux cours de formations et aux réunions à AfricaRice et à l'IRRI.

3. Dotation en personnel

L'Unité de coordination de l'ECARRN est composée de quatre agents : la coordinatrice et l'assistant technique, un assistant administratif et un chauffeur. Depuis mars 2007, AfricaRice a recruté un chercheur visiteur, Dr Juma K Mohamed, agronome/malherbologiste de l'Institut de recherche agricole Uyole, Tanzanie. Il a travaillé pendant un an avec l'Unité de coordination de l'ECARRN.

L'Unité de coordination de l'ECARRN est soutenu par le Comité directeur régional reconstitué en juin 2007 lors de sa 4e réunion tenue à Arusha, Tanzanie. Mme Winfred Kore du Kenya a été élue membre, Dr Getachew Alemayehu d'Éthiopie a occupé la présidence et Dr Rabeson Raymond (Madagascar) élu vice-président. De même, Dr Geoffrey Asea d'Ouganda a remplacé Dr George Bigirwa qui a rejoint l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA).

Membres du Comité directeur régional

Pays	Nom	Rôle
Éthiopie	Dr Getachew Alemayehu	Président & membre du CE
Madagascar	Dr Rabeson Raymond	Vice-président et membre du CE
Kenya	Mme Winfred A. Okore	Membre du CE
Burundi	M. Fulgence Niyongabo	Membre
RD Congo	M. Joseph Baibinge Mateso	Membre
Rwanda	M. Elie Rene Gasore	Membre
Soudan	Dr Ahmed Mohamed Mustafa	Membre
Tanzanie	M. Nkori J.M. Kibanda	Membre
Ouganda	Dr Geoffrey Asea	Membre
Erythrée	M. Tesfamichael Abraha	Membre
Tanzanie	Dr Ashura Luzi-Kihupi	Coordinateur, secrétaire
Rép. AfricaRice	Dr Sylvester Oikeh	Membre *Ex-officio*
Rép. IRRI	M. Joseph Rickman	Membre *Ex-officio*
Rép. ASARECA	Dr E. Tukahirwa	Membre *Ex-officio*

CE = Comité exécutif

4. Perspectives

Le bureau de l'ECARRN ne dispose que d'une coordinatrice et d'un assistant technique pour s'occuper des activités administratives et des activités de recherche. Il faut au bureau plus de chercheurs pour mener les activités de recherche et accroître la visibilité dans la région. Le bureau fonctionne avec un petit budget, ce qui limite ses activités. Depuis la cessation du financement par l'ASARECA, le sort du Comité directeur est incertain. Cependant, nous utilisons encore les services des membres du CD pour donner les informations et assurer la collaboration à partir de leurs pays. Il pourrait être utile qu'AfricaRice fournisse des fonds pour les réunions annuelles du Comité directeur.

Le défi majeur pour l'ECARRN reste la mobilisation des ressources avec l'objectif d'améliorer l'image de l'ECARRN en tant que mécanisme régional efficace et pertinent pour produire des résultats et valoriser la recherche rizicole dans la région. Les principales stratégies de mobilisation des ressources qui incluent le renforcement des capacités des chercheurs riz et des institutions de la région à mobiliser des fonds par la rédaction de propositions de recherche compétitives sont urgemment requises.

La demande en semences de NERICA s'est accrue. Pour accroître la disponibilité des semences de NERICA dans la région, l'ECARRN doit être soutenu financièrement en vue de multiplier les semences de base dans le champ des semences de base de Kilangali en Tanzanie.

APPENDIXE

1. Visiteurs

La coordinatrice a facilité les visites des chercheurs de la région et les a mis en contact avec les chercheurs nationaux. Notamment la visite de l'Honorable Peter Liley, député, membre conservateur de la Chambre des communes et Président de *Globalization and Global Group* pour discuter des travaux d'AfricaRice lors de va mission en Tanzanie en février 2007. Ci-dessous certaines des visites rendues au BC :

- M. Aggrey Altman des États-Unis, *Hope in Tanzania Foundation*
- Dr Mohamadou el Habib Ly du Sénégal, consultant d'AfricaRice qui a visité l'ECARRN du 12 au 17 février en mission d'évaluation de la station régionale de d'AfricaRice
- Dr Lydia Kimenye, expert de l'ASARECA en adoption et dissémination des technologies
- Dr Jiro Nozaka et M. Patrick Wakhu, AICAD, Nairobi, Kenya
- Dr Joe Rickman, coordonnateur du Programme IRRI Afrique
- M. Alexander Bozmoski des États-Unis, étudiant et analyste du programme environnemental de *Hope in Tanzania Foundation,* 21 juillet 2007
- Dr John Mwangi, l'auditeur interne du GCRAI qui a visité l'ECARRN du 9 au 13 juillet 2007 pour évaluer le Bureau de coordination de l'ECARRN ;
- M. Willem Heemskerk de *Royal Tropic Institute* qui a visité la Tanzanie pour faire l'évaluation des besoins en renforcement des capacités en vue d'inclure AIR4D dans les activités de l'ASARECA, 30 mai 2007
- Dr et Mme Gurdev S. Khush, États-Unis, du 13 au 15 juillet 2007
- Dr Paul van Mele, AfricaRice, Cotonou
- Dr Surapong Sarkarung, IRRI, Mozambique, août 2007
- Dr David Shire, IRRI, Los Baños
- Mme Stella Kihara, AGRA, Nairobi
- Dr Nick Minot & Mme Ruth Hill, IFPRI, Washington
- Mme Lucy Kiboi, GCRAI, Nairobi, Kenya
- Prof. Joseph Yayock, Consultant FIDA, Abuja Nigeria.

2. Budget pour 2006–2008

Postes	Coût	Source
Coordination (y compris salaires des GSS et les voyages)	45 000 USD (2007) 26 500 USD (SS pour 2008)	AfricaRice
Réunions du Comité directeur (3)	63 000 Euro	UE
Renforcement des capacités (y compris la formation)	123 722 Euro	UE
Réunions des acteurs (1)	25 000 Euro	UE
Appui technique	29 960 Euro	UE
CGS (A)	450 000 Euro	UE
CGS (B)	105 000 Euro	UE

ANNEXE XI

L'État des lieux au siège du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) en Côte d'Ivoire

Dr Sitapha Diatta
Représentant résident

I. Contact avec les autorités du pays hôte

Avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, un contact permanent est maintenu par l'intermédiaire du CNRA (Centre national de recherche agricole), organe technique du dit ministère. Le représentant d'AfricaRice a représenté en 2007 le Directeur général du Centre à la première Semaine de promotion de la recherche ivoirienne (SEPRI). AfricaRice a tenu un stand où des publications, des posters et surtout des échantillons de paddy et de riz blanchi de NERICA et de sativa ont été exposés. Le stand avait attiré beaucoup de monde pour recueillir des informations sur les NERICA. Un diplôme de participation a été décerné aux participants par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique. Nous recevons des demandes de semence de riz des paysans des zones proches de M'bé.

La Côte d'Ivoire va mettre en place un programme de relance de sa production rizicole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en l'an 2011 et lutter contre la hausse du coût de la vie. À ce propos, le Conseiller technique à la Présidence de la République a sollicité une rencontre avec le représentant d'AfricaRice pour obtenir des informations sur les variétés du Centre actuellement diffusées et adoptées par les paysans. Cinq NERICA (de 1 à 5) sont actuellement cultivées en Côte d'Ivoire ainsi que la série des WAB56 (WAB56-50, WAB56-104, WAB56-125) dans les plateaux. Tandis que WITA4, WITA9 et WITA12 sont largement cultivées dans les bas-fonds aménagés ou non. Ces informations ont été communiquées au Conseiller technique après une réunion dans son bureau qui a duré une heure. Le Conseiller a promis de nous contacter pour la multiplication de semences.

II. Les bureaux à Abidjan, Bouaké et M'bé

- Le bureau d'Abidjan a été transféré des Deux Plateaux au Plateau pas très loin de la Clinique de l'Endenye. Le loyer des nouveaux bureaux est nettement moins cher que celui des anciens bureaux.
- À Bouaké, la maison des hôtes ou « Guest House » abrite le bureau de liaison. Les infrastructures (bureaux, chambres, cuisines), ainsi que le jardin et son gazon sont très bien entretenues. La maison des hôtes est très fortement sollicitée pour loger

les experts des ministères et des organisations internationales (Système des Nations Unies), ONG pour des réunions, séminaires et ateliers ou qui sont de passage pour le Nord.

- À M'bé, tous les bureaux et laboratoires sont dans un très bon état, car ils sont régulièrement nettoyés. Ils peuvent être immédiatement utilisés par le personnel à n'importe quel moment de son retour.

III. Infrastructures de terrain à Mbé

Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) dispose de trente-huit (38) hectares de bas-fonds bien aménagés destinés à l'expérimentation et à la production de semences de prébase et de base. La maîtrise de l'eau est parfaite et l'irrigation se fait à partir de tuyaux en PVC enterrés et l'eau est amenée à partir d'un barrage directement dans les parcelles. Les canaux d'irrigation enterrés évitent les pertes importantes d'eau. Ces infrastructures permettent aussi de faire deux campagnes. Une en saison des pluies et l'autre en saison sèche.

IV. Activités au siège

Aucun programme de recherche n'est mené au siège du fait de la délocalisation de la Direction de la Recherche au Bénin, à l'exception des activités suivantes :

- En 2006 et 2007, une multiplication de semence de base de NERICA1 et NERICA2 a été effectuée à la demande et financée par le Nigeria. Ainsi, 57 tonnes de semences de base, dont 41 tonnes de NERICA1 et 16 tonnes de NERICA2, ont été produites et livrées au Nigeria. Cette semence a été certifiée par le Service de quarantaine des plantes du Nigeria. L'Unité GRU et INGER–Afrique ont profité des infrastructures de terrain pour régénérer et multiplier les variétés de la chambre froide qui perdaient leur viabilité.
- En 2008, dans le cadre du projet d'harmonisation des programmes de recherche entre AfricaRice, le CIAT et l'IRRI, 1 200 écotypes ont été nominés par les trois instituts et confiés à INGER-Afrique pour multiplication, criblage et sélection contre les contraintes abiotiques et biotiques. Ces 1 200 écotypes sont actuellement mis en place et sont aux stades épiaison et maturité pour les plus précoces.
- Pour la même année 2008, le gouvernement du Liberia avec l'appui de la FAO a sollicité sur financement la production de 200 tonnes de semences de base pour le Liberia. Les fonds vont très bientôt être mis à la disposition d'AfricaRice pour le démarrage de l'opération.

V. Visite du siège

M. Aguibou Tall et Dr Marco Wopereis respectivement DAF et DGA ont visité Abidjan, Bouaké et M'bé. C'était une visite de prise de contact étant donné leur arrivée récente à AfricaRice.

VI. Conclusion

Le siège d'AfricaRice à M'bé est bien entretenu par la trentaine de personnels de soutien (GSS) retenue à cet effet. Il faut également retenir que les infrastructures de terrain et en particulier le bas-fond peut être utilisé pour produire de la semence de base si toutefois le financement est acquis comme cela a été fait pour le Nigeria.

La pluviométrie a très bien démarré cette année puisque nous sommes à un total de 499,3 mm, dont 5 mm pour février, 54,3 mm pour mars, 222,5 mm pour avril et 217,5 mm au 23 mai comparativement à 2007 où pour tout le mois de mai le total était de 105,5 mm.

Le remplissage du barrage semble également bien parti. Le niveau de l'eau est à 5,55 m le 23 mai alors qu'à la même période en 2007 il était à 2,40 m fin mai.

ANNEXE XII

Cotisation des États membres

SITUATION DES ÉTATS MEMBRES

Période : 04/2008

SITUATION FINANCIÈRE DE 1990 À 2008

POINT DES COTISATIONS DES ÉTATS MEMBRES (exprimées en US $)

	SITUATION JUSQU'EN DÉCEMBRE 2007				MISE À JOUR MAI 2008		SOLDE À PAYER EN MAI 2008	
	TOTAL	TOTAL	RELIQUAT	% RELIQUAT	COTISATIONS	MONTANT RECU	SOLDE IMPAYÉ	% IMPAYÉ
PAYS	EXIGIBLE	RECU	31/12/2007		ANNUELLES 2008	À CE JOUR	31 MAI 2008	
TOTAL								
BÉNIN	463 473	(481 756)	(18 283)	-4 %	18 283	0	0	0 %
BURKINA FASO	426 689	(159 953)	266 736	63 %	18 283	0	285 019	64 %
CAMEROUN	481 895	(129 668)	352 227	73 %	27 742	0	379 969	75 %
CÔTE D'IVOIRE	739 725	(739 725)	0	0 %	37 202	0	37 202	5 %
GHANA	734 603	(129 958)	604 645	82 %	37 202	0	641 847	83 %
GUINÉE	426 689	-	426 689	100 %	18 283	0	444 972	100 %
GUINÉE BISSAU	426 688	(50 000)	376 688	88 %	18 283	0	394 971	89 %
LIBERIA	426 688	(48 131)	378 557	89 %	18 283	0	396 840	89 %
MALI	466 711	(413 840)	52 872	11 %	18 283	0	71 155	15 %
MAURITANIE	426 689	-	426 689	100 %	18 283	0	444 972	100 %
NIGER	426 689	(207 900)	218 789	51 %	18 283	0	237 072	53 %
NIGERIA	3 186 034	(3 186 034)	0	0 %	160 175	0	160 175	5 %
SÉNÉGAL	427 942	(409 659)	18 283	4 %	18 283	(18,283)	18 283	4 %
SIERRA LEONE	426 689	(44 615)	382 074	90 %	18 283	0	400 357	90 %
TCHAD	426 688	-	426 688	100 %	18 283	0	444 971	100 %
GAMBIE	426 689	(34 758)	391 931	92 %	18 283	0	410 214	92 %
TOGO	426 691	(82 278)	344 413	81 %	18 283	0	362 696	82 %
OUGANDA		-	0	0 %	18 283	0	18 283	0 %
RD CONGO	18 283	-	18 283	100 %	18 283	0	36 566	100 %
CONGO (Brazzaville)	18 283	-	18 283	100 %	18 283	0	36 566	100 %
REP. CENTRAFRICAINE	18 283	-	18 283	100 %	18 283	0	36 566	100 %
GRAND TOTAL	**10 822 122**	**(6 118 273)**	**4 703 848**	**43%**	**573 132**	**(18 283)**	**5 258 697**	**46 %**

	SITUATION JUSQU'EN DÉCEMBRE 2007				MISE À JOUR MAI 2008		SOLDE À PAYER EN MAI 2008	
	TOTAL	TOTAL	RELIQUAT	% RELIQUAT	COTISATIONS	MONTANT RECU	SOLDE IMPAYÉ	% IMPAYÉ
PAYS	EXIGIBLE	RECU	31/12/2007		ANNUELLES 2008	À CE JOUR	31 MAI 2008	
OPÉRATIONS								
BÉNIN	341 689	(359 972)	(18 283)	-5 %	18 283		0	0 %
BURKINA FASO	341 689	(157 558)	184 131	54 %	18 283		202 414	56 %
CAMEROUN	396 895	(55 484)	341 411	86 %	27 742		369 153	87 %
CÔTE D'IVOIRE	649 603	(649 603)	(0)	-0 %	37,202		37 202	5 %
GHANA	649 603	(129 958)	519 645	80 %	37 202		556 847	81 %
GUINÉE	341 689	-	341 689	100 %	18 283		359 972	100 %
GUINÉE BISSAU	341 688	(50 000)	291 688	85 %	18 283		309 971	86 %
LIBERIA	341 688	(18 131)	323 557	95 %	18 283		341 840	95 %
MALI	341 691	(288 819)	52 872	15 %	18 283		71155	20 %
MAURITANIE	341 689	-	341 689	100 %	18 283		359 972	100 %
NIGER	341 689	(207 900)	133 789	39 %	18 283		152 072	42 %
NIGERIA	2 833 775	(2 833 775)	0	0 %	160 175		160 175	5 %
SÉNÉGAL	341 689	(323 406)	18 283	5 %	18 283	(18 283)	18 283	5 %
SIERRA LEONE	341 689	(44 615)	297 074	87 %	18 283		315 357	88 %
TCHAD	341 688	-	341 688	100 %	18 283		359 971	100 %
GAMBIE	341 689	(34 758)	306 931	90 %	18 283		325 214	90 %
TOGO	341 691	(82 278)	259 413	76 %	18 283		277 696	77 %
OUGANDA		-	0	0 %	18 283		18 283	100 %
RD CONGO	18 283	-	18 283	100 %	18 283		36 566	100 %
CONGO (Brazzaville)	18 283	-	18 283	100 %	18 283		36 566	100 %
REP. CENTRAFRICAINE	18 283	-	18 283	100 %	18 283		36 566	100 %
SOUS-TOTAL	**9 026 683**	**(5 236 257)**	**3 790 426**	**42 %**	**573 132**	**(18 283)**	**4 345 275**	**45 %**
IMMOBILISATIONS								
BÉNIN	121 784	(121 784)	0	0 %			0	0 %
BURKINA FASO	85 000	(2 395)	82 605	97 %			82 605	97 %
CAMEROUN	85 000	(74 184)	10 816	13 %			10 816	13 %
CÔTE D'IVOIRE	90 122	(90 122)	0	0 %			0	0 %
GHANA	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
GUINÉE	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
GUINÉE BISSAU	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
LIBERIA	85 000	(30 000)	55 000	65 %			55 000	65 %

	SITUATION JUSQU'EN DÉCEMBRE 2007				MISE À JOUR MAI 2008		SOLDE À PAYER EN MAI 2008	
	TOTAL	TOTAL	RELIQUAT	% RELIQUAT	COTISATIONS	MONTANT RECU	SOLDE IMPAYÉ	% IMPAYÉ
PAYS	EXIGIBLE	RECU	31/12/2007		ANNUELLES 2008	À CE JOUR	31 MAI 2008	
MALI	125 020	(125 020)	0	0 %			0	0 %
MAURITANIE	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
NIGER	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
NIGERIA	352 259	(352 259)	0	0 %			(0)	-0 %
SÉNÉGAL	86 253	(86 253)	0	0 %			0	0 %
SIERRA LEONE	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
TCHAD	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
GAMBIE	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
TOGO	85 000	-	85 000	100 %			85 000	100 %
OUGANDA	0	-	0	0 %			0	0 %
RD CONGO	0	-	0	0 %			0	0 %
CONGO (Brazzaville)	0	-	0	0 %			0	0 %
REP. CENTRAFRICAINE	0	-	0	0 %			0	0 %
SOUS-TOTAL	**1 795 439**	**(863 858)**	**913 422**	**51 %**	**0**	**0**	**913 422**	**51 %**

ANNEXE XIII

Programme post-masters

Contexte du programme post-masters

Dans le cadre de la nouvelle vision du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) qui vise à développer une capacité interne et dans le même temps de renforcer la capacité des SNRA en vue d'améliorer la prestation des services de qualité dans le domaine de la science rizicole, un programme novateur « post-masters » a été lancé en mars 2007. En Afrique subsaharienne, les réalités sur le terrain sont les suivantes : de nombreux jeunes Africains brillants titulaires de masters en sciences rencontrent des difficultés pour obtenir leurs premiers emplois faute d'expérience professionnelle. De plus, le renouvellement du personnel dans beaucoup de systèmes nationaux est tel que les SNRA sont mal dotés en personnel et que dans le même temps on perd des chercheurs plus expérimentés qui vont à la retraite. AfricaRice connaît aussi un déficit de personnel compétent, notamment d'assistants de recherche. C'est dans ce contexte que le programme post-masters a été lancé.

Les principes qui sous-tendent le programme post-masters sont les suivants :

- Recruter des jeunes chercheurs titulaires d'un master ou d'un DEA pour une période de 2 ans non renouvelable ;
- Pendant les deux années, les jeunes chercheurs seront affectés à un programme de recherche et supervisés par un chercheur d'AfricaRice ;
- Les jeunes chercheurs retenus recevront un traitement mensuel consolidé qui ne sera pas inférieur au salaire de la fonction publique ;
- À la fin de deux années d'apprentissage dans un centre international, les stagiaires sont positionnés pour saisir des opportunités de travail à AfricaRice en fonction des vacances de poste, poursuivre une formation en vue d'un doctorat ou monnayer leurs compétences et leur expérience ailleurs (SNRA, universités, secteur privé).

En fonction des besoins et de la disponibilité des fonds, AfricaRice compte recruter 20 jeunes chercheurs par an à placer dans ses 5 stations. Le Conseil d'administration, le Conseil des ministres d'AfricaRice et le secrétariat du CG ont bien accueilli ce programme novateur et attendent avec impatience sa mise en œuvre. En effet, ce programme donnera l'opportunité de créer la prochaine génération des chercheurs riz en Afrique subsaharienne.

Tour d'horizon du programme post-masters

Le programme post-masters a reçu le soutien total du Conseil des ministres, du Conseil d'administration d'AfricaRice et du secrétariat du CG comme moyen de lutter contre le chômage des jeunes, d'équiper et de renforcer la capacité de l'Afrique dans le domaine de la recherche et du développement rizicoles. Toute la priorité est accordée à la recherche de fonds afin de commencer la mise en œuvre du programme le plus tôt possible. Dans le même ordre d'idée, une note conceptuelle qui couvre le volet du renforcement des capacités du programme post-masters a été soumise à l'Agence canadienne de développement international pour examen. En outre, AfricaRice est en train de mettre de côté des fonds en vue d'assurer un démarrage modeste du programme en 2008.

On est en train d'explorer aussi des liens avec le Programme des bourses des « Femmes africaines dans le domaine de la recherche agricole et du développement (AWARD) » du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Ce dernier programme offre aux femmes chercheurs qualifiées d'Afrique dans le domaine de l'agriculture des bourses de deux ans conçues spécialement pour un développement de carrière, disponibles aux niveaux post-licence, post-masters et post-doctorat.

Un Comité de recrutement composé du personnel d'AfricaRice et du personnel des SNRA partenaires a été mis sur pied pour le programme post-masters. Ce Comité sera chargé d'examiner les dossiers de candidature. Le premier appel à propositions qui va constituer la période d'essai du programme va cibler cinq ressortissants du Bénin et du Nigeria. Le second appel à propositions va s'appuyer sur l'expérience acquise du premier appel et se fera au niveau régional dans les pays membres d'Afrique subsaharienne.

ANNEXE XIV

Tendances rizicoles publication conjointe, proposition de publication conjointe entre AfricaRice et les SNRA

Contexte

Le Centre du riz pour l'Afrique a organisé du 12 au 14 décembre 2007 à Cotonou, Bénin, un atelier intitulé « Concertation technique sur la mise en place d'un système d'échanges de données statistiques et d'informations sur les économies rizicoles des pays membres d'AfricaRice ».

Parmi les participants de l'atelier, comptaient des experts en économie agricole des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et des experts en statistiques agricoles des services nationaux. Ces collaborateurs étaient chargés des enquêtes sur les récoltes et des statistiques agricoles de 11 pays membres d'AfricaRice (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda et Sénégal). Les experts des institutions d'intégration régionale tels que l'UEMOA, le RESIMAO, l'INSAH et l'AGRHYMET ont aussi pris part à la réunion.

L'objectif de cette concertation technique consistait à étudier les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'échange d'information, de la collecte, du traitement et de la dissémination de données fiables et détaillées sur les technologies, ainsi que les économies rizicoles des États membres d'AfricaRice.

Les principales recommandations de l'atelier incluaient :

- la création d'un cadre consultatif pour la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques et des informations rizicoles dans chaque pays membre ;
- la création d'un cadre consultatif régional sur l'analyse et la diffusion des données et des informations rizicoles ;
- la publication de bulletins sur les économies régionales et nationales.

1. Proposition pour une nouvelle publication conjointe AfricaRice/SNRA des tendances rizicoles

Les deux premières recommandations sont en cours d'exécution. La présente proposition est axée sur la mise en œuvre de la troisième recommandation.

Il a été proposé que « les tendances rizicoles en Afrique », une publication périodique d'AfricaRice devienne maintenant une publication annuelle conjointe du Centre et des SNRA à partir de 2008.

- Chaque SNRA donnera un tour d'horizon de 3 à 5 pages du secteur rizicole de son pays (statistiques et information sur la production, la consommation, les importations, les prix, les évolutions politiques, les investissements, etc.)
- AfricaRice y présentera une synthèse régionale des principales évolutions de la filière riz avec une perspective internationale y compris une synthèse des évolutions au niveau national.
- Toutes les institutions (y compris les services nationaux de la statistique et autres données primaires provenant des institutions) et les auteurs collaborateurs seront reconnus explicitement et de façon appropriée.

ANNEXE XV

Atelier de Concertation pour le renforcement de l'échange des données statistiques et des informations sur l'économie du riz dans les États membres d'AfricaRice Cotonou, 12–14 décembre 2007

Résumé

Face à la menace d'une pénurie de l'offre de riz sur le marché mondial, le choix stratégique consistant à augmenter significativement la production domestique de riz connaît un net regain d'intérêt. Ceci d'autant plus que la hausse des prix améliore la compétitivité de la production locale. Pour permettre aux économies rizicoles africaines d'atteindre pleinement leurs potentiels et contribuer significativement aux efforts de réduction de la pauvreté et de développement, il est primordial que les décideurs et acteurs de la filière disposent d'informations fiables et pertinentes sur les économies rizicoles africaines.

Ainsi, faisant suite aux recommandations de la Revue externe des programmes et de la gestion (EPMR d'août 2007), Le Centre du riz pour l'Afrique a organisé un atelier de concertation pour le renforcement de l'échange des données statistiques et informations sur l'économie du riz dans les États membres d'AfricaRice du 12 au 14 décembre 2007 à Cotonou, Bénin.

Ont participé à cet atelier, des experts en économie agricole et en statistiques agricoles venant des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et services en charge des statistiques agricoles de onze (11) États membres d'AfricaRice à savoir : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda et Sénégal. Étaient également présents à cette importante rencontre, des experts d'institutions d'intégration régionales et sous-régionales comme l'UEMOA, le RESIMAO, l'INSAH et l'AGRHYMET.

L'objectif de cette concertation technique était de mener une réflexion sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération en matière d'échange d'informations et de collecte, traitement et diffusion d'informations fiables et détaillées sur les technologies et économies rizicoles dans les États membres. Les travaux de l'atelier se sont déroulés selon le calendrier suivant :

Jour 1 : Présentations des pays et discussions
Jour 2 : Présentations des institutions sous-régionales et début des travaux de groupe
Jour 3 : Poursuite des travaux de groupe et recommandations

Après avoir passé en revue les types de données rizicoles régulièrement collectées par les structures chargées des statistiques agricoles, les travaux de groupe (trois groupes) ont mis en évidence l'existence de plusieurs méthodologies de collecte de données, l'irrégularité de la collecte et de la publication de certaines informations clés du fait notamment des contraintes budgétaires. Il ressort également des délibérations que les données sur les coûts de production, les variétés et technologies rizicoles par système de production ne font pas l'objet d'une collecte et d'un traitement systématique. En outre, les lacunes ont été soulignées dans la diffusion d'informations actualisées sur les coûts d'aménagement et de réhabilitation des superficies irriguées, ainsi que sur les politiques et investissements rizicoles (surtout les informations sur les instruments de la politique rizicole).

Pour remédier à cela, les experts ont proposé d'inclure dans les dispositifs existants de collecte de données par les structures chargées des statistiques et enquêtes agricoles, des rubriques permettant d'apporter des informations affinées sur la production et la diffusion des variétés rizicoles (traditionnelles et améliorées) par écologies ainsi que sur les coûts de production des exploitations rizicoles. Pour favoriser la diffusion des informations et des données sur les économies rizicoles, les experts ont préconisé la constitution de cadres de concertation pluridisciplinaire dans chaque pays ainsi qu'à l'échelle régionale.

Malgré la diversité des économies rizicoles des États membres d'AfricaRice, les recommandations des experts ont convergé sur des six thèmes suivants :

1. Mise en place d'un système commun de collecte, traitement analyse et diffusion de données et d'informations sur le riz en collaboration avec le CILSS, AfricaRice, AFRISTAT et FAO à travers la conception de méthodologies communes de collecte, traitement, analyse, diffusion d'information avant fin 2008 ;
2. Mise en place au niveau de chaque pays d'un cadre de concertation national sur le riz impliquant les acteurs nationaux y compris les ONG avant fin 2008 ;
3. Mise en place d'un cadre de concertation au niveau régional sur le riz avec les institutions d'intégration régionales (AfricaRice, CEDEAO, UEMOA, CILSS, RESIMAO, AFRISTAT, etc.) avant fin 2008 ;
4. Création de revues régionales et bulletins sur le riz en Afrique avec les institutions d'intégration régionale avant fin 2009 ;
5. Organisation de rencontres périodiques d'échange sur le système de collecte et de diffusion de l'information sur le riz avant fin 2009 ;
6. (a) Établissement au niveau de chaque État membre d'un système de financement durable de la collecte, traitement, analyse et diffusion des informations sur le riz ; (b) Établissement d'un système de financement durable du cadre de concertation régional par les organisations d'intégration régionales et sous-régionales telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la BAD et la BOAD.

7. Mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel de suivi des recommandations avec AfricaRice, UEMOA, RESIMAO, AGRHYMET, INSAH, et les ministères concernés à partir de 2008–2009.

Cet atelier a été très participatif et hautement apprécié par l'ensemble des participants tant pour le contenu du programme, la facilitation et l'organisation. Face à ces recommandations il a été décidé que les NARS présents ainsi que les représentants des institutions sous-régionales présents serviraient d'interface pour initier la mise en œuvre d'un tel système. De retour dans leurs environnements respectifs ils prendront contact avec les institutions compétentes pour donner suite aux recommandations de l'atelier.

Annexe 1 : Termes de référence des groupes de travail

Sur la base des présentations et discussions en réunion plénière sur les systèmes d'information sur le riz et la riziculture :

1) Identifier les insuffisances et contraintes actuelles pour ce qui est :
   - des données collectées ;
   - de la qualité des données et des méthodologies ;
   - de la régularité des données ;
   - de l'accès aux données ou de leur diffusion au profit des utilisateurs ;
   - des ressources.

2) Identifier les principales données à collecter et comment s'assurer qu'elles seront incorporées dans les dispositifs actuels de collecte des données « la masse critique ».

3) Identifier les institutions nationales à impliquer et leurs rôles.

4) Définir les voies et moyens pour assurer un financement durable de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations au niveau national.

5) Définir les bases pour la mise en place d'un système d'échange au niveau sous-régional et régional :
   - identifier les institutions sous-régionales et régionales à impliquer et leurs rôles spécifiques ;
   - identifier les mécanismes à mettre en place pour institutionnaliser un système d'échange flexible et durable garantissant les droits et obligations de tous les partenaires ;
   - accès aux données et informations ;
   - collaboration pour l'analyse et le traitement des données ;
   - publications conjointes : type et périodicité.

Annexe 2 : Concertation pour le renforcement de l'échange des données statistiques et des informations sur l'économie du riz

12 au 14 décembre 2007 à Cotonou, Bénin

Termes de références de l'atelier

I. Introduction

Les récentes tendances sur le marché mondial du riz placent les filières rizicoles de l'Afrique subsaharienne (ASS) à un tournant décisif de leurs évolutions. Actuellement, les aspects les plus saillants du marché mondial du riz se résument par la flambée et la forte instabilité des prix sur le marché international, l'amenuisement des stocks de riz détenus par les principaux pays exportateurs, la consommation globale supérieure à la production depuis 2001. Les effets du niveau élevé et de l'instabilité des prix du pétrole, ainsi que l'affectation des terres agricoles à la production du biocarburant constituent des sources d'inquiétudes supplémentaires pour le développement de la riziculture africaine. Dans ce contexte, l'option d'une dépendance accrue à l'égard des importations de riz s'avère de plus en plus onéreuse et difficilement soutenable. D'ailleurs, la situation de statu quo consistant à recourir aux importations de riz pour satisfaire la demande interne est de plus en plus remise en cause par les États africains.

Face aux menaces pesant sur l'économie du riz en Afrique, le choix stratégique consistant à augmenter significativement la production domestique de riz connaît depuis peu un net regain d'intérêt de la part des décideurs et acteurs de l'économie du riz, d'autant plus que la hausse des prix améliore la compétitivité de la production locale. L'intensification de la production rizicole et la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de riz occupent une place de premier ordre dans les documents de référence de la politique agricole tels que le NEPAD/CAADP de l'Union africaine, l'ECOWAP de la CEDEAO et les documents stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté. Pareillement, cette filière constitue l'une des cinq filières prioritaires de la politique agricole de l'UEMOA. Dans la même lignée, une récente étude de l'IFPRI en collaboration avec l'IITA, le CORAF/WECARD et la CEDEAO établit que le riz est le produit agricole qui a le potentiel de contribution à la croissance économique le plus élevé au sein de la zone CEDEAO.

Pour permettre aux économies rizicoles africaines d'atteindre pleinement leurs potentiels et contribuer significativement aux efforts de développement des États membres du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), plusieurs contraintes d'ordre politique et institutionnel doivent

être levées. Dans cette optique, il est primordial de disposer d'informations fiables et détaillées sur les économies et technologies rizicoles des États membres d'AfricaRice. Il s'agit de l'une des recommandations de la Revue externe des programmes et de la gestion (REPG) dont AfricaRice a fait l'objet au mois d'août 2007. Pour donner suite à cette recommandation, AfricaRice organise du 12 au 14 décembre 2007, une concertation technique sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour instaurer un système durable d'échange de données et d'informations sur les technologies et les politiques rizicoles en Afrique.

Bien qu'il existe plusieurs sources de données statistiques et d'informations sur les différents segments de l'économie rizicole des États membres d'AfricaRice, d'importantes lacunes subsistent dans la collecte et la diffusion d'informations précises. En effet, la FAO, AGRHYMET, les structures nationales de statistiques agricoles et du suivi de la sécurité alimentaire compilent et diffusent un grand nombre de données statistiques et d'informations couvrant notamment la production, les rendements, les superficies emblavées, les disponibilités, la consommation, etc. Par ailleurs, les structures membres du RESIMAO collectent et disséminent des données sur les prix et l'évolution des marchés rizicoles. Toutefois, certaines informations clés ne font pas toujours l'objet d'une collecte ou d'une diffusion systématique. Il s'agit notamment des données statistiques et informations détaillées sur :

- les systèmes de production rizicole (rendements et coûts de production par écologie) ;
- les potentiels rizicoles (superficies rizicultivables irrigables, bas-fond, pluvial, ressources en eau, etc.) ;
- la dissémination des technologies rizicoles ;
- les applications des pratiques culturales améliorées ;
- les investissements rizicoles ;
- les informations sur les politiques rizicoles (taxation et soutien à la filière, mesures tarifaires, la filière, prix aux producteurs, prix à la consommation, etc.) ;
- les contraintes environnementales et climatiques majeures ;
- les fréquences et ampleurs des stress abiotiques et biotiques (maladies et ravageurs) ;
- les perspectives d'application des technologies de la télédétection et des systèmes d'information géographique pour améliorer la collecte et l'analyse des données sur les systèmes de production rizicole.

II. Objectifs de l'atelier

L'objectif de cette concertation technique est de mener une réflexion sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour l'instauration d'un système durable de coopération étroite entre les acteurs impliqués dans le suivi et l'analyse de l'économie du riz des pays membres d'AfricaRice. Ce cadre de coopération technique portera sur l'échange de données statistiques et d'informations couvrant notamment les aspects liés aux systèmes de production, aux marchés rizicoles, aux technologies et aux politiques rizicoles. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- suggestion d'un programme de collaboration entre AfricaRice et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux de la filière riz pour la collecte, l'analyse et la diffusion d'information de la situation et l'évolution de la filière riz ;
- identification des domaines où les données statistiques ne sont pas régulièrement collectées par les structures chargées de fournir des statistiques agricoles ;
- élaboration d'un cadre pratique pour institutionnaliser la collecte et l'échange de données comparables sur l'économie du riz des États membres d'AfricaRice ;
- établissement des modalités pratiques de mise en œuvre du programme intégré de collecte et d'échange des informations portant sur l'économie rizicole des pays membres d'AfricaRice ;
- définition d'un plan de suivi du programme de collaboration en matière d'échanges de données statistiques et d'informations entre AfricaRice et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour la collecte, l'analyse et la publication sur l'économie du riz des États membres d'AfricaRice.

III. Les participants

Les participants seront des experts d'instituts de statistiques agricoles et des économistes des systèmes nationaux de recherche agricole des États membres d'AfricaRice. Seront également invitées à prendre part à cette concertation, des institutions internationales et régionales impliquées dans l'analyse et le suivi de la filière rizicole africaine.

Un économiste des SNRA et un expert des statistiques agricoles venant des pays suivants :

- Burkina-Faso
- Bénin
- Côte d'Ivoire
- République démocratique du Congo
- Ghana
- Guinée
- Mali

- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- Sénégal

Organisations internationales et régionales

- FAO
- CEDEAO
- UEMOA
- CILSS (AGRHYMET et l'INSAH)
- RESIMAO
- AFRISTAT

IV. Déroulement des événements

1. Présentation de l'économie rizicole des pays invités (politique rizicole, investissement dans la filière riz, inventaire des données existantes par écologie, source et méthodologie de collecte et d'analyse des données pour le suivi de la politique rizicole).
2. Discussions de groupe sur la mise en place d'un cadre de collaboration pour institutionnaliser la collecte et l'échange de données comparables sur la situation et les tendances en cours au sein de l'économie du riz au sein des États membres d'AfricaRice.
3. Modalités pratiques de mise en œuvre de ce cadre de collecte et d'échange sur l'économie du riz des États membres d'AfricaRice
4. Collaboration entre les acteurs pour rédiger et publier sur une base annuelle une note de conjoncture sur l'économie rizicole des pays membres d'AfricaRice
5. Plan de suivi du cadre de collaboration
6. Suggestion de plans de mobilisation de ressources

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est une alliance stratégique de pays, d'organisations internationales et régionales et de fondations privées qui soutient 15 centres internationaux de recherche agricole qui travaillent avec les systèmes nationaux de recherche agricole et les organisations de la société civile, y compris le secteur privé. L'alliance mobilise la science agricole pour réduire la pauvreté, améliorer le bien-être humain, promouvoir la croissance agricole et protéger l'environnement. Le GCRAI génère des biens publics internationaux qui sont à la disposition de tous.

Dans un monde où 75 pour cent de la population dépend de l'agriculture pour survivre, on ne saurait réduire la pauvreté sans investir dans l'agriculture. Il est attesté que beaucoup de pays où les secteurs agricoles sont les plus forts font des investissements soutenus dans la science agricole et la technologie. Il est tout à fait évident que la recherche pour le développement génère la croissance agricole et réduit la pauvreté.

Il est avéré que la recherche pour le développement génère des résultats. La science qui a rendu possible la Révolution verte des années 1960 et 1970 était en grande partie l'oeuvre des Centres du GCRAI et de leurs partenaires nationaux de la recherche agricole. Les travaux des chercheurs ont non seulement permis d'augmenter les revenus des petits paysans, mais il a aussi permis de préserver des millions d'hectares de forêts et de prairies, de conserver la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le GCRAI a un programme de recherche dynamique, flexible et qui réagit aux défis émergents du développement. Le portefeuille de recherche est allé au-delà de l'objectif initial qui était d'augmenter la productivité de chaque importante culture alimentaire. L'approche d'aujourd'hui reconnaît que la biodiversité et la recherche sur l'environnement sont aussi des composantes clés dans l'effort visant à améliorer la productivité agricole durable. Notre conviction profonde reste plus forte que jamais : la croissance et la productivité agricoles dans les pays en développement créent de la richesse, réduisent la pauvreté et la faim et protègent l'environnement.

Centres du GCRAI

Centre du riz pour l'Afrique (Cotonou, Bénin)
Centro Internaçional de Agricultura Tropical (Cali, Colombie)
Center for International Forestry Research (Bogor, Indonésie)
Centro Internaçional de Mejoramiento de Maiz y Trigo (Mexico, DF, Mexique)
Centro Internaçional de la Papa (Lima, Pérou)
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (Aleppo, Syrie)
WorldFish Center (Penang, Malaisie)
World Agroforestry Centre (Nairobi, Kenya)
Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (Patancheru, Inde)
International Food Policy Research Institute (Washington, D.C., États-Unis)
Institut international d'agriculture tropicale (Ibadan, Nigeria)
International Livestock Research Institute (Nairobi, Kenya)
Bioversity International (Rome, Italie)
Institut international de recherche sur le riz (Los Baños, Philippines)
International Water Management Institute (Colombo, Sri Lanka)

AfricaRice

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
01 B.P. 2031, Cotonou, Bénin
www.AfricaRice.org